LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
ÉDITION MÉTROPOLITAINE — Montréal, mardi 22 janvier 1963 / S. Vincent, diacre et martyr.
IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79 ANNEE, No 84 • 4 CAHIERS • 44 PAGES

Deux enfants périssent dans un incendie — PAGE 3
L'Expo: Trêve de discussion — PAGE 4
Premier-Montréal de Vincent Prince
La pharmacie: on attend des mesures concrètes — PAGE 5
4e article de Claire Dutrisac
L'OTAN doit reviser son orientation: Dief — PAGE 23
Marché commun: la G.-B. proteste contre l'attitude de la France — PAGE 35
Deuxième ronde à la Bourse de Montréal — PAGE 40
L'article de Jean Rivest

SOMMAIRE

Annonces classées / 25 à 33
Comiques / 33
Courrier de Pauline / 16
Décès, Naissances, etc. / 39
Editorial / 4
Finance / 40, 41
Horoscope / 16
Le monde syndical / 18
Les patrons / 32
Les Tribunaux / 7
Loisirs et récréation / 17
Mots croisés / 24
Navigation / 10
Nouvelles métro / 8, 39
Radio et Télévision / 24
Spectacles et Concerts / 20, 21
Sports / 36 à 38
Vie féminine / 13 à 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 19

LA MÉTÉO

GENERALEMENT NUAGEUX. FROID — MAXIMUM : 10
VOIR DETAILS EN PAGE 2

Bâtons dans les roues

Mécontentement du vérificateur fédéral

OTTAWA. (PC) — Le vérificateur général du Canada, M. Maxwell Henderson, a indiqué hier dans son rapport annuel des opérations financières du gouvernement qu'il avait été "gêné" par l'administration fédérale dans ses efforts pour vérifier attentivement l'emploi de l'argent des contribuables canadiens.

Il déclare en effet dans son rapport annuel pour l'année financière se terminant le 31 mars 1962, que les procédures de recrutement de la Commission du service civil l'ont empêché de se procurer le personnel nécessaire à l'accomplissement de son travail et que cette pénurie de personnel a réduit sa capacité d'inspection à un "point critique".

M. Henderson fait remarquer également que le ministère du Revenu a refusé de lui ouvrir ses livres, au sujet de la perception des taxes et des impôts, en dépit du fait que la loi lui donne le privilège d'avoir accès librement, en tout temps, à tous les dossiers, à tous les documents et à tous les livres de comptabilité de tous les services gouvernementaux.

Plusieurs irrégularités

Mais tous ces handicaps n'ont pas empêché le vérificateur général, âgé de 53 ans, de constater plusieurs irrégularités flagrantes.

C'est ainsi par exemple que le ministère a révélé des cas comme la dépense de $642,000 pour un chaland de la marine pour lequel un contrat a été accordé sans demande de soumissions. Un chaland identique, construit dans un autre chantier maritime, à la suite de demandes de soumissions, a coûté $357,000.

Il a relevé également une dépense de $31,130 du ministère de la Défense, pour des sceaux de sécurité inefficaces, pour les documents secrets. Il note ensuite — sans commentaire — que le ministère des Postes réclame des cultivateurs une somme de $4 seulement pour des boîtes postales rurales qui coûtent $7.50 chacune.

Enfin, le vérificateur général exprime son inquiétude, dans son rapport, que le gouvernement ne tienne aucun compte du coût additionnel des pensions de retraite des fonctionnaires, par suite des augmentations de salaires accordées ces dernières années.

Cartels ?

Le rapport de M. Henderson, tout en étant un commentaire sur la méthode du gouvernement de régler les affaires, reflète, dans certains cas, les méthodes commerciales de l'entreprise privée.

Par exemple, il a relevé environ 100 cas où des entreprises ont fourni des soumissions identiques pour des contrats d'achats du gouvernement. Presque tous ont été référés au ministère de la Justice, service des enquêtes sur les coalitions commerciales.

Dans un cas, précisément, trois entreprises ont fourni des soumissions identiques de $645,-264.16 pour des tubes fluorescents et des ampoules. C'est la quatrième fois en cinq ans que cela se produit lorsque le gouvernement demande des soumissions pour ces objets.

A un certain point dans son rapport, le vérificateur exprime l'opinion que le Parlement devrait pouvoir exercer son droit d'approuver des dépenses spécifiques.

Par exemple, il dit que le Parlement n'a pu procéder à une revue annuelle du plan d'assistance aux fermiers des Prairies, un plan d'aide lorsque les récoltes sont mauvaises et qui ac-

voir BATONS en page 2

Devant les menaces de Diefenbaker

La constitution: Québec est prêt à se défendre

par Dominique CLIFT

QUEBEC. — Le gouvernement provincial est fermement décidé à résister à toute tentative d'amender la constitution canadienne sans son consentement, a laissé entendre hier une source gouvernementale autorisée en réponse à une déclaration du premier ministre Diefenbaker que l'on considère généralement comme étant une menace voilée à l'égard du Québec.

Au cours du congrès conservateur qui s'est déroulé en fin de semaine à Ottawa, M. Diefenbaker a déclaré :

Quant à notre promesse d'établir un système contributoire de pensions, nous avons assidûment tenté d'obtenir le consentement de toutes les provinces.

Il y a quelques semaines nous avons enfin obtenu l'assentiment de M. Smallwood. Mais nous n'avons pas encore obtenu celui du Québec. En fait, rien n'indique que nous l'obtiendrons. Le problème que nous aurons à résoudre sera celui de savoir si, dans un domaine comme celui de la sécurité sociale, l'unanimité est nécessaire pour amender la constitution et apporter les changements que nous nous proposons."

Les propos de M. Diefenbaker sont interprétés à Québec comme un autre exemple du durcissement conservateur à l'égard de la province de Québec.

On a fait observer à Québec que le gouvernement provincial attendait depuis un an qu'Ottawa fournisse plus de précisions quant à son projet de pensions avant de permettre un amendement constitutionnel.

Le même informateur gouvernemental a déclaré qu'en 1951 le gouvernement fédéral avait mis toutes les provinces au courant de son projet de pensions de vieillesse avant de solliciter un amendement à la constitution.

Les renseignements qui avaient été fournis aux provinces à ce moment étaient basé sur les travaux d'un comité conjoint des Communes et du Sénat dont Jean Lesage était l'un des deux président conjoints. M. Lesage était alors député à Ottawa.

Amendement nécessaire

Dans son rapport le comité notait qu'un amendement constitutionel serait nécessaire avant de pouvoir appliquer un système contributoire de pensions, comme dans le cas de l'assurance chômage ; le comité notait également qu'un amendement à la constitution serait nécessaire afin de permettre au Parlement fédéral de prélever les argents nécessaire à cette fin.

L'amendement constitutionnel adopté en 1951 pour permettre l'établissement d'un système de pensions de vieillesse, amendement qui s'ajoute à l'article 94a, se lit comme suit :

"Le Parlement peut, à l'occasion, légiférer sur les pensions de vieillesse au Canada, mais aucune loi édictée par le Parlement du Canada à l'égard des pensions de vieillesse ne doit atteindre l'aplication de quelque loi, présente ou future d'une législature provinciale relativement aux pensions de vieillesse."

M. Diefenbaker propose donc aux provinces de substituer un autre article à celui adopté en 1951 :

"Il est déclaré par les présentes que le Parlement du Canada peut, à l'occasion, légiférer, A : sur les pensions de vieillesse, et B : sur les pensions et autres prestations relatives à un plan de pensions de vieillesse, ou propres à faciliter l'application et l'administration d'un tel plan, mais au-

voir CONSTITUTION en page 2

Déclaration de Diefenbaker aujourd'hui

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a fait part hier de son intention de faire une longue déclaration aujourd'hui aux Communes sur le biculturalisme et le bilinguisme.

Il s'adressait alors à M. Lionel Chevrier, libéral de Montréal - Laurier, qui lui avait demandé si le gouvernement avait pris une décision relativement à l'institution d'une commission d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme telle que l'a proposée le leader libéral Lester B. Pearson.

M. Diefenbaker a néanmoins ajouté que le gouvernement était plutôt favorable à une conférence nationale sur la question. Comme la question touche à la constitution, a-t-il dit, de longues consultations seront requises.

BAIN FORCE — Durant quatre longues heures, soit, de 3 h. 30 hier après-midi à 7 h. 30 hier soir, M. Michel Dentant, 32 ans, du 3550 Masson, a pris un bain forcé dans la rivière des Prairies, près de la prison de Bordeaux. Il dirigeait un camion qui venait déverser un chargement de terre lorsque le terrain céda sous ses pas. Il se retrouva dans la rivière, dans l'eau jusqu'aux hanches et les jambes emprisonnées par des pierres et de la terre rocailleuse, provenant des travaux de creusage du futur métro. Au moins 350 badauds sont accourus sur les lieux pour suivre les opérations de sauvetage, sous un froid de dix degrés sous zéro.

Photo LA PRESSE

Quatre heures dans l'eau glacée

par André DUPRE

Par un froid de quelque dix degrés sous zéro et un vent d'au moins quinze milles à l'heure, un homme a pris un bain forcé de quatre heures, hier, dans la rivière des Prairies, à peu de distance de la prison de Bordeaux. Il s'agit de M. Michel Dentant, 32 ans, du 3550 Masson, copropriétaire de B. et D. Transport Ltée, de Chomedey. Debout sur la rive, assez escarpée à cet endroit, il dirigeait un camion qui venait porter un chargement de terre provenant du creusage pour les voies du métro lorsque le terrain céda sous lui. Il se retrouva dans la rivière, dans l'eau jusqu'aux hanches, les pieds emprisonnés par une terre rocailleuse. De 3 h. 30, hier après-midi, à 7 h. 30, hier soir, une cinquantaine d'hommes unirent leurs efforts pour le tirer de sa fâcheuse situation.

On a dû recourir à une grue de la Compagnie de téléphone Bell pour le délivrer. Des brûleurs au gaz propane, des piqûres et des encouragements du Dr J. Roy, de l'hôpital Sacré-Coeur, ont aidé l'infortuné baigneur à supporter le froid aigu de la température... et de l'eau. Incidemment, au dire de tous les témoins de l'accident, M. Dentant s'est comporté comme un brave. Il est demeuré calme, confiant d'en sortir rapidement. A l'occasion, il adressait même un salut de la main, en réponse aux éclairs de magnésium qui fusaient ici et là.

Au moins 350 badauds se pressaient sur la rive et nuisaient aux opérations. De crainte qu'un nouvel éboulement se produise, un des secoureurs devait lancer, à l'occasion, un appel à la foule, qui agissait assez librement, somme toute et n'avait nullement l'intention de se retirer, malgré le froid mordant.

Les pompiers, au nombre de trente environ, venant des postes nos 33, 5 et 49, qui ont expédié neuf camions sur les lieux, étaient sous les ordres du directeur Armand Durette et du capitaine Georges-Emile Etienne, en charge des opérations de secours pour la circonstance.

Une vingtaine de policiers ont aussi été dépêchés sur les lieux afin de maintenir l'ordre et diriger la circulation sur le boulevard Gouin. Vers 6 h. 30, ils ont dû repousser les curieux, qui ne cessaient d'affluer, mis au courant de l'accident par la radio. Ces policiers étaient sous la direction conjointe du capitaine Marcel Masson et du lieutenant Fred Bennet.

Après quatre heures d'efforts, on a réussi à sortir M. Dentant de l'impasse où il se trouvait, et ce, grâce à plusieurs pompiers qui ont dû retrousser leurs manches et fouiller dans l'eau glacée afin de dégager la terre et les roches qui recouvraient les jambes de M. Dentant. Il s'agit du lieutenant Robert Boivin, des pompiers Bernard Belair, Gilles Périard, Jacques Baillargeon, Sylva Landry, Claude Boivin et du chef des divisions intérimaires Paul Boudreau, de même que du chef de division Maurice Allard, du lieutenant Germain Vigeant, assistant-mécanicien.

Le R.P. P.-Dollard Morin, aumônier des pompiers de Montréal, a prodigué ses encouragements à M. Dentant quatre heures durant, ou presque.

On a conduit le blessé à l'hôpital du Sacré-Coeur.

Adenauer propose un compromis à de Gaulle pour éviter la rupture

Traité de coopération Bonn-Paris

PARIS. (AFP, UPI, Reuter) — Le chancelier Adenauer a saisi ce matin le général de Gaulle d'un projet de compromis relatif au problème de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, annonce-t-on dans les milieux proches de la délégation allemande.

Le chancelier ouest-allemand propose que la commission européenne de Bruxelles soit chargée de procéder à un inventaire détaillé des points litigieux qui subsistent entre les "Six" et la Grande-Bretagne. On parle d'une quarantaine de points dans les milieux allemands. Cet inventaire permettrait de dresser à la fois un catalogue des difficultés et des moyens de les résoudre.

Les autorités allemandes souhaitent que cette solution soit adoptée par les six pays du Marché commun afin d'éviter qu'une rupture se produise dans les négociations avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale restant d'avis que l'adhésion de l'Angleterre au Marché commun est souhaitable. La solution proposée permettrait de gagner du temps.

De sources allemandes, on a appris que les deux hommes d'Etat ont également discuté le refus de la France d'accepter l'offre de missiles Polaris des Etats-Unis. Ils ont passé plus de deux heures en conférence ce matin.

Traité de coopération

Le chancelier Adenauer se trouvait aujourd'hui dans une excellente position pour exercer quelque pression sur le président français au sujet de l'admission de la Grande-Bretagne dans la communauté économique européenne car la première journée des entretiens franco-allemands avait permis hier d'aboutir à un accord sur un traité de coopération scellant la réconciliation des deux nations et qui serait signé incessamment. Ce traité établirait une étroite collaboration entre les deux pays dans les domaines de la diplomatie, de la défense et des affaires culturelles.

On s'est toutefois empressé de souligner que cet accord ne doit pas être interprété comme

voir ADENAUER en page 2

Montréal aura le droit d'annexer St-Léonard et Rivière-des-Prairies

par Teddy CHEVALOT

A moins d'imprévu majeur, l'annexion, à la cité de Montréal, des villes de St-Léonard-de-Port-Maurice et de Rivière-des-Prairies n'est plus qu'une question de mois.

De source bien informée, nous avons appris que les autorités gouvernementales semblent acquises à cette idée, et qu'elles la suggéreraient prochainement à l'exécutif de Montréal.

Quant à la procédure qui serait suivie pour arriver à ce résultat, elle serait fort simple, nous a-t-on dit.

On sait que, depuis l'année dernière, la Commission municipale de Québec, en matière d'annexions surtout, est devenue un organisme quasi judiciaire.

Et l'article 26 de sa propre loi, l'autorise à ordonner, si elle le juge à propos, un référendum dans une ville afin de connaître l'état de l'opinion publique sur le sujet.

Aussi, dans le cas de cette double annexion, il semble que les autorités gouvernementales, une fois obtenu l'accord de Montréal si besoin est, demanderont à la Commission municipale de Québec d'ordonner un référendum dans les villes de St-Léonard-de-Port - Maurice et de Rivière-des-Prairies.

Si, comme on l'espère en haut lieu, le résultat de ce référendum est positif, — et il y a tout lieu de croire qu'il le sera, puisqu'il y a un an et demi, 80% des propriétaires de Rivière-des-Prairies avaient signé une requête à cet effet, — il sera facile alors de décréter l'annexion de ces deux villes à Montréal.

Quant à la date de ce double référendum, il a été impossible de la connaître exactement. Tout ce qu'il a été possible de savoir, c'est le fait qu'on est décidé, en certains milieux, à obtenir cette double annexion avant la fin de l'année 1963.

Motifs possibles

Il a, de même, été impossible de connaître les raisons exactes de cette décision.

Toutefois, sans aller jusqu'à confirmer ces données, il semble que les raisons qui justifient cette prise de position soient de plusieurs ordres.

Tout d'abord, cette double annexion aurait pour but essentiel de régler le cas de Rivière-des-Prairies. On sait que tant le ministère des Affaires municipales que la Commission municipale de Québec sont tout particulièrement préoccupés par les événements qui, de temps à autre, se déroulent en cette ville.

En outre, cette décision permettrait à l'administration provinciale de remédier indirectement à la "carence" administrative municipale qui y règne présentement.

De plus, si Rivière-des-Prairies devient un nouveau quartier de Montréal, il n'y a pas de doute que les autorités montréalaises pourront développer ce secteur selon les meilleurs principes urbanistiques, sans

voir MONTREAL en page 2

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Québec nationalisera-t-il la Bourse de Montréal?

Devant les tentatives de Toronto de centraliser à son avantage toute la finance au Canada le gouvernement Lesage devrait-il se résoudre à "nationaliser" la Bourse de Montréal ? Notons que la plupart des grandes bourses européennes se trouvent déjà sous contrôle gouvernemental.

La Bourse de Montréal subit présentement une véritable crise. Des grandes maisons financières de Toronto, — qui sont membres de la Bourse de Montréal, — refusent d'accepter une modification des règlements qui permettrait à la Bourse de jouer un rôle plus efficace dans la vie financière de la province. Elles refusent de laisser tomber le droit de veto qu'une minorité peut exercer quant aux nouvelles admissions et elles insistent sur la nécessité d'exiger des preuves de responsabilité financière qui, selon des experts, n'auraient plus leur raison d'être. Ces maisons de Toronto refusent de bouger, premièrement, parce qu'elles ne tiennent pas à partager un commerce très lucratif avec de nouveaux venus et, deuxièmement, parce qu'elles veulent continuer à exercer un contrôle sur l'activité boursière et financière à Montréal. Cette politique joue au détriment de la province de Québec au moment où celle-ci entre dans une nouvelle ère d'expansion économique.

Les visées des milieux financiers de Toronto sont assez évidentes à la lumière de certains événements récents. Mentionnons la manoeuvre de la Bourse de Toronto, l'an dernier, en vue de mettre fin à l'arbitrage des titres entre Montréal et Toronto. Cet arbitrage, qui se pratique entre toutes les grandes bourses, permet de maintenir l'équilibre entre les prix de Montréal et ceux de Toronto. L'abolition de l'arbitrage entre les deux bourses aurait signifié la fin de Montréal comme centre boursier. Ce n'est qu'après une intervention du premier ministre Jean Lesage en Chambre que Toronto avait laissé tomber son projet.

Plus récemment, en septembre dernier, la Bourse de Toronto a suggéré à la Commission royale d'enquête sur le système bancaire et la finance la création d'une bourse nationale au Canada. Le président de la Bourse de Montréal, M. Eric Kierans, avait ri-

voir DEMOCRATIE en page 2

Sur quatre notes

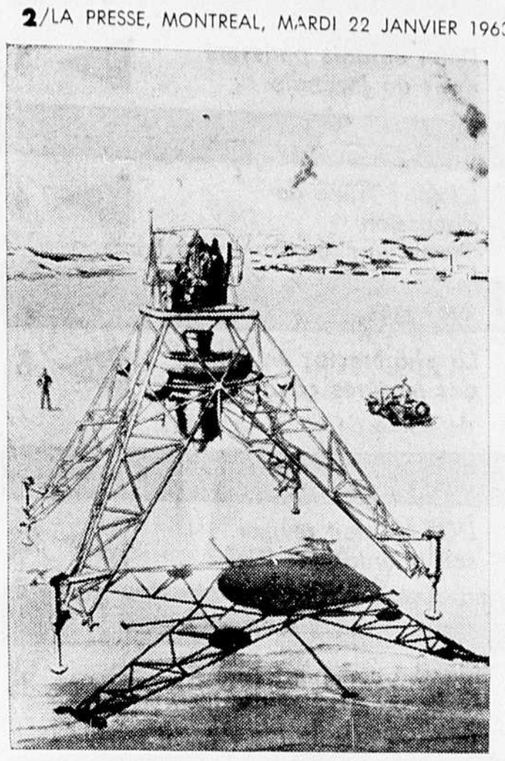

VEHICULE LUNAIRE. — Le gouvernement américain vient d'octroyer un contrat à la firme Bell Aero-Space pour la construction de deux véhicules lunaires expérimentaux. Ils seront fabriqués de façon à ce que les savants puissent étudier sur terre, les problèmes que les astronautes rencontreront sur la lune. Le véhicule qui pourra transporter un ou deux hommes aura vingt pieds de hauteur.

M. Green entrevoit un accord sur les essais-H

Ottawa, (PC). — Le ministre des Affaires extérieures, M. Howard Green, a déclaré hier que le récent échange de lettres entre le président Kennedy et le premier ministre Khrouchtchev pourrait donner lieu à un accord sur l'interdiction des armes nucléaires.

Le ministre a déclaré au cours d'une interview qu'un tel accord pourrait avoir des conséquences assez difficiles à évaluer aujourd'hui, mais qu'il pourrait, par exemple, amener des négociations sur d'autres aspects du désarmement.

M. Green a exprimé l'avis que les lettres laissent espérer qu'il est possible qu'un accord intervienne entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur la question des inspections. On installerait des instruments sismologiques capables d'enregistrer les explosions nucléaires; des inspecteurs se rendraient périodiquement faire la lecture de ces instruments.

Il a ajouté que les Russes ont fait preuve de souplesse quant à la situation géographique de ces instruments et ont mentionné trois endroits spécifiques tandis que les Américains avaient demandé qu'une dizaine de postes soient installés en Union soviétique, y compris dans la péninsule de Kamchatka.

Le ministre a souligné enfin qu'il est assez significatif que des représentants britanniques aient été invités à participer à une réunion tripartite à Washington aujourd'hui.

M. Green a également déclaré aux Communes, en réponse au député NPD de Kootenay-Ouest, H.W. Herridge, que l'accord sur l'interdiction des essais nucléaires était peut-être possible à brève échéance.

Il a ajouté qu'il n'avait qu'un espoir, c'est que le problème puisse être résolu rapidement.

"Ne mettez pas vos prêtres dans l'embarras" (Mgr Roy)

(De notre dernière édition d'hier)

QUEBEC. (PC) — S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a fait part de mesures prises pour éviter que les catholiques ne réclament des reçus de charité trop élevés pour fins d'impôt sur le revenu.

Dans une lettre pastorale lue hier dans toutes les églises du diocèse de Québec, l'archevêque demande à ses diocésains de ne pas mettre les prêtres dans l'embarras en demandant des reçus dont les montants excèdent les sommes versées durant l'année pour des fins charitables et ecclésiastiques.

"Comme par le passé, dit Mgr Roy dans sa lettre, nous serons heureux de vous rendre service en vous donnant un reçu pour les dons faits à votre paroisse et aux oeuvres de charité. Nous vous demandons, toutefois, de remplir une formule qui vous sera présentée au presbytère, et sur laquelle vous indiquerez les sommes d'argent versées à la paroisse, aux organisations paroissiales et lors des collectes faites de porte en porte durant l'année."

"Nous sommes bien disposés à vous faire confiance, dit encore Mgr Roy, mais nous vous demandons de ne pas nous mettre dans l'embarras en demandant un reçu pour une somme supérieure à celle que vous avez donnée".

"Il n'est pas permis de mentir, ajoute-t-il, en signant une déclaration que l'on sait fausse. Tâchons de remplir ces formalités en toute vérité et honnêteté".

L'an dernier des inspecteurs fédéraux du service de l'impôt sur le revenu ont rendu visite à un certain nombre de curés de Montréal et de Québec pour examiner leurs livres relativement aux reçus de charité.

Selon un chef cubain en exil

Kennedy aurait promis l'appui aérien des Etats-Unis à l'invasion

MIAMI. (PA) — Un chef de l'organisation d'exilés qui exécuta la tentative d'invasion de Cuba en 1961, maintient que les envahisseurs s'étaient fait promettre un appui aérien complet. Antonio de Varona, du Conseil révolutionnaire cubain, s'est dit obligé de "rompre le silence" à cause de la déclaration du procureur général Robert Kennedy publiée hier, comme quoi jamais les Etats-Unis n'ont prévu de donner un soutien aérien à la tentative de la Baie des Cochons.

Le sénateur Barry Goldwater, républicain de l'Arizona, s'en est lui aussi pris au procureur général, à Washington. Goldwater dit avoir parlé avec le président juste après la tentative d'invasion et, dit-il, "J'ai certainement eu l'impression alors que les plans initiaux d'invasion prévoyaient un soutien aérien."

Varona, un ancien premier ministre de Cuba, qui au temps de l'invasion, dirigeait le "Front démocratique révolutionnaire cubain" a déclaré : "Le colonel nommé par le gouvernement des Etats-Unis à la tête du camp où les Cubains ont reçu leur entrainement, m'assura, en février 1961, quand j'exprimai du souci devant la faiblesse de nos effectifs, que les patriotes cubains auraient l'entière maitrise de l'air pendant l'invasion" . . .

Les envahisseurs n'ont pas bénéficié de l'appui aérien qui leur avait été promis.

"On ne m'a pas mis au courant ni de la date ni des plans de l'invasion, a poursuivi M. de Varona. Je n'y aurais jamais donné mon consentement, étant donné les conditions dans lesquelles l'invasion a été entreprise".

M. Robert Kennedy a attribué l'échec de l'invasion aux facteurs suivants : insuffisance des effectifs et de l'équipement, sous-estimation de l'efficacité des appareils à réation "T-33" en la possession des forces castristes et insuffisance de la force aérienne de la brigade de mercenaires.

M. Varona, qui est le principal adjoint de M. Miro Cardona au sein du Conseil révolutionnaire, a ajouté qu'il ne soulèverait plus en public la question de l'invasion manquée. Toutefois, a-t-il dit, il faudra un jour faire enquête sur l'incident, de l'invasion de la baie des Cochons en vue d'éclairer les historiens.

La météo

MAIMUM : 10

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : ensoleillé avec périodes nébuleuses et neige très légère. Très froid. Vents légers. Maximum à Val d'Or, Rouyn-Noranda 10 sous zéro; à Témiscamingue 5 sous zéro.

Aperçu pour demain : ensoleillé et très froid.

Régions de Montréal, Ottawa, Québec, Cantons de l'Est et Laurentides: nébulosité croissante avec un peu de neige légère commençant tard cet après-midi ou ce soir. Très froid. Vents légers. Maximum à Montréal et Ottawa 10 au-dessus de zéro; à Sherbrooke 5 au-dessus de zéro; à Ste-Agathe et Québec zéro.

Aperçu pour demain : ensoleillé et très froid.

Régions du St-Maurice et Lac St-Jean : ensoleillé et très froid. Vents légers. Maximum à La Tuque et Chicoutimi 15 sous zéro.

Aperçu pour demain : peu de changement.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé : généralement ensoleillé et très froid. Vents de l'ouest de 20 milles. Légers dans la soirée. Maximum à Baie-Comeau et Sept-Iles 10 sous zéro; à Rivière-du-Loup—Mont-Joli et Gaspé 5 sous zéro.

Aperçu pour demain : nuageux avec un peu de neige, puis dégagement.

INVITATION AUX FAMILLES

FAIR ISLE, Ecosse, (PC) — On demande deux pères de famille qui consentent à s'établir sur cette île isolée du littoral nord de l'Ecosse. Actuellement la population se compose de 42 pêcheurs, petits fermiers et tisserands.

Débat sur les armes-A à Toronto

TORONTO — (PC) — Un débat passionné a eu lieu hier entre des groupes pro et anti-armements nucléaires à l'université de Toronto. On a surtout discuté de la création récente d'un nouvel organisme étudiant qui s'intitule le Comité des armes nucléaires et qui recommande l'acquisition d'armements nucléaires par le Canada.

Le mouvement universitaire pour le désarmement a lancé un défi au mouvement nouvellement formé, et c'est de ce défi qu'en est résulté un débat.

Harvey Worstman, étudiant de troisième année à la faculté des arts a fait savoir que "le comité (en faveur des armes nucléaires) avait été formé et qu'un débat avait été organisé dans le but de dissiper l'idée que l'université n'est peuplée que d'adversaires de la bombe". Il a ajouté "que ce comité avait de plus pour but de combattre l'effet produit par les démonstrations contre la bombe nucléaire".

Michael Marrus, membre du Mouvement pour le désarmement, a accusé le nouveau comité d'avoir des principes moraux assez discutables et de se montrer fanatique.

"Le péage routier, mesure temporaire mais nécessaire"

— M. Paul Earl

"Il est peut-être nécessaire de recourir au "système du péage" pour doter la province de Québec d'autoroutes et de voies rapides . . . Mais ce serait déplorable de voir le gouvernement donner un caractère permanent à cette politique" (M. Victor M. Birks, président du Royal Automobile Club).

"Le système du péage est la seule solution raisonnable que le gouvernement a pu trouver jusqu'ici pour résoudre le problème du financement des voies rapides dont le Québec a un besoin urgent . . . Le gouvernement reconnait que ce n'est pas la solution idéale et qu'il s'agit là d'une mesure temporaire . . ." (M. Paul Earl, ministre du Revenu dans le gouvernement Lesage).

Voilà, en somme la question et la réponse qu'ont apportées, aujourd'hui, les deux principaux conférenciers à l'assemblée annuelle du Royal Automobile Club, à Montréal.

Dans son exposé, M. Birks a souligné qu'il était préférable libres de péage, plutôt que des "routes à péage", partout où cela est possible.

"Il est peut-être nécessaire de recourir à cette façon de financer la construction des routes, a noté M. Birks, surtout si l'on tient compte des obligations financières de la province. Cependant, l'expérience montre que les administrateurs d'autoroutes ont pris l'habitude de conserver leurs postes et de maintenir leur administration. Il serait déplorable de voir le gouvernement établir une telle politique dans la province".

Répondant à M. Birks, le ministre Earl a déclaré qu'en principe le gouvernement du Québec était opposé aux "routes à péage", mais qu'en pratique, à cause des entreprises du gouvernement et de ses obligations, on a dû adopter un système de construction de routes qui puisse assurer son propre financement, sans grever le budget de la province.

Citant par ailleurs un rapport de l'American Automobile Association, M. Birks a émis l'opinion que les routes à péage coûtaient jusqu'à trois ou quatre fois le prix d'une route libre, surtout si l'on comprenait les coûts des intérêts et les frais de collection et d'administration. "La construction des routes devrait être considérée comme une mise de fonds plutôt qu'une dépense."

M. Earl a soutenu que le gouvernement se propose de dépenser $200 millions pour la construction de routes, cette année, soit $40 millions de plus que ce qu'il ne perçoit de la taxe sur l'essence, des permis et de l'enregistrement des voitures. "Où chercher le solde, sans puiser dans les revenus généraux et entraîner des augmentations de taxes ?", dit-il.

Le projet que M. Diefenbaker a en tête ressemblerait au système en vigueur aux Etats-Unis et au Royaume Uni.

Mais à trois reprises M. Lesage lui aurait fait savoir que son projet était trop vague pour lui permettre de solliciter de la législature la permission d'amender la constitution.

Ultime effort pour aider les typos en grève de New York

NEW YORK. (PA) — La Guilde des journalistes de New York (AFL-CIO) vient d'hypothéquer l'édifice où logent ses quartiers généraux en vue de venir en aide aux grévistes, et de recommander que soit mise sur pied si nécessaire une nouvelle équipe de négociateurs pour mettre fin à la grève des journaux qui sévit à New York depuis maintenant 46 jours.

A une réunion des membres tenue hier soir, la Guilde a adopté une motion recommandant au secrétaire du Travail M. Willard Wirtz et aux médiateurs fédéraux d'insister pour que les typos et les propriétaires "reprennent les négociations et les continuent jusqu'à ce qu'on en vienne à un accord." Des deux côtés, fait observer la motion en question, "on semble incapable de demeurer assez longtemps autour de la table des délibérations pour entreprendre la discussion constructive d'un règlement."

Entre-temps, à Cleveland, la Guilde et l'Union indépendante des Teamsters poursuivent, depuis 54 jours, une grève contre deux quotidiens. Les négociateurs de la Guilde et les propriétaires des deux journaux ont eu une rencontre qui a duré deux heures et demie hier et une autre réunion est prévue pour aujourd'hui. Les grévistes de Cleveland cherchent à obtenir des augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail.

Hier, à New York, les membres de la Guilde ont apporté un amendement à une motion qui aurait eu pour effet de demander au président Kennedy d'intervenir dans le différend en nommant une équipe d'experts impartiaux chargés de trouver un accord si la grève n'était pas terminée d'ici une semaine.

M. Michael Potaker, secrétaire-trésorier de la Guilde newyorkaise a dit à une réunion hier que son organisation ouvrière avait payé à date $1,270,000 en salaires à ses 5,000 membres en grève. Les salaires s'échelonnent entre $30 et $80 dollars par semaine selon les obligations familiales de chaque gréviste.

MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 1

compter, qu'elles seules seront en mesure de doter cette région des grands services publics qui y manquent présentement.

Quant à St-Léonard-de-Port-Maurice, son cas est tout autre. En annexant seulement Rivière-des Prairies, Montréal se retrouve encore une fois avec un îlot perdu au travers de plusieurs villes.

C'est donc cette situation qu'on voudrait empêcher en favorisant l'annexion de St-Léonard-de-Port-Maurice, puisque cette ville touche aux limites et de Montréal et de Rivière-des-Prairies.

La logique des choses voudrait aussi, qu'à ce moment-là, une partie appartenant à Anjou, et sise entre les limites de St-Léonard-de-Port-Maurice et la Montée St-Léonard, soit elle aussi annexée à Montréal, puisqu'il est dans les projets gouvernementaux de prolonger cette Montée jusqu'à la rivière des Prairies, ce qui donnerait un accès direct à la ville du même nom. Mais il n'est pas question de cette dernière annexion.

Reste à savoir comment les autorités montréalaises accueilleront ce cadeau provincial. Il serait fort surprenant de les voir refuser une si belle aubaine.

CONSTITUTION

SUITE DE LA PAGE 1

cune loi édictée par le Parlement du Canada sous l'autorité du présent article n'atteint l'application d'aucune loi édictée par la législature d'une province relativement à tout sujet visé par les alinéas A et B du présent article."

Dans ses lettre aux premiers ministres des provinces M. Diefenbaker parle d'une "légère extension de la juridiction fédérale".

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

posté que le Canada, au point de vue financier, ne formait pas une seule nation, mais comprenait trois régions : l'Ouest, le Centre et l'Est qui sont représentées par les bourses de Vancouver, de Toronto et de Montréal. Selon M. Kierans, les besoins financiers de ces trois régions exigeaient le maintien d'une bourse locale.

On assiste donc, depuis quelques années, à une tentative de Toronto, en vue de centraliser la finance au Canada. Le gouvernement du Québec a un intérêt vital à ce que cette centralisation ne se produise jamais.

La disparition de Montréal comme centre financier réduirait considérablement la liberté d'action du gouvernement provincial en ce domaine ; elle rendrait plus difficile encore les négociations de ses emprunts et la vente de ses obligations. Le gouvernement du Québec se trouverait devant un centre financier qui ne comprend rien, qui est même hostile à ses objectifs politiques et économiques.

De plus, le gouvernement a besoin d'une Bourse locale active et dynamique comme point d'appui de sa politique d'expansion industrielle. Par exemple, beaucoup d'entreprises canadiennes-françaises doivent, à l'heure actuelle, moderniser leurs structures financières afin de survivre; elles doivent faire la transition entre l'entreprise familiale et l'entreprise adaptée au capitalisme du vingtième siècle. D'autres entreprises font face à des problèmes d'expansion et de financement.

Dans cette situation, l'industrie du Québec a besoin de courtiers qui connaissent le milieu économique de la province et qui soient en mesure de lui venir en aide. Que la Bourse de Montréal continue à tirer de l'arrière comme c'est le cas depuis la guerre, et cette aide ne se concrétisera pas.

C'est pourquoi la lutte que livre actuellement le président de la Bourse de Montréal, Eric Kierans, aux grandes maisons financières de Toronto ne peut laisser le gouvernement provincial indifférent. Québec a un intérêt vital à ce que la Bourse de Montréal, en plus de survivre, acquière une certaine indépendance à l'endroit du milieu financier de Toronto.

(Tous droits réservés)

L'AMIE DE CASTRO — Cette jolie torontoise de 24 ans, Debbie Halper, vient de revenir dans la Ville-reine après un séjour de quatre semaines à Cuba durant lequel elle fut connue dans les cercles de La Havane comme étant "l'amie de Fidel". Elle a déclaré qu'elle considère Castro comme l'un des plus grands sinon le plus grand homme de notre époque et qu'il est avant tout un humaniste. Mlle Harper est travailleuse sociale à Toronto.

ADENAUER

SUITE DE LA PAGE 1

étant dirigé contre des tiers ou les excluant, mais plutôt comme un premier pas vers l'unité de l'Europe que l'on souhaite tant à Bonn qu'à Paris.

L'Europe des patries

L'accord, qui resterait ouvert à d'autres pays de l'Europe occidentale, semble se rapprocher à la thèse de "l'Europe des patries" déjà exposée par de Gaulle, mais repousserait l'idée d'une "troisième force" continentale dominée par la France et l'Allemagne de l'ouest. Le traité, qui devra obtenir la ratification des parlements des deux pays, ne comporte pas d'autorité supranationale, pas de parlement commun ni de nouvelles institutions formelles.

Il prévoit principalement une coopération en matière de politique extérieure par des rencontres régulières entre les chefs de gouvernement et les ministres des deux pays : les chefs de gouvernement se rencontreraient tous les six mois, leurs ministres des Affaires étrangères, de la défense, de l'éducation, de la jeunesse et des sports se réuniraient tous les trois mois et leurs chefs d'état-major, tous les deux mois. De plus trois hauts fonctionnaires de chaque gouvernement se réuniraient tous les mois pour agir comme une sorte de comité de surveillance.

Défense et culture

Dans le domaine de la défense, il y aurait en plus des consultations régulières entre les chefs des états-majors, des échanges d'officiers, des manoeuvres en commun, la fabrication en commun d'armements non nucléaires et des études combinées des problèmes stratégiques.

Sur le plan culturel, l'accord prévoit l'adaptation des diplômes universitaires des deux pays, des échanges de bourses d'étude et une coordination de la recherche, sauf dans le domaine nucléaire. On encouragerait également l'étude plus poussée de la langue de l'autre partenaire.

Les entretiens d'hier ont duré plusieurs heures, d'un côté entre de Gaulle et Adenauer, de l'autre entre le ministre français des Affaires étrangères, M. Maurice Couve de Murville, et son collègue allemand, M. Gerhard Schroeder.

Les entretiens franco-allemands doivent prendre fin demain.

BATONS

SUITE DE LA PAGE 1

cuse des déficits de $184,000,000 depuis la mise en oeuvre en 1939. Le gouvernement finance les déficits sans autorisation spécifique de la part du Parlement.

Eventuellement, le rapport de M. Henderson sera étudié par le Comité des comptes publics de la Chambre des communes. Mais ce ne sera pas avant un certain temps. Le Comité ne s'est pas encore attaqué au rapport de 1960-61 . . .

AVIS

LES PHARMACIES PROFESSIONNELLES SARRAZIN & CHOQUETTE

n'ont jamais donné de timbres d'aucune sorte et n'ont pas l'intention de commencer à en donner.

De plus, elles n'ont aucun intérêt, ni de près ni de loin, dans la Compagnie de Timbres "Gold Star".

LUC CHOQUETTE
Pharmacien, prop.

NOUS FERMONS NOTRE RAYON DE FOURRURES

Salon Juliette DOIT LIQUIDER

$86,000 DE FOURRURES

pour agrandir son rayon de vêtements pour dames

LA VENTE COMMENCE MERCREDI MATIN A 9 HEURES

PAS DE COMPTANT REQUIS
RABAIS DE 50% ET PLUS!

SPÉCIAUX À NE PAS MANQUER!

ÉTOLES DE VISON — REG. $185 — 79.63

Manteau de SEAL FRANÇAIS (LAPIN TEINT) — Manteau de MOUTON RASE (TEINT GRIS) — UN SEUL $43.63

MANTEAUX JAQUETTES ETOLES • VISON CASTOR RAT MUSQUE PHOQUE MOUTON •

COMPAREZ CES AUBAINES

DESCRIPTION	PRIX DE VENTE	DESCRIPTION	PRIX DE VENTE
MANTEAU DE SEAL FRANÇAIS (LAPIN TEINT) Rég. $185	$49.63	MANTEAU EN CASTOR NATUREL RASE Rég. $595	$297.63
MANTEAUX DE MOUTON RASE (TEINT GRIS) Rég. $175	$49.63	MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE TEINT NOIR Rég. $595	$297.63
MANTEAUX DE MOUTON RASE TEINT BRUN Rég. $195	$89.63	MANTEAU EN SEAL D'HUDSON TEINT BRUN (GARNI VISON) Rég. $695	$347.63
MANTEAUX DE SEAL FRANÇAIS GARNI DE VISON	$169.63	MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE TEINT BRUN	$397.63
JAQUETTES DE FLANCS DE RAT MUSQUE Rég. $225	$99.63	MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE TEINT GRIS (LARGE COL DE VISON)	$397.63
MANTEAUX DE DOS DE RAT MUSQUE Rég. $350	$197.63	MANTEAUX DE LOUTRE CANADIENNE. Rég. $995	$497.63
MANTEAU DE VILLE EN CASTOR NATUREL, LONGUEUR ¾. Rég. $395	$197.63	MANTEAUX DE CASTOR BLOND (GARNI DE VISON) Rég. $1095	$597.63
JAQUETTES DE VISON CHINOIS ET D'ECUREUIL. Rég. $375	$197.63	JAQUETTES EN VISON ROYAL PASTEL	$697.63
MANTEAUX EN RAT MUSQUE RASE BLOND. Rég. $495	$249.63	MANTEAUX EN SEAL D'ALASKA (GARNI DE VISON) Rég. $1750	$897.63
MANTEAUX EN CHAT SAUVAGE RASE. Rég. $550	$279.63	MANTEAUX EN VISON (PASTEL, SAUVAGE ET D'ELEVAGE) Rég. $2550	$1297.63

DES CENTAINES D'AUBAINES NON ANNONCEES !

ECONOMISEZ DES CENTAINES DE DOLLARS
VENEZ TOT POUR OBTENIR LE MEILLEUR CHOIX

PAS DE COMPTANT — JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 P.M.

Salon Juliette
5141 ST-DENIS PRES LAURIER

CHAQUE VETEMENT DOIT ETRE VENDU

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 22 JANVIER 1963 — 79e ANNEE — No 84

Marcotte, Reeves, Fournel sont accusés de meurtre

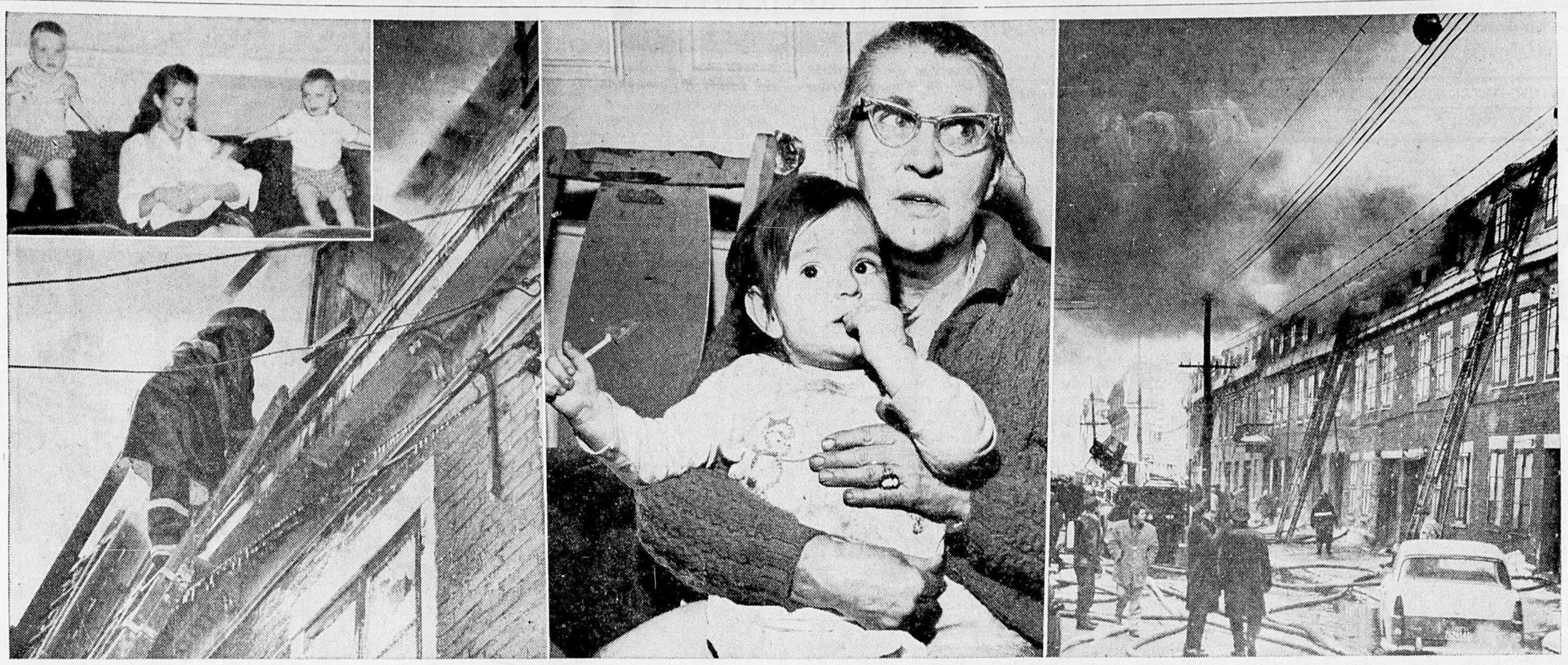

UN TAUDIS, UNE FOURNAISE QUI EXPLOSE, DEUX VICTIMES — Deux jeunes enfants âgés de 3 et 2 ans, Michel et Richard Bédard, ont perdu la vie hier après-midi lorsque les flammes ont ravagé le logement de leurs parents, au 1590E, rue Dézéry. On aperçoit dans le médaillon les deux petites victimes debout de chaque côté de leur mère, qui tient son bébé de deux mois, Linda, qui a échappé au sinistre. Mme Félix Bédard a elle-même sorti de la maison un de ses enfants, Robert, âgé d'un an. La photo de gauche nous montre un pompier s'apprêtant à pénétrer dans le logis par une fenêtre avant. Il devait en sortir plus tard avec le corps des deux victimes. Au centre, le jeune Robert, qui ne se doute pas du drame qui se déroule, est dans les bras de sa grand-mère, Mme Pierre Bédard, qui demeure en face et qui l'a recueilli. La photo de droite donne une idée du taudis qu'habitait la famille, une maison vieille de 165 ans. Une dizaine de familles habitant les logements voisins ont dû être évacuées. photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

par **Léopold LIZOTTE**

A quelques minutes d'intervalle, au début de l'après-midi d'hier, Georges "Le Père Noël" Marcotte, Jean-Paul Fournel et Jules Reeves ont comparu devant le juge Armand Sylvestre sous une double accusation de meurtre qualifié.

Alors que Marcotte et Fournel ont comparu en Correctionnelle, le juge Sylvestre a dû se rendre à l'hôpital Notre-Dame, où Reeves est toujours confiné, pour présider à sa comparution.

L'enquête de tous les prévenus s'instruira mardi prochain, dans les délais absolument réguliers; ce qui élimine l'accusation préférentielle dont on avait parlé en certains milieux.

Seule la comparution de Fournel, d'autre part, a donné lieu à un débat entre la Couronne, que représentait Me Claude Wagner, procureur-chef adjoint, et l'avocat de l'accusé, Me Trajan Constantin. Les deux autres prévenus sont représentés respectivement par Me Yves Mayrand (Marcotte), et par Mes Jean Blain et Jacques Bélisle (Reeves).

Me Constantin, qui a multiplié les procédures contre la force policière et même contre la magistrature, ces dernières semaines, avant comme après la comparution d'autres clients, a réclamé du tribunal la permission de rencontrer son client privément, aussi souvent qu'il le voudrait, et hors de la présence de tout policier et de tout gardien.

Pour ce faire, il a inévitablement invoqué le bill des droits de l'homme, et il a porté, contre le ministère public, des accusations à peine voilées.

Me Constantin

Originaire de Roumanie, où, dit-on, il a déjà été juge d'instruction, Me Constantin a parlé à la fois de manoeuvres, de promesses et de "deals".

Il a même parlé de "confessions arrachées".

Soulignant qu'il n'avait pas la tâche facile, en ayant à défendre un prévenu accusé d'un crime crapuleux, il a ajouté que la loi et la constitution lui donnait tout de même le droit de défendre cet accusé par tous les moyens légaux.

voir ACCUSES en page 6

2 enfants périssent dans un incendie

par **J.-Marc PROVOST**

L'explosion d'une fournaise à l'huile démodée, a coûté la vie hier après-midi à deux jeunes enfants, Richard et Michel Bédard, âgés respectivement de 2 et 3 ans. La mère, Mme Félix Bédard, âgée de 20 ans, a réussi à sauver un troisième enfant, Roger, un bébé d'un an, tandis que des voisins retiraient à temps du brasier la petite Linda Bédard, âgée de deux mois.

L'incendie, qui a débuté au troisième étage du 1590E, de la rue Dézéry, dans l'est de la métropole, s'est rapidement propagé aux logements adjacents, nécessitant ainsi l'évacuation immédiate d'une dizaine de familles. Au plus fort du sinistre, la fumée et les flammes s'échappaient du toit et par les fenêtres des maisons situées entre les numéros 1474 et 1506 de la rue Dézéry.

Les enfants se cachent :

La tragédie d'hier après-midi, si elle a emporté la vie de deux enfants, aurait quand même pu devenir une effroyable hécatombe.

En effet, plusieurs enfants demeurant dans le pâté de maisons qui flambaient, ont tenté, et leur réflexe est bien normal, d'échapper à la mort, en se cachant dans des armoires, sous les lits ou dans des placards. N'eût été la rapidité avec laquelle les sapeurs ont agi, la liste des malheureuses petites victimes serait beaucoup plus longue.

Dès l'instant où le vieux poêle à l'huile a sauté, les événements se sont succédés à un rythme accéléré. Tout de suite les flammes ont envahi la cuisine de Mme Félix Bédard, bloquant ainsi la porte arrière, UNIQUE SORTIE DE LA MAISON. En effet, cette construction est vieille de 165 ans et n'offre qu'une seule issue à l'arrière donnant sur un long escalier délabré en forme de spirale, dont le bois est pourri à plusieurs endroits. Mme Bédard s'est alors emparée

voir ENFANTS en page 6

On s'est opposé trop tard au cabaret de NDG (M. Dugas)

par **Claude GENDRON**

S'il n'en tenait qu'à la Régie des alcools, rien n'empêcherait Montréal, la métropole du Canada, d'avoir son "cabaret de grande classe", comme Paris a son Lido et New York, son Quartier Latin . . .

Mais, il y a les sobres résidents de Notre-Dame-de-Grâce et, bien entendu, les administrateurs municipaux . . .

Les uns s'indignent et crient, mais trop tard. Leur opposition est parvenue à la Régie deux mois et demi après la publication d'un avis d'une demande de permis de cabaret . . .

Les autres ont fait connaître la nature des règlements municipaux de zonage, un mois après la publication . . .

Cependant, l'octroi d'un permis de vente de liqueurs alcooliques ne permet pas au détenteur d'ignorer les règlements municipaux. Celui-ci doit, en tout temps, se soumettre à ces règlements et obtenir de la ville les permis nécessaires, s'il veut exploiter son permis de la Régie.

Voilà en somme la précision qu'a apportée, hier après-midi, devant les membres de la presse montréalaise, le juge Lucien Dugas, président de la Régie des alcools de la province de Québec, concernant l'octroi d'un permis de cabaret à M. Gabriel Richard, qui désire transformer les locaux du cinéma Empress, au 5560 ouest, rue Sherbrooke, pour en faire un chic cabaret, "Les Folies royales", où, paraît-il, on ne vendrait que du champagne et

voir CABARET en page 6

A Ste-Adèle-en-Bas

Le feu endommage une école et une chapelle

SAINTE-ADELE. (C.B.) — Un incendie à Sainte-Adèle-en-Bas, dans le comté de Terrebonne, a lourdement avarié une école de quatre classes et causé de graves dommages à une chappelle-desserte.

Les flammes ont pris naissance au deuxième étage de l'école, pour courir ensuite sous les combles de l'immeuble, vieux de près d'un quart de siècle. N'eut été de l'odorat averti de quelques paroissiens, au sortir de la messe d'après-midi, on aurait sans doute à déplorer une perte complète de l'école et de la chapelle contigus.

Quatrième incendie

Le vicaire Paul-Emile Allard venait à peine de terminer l'office, que l'on vint le prévenir de l'odeur de fumée, qui commençait à se répandre derrière la chapelle. Le prêtre sortit les Saintes-Espèces, pendant que des paroissiens allaient sonner l'alarme. A ce moment, le feu faisait déjà rage dans la cloison mitoyenne.

L'incendie avait commencé vers les 5 h. 30. Il fut maîtrisé trois heures plus tard, grâce au travail des pompiers volontaires du village et de la paroisse de Sainte-Adèle, sous la direction du chef de police Paul Bélair et de son adjoint, Marcel Monette.

Le curé de la desserte, le chanoine Hubert Juillet, signale que l'immeuble subit un pareil sort pour la quatrième fois. "Les trois autres avaient été le fait d'une main criminelle, mais, chaque fois, on avait réussi à circonvenir le danger".

La Commission scolaire catholique de langue anglaise y avait aménagé les quatre classes. Elle aura maintenant à faire face à l'épineux problème d'héberger de nouveau ses quelque 75 élèves. Le cas ne sera pas facile, puisque les écoles françaises sont déjà surpeuplées.

Le comité tout entier choisira l'emplacement

—M. Valmore GRATTON

Par **Mireille LAGACE**

M. Valmore Graton a affirmé hier soir que, si l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967 n'est pas encore révélé, "ce n'est pas une question de secret, comme certains aiment le croire, mais tout simplement parce que personne n'a l'autorité pour l'annoncer . . ."

"Tant que les douze membres du comité directeur ne seront pas nommés, l'emplacement ne sera pas connu; son choix doit recevoir l'assentiment du comité tout entier."

Le directeur de l'Office d'initiative économique de la ville de Montréal, qui prononçait sa 14e causerie sur l'Exposition, a dit devant les anciens du Mont-St-Louis que l'emplacement de l'Expo devra remplir certaines exigences à la demande du Bureau international.

Il devra ainsi avoir une superficie d'environ 700 acres, ne pas être loin du fleuve, offrir des facilités d'accès et de sortie et ne pas être sujet à l'encombrement de la circulation.

M. Gratton s'en est pris à la lenteur des procédures de nomination du commissaire général de l'Exposition. "L'enregistrement s'est fait le 12 novembre, dit-il; normalement le commissaire et son adjoint auraient pu être nommés la semaine suivante et il reste encore douze directeurs à nommer . . . Mais à Bruxelles, lorsque l'Exposition a débuté, il restait encore bien des échafaudages. Nous croyons, malgré le retard actuel dû à des lenteurs administratives, que nous parviendrons à terminer les travaux pour le début de la Foire internationale."

Soulignant que "le potentiel du logement touristique accuse une pénurie", M. Gratton a révélé que plusieurs projets privés vont améliorer la situation. Parmi ces projets, la construction au coût de $200 millions de cinq maisons de rapport de 50 étages chacune, d'un motel de cinq étages rue Drummond, de deux autres rue Dorchester et des agrandissements à au moins cinq hôtels de la métropole.

FAITS divers

Pompiers blessés

Deux pompiers montréalais ont été légèrement blessés hier soir alors qu'ils combattaient un incendie, lequel a détruit la Taverne Maure's située 1865 Wellington. Une quarantaine de pompiers ont été dépêchés sur les lieux sous la direction du chef de district Albert Larrivée, de l'assistant-directeur Sarto Dupré et du chef C. MacDonnel. Trois jets d'eau ont été employés et le sinistre a nécessité la présence de 6 camions-pompes. On a mis trente minutes à maîtriser l'incendie qui avait débuté vers 10 h. 30.

Heurté à mort par un camion-remorque

CACOUNA. (PCf) — Normand Marquis, âgé de 13 ans, a été mortellement blessé par un camion-remorque, samedi, dans ce village à 120 milles au nord-est de Québec.

Le jeune garçon a été écrasé par le véhicule, qui reculait, en voulant récupérer une rondelle que par inadvertance il avait lancée dans la rue en jouant au hockey.

Une bambine succombe à ses blessures

QUEBEC. (PC) — Une bambine de 3 ans, Sylvie Veilleux, de Québec, a succombé hier à l'hôpital des suites des blessures subies dans une collision survenue dimanche après-midi près de Ste-Marie-de-Beauce, à environ 40 milles au sud de la ville de Québec.

Une religieuse des Soeurs de

voir FAITS DIVERS en page 6

Matériaux canadiens pour l'Expo

Le président de la Canadian Construction Association, M. Hugh R. Montgomery, de Montréal, a déclaré hier au dîner annuel de cette association que pour être à la hauteur, il faut que l'Exposition universelle elle-même revête un caractère national. D'autres nations, il va sans dire, a-t-il ajouté, seront représentées parce qu'elles viendront y exposer et de nombreux visiteurs, nous l'espérons, viendront de l'extérieur, mais nous espérons aussi que ce sera une véritable fête de famille sur la plus vaste échelle possible.

En ce qui concerne les immeubles, les installations, etc., que l'on érigera pour l'Exposition, la CCA recommandera à tous les gouvernements et exposants étrangers de faire plein usage des talents de nos ingéniers et de nos architectes canadiens aussi bien que de ceux de nos entrepreneurs. Il est essentiel que les architectes et ingénieurs canadiens soient engagés pour assurer l'emploi, dans toute la mesure du possible, de matériaux canadiens, affirme l'association.

UNE ANTENNE DE CKAC S'ECROULE — Des vents violents ont renversé dimanche soir l'une des deux antennes du poste CKAC à St-Joseph-du-Lac. Le vent a rompu la partie supérieure de 103 pieds d'une tour dont la hauteur totale était de 350 pieds. A la suite de ce bris, CKAC s'était vu dans l'obligation d'interrompre ses émissions pendant une partie de la journée hier. Cependant, le service a repris ce matin, avec une puissance réduite toutefois. Les autorités du poste ont révélé que des équipes d'urgence sont à l'oeuvre, mais qu'il faudra attendre à vendredi ou samedi avant que le poste reprenne sa pleine puissance.

Photo René Picard, LA PRESSE

NOUVELLE ADRESSE 6741 ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE • PRESCRIPTION DES VERRES

Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal

Paul-E Talbot Bachelier en optométrie

AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE

CR. 2-7611 • CR. 2-7616

APPAREIL AUDITIF

SE PORTANT OU IL EST UTILE

Cet appareil se porte au siège même de l'ouïe . . . à l'intérieur de l'oreille. Ce n'est pas un "truc" mais bien un minuscule et puissant appareil auditif électronique qui donne un bien meilleur rendement que des appareils beaucoup plus gros. Nul besoin de corde, de fils ni de lampes grâce à l'extraordinaire et nouvel appareil

MAICO Starlite

De plus il est "convertissable", c'est-à-dire qu'il se porte dans l'oreille ou (moyennant une agrafe à bouton) se place discrètement en arrière de l'oreille.

1010 Ste-Catherine est suite 308 VI. 9-6440

Bureau principal 1529 Sherbrooke ouest WE. 5-5293

SANDWICHES

VARIETE SPLENDIDE — FRAICHEUR ASSUREE

JAMBON TRANCHE
DINDE TRANCHEE
POULET-OEUFS

une boite de 48 sandwiches cocktail $2.40

POUR INFORMATIONS TELEPHONEZ AUJOURD'HUI

VI. 4-3901

LIVRAISON RAPIDE

PEGROID'S LTEE

4075, rue ST-DENIS

BANDE HERNIAIRE

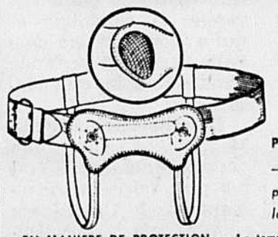

"DEUX DANS UNE"

"SPORTER"

Une exclusivité de la Pharmacie Montréal

Pour le contrôle de la hernie

—Le tampon ajustable ne se déplace pas, maintient fermement la hernie, lavable et hygiénique, ne glisse pas

EN MANIERE DE PROTECTION — Le tampon de sûreté protège le côté sain. La plupart des personnes affligées de hernie double n'ont souffert au début que de hernie simple. Il est donc nécessaire de porter une bande qui garantisse une certaine protection au côté sain. Les bandes doubles portent deux tampons herniaires — PRIX : 13.50.

EXPERTS A VOTRE SERVICE

Essayage dans nos salons privés sans aucuns frais — CHOIX COMPLET DE BANDES, CORSETS, SUPPORTS, ETC.

Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels

VI. 5-7251

PHARMACIE MONTREAL DUQUETTE & DUQUETTE — PROPS

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Lufthansa achèterait 3 CL-44 de Canadair

Un des administrateurs de la ligne aérienne allemande Lufthansa, M. Wolfgang A. Kittel, a déclaré hier que sa compagnie espère pouvoir acquérir, d'ici l'été, trois CL-44 produits par Canadair.

Ces avions seraient achetés par le ministère allemand de la Défense et utilisés par la compagnie Lufthansa. Cette commande signifierait des rentrées de quelque $12 millions dans les coffres de Canadair.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que le premier CL-44 pourrait être prêt en juin et les deux autres, peu après. M. Kittel a déclaré que c'est un vieux rêve de Lufthansa d'acquérir des appareils du type CL-44 qu'il a qualifié "d'un des meilleurs avions-cargos qui soit".

"Un seul ne serait pas d'une grande utilité, a-t-il dit. Nous aurions besoin d'au moins deux, mais il serait préférable que nous en ayons trois".

M. Kittel était à Montréal pour souligner le septième anniversaire de l'établissement de Lufthansa au Canada. Cet homme d'affaires qui se méritait, en 1959, la médaille pour la paix du président Eisenhower, a noté qu'une décision devra être prise bientôt parce que Canadair caresse également d'autres projets.

ACCUSES

SUITE DE LA PAGE 3

"Mais il arrive, dit-il, que la loi existe bien, ici, mais que personne ne la respecte."

Et il termina en déclarant avec ostentation :

"De toute façon, moi je ne ferai jamais de "deals" avec la vie d'un homme".

Réplique de Me Wagner

A tout cela Me Wagner commença par rétorquer que la harangue de Me Constantin venait au moins de prouver que la liberté de parole n'était pas un vain mot devant nos cours.

Il se demanda toutefois comment le procureur de Fournel pouvait aussi facilement porter des accusations à tort et à travers, comme il venait de le faire.

"Et cela d'autant plus, déclara-t-il, que Me Constantin a pris, avant même l'enquête du coroner, des procédures à la fois prématurées et illégales qui ont été rapidement rejetées par la Cour supérieure. Ne se tenant pas pour battu, toutefois, il en a appelé, et c'est cela qui, incidemment, a retardé la tenue de l'enquête.

"Entre-temps, il a vu son client à loisir, lui a parlé, a obtenu ses confidences.

"Quant au bill des droits de l'homme, qui n'a rien apporté de nouveau aux provisions déjà contenues dans le code pénal pour assurer la défense équitable des accusés, on a l'impression qu'on s'en sert régulièrement comme prétexte pour invoquer des irrégularités qui n'existent pas.

"Et on le met à toutes les sauces".

"Mais on oublie régulièrement que la société en a, elle aussi des droits, et on ne doit pas perdre de vue, à la moindre occasion, le bien commun.

"Il ne faut également pas perdre de vue que les relations entre un prévenu et son avocat ne doivent pas faire écarter les règles les plus élémentaires de la prudence."

En terminant, Me Wagner déclara qu'il serait là le jour où Me Constantin voudra bien tenter de prouver les accusations qu'il venait de lancer.

"Car, dit-il, s'il arrive dans d'autres pays qu'on arrache des plaidoyers et qu'on lave des cerveaux, cela ne se produit pas ici".

Visites permises

Le juge Sylvestre rendit alors sa décision.

Me Constantin pourra voir son client un nombre raisonnable de fois, mais non hors de toute présence policière.

"C'est la prudence qui l'exige, et pour vous protéger vous-même aussi bien que votre client, dit-il à l'avocat. Cette présence, j'en suis assuré, ne vous empêchera pas de remplir votre mandat, et elle empêchera peut-être des incidents désagréables.

Me Constantin revint alors à la charge pour demander une permission de visites... sans limites, pour pouvoir "organiser" la défense de l'inculpé.

Me Wagner, relevant sur le mot "organiser", employé par son confrère, souligna finalement qu'il ne faudrait tout de même pas qu'il y ait abus ou "nuisance", de la part du procureur de Fournel.

NOUVEAU PRESIDENT AU RICHELIEU-MONTREAL — M. Bernard Grégoire (à droite) a été élu président du club Richelieu-Montréal. Il succède à M. Robert Baillargeon que nous apercevons ci-haut auprès du nouveau président. Les autres membres du bureau de direction sont Me Jean-Guy Cardinal, premier vice-président; M. Clovis-Emile Couture, second vice-président; Me Jean Goulet, secrétaire, et M. Lionel Audet, trésorier.

ENFANTS

SUITE DE LA PAGE 3

du premier enfant qu'elle aperçut, Roger, âgé d'un an et, brisant une vitre, elle alla le porter chez sa belle-mère, Mme Pierre Bédard, demeurant en face de chez elle. Lorsqu'elle revint pour opérer le sauvetage de ses deux plus vieux, déjà des voisins qui avaient réussi à retirer du brasier la petite Linda âgée de deux mois, l'en empêchèrent, vu la rapidité avec laquelle les flammes se propageaient.

Ce n'est qu'une demi-heure plus tard que les pompiers retiraient de la maison en flammes, les cadavres de Michel et Richard Bédard.

L'incendie, qui a nécessité l'intervention de quelque 60 pompiers, a pu être maîtrisé après une heure de travail. L'assistant-directeur du Service des incendies de la ville de Montréal, M. Sarto Dupré, nous a déclaré qu'aucun de ses hommes n'avait subi de blessure. Le chef de division Letendre assistait M. Dupré lors des opérations qui ont mis en oeuvre six jets d'eau. Les dommages causés par les flammes, l'eau et la fumée sont naturellement considérables; on n'en connait pas encore le montant exact. De son côté, l'héroïque maman de 20 ans a été transportée à l'hôpital souffrant d'un violent choc nerveux et de profondes coupures au bras gauche occasionnées en brisant la vitre.

CABARET

SUITE DE LA PAGE 3

ne présenterait que des spectacles de très grande classe.

L'octroi de ce permis, le 27 novembre, a soulevé l'ire du Notre-Dame-de-Grâce Community Council, appuyé par son député le ministre provincial Paul Earl, ainsi que des autorités municipales de Montréal qui ont menacé les promoteurs de poursuites judiciaires si le cabaret ouvrait ses portes. On a accusé la Régie des alcools de ne pas avoir tenu d'audience publique en cette affaire et de ne pas avoir tenu compte des règlements municipaux de Montréal. M. Earl a même dit qu'il demanderait une enquête.

A ces accusations, M. Dugas répond que la Régie n'avait pas à tenir d'audience publique. "La loi, dit-il, exige que toute demande de permis soit publiée dans des journaux locaux et prévoit un délai de 15 jours avant d'autoriser la régie à accorder ou refuser le permis demandé.

"Si quelqu'un manifeste une opposition pendant ce délai, la Régie doit alors tenir une audience publique et juger de la cause au mérite et selon le droit."

"Or, dans le cas qui nous occupe, la demande de permis a été faite le 31 juillet, l'avis a été publié le 14 août dans "Le Devoir" et "The Gazette". Personne n'a fait connaître d'opposition dans le délai prévu. La Régie avait donc droit de disposer de la requête sans audition publique.

"L'avis de la ville de Montréal est pervenu à la Régie le 14 septembre et celui du NDG Community Council, le 1er novembre."

Cela n'aurait rien changé

Sur le mérite de la requête de M. Richard, le juge Dugas précise que l'opposition des citoyens de Notre-Dame-de-Grâce n'aurait changé en rien la décision de la Régie, car elle n'apportait pas de raisons valables. Il explique que l'établissement en était un de "grande classe" qui serait particulièrement apprécié lors de l'Exposition mondiale de 1967, que le règlement de zonage situe l'établissement dans une zone commerciale, que le local a été longtemps exploité comme cinéma, que le cabaret n'aurait rien changé au caractère du secteur et que, d'ailleurs, un autre établissement exploitait un permis de la Régie non loin, au 5617 ouest, rue Sherbrooke.

En droit, le juge Dugas dit que la Régie n'a rien à voir avec les règlements municipaux de Montréal et qu'elle ne peut pas se prononcer sur ce sujet qui relève de la compétence des Cours municipales. Il a noté que souvent les permis municipaux sont sujets à changement ou font l'objet de procès. Mais il souligne que le détenteur d'un permis de la régie doit se soumettre aux règlements municipaux s'il veut exploiter son permis.

Mesure de collaboration

Ici, le juge note qu'une entente tacite, mais non officielle, est intervenue entre les administrateurs de Montréal et la Régie, à l'effet que, lorsque celle-ci émet un permis, elle attend que le nouveau détenteur ait obtenu son permis d'exploitation commerciale de la ville, avant de lui remettre le certificat prévu. Mais certains doutent de la légalité d'une telle procédure.

"Il ne s'agit en somme que d'une mesure de coopération entre les deux corps publics, précise le juge, afin d'éviter des imbroglios comme celui-ci."

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

la Charité de St-Louis-de-France, la Rév. Soeur St-Louis-de-Montfort, avait également perdu la vie dans cette tragédie.

Trois autres religieuses, quatre adultes et six enfants avaient aussi été blessés dans le même accident.

Atterrissage forcé

Un monomoteur ayant deux personnes à son bord, venant de Toronto et se dirigeant vers l'aéroport international de Dorval, a fait un atterrissage forcé, faute d'essence, vers 6 h. hier après-midi, à Lachine, plus précisément dans un champ, à quelque 1,000 pieds du chemin de la Côte-de-Liesse, près de la 32e Avenue.

Le Dr John Lockhed, accompagné de son épouse, était aux commandes de l'appareil en difficulté. L'avion a été légèrement endommagé, mais son propriétaire pourra s'envoler pour le Nouveau-Brunswick, où il demeure, après une inspection de son appareil.

Messager dépouillé

Trois délinquants, dont l'un était armé d'une carabine au canon coupé, ont accosté un messager à l'emploi de l'épicerie E. Tardif, 5417 rue Clark, un peu avant 5 h. hier après-midi, et lui ont arraché une somme de $67.50.

Le messager, Normand Corbin, 19 ans, domicilié au 5564 rue Clark, s'en allait livrer une commande lorsqu'il a été abordé par les jeunes gens. Il n'a pas été molesté.

Chute de 25 pieds

Deux Italiens ont failli perdre la vie vers 4 h. 30 hier après-midi lorsqu'ils sont tombés d'un échafaudage installé à 25 pieds du sol, sur un édifice en construction, plus précisément au laboratoire de radiation de l'Université McGill.

Le premier, M. Ippolito Agostino, 36 ans, du 11,735 rue Brunet, souffre d'une fracture probable de la colonne vertébrale et de multiples contusions. Son compagnon de travail, M. Digiulio Salvatore, 45 ans, domicilié au 7619, 14e avenue, à Ville St-Michel, a également subi des blessures légères. Tous deux sont hospitalisés à l'hôpital Royal Victoria.

Cambriolages

8,400 cravates et 960 paires de chaussettes ont été volées à la Jaymore Ltée, 4215, rue Iberville, par des inconnus qui ont enfoncé un mur latéral pour pénétrer sur place.

Au no 55 ouest, avenue Mont-Royal, des malfaiteurs ont visité deux établissements, ceux de H. Seidman et de Marcitta Sports. Au premier endroit, ils ont fracturé le coffre-fort qu'ils ont vidé de son contenu; au second, ils ont fait main basse sur des robes d'une valeur de $1,000.

Mme Helen Siromger, 1389, Redpath Crescent, s'est plainte aux officiers du poste no 10 que des inconnus sont entrés chez elle et ont volé $80 en argent et $1 200 en bijoux.

$600 de cigarettes et une quantité indéterminée de victuailles ont été volées au magasin Steinberg, 8780, boul. St-Laurent, tandis qu'au restaurant Mr. Smoked Meat, 950 est, rue St-Zotique, on a pris $415 dans la caisse et une bonne quantité de cigarettes après avoir fait voler la glace de la montre en éclats.

Enfin des voleurs sont entrés par l'arrière de l'étage du Harlem Paradise, 772, rue de la Montagne, et se sont emparés de l'argent des caisses, d'une grande quantité de bouteilles d'alcool et d'autres articles.

Transport interprovincial

Les camionneurs du Québec veulent une hausse des tarifs

Les camionneurs du Québec se sont adressés hier à la Régie des transports du Québec pour obtenir de substantielles augmentations des tarifs pour le transport interprovincial.

Représentés par leur comité sur les tarifs, les camionneurs ont réclamé des hausses de 10% sur les expéditions de moins de 2,000 livres et de cinq pour cent sur ceux de plus de 2,000 livres ; ils demandent aussi une hausse de 10% sur les expéditions de plus de 20,000 livres et de 5 pour cent au-dessus de ce poids.

Un comptable de la commission, M. H. Robinson, a soutenu que sans les augmentations demandées, les 24 compagnies intéressées dans l'affaire devraient subir en 1963 une perte moyenne de 2.5% sur leurs services interprovinciaux.

D'autres témoins appelés par les camionneurs ont affirmé que la hausse des frais dans la main-d'oeuvre est suffisante pour justifier les augmentations demandées.

Les représentants de neuf compagnies opposées à ces demandes ont soutenu que les prévisions du premier groupe sont trop pessimistes et se sont dits d'avis que les budgets de ces compagnies devraient être mieux exposés.

Les pyramides de Giza, en Egypte, dont la plus haute a 451 pieds, furent construites avant 3,000 ans avant J.C.

Mémoire de la FTQ envoyé à tous les députés de Québec

En prévision du débat parlementaire d'urgence sur le chômage qu'il réclamait hier dans une déclaration à la presse le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, vient d'adresser personnellement à tous les députés au Parlement de Québec le mémoire sur le chômage que sa centrale soumettait au gouvernement Lesage le 26 février de l'année dernière.

Dans une lettre accompagnant ce document, le président de la FTQ, qui représente 235,000 syndiqués de notre province, exprime l'espoir que cette étude permettra aux députés "d'apporter une contribution utile à un débat parlementaire sur le chômage dont nous voudrions qu'il soit animé uniquement par le souci du bien commun, sans considérations mesquines de politique partisane".

Un procès pour meurtre qualifié est différé

Le procès de Gordon Geraghty, 28 ans, accusé de meurtre qualifié et de tentative de meurtre, devait s'instruire, hier, aux Assises, sous la présidence de l'hon. juge Ignace-J. Deslauriers et en présence de 12 jurés de langue française.

Mais l'instruction a été remise à la session qui débutera le 4 février prochain, parce qu'un témoin important dans cette affaire remontant au 1er février 1962, il y a donc tout près d'un an, était absent . . . et introuvable.

Il s'agit d'Estelle Pilotte, une femme de 35 ans, que la police recherche toujours. C'est Me Gabriel Lapointe, procureur de la Couronne, qui a demandé la remise du procès en affirmant que la police avait tout fait dans l'espoir de retracer le témoin Pilotte, amie d'un co-accusé, Yvon Kinkead, 32 ans, mais que jusqu'ici les recherches avaient été vaines. Le président du tribunal a émis un mandat d'amener contre le témoin introuvable.

Me Claire Barrette, avocate de la défense, a consenti à la remise de l'instruction soulignant qu'elle avait également besoin, pour la défense, de ce témoin.

Geraghty et Kinkead sont présentement en Cour du banc de la Reine par suite d'un attentat meurtrier survenu dans une maison sise au 352 ouest, de la rue Ontario.

Au cours d'une fusillade, une femme de 28 ans, Gisèle Vincent, 28 ans, avait perdu la vie, cependant que Jean-Louis Rivard, 59 ans et Mary Drembo y avaient été blessés grièvement, le premier atteint d'une balle à la poitrine et la femme frappée au visage avec un couteau.

Vous "gagnez au change" quand vous changez votre appareil pour un RCA Victor

Le CREDENZA IV—combiné TV-stéréo doté du Volutron

NEW VISTA II

Le syntonisateur qui permet de capter, de stations éloignées, une image d'une netteté, d'une précision sans précédent!

Syntonisez les stations éloignées—vous en recevrez une image si nette, si claire et si stable que nous vous invitons à la comparer avec toute autre...*n'importe où, sur n'importe quel canal!*

Le NEW VISTA II est le syntonisateur le plus puissant, le plus sûr qu'aient jamais construit les techniciens en électronique de RCA Victor. A la base de ce syntonisateur unique se trouve une lampe qui durera de 3 à 5 fois plus longtemps. *Faite de céramique et de métal, c'est une lampe du tonnerre!*

Ces appareils sont dotés de circuits scellés cuivre, invention de l'ère spatiale qui surclasse les montages, aujourd'hui démodés, de fils soudés à la main.

Dès maintenant—pendant ces "Jours d'aubaines de Valeur Victor"—passez chez le marchand RCA Victor et demandez-lui de vous montrer un téléviseur doté du syntonisateur NEW VISTA II.

La démonstration vous convaincra!

PREMIER DANS LA TV EN COULEUR!

Bonne nouvelle! A tous ceux (plus d'un million) qui, au Canada, peuvent capter des émissions en couleur des Etats-Unis, soit par câble ou directement, RCA Victor annonce le lancement des premiers appareils de TV en couleur, de fabrication canadienne. Le premier en TV blanc-et-noir, RCA Victor est également PREMIER DANS LA TV EN COULEUR!

La réception en couleurs naturelles est d'une qualité sans pareille ...l'image est si nette, si précise que *vous n'en croirez pas vos yeux!*

RCA VICTOR

LE NOM LE PLUS RESPECTÉ EN TÉLÉVISION

RECHERCHEZ L'EMBLÈME 'VALEUR VICTOR' CHEZ VOTRE MARCHAND

C'EST LE TEMPS DES AUBAINES DE VALEUR VICTOR!

PROFITEZ-EN! CHANGEZ VOTRE TÉLÉVISEUR POUR UN MEILLEUR!

Demandez une démonstration à l'un des dépositaires suivants :

District est de Montréal

ED. ARCHAMBAULT INC.
500 est, rue Ste-Catherine

J.-E. AUDET INC.
1481 est, av. Mont-Royal
353 est, rue Ste-Catherine

BEAUCOURT
1018 est, rue Ste-Catherine angle Amherst

BEAULIEU & GLADU ENR'G.
4589 est, rue Ste-Catherine

A. BREAULT
6905, 28e Avenue, Rosemont

F. COURTEMANCHE LTEE
6729, rue St-Hubert

DUBE ELECTRIQUE ENR'G.
6965 Lafontaine
Longue-Pointe, P.Q.

FAUCHER ELECTRIQUE LTEE
251 est, rue Beaubien

LES FRERES DUVAL
2149, rue Frontenac

JEAN GERVAIS
5270, rue Henri-Julien
1145 est, rue Mont-Royal

GORDON VAC. CLEANER CO.
4111, boul.. St-Laurent

LES AMEUBLEMENTS J.-G. HOGUE
2525 est, rue Fleury

HOUSECRAFT
3033, rue Massen

KAY VAN FURN. LTEE
7035, boul. St-Laurent

JEAN-C. LEBLANC AMEUBLEMENT INC.
5826, rue St-Hubert

J.-H. LESSARD ENR'G.
2652, rue Masson, Rosemont

MT. ROYAL FURN. & TV INC.
4432, boul. St-Laurent
6682, rue St-Hubert
3510 est, boul. St-Joseph
3744 est, rue Ontario

LEON ROBILLARD
232, rue de Castelnau

ROSEMONT RADIO REPAIRS
3208, rue Masson

STEINHAUSE REG'D.
1852 est, rue Ste-Catherine

J.-A. ST-AMOUR LIMITEE
6575, rue St-Denis

ST. HUBERT FURNITURE & STOVE CO.
6330, rue St-Hubert

TECHNIVISION
10734 St-Laurent

J.-R. VINET INC.
620, rue Georges-V

District ouest de Montréal

ED. ARCHAMBAULT INC.
2140, rue de la Montagne

J.-R. BROUILLETTE
6200, boulevard Monk

BROWN'S DEPT. STORE
3780, boul. St-Laurent

CENTRE ECONOMIC TELEVISION
4231 ouest, rue St-Jacques

CORRIVAUX INC.
3415 ouest, rue Notre-Dame

CAPITOL FURNITURE CO.
391 ouest, rue Ste-Catherine

BRUNO COUSINEAU LTEE
6219, boul. Monk, Ville-Emard

GUSSMAN'S LTEE
1642 ouest, rue Notre-Dame

SIMPSON MONTREAL LTD.
977 ouest, rue Ste-Catherine

MITCHELL ELECTRICAL APPLIANCES REG'D.
1271, avenue Greene

SHANKS & FRERE
4225 ouest, rue Notre-Dame

SYNDICAT SAINT-HENRI
3619 ouest, rue Notre-Dame

WARDS
1653 ouest, rue Ste-Catherine

Verdun

VERDUN ALLIES FURNITURE INC.
4409, rue Wellington

BROPHY'S REG'D.
1957, rue de l'Eglise

LaSALLE TELEVISION
344, rue Strathmore

MONT ROYAL FURNITURE & TV INC.
4260, rue Wellington

VIM'S INC.
4702, rue Wellington

Chomedey

AMEUBLEMENT D.S.L. LTEE
3873, boul. St-Martin

Cartierville

J.-O. DESJARDINS CIE LTEE
12263-65, boul. Reed

Lachine

DOMON LTEE
1366, rue Notre-Dame

Pont-Viau

MARCEL GINGRAS INC.
37, boul. des Laurentides

PAQUETTE & GUY LTEE
367, boul. des Laurentides

Ste-Anne-des-Plaines

C.-E. GAUTHIER

St-Eustache

PAUL LEGER INC.
49, rue St-Eustache
St-Eustache
Co. Deux-Montagnes

Ste-Thérèse

M. CLOUTIER INC.

Ste-Geneviève-de-Pierrefonds

AIME SEXTON
15844 ouest, boul. Gouin

Mont-Laurier

P.-E. MASSE

Rigaud, comté Vaudreuil

GAETAN PILON

St-Esprit, comté Montcalm

MONTCALM ELECTRIC

Laval-Ouest, comté Laval

AMEUBLEMENT BIGRAS LTEE

Ste-Rose, comté Laval

S. VERDON
191, boul. Ste-Rose

Ste-Agathe-des-Monts

CLOUTIER ELECTRIQUE LTEE

Ferme-Neuve, comté Labelle

ARTHUR LABELLE

St-Jérôme

V. PICHE & FILS
216, rue Labelle

Laprairie

GUY MOQUIN et CIE LTEE
403, rue Ste-Elisabeth

OFFRES D'EMPLOIS
Cité de Montréal
SERVICE DU PERSONNEL

ARCHITECTE ($6,520-$8,585) — Hommes ou femmes. Le salaire initial sera déterminé selon l'expérience du candidat. Instruction : être membre en règle de l'Association des Architectes de la province de Québec; de préférence posséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.

DESSINATEUR ($3,909-$5,585) — Hommes bilingues. Age : au moins 18 ans au 1er février 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 11e année ou l'équivalent. Expérience : quelque expérience en dessin industriel, topographie, paysagiste, technique ou de construction; des études spécialisées en dessin d'une institution reconnue pourront compenser pour une partie de l'expérience requise.

INSPECTEUR GRADE 1 (DIVISION DES ARBRES) ($4,330-$4,890) — Hommes bilingues. Age : au moins 25 ans au 1er février 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 11e année ou l'équivalent; posséder un diplôme en horticulture, sylviculture ou agronomie d'une institution reconnue. Expérience : quelque expérience dans un travail se rapportant à l'arboriculture ou à la sylviculture.

INSPECTEUR GRADE 2 (DIVISION DES ARBRES) ($5,170-$5,871) — Hommes bilingues. Age au moins 25 ans au 1er février 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 11e année ou l'équivalent; posséder un diplôme en horticulture, sylviculture ou agronomie d'une institution reconnue. Expérience : quelques années d'expérience dans un travail se rapportant à l'arboriculture ou à la sylviculture acquise de préférence au service de la Cité.

INSPECTEUR SANITAIRE (VIANDES) ($4,160-$5,996) — Hommes bilingues. Age : au moins 25 ans au 1er février 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 10e année ou l'équivalent; de préférence posséder un certificat d'inspecteur sanitaire de la Canadian Public Health Association (C.S.I.). Expérience : quelques années d'expérience dans un travail exigeant la connaissance des viandes dans un établissement commercial ou industriel de viandes ou sous-produits de la viande, tel que : étal de boucher, salaison, etc.

INSTRUCTEUR EN SAUVETAGE (PROTECTION CIVILE) ($4,400-$5,400) — Hommes bilingues. Instruction : 9e année ou l'équivalent; posséder un certificat AB d'instructeur en sauvetage émis par le collège de la défense civile d'Arnprior. Expérience : posséder une expérience pratique dans le domaine de la défense civile ou dans l'organisation et l'administration de secours d'urgence aux sinistrés.

MONITEUR-TRICE (RECREATION) ($4,049-$4,330) — Hommes ou femmes bilingues. Age : au moins 18 ans au 1er janvier 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 11e année ou l'équivalent. Expérience : posséder une expérience d'au moins deux saisons ou l'équivalent, dans l'organisation d'activités récréatrices, sportives ou autres du même genre.

POLICIER ($4,400-$5,400) — Hommes bilingues. Age : au moins 18½ et moins de 30. Instruction : 10e année ou l'équivalent. Taille minimum : 5'9", pieds nus; poids minimum : 140 livres, sans vêtement. Le salaire maximum sera atteint après 3 ans de service.

STAGIAIRE EN ARCHITECTURE ($5,475-$6,220) — Hommes ou femmes. Le traitement initial des candidats n'ayant fait aucune cléricature reconnue sera le minimum précité; après six mois de cléricature, le salaire sera de $5,920. Le maximum de l'échelle sera atteint douze mois plus tard. Le candidat sera nommé architecte ($6,520-$8,585) après deux ans de cléricature. Instruction : être inscrit en qualité de membre étudiant auprès de l'Association des Architectes de la province de Québec et posséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.

TECHNICIEN (ARCHITECTURE) ($5,193-$6,795) — Hommes ou femmes. Instruction : 11e année ou l'équivalent; de préférence avoir fait des études en architecture. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience dans le dessin d'architecture, de façon à pouvoir exécuter des croquis, des plans de parcs, de terrains, d'immeubles et d'appareils. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats ayant suivi des cours en architecture.

TECHNICIEN (ELECTRICITE) ($5,193-$6,795) — Hommes bilingues. Instruction : 11e année ou l'équivalent ; de préférence avoir fait des études en génie. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience dans des travaux d'électricité, de façon à pouvoir élaborer des projets d'électrification et diriger l'exécution technique des travaux. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats ayant suivi des cours techniques ou universitaires en électricité.

TECHNICIEN (PHYTOPATHOLOGIE) ($5,193-$6,795) — Hommes bilingues. Instruction : 11e année ou l'équivalent; posséder un diplôme en horticulture, sylviculture ou agronomie d'une institution reconnue. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience pratique dans l'exécution de tâches variées inhérentes à la conservation d'arbres, arbustes ou plantes, telles que : fertilisation, soins physiologiques, traitements antiparasitaires, etc. Aucune expérience particulière n'est requise des candidats possédant un diplôme universitaire en phytopathologie obtenu à la suite d'études post-universitaires.

TECHNICIEN (PLOMBERIE, CHAUFFAGE, VENTILATION, CLIMATISATION, REFRIGERATION) ($5,193-$6,795) — Hommes bilingues. Instruction : 11e année ou l'équivalent. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience dans la préparation de plans généraux et de détails concernant l'installation d'appareillage de plomberie, de chauffage ou de systèmes de tuyauterie. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats ayant suivi des cours techniques ou universitaires dans une des spécialités propres à la fonction.

Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études ainsi que trois photos récentes (app. 2½ x 3) avec leur demande d'emploi.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service du Personnel, Bureau 403, Hôtel de Ville.

CANARD ROTI DU LAC BROME à l'orange un régal spécial
Restaurant Stage Coach Inn
RESERVATIONS : RE. 1-7771
SPACIEUX STATIONNEMENT
DECARIE AU COIN DE NAMUR

Appelez votre agence de voyage par air, rail ou autobus dès aujourd'hui pour vous renseigner sur la Floride. Pour recevoir un Guide de vacances illustré, écrivez à Sunshine, State of Florida, P. O. Box 8263-S, Tallahassee, Florida.

AUTOUR DE LA METROPOLE

Emprunt de $200,000

CHATEAUGUAY - CENTRE. (G.T.) — Le conseil municipal de Châteauguay-Centre vient de demander à la Commission municipale du Québec l'autorisation d'emprunter une somme de $200,000 d'une banque. Le montant du prêt portera intérêt ne dépassant pas 6 pour cent et pour une période n'excédant pas quatre mois. L'emprunt sera remboursé par la vente d'obligations sanctionnées par les règlements 277, $128,000, et 261, $79,400.

Expo de peintures

SAINTE - THERESE. — La commission des beaux-arts au Séminaire de Sainte-Thérèse annonce la tenue d'une exposition de la Jeune peinture. Une cinquantaine de tableaux et de sculptures, réalisés par les élèves de l'Ecole des beaux-arts durant leurs vacances, seront illustrés. Le Séminaire invite particulièrement la population à visiter cette exposition, ouverte tous les soirs, depuis le 16 de ce mois. Elle durera jusqu' u 25.

Cours sur l'administration

JOLIETTE. — Le premier d'une série de cours sur l'administration se donnera mercredi soir prochain, au sous-sol de la Caisse populaire de Joliette, à 567, rue Notre-Dame, sous les auspices de la Jeune chambre de commerce de l'endroit.

Club Escoffier Montclair

JOLIETTE. — M. Roger Perrault a récemment été élu président du Club Escoffier Montclair. Il succède à M. Armand Massicotte. Les autres dirigeants sont MM. L.-M. Denis, vice-président, Fernand Roy, secrétaire, Jean-Charles Perreault, trésorier, et Euclide Labrèche ,directeur.

Réélu maire

SALABERRY-DE - VALLEYFIELD. (PCF) — M. Robert Cauchon a été réélu par acclamation maire de Salaberry-de-Valleyfield. C'est la première fois qu'il se fait élire sans opposition. M. Cauchon avait fait son entrée sur la scène politique, en 1944, alors que le comté de Beauharnois - Salaberry le choisissait comme député libéral.

Président du syndicat

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — M. Robert Flibotte a été réélu président du Syndicat de la chaussure, affilié au Conseil central des syndicats nationaux de Saint-Hyacinthe. Les autres membres de l'organisme sont MM. André Gagnon, vice-président, Léo Picher, secrétaire, Roger Bérard, trésorier. Les directeurs sont MM. Armand Grisé, René Lafleur, Ernest Viens, Ernest Fontaine et Hilarion Berthiaume.

Eleveurs de bovins

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — Les éleveurs de bovins Ayrshire du Québec tiendront leur 27e assemblée annuelle à l'hôtel Victoria, à Québec, le mercredi, 30 janvier. Les assises commenceront à 9 h. 30 du matin. Tous les éleveurs de la région de Saint-Hyacinthe ainsi que les agronomes sont priés d'assister à cette réunion, afin de prendre connaissance des progrès réalisés par cette race de bovins au cours de l'année 1962.

LIMONADE ASEPTA
AGIT VITE ET BIEN
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

Le maire Simard, de Magog, se rétablit lentement

MAGOG. (PC) — Les autorités de l'hôpital ont fait savoir hier que l'état du maire Ernest Simard, qui avait été frappé d'une crise cardiaque en pleine réunion du conseil municipal jeudi dernier, s'améliore de façon satisfaisante.

Aveu de culpabilité

Le Dr Robertson est condamné à la prison

SAINT-JEROME. (C. B.) — A la surprise de plusieurs en Cour des assises criminelles du district judiciaire de Terrebonne, le docteur Duncan Robertson a reconnu sa culpabilité. Le médecin de Morin Heights avait auparavant obtenu de la Cour d'appel, à Saint-Jérôme, une reprise de son procès pour homicide involontaire.

A l'exception des jurés et de l'assistance, cette volte-face n'a semblé surprendre personne. L'accusé reconnaissant sa culpabilité, le jury ne pouvait décider que dans le même sens. Le président du tribunal l'a donc condamné à deux ans de pénitencier. Tout compte fait, la sentence du juge Claude Prévost, de la Cour du banc de la Reine, tourne à l'avantage de l'intimé. Sous cette même plainte, aux assises criminelles en 1961, le docteur Robertson avait été condamné à huit années de prison.

L'accusation d'homicide involontaire avait été portée contre lui à la suite d'une opération illégale. La jeune femme concernée a succombé aux conséquences de l'intervention.

Le Dr Robertson avait obtenu sa liberté provisoire, moyennant un cautionnement, après que la Cour lui eût accordé une reprise de son procès.

Ce rapide dénouement aurait son explication. La police enquêterait présentement au sujet d'une affaire similaire, impliquant le même médecin, mais sans perte de vie cette fois. Me Fernand Legault, agissant pour la Couronne, n'a formulé aucun autre commentaire. Les avocats de la défense, Mes Danis et Salois, ont également gardé le silence sur le cas.

Le marché de Joliette

Les urbanistes doivent bientôt faire rapport de leurs études

JOLIETTE. (G.L.) — La commission municipale d'urbanisme à Joliette est censée rendre publics, à la fin du mois, les résultats de ses études sur l'aménagement de la place du Marché, après le démolition de l'immeuble.

Le maire a signalé que les travaux de démolition commenceront au début de mai, immédiatement après le départ des bouchers, ses locataires actuels. M. Camille-A. Roussin a précisé que l'espace laissé vacant servira à améliorer la circulation et le stationnement. Il a assuré les cultivateurs de pouvoir vendre leurs produits comme auparavant.

Le premier magistrat de Joliette a tenu à écarter une rumeur. En effet, certaines personnes avaient soutenu que la ville ne pouvait pas démolir le marché, à cause des clauses d'un contrat intervenu, il y a plusieurs années, entre les autorités religieuses du diocèse et les dirigeants municipaux.

Le contrat en question, signale le maire, stipulait sa validité pour autant que la ville de Joliette consente à permettre aux cultivateurs des paroisses rurales, dans le diocèse, à vendre leurs produits sur la place du Marché. Rien dans le contrat, précise M. Roussin, n'oblige la ville à faire de même avec les bouchers, "qui en fin de compte sont des commerçants comme tous les autres dans le centre commercial."

Pour leur part, les bouchers avaient fait publier dans certains journaux les termes du contrat. D'après eux, ses clauses empêchaient la ville de démolir le marché.

Anniversaire d'un désastre

ST-HYACINTHE. (DNC) — Cette année marque le 25e anniversaire de la plus grande tragédie dans les annales de la région de St-Hyacinthe. En effet, le 18 janvier 1938, cinq religieux et 41 adolescents perdaient la vie dans un sinistre. 21 autres personnes y avaient subi des blessures.

Un incendie avait rasé de fond en comble le collège Sacré-Coeur. Le désastre avait semé de la consternation non seulement dans la ville, mais à travers tout le Canada. La destruction de l'immeuble avait été l'une des plus rapides et des plus complètes jamais vues.

A la suite d'une explosion, au cours de la nuit, les flammes se sont communiquées à tous les étages du collège. Des religieux et des élèves dormaient au dortoir, à l'étage supérieur de l'aile principale. Réveillés par la fumée, professeurs et élèves se sont précipités par la voie de sauvetage. Plusieurs pensionnaires ont réussi à s'échapper des flammes en s'engageant pieds nus dans la neige, par un froid de 23 degrés sous zéro. Plusieurs ont sauté du quatrième étage. Certains se sont tués, d'autres, blessés gravement.

Les plus jeunes élèves, hébergés dans le secteur central du collège, ont cherché refuge sur le toit. L'effondrement du plafond les a entraînés dans le brasier. Dans la confusion générale, personne n'avait pensé à donner l'alerte. A l'arrivée des pompiers, le feu était déjà trop engagé. La cause de l'incendie n'a jamais été clairement établie.

Carnaval d'hiver à N.-D. des Prairies

JOLIETTE. (G.L.) — Plusieurs manifestations auront lieu à Notre-Dame-des-Prairies, du 26 janvier au 3 février, à l'occasion du premier grand carnaval d'hiver organisé par les loisirs de cette municipalité.

La reine du carnaval sera couronnée au début de la manifestation, samedi soir, à la suite d'un banquet sous la présidence du curé de la paroisse, M. l'abbé A. Rondeau.

Six duchesses sont actuellement en lice. Ce sont Mlles Francine Adam, Nicole Coulombe, Andrée Duval, Jocelyne Laporte, Ginette Malo et Lise Perrault. Les festivités se continueront dimanche, le 27, par une parade à travers les rues de la paroisse, suivie à 3 h. 30 d'une joute de ballon-balai, qui opposera femmes et filles. Les jeunes et moins jeunes, pour leur part, s'affronteront en soirée dans une joute de hockey sur la patinoire paroissiale.

Les fêtes se poursuivront le jeudi suivant par une soirée pour les étudiants de la première à la septième année et le samedi par une soirée de danses folkloriques à laquelle le public pourra participer. Le programme de la dernière journée du carnaval, dimanche, 3 février, comprend des jeux sur glace pour les jeunes dans l'après-midi et une mascarade-concours le soir à 7 h. 30.

Les organisateurs du carnaval invitent les citoyens de la paroisse à décorer la façade de leur maison, de façon à refléter davantage la joie au cours des festivités. On est particulièrement invité à dresser des monuments de glace.

DÎNER IMPROMPTU... Ils ont eu une journée chargée, lui au bureau, elle à la maison. Mais il lui a téléphoné: "Allons dîner au restaurant". Ils ont téléphoné, elle pour demander la gardienne d'enfants, lui pour retenir une table et appeler un taxi. Comment faisaient les gens pour se rejoindre quand il n'y avait pas le téléphone? **BELL**

Une compagnie canadienne appartenant à des Canadiens

LA REGION METROPOLITAINE

Le Jeune commerce enquêtera

Pourquoi les Joliettains se désintéressent-ils des sports?

par **Gilles LOYER**

JOLIETTE. — La Jeune chambre de Joliette vient d'instituer un comité spécial avec mission d'étudier le problème de l'assistance aux différents concours sportifs.

On a pris cette initiative pour répondre à la demande des organismes sportifs de la ville, qui déplorent le manque croissant d'intérêt des Joliettains vis-à-vis le sport.

Depuis septembre, c'est à peine si cinquante personnes ont assisté aux joutes de hockey disputées à l'arène par les clubs joliettains. Au baseball, l'été dernier, les Mousses de Joliette ont dû assumer des déficits à cause du manque d'assistance à leurs joutes.

Le directeur de la Commission sportive, M. Jean-Paul Rochon, ne peut pas encore expliquer les causes de ce désintéressement du public joliettain à l'endroit du sport. La ville possède une arène ultra-moderne comportant tout le confort qu'un public se doit d'attendre.

Il semble encore impossible de trouver la solution propre à changer la situation. La Jeune chambre croit cependant qu'une publicité accrue et continuelle saura résoudre le problème. Une campagne en ce domaine se met en branle, pour encourager les organismes sportifs qui représentent cette ville dans les diverses ligues.

Une enquête serait prochainement menée auprès d'un bon nombre de Joliettains pour tenter de trouver la clef du problème.

ESPAGNOL ou ITALIEN

PROFESSEURS D'ESPAGNOL

M. Manuel Mejias

M. José Sanchez

PROFESSEURS D'ITALIEN

Mme Alba Notte

M. Enzo Colla

20 COURS tous les MERCREDIS SOIR débutant le 23 JANVIER

à l'un ou l'autre de ces deux endroits

Ecole N.-D.-de-l'Espérance — Rue ST-DENIS, près Sherbrooke

Ecole de La Mennais — Rue ST-DENIS, angle Beaubien

Certificats d'études, privilèges des membres, prix raisonnable

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à NOTRE ASSOCIATION qui a enseigné l'espagnol et l'italien à plus de 8,500 personnes depuis 22 ans!

UN. 1-3918 (jour) — DU. 8-6865 (soir et fin de semaine)

L'UNION DES LATINS D'AMERIQUE — PR-163
14 EST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL 1.
Je désire des renseignements ☐ d'espagnol au sujet des cours ☐ d'italien
NOM ..... TEL. .....
ADRESSE .....

POURQUOI 55,231 FOYERS ONT ADOPTÉ LE CHAUFFAGE AU GAZ NATUREL DEPUIS 5 ANS

55,231 foyers montréalais ont adopté le chauffage au gaz naturel pendant la période de cinq ans qui s'est terminée le 30 septembre dernier. Au cours du seul mois de septembre 1962, le chauffage au gaz a été installé dans 3,582 habitations. Quelles sont les raisons qui poussent tant de Montréalais à changer de combustible et à adopter le gaz naturel?

ÉCONOMIQUE! Le gaz naturel permet des économies sur le chauffage surtout quand vous utilisez aussi le gaz pour la cuisson ou le chauffage de l'eau. Dans les logements n'ayant pas le chauffage central, l'économie sur le combustible est considérable!

EFFICACE! Le gaz naturel répand une chaleur plus abondante et uniforme dans toutes les pièces de la maison. Son rendement est surprenant!

PROPRE! Le gaz naturel se consume entièrement et ne salit pas murs, rideaux et plafonds comme le font d'autres combustibles.

COMMODE! Le gaz naturel n'exige pas de réservoir et vous payez le gaz non pas avant mais après l'avoir utilisé. Vos versements peuvent être échelonnés sur toute l'année.

INSTALLATION GRATUITE!

On vous installe gratuitement votre appareil de chauffage au gaz si vous avez déjà le gaz dans la maison mais pour d'autres fins que le chauffage. L'installation s'effectue promptement, sans pratiquement interrompre votre chauffage.

Téléphonez sans tarder à
PAUL ROY, RI. 8-6211

L'emblème ci-dessous identifie les marchands autorisés d'appareils à gaz. Demandez à Paul Roy de vous indiquer le nom du marchand le plus rapproché.

CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUÉBEC

Beaulieu & Gladu INC. — 4589 STE-CATHERINE EST — CL. 5-7787

J. P. BELLEMARRE — 1982, rue WELLINGTON — 933-8421

B&N SERVICE INC. — 5157 ouest, NOTRE-DAME — WE. 5-2465

G. CADET & FILS — 558, rue VIAU — CL. 4-5301

COMFORT HEATING — 3830, rue Masson — RA. 9-4306

LE ROI DES BAS PRIX **FAUCHER ELECTRIQUE LTEE** — 251 est, Beaubien, CR. 4-4373

GARON & FILS LTEE — 3100 est, rue BEAUBIEN — RA. 7-2998 — RA. 7-1837

GAZ INSTALLATION & SERVICE CORP. — *Chauffage et air climatisé* — **ARKLA-SERVEL** — 4522 St Denis — 842-9488

AMEUBLEMENT **JEAN GERVAIS** — 5270, RUE HENRI-JULIEN coin Boucher — CR. 7-4103 — 1145 EST, RUE MONT-ROYAL — LA 4-6817

LA CIE GAI-ROY Ltée — Spécialité: chauffage central — 1333 EST, RUE ONTARIO — 524-2951

Les Appareils au Gaz Naturel E & M — Marchand autorisé — 6666 PAPINEAU — 721-0490

Metro Natural Gas INC. — 5653 ave, Verdun — PO. 7-5381 — 2801 rue, Masson — 722-1102

La publicité dans LA PRESSE *Profite à ses lecteurs et annonceurs*

Mt. Royal FURNITURE & TELEVISION INC. — 4 magasins pour vous servir — CL. 4-5343

J.A. ST-Amour LTEE — Entrepreneurs, marchands, électriciens — 6575 ST-DENIS — CR. 4-8341

ACHETONS EN TOUTE CONFIANCE **EATON** **VEND AUSSI BON MARCHE QUE N'IMPORTE QUI** EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE, BIEN ENTENDU

Vente de mi-saison

PALETOTS d'HIVER POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Bien au-dessous du prix habituel !

A SOLDER MERCRED! **47.95**

5.15 par mois (10 mensualités)

Solde de fabricants reconnus. Paletots d'une série de prix beaucoup plus élevés, spécialement réduits pour cette vente.

- Choisissez parmi notre collection de beaux lainages, dans des teintes de gris, brun et bleu.
- Motifs de fantaisie, quadrillés, unis, ou encore à rayures fines.
- En plus de cette collection, nous avons choisi pour vous dans notre réserve, des paletots que nous vendons régulièrement de 59.50 à 79.50.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 229, AU DEUXIEME ETAGE

Versatilité, élégance !

Robes à pois

Pour tailles spécialisées, voici de belles robes pratiques tant pour la ville que pour la campagne. Silhouette élégante par la jupe et la veste droites, les manches courtes, un détail subtil de soutache souligne l'encolure et la veste . . . Tailles 14½ à 24½. Choix de marine, noir. **25.00**

COMPOSEZ VI. 2-9211

ROBES POUR DAMES (RAYON 541), AU TROISIEME, CHEZ EATON

Pour le printemps '63

Allure RAJAH

Pour le printemps 1963, des robes qui donnent un air "Prince Hindou", des robes tunique, robes et manteau tunique réalisés en un beau composé de soie.

A. Robe tunique exécutée en soie, encolure bijou, manches ¾ — semblant de poches. Tons de bleu pâle et banane. Tailles 7-15. **25.00**

B. Deux-pièces, genre fourreau, sans manches, petite veste retenue par une boucle. Tons de rouge rajah et bleu. Tailles 7-15. **29.95**

C. Robe d'acétate imprimée, col roulé, manches longues, accompagnée d'un manteau tunique sans manches, en toile de soie, larges poches. Noir. Tailles 7-15. **29.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211

SALON DE LA JEUNE MONTREALAISE (RAYON 241), AU TROISIEME, CHEZ EATON

De confection Ideal Dress *pour vous, mesdames !*

Robes ravissantes en coton "Dan River"

un tissu extrêmement facile d'entretien !

8.95

Ces robes si pimpantes en fraîches cotonnades "Dan River", aux tons pastels d'une exquise délicatesse ainsi qu'en un beau blanc givré, de création "Ideal Dress" vous donneront un avant-goût du printemps. Le coton "Dan River" se lave comme un charme et n'exige que le minimum de repassage. Vous en raffolerez !

B. **La Classique** — Un modèle boutonnant plus bas que la taille, avec poches rapportées, ceinture en pareil, col roulé noué. Motifs quadrillés en bleu, vert ou rose. Tailles 16½ à 22½.

C. **La Sportive** — Modèle simple à glissière devant allant plus bas que la taille. Petits quadrilles en beige, rose ou aqua. Petit col rond, poche minuscule et ceinture contrastante en plastique. Tailles 16½ à 22½.

E. **La Gentille** — Une robe jeune à jupe ample, boutonnant devant, ornée de broderie festonnée et finie au point picot. Quadrillés pastels en bleu, vert ou rose. Tailles 12 à 20.

A. **La Vagabonde** — Robe-chemisier boutonnant devant, à rayure nouveauté. Ceinture en pareil, broderie délicate au col et sur les deux poches. Rose tendre, vert printanier, bleu pâle. Tailles 12 à 20, 14½ à 22½.

D. **La Quadrillée** — Une jolie robe à grands carreaux soulignés de rayures. Deux poches appliquées, ceinture, col à revers, boutons nacrés. Bleu et brun, rose et brun ou vert et brun. Tailles 14½ à 24½.

F. **La Pastelle** — Un modèle charmant, sans col, avec empiècement piqué d'un noeud. Les poches biais et la jupe droite sont soulignées d'un quadrille entrecoupé de pastilles. Bleu, gris ou rose foncé. Tailles 16½ à 24½.

COMPOSEZ VI. 2-9211 — (Pas plus de 2 robes par client commandant par téléphone)
RAYON 209, AU QUATRIEME, CHEZ EATON

"Chatelaine" autrefois Dorothy Vernon

Coutellerie en argent plaqué Kings

Solde de fin de série de ce superbe modèle "Chatelaine", autrefois Dorothy Vernon. Le service de 42 pièces pour 8 couverts comprend : 8 couteaux, 8 fourchettes, 8 cuillers rondes à potage, 8 fourchettes à salade, 8 cuillers à thé, 1 couteau à beurrier, 1 cuiller à sucre. Ne manquez pas cette occasion exceptionnelle !

Aussi à prix spécial — COFFRET FAÇON NOYER **5.29**

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

ARGENTERIE (RAYON 515), AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

Service **42** pièces

SPECIAL

39.97

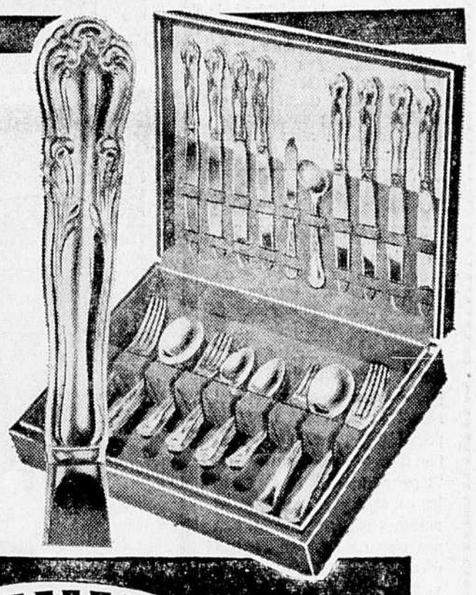

De bonnes nouvelles pour les personnes atteintes de surdité !

Appareils à conduction nerveuse

Spécialement étudiés pour vaincre la surdité

Légers, attrayants. Portés derrière l'oreille. Renommés pour leur qualité et leur efficacité.
Examens par spécialistes agréés dans un rayon de 50 milles de Montréal.

Téléphonez dès maintenant pour un rendez-vous à
VI. 2-9331
local 719

EATON — CENTRE DES APPAREILS AUDITIFS (RAYON 421), AU DEUXIEME

Voitures sport et élégance en revue chez EATON

au 5e étage

25 voitures sport chez Eaton. Elégance de la mode, élégance des formes . . . Profitez de votre heure de repas pour venir . . . vêtements de sport, équipement de sport, accessoires.

AU CINQUIEME, CHEZ EATON

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

SPECIAL **5.99** chacune

A. B. C. D.

A gai printemps... jolies robes en "Arnel"/coton

Achat spécial ! Modèles tout aller seyants et chauds en couleurs !

Un autre achat spécial à un prix réellement bas ! 4 modèles radieux. En coton "Arnel" de bonne qualité. Confectionnées au Canada dans des demi-tailles pour dames sportives et jeunes filles. Finition soignée. Achetez maintenant pour ce printemps !

a) Robe à petits pois; encolure ronde, boutons et nervures de fantaisie. Ceinture à même, et glissière arrière. Rose, aqua, vert dans les tailles 10 à 18.

b) Quadrillé, manches courtes, boutons à la taille et glissière de côté. Ceinture à même et jupe piquée. Vert, brun, marine. Tailles 16½ à 24½.

c) Ensemble 2 pièces dans un quadrillé nouveau. Sans manches et glissière dans le dos. Petit gilet droit à manches courtes, et poches de fantaisie. Brun, noir, aqua, tailles 12 à 20.

d) Robe manteau dans un quadrillé nouveau genre. Manches courtes, poches devant aux hanches, ceinture à même et boucle de fantaisie. Brun, noir, bleu dans les tailles 16½ à 24½.

Choisissez votre modèle, votre couleur, notez votre taille, et **COMPOSEZ VI. 2-9211**

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 941

A **2.99** B **4.99**

A. B.

Peignoirs

Seulement deux modèles ci-illustrés !
Vaste choix ! "Cordana" et molletonnés

a) "CORDANA", "ARNEL", cotons et tissus satin dans le lot. Ils sont chauds, pratiques, seyants, idéal pour la maison, le ménage, etc. Taille moyenne seulement. "Cordana" (fin coton côtelé) dans les teintes de rouille et de rose. CHACUN **2.99**

b) PEIGNOIRS EN RAYONNE MOLLETONNEE. Tricot confortable, élégants; tailles moyenne seulement. Rayonne molletonnée, encolure ronde, boucle de fantaisie contrastante. Bleu seulement. CHACUN **4.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL RAYON 909

Mercredi ne manquez pas notre

PLUS QUE SPÉCIAL

SOLDEES par le FABRICANT

Gaines-fuseau et gaines-culottes

D'une série de prix beaucoup plus élevés ! Légèrement imparfaites. Un seul modèle illustré parmi un lot

Gaines-culottes à jambes très longues, et longueurs normales; gaines-fourreaux, quelques-unes avec glissière dans le lot. Les imperfections n'affectent en rien leur durabilité. • Fil de rayonne • Blanc dans les tailles petite, moyenne, grande, grande X, grande 2X et grande 3X.

NOUS N'AVONS PAS TOUTES LES TAILLES DANS TOUS LES MODELES, HATEZ-VOUS DONC, POUR BENEFICIER D'UN MEILLEUR CHOIX !

SPECIAL MERCREDI SEULEMENT **1.95** chacune

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 909

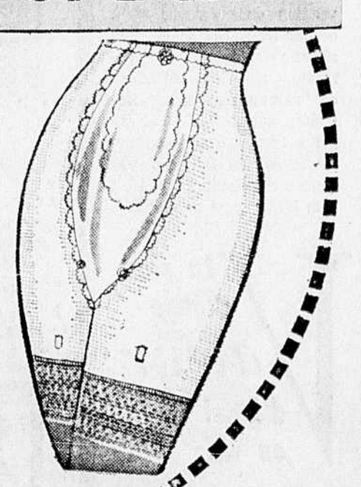

RIDEAUX LAVABLES "EVERLON"

Ne demandant à peu près pas de repassage !

SPECIAL chacun **1.39**

Ces très beaux rideaux "Everlon" (rayonne traitée) ajouteront une note discrète de charme partout où vous les installerez. Ils sont d'entretien facile, ne demandent pas d'empesage, ne s'étirent pas, et finalement, ils ne demandent pratiquement pas de repassage. Environ 40" x 81" dans le blanc, et couleurs diverses.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 967

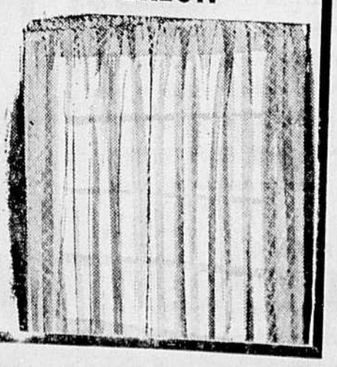

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

QUAIS, NAVIRES ET GRAND LARGE

DENIS MASSE

M. E. Rolland à la World Ship Society

Un éminent architecte naval de Montréal, M. E. Rolland, sera conférencier à la tribune de la World Ship Society, mercredi. La causerie de M. Rolland promet de faire le point sur la vitesse des navires.

La réunion aura lieu comme d'habitude au Men's Lounge du Victoria Hall, à Westmount, et doit débuter à 8 h. 15.

L'Empress of England réussit sa traversée LA PLUS RAPIDE

L'"Empress of England" a jeté l'ancre dans le port de St-Jean 24 heures avant le temps prévu de son arrivée. Venant de Liverpool, il a effectué la traversée de l'Atlantique dans la période la plus rapide, soit en cinq jours et 12 heures.

Le commandant du paquebot, le capitaine L. H. Johnston, a dit que le trajet avait été l'un des plus calmes qu'il ait jamais vécu en hiver. La vitesse moyenne de l'Empress a été de 20 noeuds et il a parcouru, deux fois en 24 heures, des distances de plus de 500 milles.

Le paquebot du Canadien Pacifique doit lever l'ancre demain à destination de New York, d'où il repartira jeudi pour sa première croisière d'hiver aux Antilles et en Amérique du Sud.

Offre de trois millions pour le "Queen Mary"

Un millionnaire, M. Billy Butlin, a offert un million de livres, soit $3,000,000 pour le "Queen Mary" qui doit être retiré du service transatlantique dans cinq ans.

Butlin a fait connaître à la compagnie Cunard son intention de convertir le transatlantique de 81,237 tonnes en un camp d'été flottant au large de la côte britannique.

"J'ai soumis cette offre à la Cunard par écrit et j'attends maintenant d'en discuter avec ses représentants", a précisé le millionnaire.

Pour sa part, le président de la compagnie Cunard, sir John Brocklebank, avait déclaré quelques jours plus tard qu'il aimerait transformer le navire maintenant âgé de 27 ans en un hôtel de luxe dans les Caraïbes, quand il aura terminé sa carrière.

SOUDAN

SUITE DE LA PAGE 5

pays le régime qui lui convient le mieux plutôt que de lui imposer des formes de gouvernement empruntées à l'étranger.

Afin de permettre dans l'avenir une participation populaire au gouvernement qui réunit actuellement tous les pouvoirs, il a annoncé la création d'un "Conseil Central" de 72 membres dont 54 élus par les conseils provinciaux et 18 nommés par le président. Les pouvoirs du nouveau Conseil définis d'une manière assez vague paraissent être surtout de nature consultative.

Cette réforme de portée assez limitée n'a pas pour but de donner satisfaction à une opposition qui a été très affaiblie et se limite à quelques intellectuels sans grande influence sur la population. Elle vise plutôt, semble-t-il, à réserver des possibilités d'évolution dans l'avenir et à donner au gouvernement une allure plus démocratique, démentant ainsi les accusations de "dictature militaire" formulées quelquefois à l'étranger à l'égard d'un gouvernement qui, en fait, n'a pas abusé de son autorité, et jouit d'un large appui populaire.

La plus grande Valeur d'hôtel en ville

Du confort dans une ambiance moderne et climatisée. Et des commodités . . . vous vous trouvez au coeur des secteurs de spectacles et de magasinage de New York. Les tarifs ? D'une modicité surprenante. En somme, la meilleure valeur en hôtel en ville. Ecrivez directement ou voyez votre agent de voyage.

Bureau de Montréal, WE. 5-7413

hotel VICTORIA — *Où Times Square rencontre Radio City*

Septième Avenue, angle 51e rue New York — CI. 7-7800

EATON — SOLDE ANNUEL DE CHAUSSURES

• Séries discontinuées • Pointures et couleurs désassorties • Soldes de fabricants

20% à 50% DE RABAIS!

PLUS DE 10,000 PAIRES POUR LA FAMILLE TOUT ENTIÈRE!

Commandes téléphoniques et postales sur les articles indiqués

A SOLDER Ord. de 20.95 à 24.95 — 13.95

HOMMES

A

B C D

Bottes d'après ski

Des modèles pour tous les goûts • Bouts effilés ou ronds • Chaude doublure de laine naturelle d'agneau • Semelles confortables de caoutchouc-mousse • Pointures de 7 à 12 y compris les demi-pointures • Cuir: brun, vert, gris, noir • Suède: noir, brun et vert • Quelques-unes en peau de phoque.

Commandes téléphoniques et postales acceptées sur souliers bruns et verts. Composez VI. 2-9211

AU DEUXIEME ETAGE RAYON 237.

Solde de chaussures pour hommes et jeunes gens

• Pleine doublure de cuir • Trépointes Goodyear • Semelles de cuir • Pointures 7 à 12. Largeur C, 6 à 12; largeur D, E.

No 32. BLUCHER 6 oeillets, semelles de cuir, talon de caoutchouc et empeigne de cuir de veau noir et brun, 7 à 1., largeur C. 6 à 12, largeur D et E.

No 55. BALMORAL, empeigne de cuir de veau, semelles de cuir, talon de caoutchouc, 6 oeillets, pointures 7 à 12, brun et noir; largeur C, 6 à 12, largeur D et E.

No 85. GENRE MOCASSIN, empeigne élastifiée, semelles de cuir, talon Neolite, brun et noir, 7 à à 12, largeur C, et 6 à .2, largeur D et E.

Rég. 9.98 — A SOLDER 7.98

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 237, AU DEUXIEME ETAGE

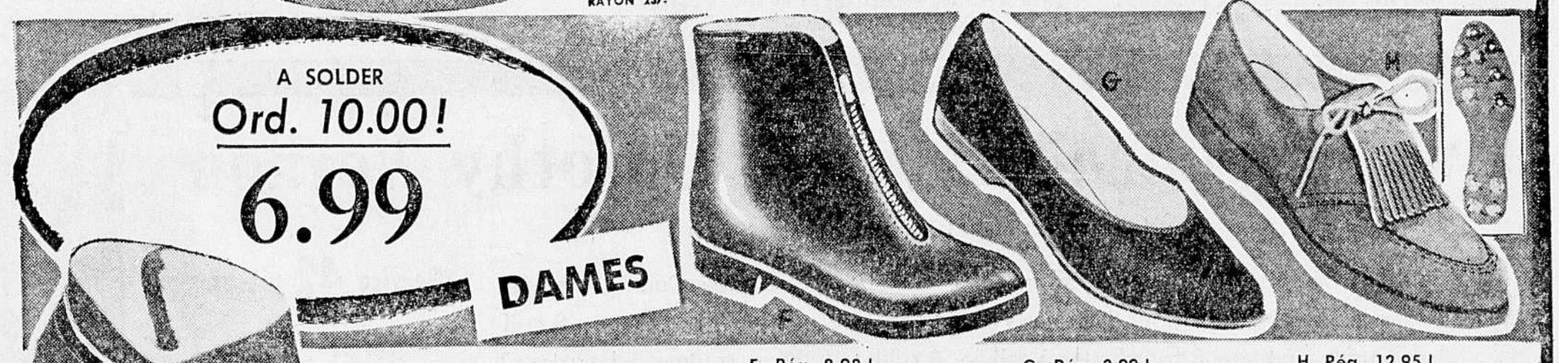

A SOLDER Ord. 10.00! — 6.99

DAMES

E

F G H

E. Bottes cocktail

Huit modèles au choix, en chevreau, suède ou cuir à gants. Doublées de véritable laine d'agneau. Talons plats et mi-cubains. Pointures 5 à 11 dans la collection.

F. Rég. 8.98 ! Choix de 3 modèles. Bottes de cuir ou suède, noir ou brun; semelles de caoutchouc vulcanisées, doublure de laine molletonnée. Pointures 4 à 7 dans le groupe. A SOLDER 4.98

G. Rég. 2.99 ! Pantoufles importées d'Angleterre, en velvétine noir, rouge et jaune, noir et citron, bleu et argent, avec semelles vulcanisées, anti-dérapantes. Pointures 5 à 9 dans le groupe. A SOLDER 1.99

H. Rég. 12.95 ! Souliers de golf de marque connue, en cuir souple ou suède traité au procédé 'Scotchguard'. 140 paires seulement! Brun, bleu et blanc, tout blanc, havane. Clous amovibles. Pointures désassorties. A SOLDER A ½ PRIX 6.47

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

CHAUSSURES POUR DAMES (RAYON 238), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

J. Ordinairement 6.98 ! SPECIAL MERCREDI — 3.99

ENFANTS

ADOLESCENTES

K. Ord. 8.98 ! SPECIAL MERCREDI — 4.49

L M

J. Souliers en véritable peau de porc brossée, souples et légers. Jolie teinte beige pour le printemps. Pointures 8½ à 12, largeurs B-C-D — pointures 12½ à 4, largeurs B et D. Solde d'un fabricant réputé. A SORDER MERCREDI, la paire 3.99

Commandes téléphoniques acceptées jusqu'à épuisement du stock.

K. Un achat très spécial permet cette aubaine. Souliers plats: lacé, rogerbon-temps ou escarpin, en peau de porc, cuir et suède. Pointures 5 à 10, étroits et mi-larges, pour jeunes femmes et adolescentes.

COMPOSEZ VI. 2-9211 — A SOLDER 4.49

L. Sandales pour l'été

A SOLDER 1.99

Une aubaine ! Sandales de cuir "Elk", semelles et talons matière synthétique. Pointures 5 à 8 et 8½ à 3, largeurs C et E.

M. Bottillons Rég. 6.99!

A SOLDER 4.98

Cuir noir ou brun, doublure laine molletonnée et laine d'agneau. Pour fillettes: 13 à 3; pour dames et adolescentes: 5 à 10; mi-larges.

Commandes téléphoniques acceptées jusqu'à épuisement du stock.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 239, AU DEUXIEME, CHEZ EATON

Pantoufles à ½ prix

Rég. 3.98 ! Fin de série de modèle Opéra importées d'Angleterre. Empeigne de Vinylite. Doublure de feutre. Semelles de cuir chromé et talons moyens. Rouge vin. Pointures 6 à 12 — Spécial 1.99

Rég. 6.98 ! Aussi disponible, modèle doublé entièrement de laine naturelle d'agneau. Brun. Pointures de 7 à 12. — Spécial 3.49

RAYON 237, AU DEUXIEME ETAGE

Chaussures Eatonia

Rég. 14.95 ! Des chaussures pour hommes et jeunes gens. Modèles effilé ou carré, avec empeigne tout cuir. Semelles et talons de cuir. Noir, brun et brun foncé (modèle effilé seulement). Pointures 6½ à 12, largeur D, y compris les demi-pointures. Spécial 9.95

RAYON 237, AU DEUXIEME ETAGE

Pantoufles pour hommes

Rég. 2.47 ! En velours de coton côtelé pour le moins attrayantes. Côtés élastifiés et doublure de rayonne. Semelles de caoutchouc vulcanisé. Blyack Watch et tartan ou quadrillé noir/blanc, ou rouge/noir. Pointures 6 à 12 (pas de demi-pointures). Spécial 1.99

RAYON 237, AU DEUXIEME ETAGE

Couvre-chaussures - Rég. 7.95

Couvre - chaussures de nylon "Peggy", boutonnant côté. Rabat de fourrure, chaude doublure, noir ou brun. Pointures 5 à 9, pour dames. A solder 4.98

RAYON 238, AU DEUXIEME

Bottes de nylon - Rég. 6.95

Elégants couvre - chaussures "Princess", noir ou brun. Doublure de laine, pour talons hauts, effilés ou illusion. Pointures 5 à 9, pour dames. A solder 4.98

RAYON 238, AU DEUXIEME

Pantoufles brodées - Rég. 4.95

150 paires seulement! Pantoufles de rayonne, brodées de fleurs, avec rabat de laine d'agneau. Semelles vulcanisées. Noir et rose. Pointures 4 à 8, pour dames. A solder 2.99

RAYON 238, AU DEUXIEME

Souliers pour dames

Rég. 6.99 ! 275 paires seulement ! Souliers confortables, à talons compensés, coussinés de mousse. Noir ou brun. Pointures 6 à 10, étroits, mi-larges ou larges dans le lot. A solder 3.99

RAYON 238, AU DEUXIEME

Souliers pour garçons-Rég. 7.98

Souliers habillés, en veau noir ou brun, de qualité. Modèles lacés ou escarpins. Pointures 3 à 8, largeurs B, C, D et E. A solder 5.98

RAYON 239, AU DEUXIEME

Souliers - Rég. 9.98 et 10.95

Pour adolescentes ! Elégants souliers de cuir verni, cuir mat et quelques suède. Noir ou brun. Talons illusion ou plat. Pointures 5 à 10, AA à B dans le lot. A solder 6.99

RAYON 239, AU DEUXIEME

Souliers plats - Rég. 6.99

Quelques paires à talons. Cuir noir, brun, ainsi que suède de différentes couleurs. Pointures 5 à 10, AA et B, dans le lot, pour adolescentes. A solder 3.99

RAYON 239, AU DEUXIEME

A SOLDER! CHAUSSURES HAUTE QUALITÉ POUR DAMES!

Bottes importées

A SOLDER 17.95

Bottes de marques réputées telles que "Brevitt" et "Alpine", importées d'Angleterre et d'Italie. Veau, cuir grené ou suède, brun, blanc, rouge et beige. Avec ou sans glissière. Pointures 5½ à 9½, mi-larges, dans le groupe.

RAYON 338, AU DEUXIEME

Bottillons d'hiver

A SOLDER 14.95

Reliquat de notre stock ! Elégants bottillons en suède ou en cuir, noir ou brun, à talons hauts, mi-hauts et bottiers. Pointures 5½ à 9½, mi-larges, dans la collection. Aussi quelques bottes chaudement doublées de "Donoughy".

RAYON 338, AU DEUXIEME

Souliers importés

A SOLDER 14.95

Rég. 19.95 à 28.95! Elégants souliers Bally d'Angleterre, Amalfi d'Italie et Jourdan de France. Veau ou cuir verni, noir, brun, havane, rouge vin, olive. Talons hauts, illusion et bottiers. Pointures 5½ à 9½, largeurs AAA à B.

RAYON 338, AU DEUXIEME

SouliersGLENEATON

A SOLDER 10.95

Rég. 19.95 à 21.95 ! Gleneaton "Featherweight" à solder en raison des pointures et couleurs désassorties. Veau, chevreau, suède, cuir verni. Noir, marine, brun, rouge, havane. Talons hauts, illusion et bottiers. Pointures 5½ à 9½, largeurs AAA à B dans la collection.

RAYON 338, AU DEUXIEME

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

Simpson MONTRÉAL

VENTE D'AUBAINES JANVIER

Vous pourriez gagner une LINCOLN CONTINENTAL 1963 (valant $9,200)

L'heureuse gagnante de la deuxième Ford Fairlane 1963 est :
Madame THERESE MICHEL
10985 Tolhurst, app. 2, Montréal

Lincoln Continental 1963

Fameuse porcelaine vous offrant le choix de 5 superbes décors !

VENTE! PORCELAINE "ROYAL ALBERT" et "PARAGON"

Rabais 1/3

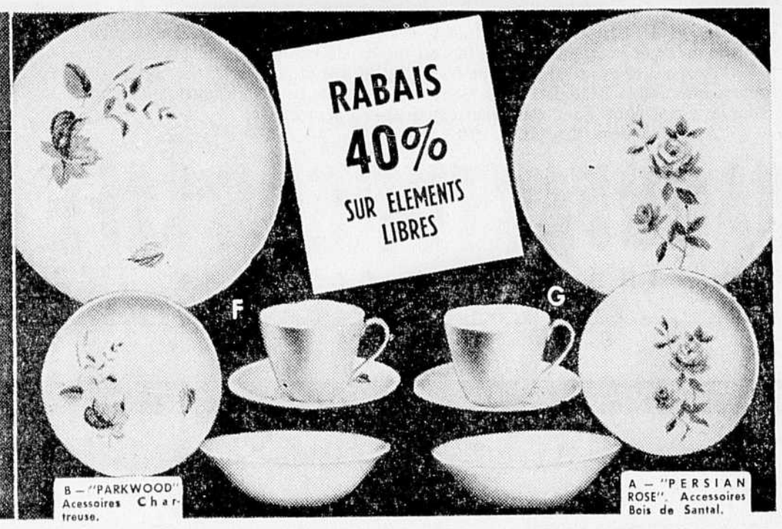

- Porcelaine anglaise en éléments libres !
- Service 36 pièces pour 6 personnes et couvert 5 pces !

Achetez votre service ou complétez celui que vous possédez déjà... tout en profitant des rabais offerts pendant cette vente !

A — "Enchantment" de Royal Albert. Bordure turquoise avec filet or. Service 36 pièces Rég. 103.50 **68.99** Couvert 5 pièces Rég. 14.20 **9.49**

B-C-D : 3 décors de "Paragon"
Service de 36 pièces Rég. 101.88 **67.91**
B. "Elgin Blue" : Turquoise et gris clair. Filet or.
C. "Tapestry Rose" : Tons de brun, rouge, vert. Filet or.
D. "Floral Fantasy" : Turquoise et gris clair. Filet or.
(Couvert 5 pièces — Rég. 13.98 — 9.31)

E — "Needle Point" de Royal Albert. Décor de style ton noir, rouge, vert. Filet or. Service 36 pièces Rég. 95.10 **63.30** Couvert 5 pièces Rég. 13.10 **8.37**

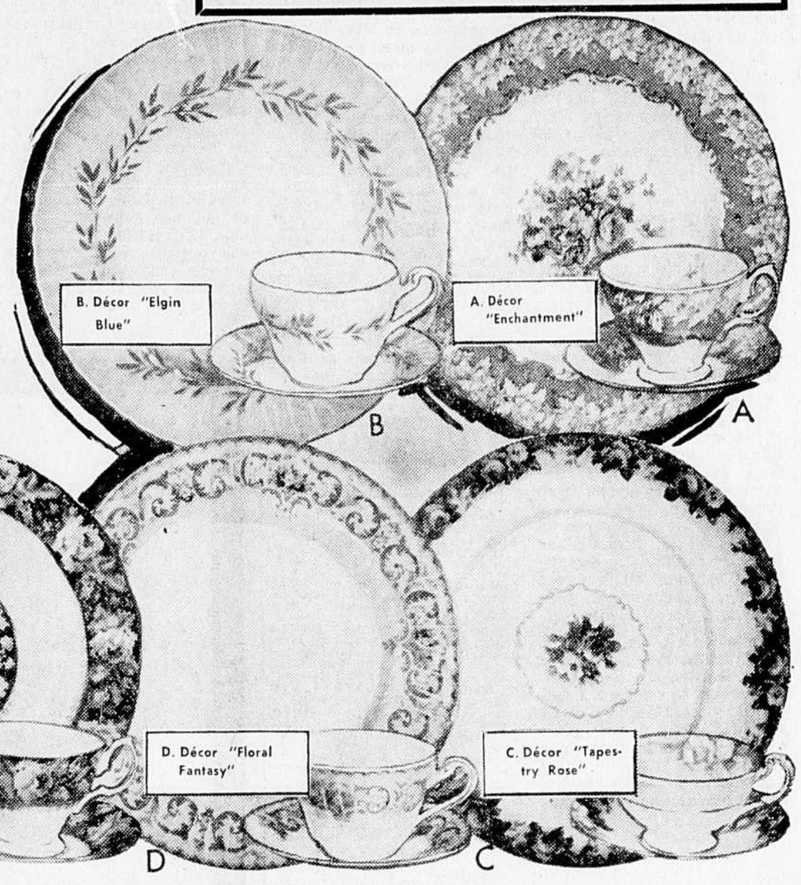

Service 36 pièces comprenant 6 de chaque : tasse, soucoupe, assiette à dîner, assiette à thé, assiette pain-et-beurre, bol.

Couvert 5 pièces comprenant 1 de chaque : tasse, soucoupe, assiette à dîner, à thé, pain-et-beurre.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées
VI. 2-7221
SIMPSON — PORCELAINE (757) AU CINQUIEME

Verrerie cristal décor "Pinwheel"

Spécial **1.89** Ch.

Verres en fin cristal étincelant, taillés à la main par des experts européens. Représenté : Verre à eau — Non représentés : Sorbet — Claret — Madère — Cocktail — Liqueur — A jus — Old Fashioned — Verre 10 on. — Verre 12 on. — Assiette sorbet — Brandy 4 on.

Commandes Postales ou Téléphoniques
VI. 2-7221
SIMPSON — VERRERIE (757) AU CINQUIEME

Marque fameuse ! Décors "contemporain" sur fond blanc pur

Rabais ! Semi-porcelaine de "Johnson Bros."

Service 20 pièces, comprenant 4 de chaque : tasse, soucoupe, assiette à dîner, assiette pain-et-beurre, bol à céréales.

Service 46 pièces comprenant 6 de chaque : tasse, soucoupe, assiette à dîner, assiette à thé, assiette pain-et-beurre, bol à céréales, assiette à fruit. — **1 de chaque :** plat de service, saladier, crémier, sucrier sans couvercle.

Service 61 pièces comprenant 8 de chaque : tasse, soucoupe, assiette à dîner, assiette à thé, assiette pain-et-beurre, assiette à soupe, assiette à fruits. — **1 de chaque :** plat de service, saladier, crémier, sucrier avec couvercle.

G — "Persian Rose" : accessoires Bois de Santal.
F — "Parkwood" : accessoires chartreuse.

20 pièces pour 4	46 pièces pour 6	61 pièces pour 8
Rég. 14.98	*Rég. 35.98*	*Rég. 52.98*
8.98	**21.59**	**31.78**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**
SIMPSON — PORCELAINE (757), AU CINQUIEME

Veste de ski en nylon et pantalons extensibles

A. **Veste de ski réversible :** extérieur en nylon matelassé et glissière devant.
- Capuchon dissimulé avec glissière, se transformant en un col.
- Coloris : bleu poudre, rouge, blanc réversibles noir.
- Tailles : P.M.G.

Veuillez indiquer second choix de coloris, s.v.p.

B. **Pantalons extensibles : Rabais $5 !** Chauds pantalons en nylon/viscose et laine extensibles. Bande de taille adhésive "Griptex".
- Noir, brun ou bleu roi.
- Tailles proportionnées : courtes, régulière ou haute : 10 à 20. Rég. 19.98. Ch. 14.98

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**
SIMPSON — VETEMENTS SPORT POUR DAMES (736) ETAGE DES MODES, AU TROISIEME

Confection canadienne ! Importations d'Italie et de Hong-Kong !

Vente géante de chandails

Dans cette collection : modèles de 1ère qualité, réalisés en luxueux cachemire... en doux mohair... délicatement garnis de perles... en chaud tricot gonflant ! Tous offerts avec des rabais très appréciables, allant de 25% à 50% !

Modèles représentés:
Cardigans en mohair français

Rabais $8 sur cardigans chauds, élégants et confortables !

A — Cardigan avec larges boutons simili-perles. Coloris blanc, bleu, vert, rouge ou rouille. Tailles P.M.G.

B — Cardigan style chanel. Coloris bleu, vert, rouge ou rouille. Tailles P.M.G.

Rég. 16.98
8.49

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**
SIMPSON — VETEMENTS SPORT (736) AU TROISIEME

SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON

Le sous-sol Simpson nous offre l'une de ses incroyables ventes que vous ne devez pas manquer !

Bas prix! Élégance 1963

Une aubaine exclusive à Simpson ! Les modèles, tissus et coloris les plus nouveaux ! Venez vous rendre compte vous-même de cette offre formidable ! Ces robes seront présentées au cours d'un défilé de modes, mercredi 23 janvier, de 11 h. 30 a.m. à 2 h. 30 p.m., au sous-sol d'aubaines.

A. **Modèle chemisier en Surrah imprimé** — Jupe ample — Manches ¾ — Bleu, brun ou ton or. Tailles : 10 à 20.

B. **Robe et veste en tissu genre toile** — Large décolleté et veste modèle chanel — Noir, marine ou bleu Wedgewood. Tailles : 16½ à 24½.

C. **Costumes 2-pièces en tissu genre toile** — Jupe droite et veste tailleur — Col et poches brodées — Noir, marine ou brun moka. Tailles : 14½ à 22½.

D. **Modèle en tissu genre toile** — Encolure au ras-du-cou — Taille ajustée et plis devant. Ceinture souple Noir, bleu Wedgewood ou brun moka. Tailles : 10 à 18.

E. **Modèle plissé en crêpe rayonne** — Manches courtes et dos avec glissière — Jupe entièrement plissée — Noir, marine, brun ou bleu paon. Tailles : 10 à 18.

F. **Modèle plissé, en Arnel*** — Jupe à plis permanents et encolure au ras-du-cou. Imprimé délicat tons de bleu ou brun. Tailles : 10 à 18.
*Marque déposée

G. **Ensemble en tissu genre toile** — Veste modèle chanel et blouse en Surrah imprimé — Jupe fourreau — Noir, marine ou brun moka. Tailles : 14½ à 22½ et 10 à 20.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**
SIMPSON, ROBES POUR DAMES (780), AU SOUS-SOL

LA MAJORITÉ DES VENDEURS ET VENDEUSES PARLE FRANCAIS

HEURES D'AFFAIRES : 9 HEURES A.M. A 5 HEURES 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 HEURES — OUVERT SAMEDI 9 HEURES A.M. A 5.30 HEURES P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — VI. 2-7221

CAHIER No 4 / PAGES 35-44 — LA PRESSE — SPORT / DECES / FINANCES

MONTREAL, MARDI 22 JANVIER 1963 — 79e ANNEE — No 84

VU DE WASHINGTON

L'ONU au Congo: six mois pour se tirer d'affaire

par M. P. DEAN

exclusif à LA PRESSE

La sécession du Katanga est terminée. Les déboires de l'ONU ne font que commencer.

Si l'opération au Congo échoue dans les mois qui viennent, les adversaires de l'ONU auront le droit de se demander : à quoi ont servi toutes les dépenses, tous les sacrifices et tout le ressentiment suscité en Occident par l'aventure congolaise.

Le Congo n'était pas prêt à se gouverner en 1960. Dag Hammarskjold supplia les Belges de ne pas donner immédiatement l'indépendance aux Congolais.

Mais les Belges ne voulaient pas se mettre une guerre du type algérien sur les bras. Ils avaient créé au Congo une infrastructure matérielle excellente; leurs hôpitaux étaient des modèles du genre. Les routes étaient magnifiques. Les chemins de fer fonctionnaient bien.

Les plantations étaient des plus modernes. Rien n'avait été négligé pour doter les industries de toutes les perfections de la technique.

Ce qui manquait

Il ne manquait qu'une chose : des Congolais capables d'administrer tout cela. Les Belges pensaient qu'ils pourraient demeurer au Congo comme techniciens et conseillers, qu'ils pourraient, en fait, continuer à tout diriger pendant que les Congolais obtiendraient des titres flatteurs de premier ministre, président, directeur, etc.

Et tous les fonctionnaires congolais auraient appris leur métier petit à petit, sous tutelle belge.

Le plan belge se défendait, théoriquement. Dans la pratique, il fit faillite dès le premier jour parce que les Congolais en place voulaient non seulement l'illusion mais la réalité du pouvoir. Et ces Congolais étaient complètement incapables d'exercer le pouvoir.

Le vernis de la civilisation était très mince. Il recouvrait à peine une ignorance énorme, un primivitisme sauvage, un tribalisme fanatique. Le Congo sombra dans le chaos, la rapine et la terreur et l'ONU y fut envoyé avec mandat de préserver l'unité du pays et d'empêcher la guerre civile.

Sous les apparences

Ces deux tâches ont été accomplies. Apparemment.

Mais les raisons fondamentales qui causèrent les excès de 1960, la guerre civile, la désorganisation, subsistent.

Les Congolais ne forment pas une seule nation. Ils sont constitués en une vingtaine de grandes tribus qui se haïssent farouchement. Ces tribus n'ont qu'une chose en commun, une maxime qui dit : "Si vous rencontrez un étranger, tuez-le !"

Depuis que l'ONU est arrivée au Congo, il y a trente mois, ces tribus n'ont certainement pas appris à s'aimer. Plusieurs se sont faites la guerre, une guerre cruelle, meurtrière, sans merci.

L'ONU a six mois tout au plus pour apprendre à ces tribus à vivre en harmonie, à se considérer comme faisant partie d'une seule nation. D'ici six mois, les coffres de l'ONU seront vides et les troupes du contingent devront partir. Si, par la suite, le Congo se désintégrait de nouveau, on aurait raison de penser que l'ONU n'a rien fait au Congo.

Le plus grand danger

Le plus grand danger, le danger le plus imminent, c'est que les gens de Léopoldville tâchent de traiter le Katanga comme un territoire conquis à piller et à exploiter. Les conseillers d'Adoula le pressent d'arrêter Tshombé et de gouverner le Katanga non pas comme une province autonome mais comme un pays ennemi occupé.

Tant que les troupes de l'ONU seront là, elles empêcheront l'exploitation impitoyable du Katanga. Est-ce que U Thant et ses représentants peuvent apprendre aux Congolais, en six mois, qu'ils n'ont rien à gagner et tout à perdre s'ils ne font pas montre de magnanimité ?

L'ONU s'est préparée de longue main à faire face à ces problèmes. Pendant trente mois, des spécialistes ont tâché de former des fonctionnaires qui aient une mystique congolaise, qui mettent les intérêts du pays tout entier avant ceux de leur tribu.

Discours

Il y a déjà un assez grand nombre de ces personnes qui semblent bien préparées à mettre en pratique ce qu'on leur a enseigné.

L'armée congolaise, qui fut à l'origine du désastre de 1960, a été réorganisée à un certain degré. Quelques unités ont été purgées. Les mauvaises têtes ont été éliminées et des jeunes gens instruits et zélés ont reçu des cours pour devenir sous-officiers ou officiers.

A eux aussi l'ONU a la tâche d'inculquer une mystique, de les convaincre qu'ils ont une mission sacrée, que l'avenir du Congo tout entier dépend d'eux.

L'ONU a aussi entraîné des techniciens, des ingénieurs, des médecins. Certes, les cours qui ont été donnés ne sont pas suffisants. On ne devient pas un bon médecin en deux ans et demi.

Mais, au moins, ces techniciens peuvent faire fonctionner certains services essentiels et, parce qu'ils ont un métier, ils ont un certain amour-propre. Ils veulent prouver qu'ils ne sont pas des sauvages incapables de se gouverner eux-mêmes.

L'avenir du Congo et peut-être aussi de l'ONU dépend des quelques milliers de gens ainsi préparés. S'ils n'ont pas bien appris, l'expérience onusienne au Congo aura raté.

Il reste encore cinq ou six mois pour parachever le travail de préparation du Congo à la véritable indépendance, sans présence militaire de l'ONU. Pendant ce temps, la chose à surveiller sera la façon dont se poursuit la collaboration entre les nouveaux techniciens congolais et l'organisation mondiale.

Macmillan: Aucun pays n'a le droit de nous tenir à l'écart du Marché commun

LIVERPOOL. (AFP, PA) — Le premier ministre britannique a lancé hier soir une vive riposte à l'adresse du général de Gaulle.

Dans un discours prononcé devant la section conservatrice de Liverpool, M. Macmillan a déclaré en substance qu'aucun pays n'a le droit de fermer à la Grande-Bretagne la porte du Marché commun. "Aucun pays libre ne peut dominer d'autres également libres. Aucun pays ne peut non plus, à notre époque, compter uniquement sur lui-même. Les alliances sont essentielles à la sécurité", a-t-il précisé.

Le premier ministre s'est attaché à démontrer que son gouvernement est converti authentiquement, et depuis longtemps, à l'idéal de "l'unité européenne". "Le mouvement pour l'unité européenne, a-t-il rappelé, fut fondé immédiatement après la guerre avec le concours de nombreuses personnalités européennes, par le plus grand patriote anglais de tous les temps, sir Winston Churchill".

Pourquoi ce "non" ?

"Lorsque nous avons fait notre demande en vue d'entamer des négociations avec la CEE, a poursuivi M. Macmillan, cette demande a été acceptée par les six pays, y compris la France. Aucune objection ne fut soulevée indiquant que notre entrée déséquilibrerait cette communauté. La Manche ne fut pas considérée comme un abîme infranchissable. Il semble maintenant que les choses aient changé".

"Je ne crois pas, a-t-il ajouté, que l'un des six pays qui ont accepté notre demande en principe puisse maintenant la rejeter, non sur le plan économique, non plus parce que les négociations ont échoué, mais parce qu'il préfère en principe la communauté sans la Grande-Bretagne. S'il existait une objection de principe, nous aurions dû en être informés dès le départ".

Exprimant l'espoir que le "revers actuel" ne serait pas "fatal", M. Macmillan a de nouveau indiqué que, selon lui, une étroite coopération entre l'Europe occidentale et l'Amérique constitue un impératif au maintien de la paix, car, à cette condition seulement, "la compétition entre le communisme et notre mode de vie se déroulera sans guerre".

Accord et Nassau

Répondant à ceux qui l'ont accusé d'avoir manqué de sincérité envers le général de Gaulle en concluant l'accord Kennedy quelques jours après avoir vu le général, M. Macmillan a déclaré qu'au contraire ils avaient discuté de cette question et que le général de Gaulle "avait parfaitement compris notre situation".

VICTOIRE CONTRE L'INTRANSIGEANCE ? — Les premiers ministres Nikita Khrouchtchev d'URSS et Walter Ulbricht d'Allemagne de l'est brandissent ici les bouquets que l'on vient de leur présenter lors de la clôture du congrès du parti communiste est-allemand où la faction préconisant la politique de l'accommodement avec l'Ouest l'a emporté sur la politique d'intransigeance préconisée par la Chine populaire.

Les "CINQ" solidaires de la G.-B.

LUXEMBOURG. (Reuter, AFP) — Le fauteuil du délégué français était vide hier à la conférence de Luxembourg où les pays du Marché commun devaient procéder à l'étude de l'adhésion de la Grande-Bretagne au pool "charbon-acier".

Les "Cinq" ont discuté de la question de la Commission nationale du charbon de Grande-Bretagne pour déterminer si les pouvoirs de cet organisme sont incompatibles avec le traité du pool "charbon-acier" dont les six pays du Marché commun sont membres.

Des informateurs ont fait savoir que les "Cinq" n'ont pas étudié les implications politiques de l'absence du délégué français. Mais ils sont d'avis que cette réunion montre la détermination des "Cinq" à continuer l'étude de l'adhésion britannique à la CEE à la suite de la manoeuvre française de la semaine dernière à Bruxelles visant à suspendre les négociations.

La France a décidé de se tenir éloignée des salles de conférence jusqu'à la rencontre des six ministres des Affaires étrangères le 28 janvier. Certains observateurs diplomatiques n'excluent pas la possibilité que la conférence de Bruxelles poursuive ses travaux malgré l'absence du délégué français.

M. Edward Heath a déclaré hier soir, au cours d'une émission télévisée, que les cinq partenaires de la France sont résolus à faire tout en leur pouvoir pour faciliter l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

Autre son de cloche

Le maréchal Montgomery, qui faisait escale hier à Las Palmas, en route pour l'Afrique du Sud, a déclaré : "J'approuve totalement le "non" du général de Gaulle. La Grande-Bretagne ne doit pas adhérer au Marché commun. A mon avis, le général de Gaulle est un grand homme d'Etat".

Le vicomte d'El Alamein a estimé d'autre part que les Etats-Unis avaient grand tort de ne pas reconnaître la Chine communiste, "parce qu'elle détiendra bientôt la clef du monde".

Selon Tass, le capital américain envahit le Marché commun européen

MOSCOU. (PA) — Un commentateur soviétique a déclaré aujourd'hui que le Marché commun causait une invasion massive de l'Europe occidentale par le capital américain et divisait l'Alliance atlantique. Le commentateur Yakov Borisov, de l'agence Tass, a noté que la compagnie américaine Chrysler avait accru le nombre de ses parts dans l'entreprise française de fabrication d'automobiles, de 25% à 63%, acquérant ainsi le contrôle de cette firme. Il a ajouté que le fait en lui-même ne serait pas tellement digne d'attention s'il ne se rattachait à l'invasion massive de l'Europe occidentale par le capital américain, si caractéristique de la période qui s'est écoulée depuis l'établissement du Marché commun européen. Il a poursuivi en disant que la hausse des barrières tarifaires par les Six avait sérieusement mis en danger les exportations américaines dans ces pays. Après avoir gagné de l'appui à leur idée d'intégration européenne, les E.-U. le paient cher maintenant.

Alors que les Américains ont réussi à prendre le contrôle d'une grande entreprise française de plus, ils admettent à Paris avec inquiétude et amertume que 500 compagnies américaines ont déjà établi des succursales en France. Le Marché commun, a-t-il conclu, loin de promouvoir l'harmonie des intérêts économiques, accentue les contradictions impérialistes aussi bien entre les pays qui en font partie qu'entre le Marché commun et les Etats-Unis.

La France devra signer l'accord de désarmement

— Moscou

MOSCOU. (AFP-UPI-PA) — "L'Union soviétique ne peut accepter plus de trois inspections annuelles sur place", a déclaré hier M. Andrei Gromyko, lors d'une réception à l'ambassade de l'Inde à Moscou. Le ministre soviétique des Affaires étrangères a aussi souligné qu'aux yeux de Moscou, "la signature de la France est indispensable à tout accord de désarmement nucléaire".

L'insistance de M. Gromyko sur le fait que trois inspections était une "concession suffisante" de la part de Moscou entre directement en conflit avec les prétentions américaines de la nécessité de huit à dix inspections annuelles.

Le fait essentiel reste l'acceptation par l'URSS du principe de ces inspections.

M. Gromyko a refusé de discuter de l'opportunité d'exiger la signature de la Chine lors d'un accord de désarmement nucléaire. Il s'est contenté de dire que ce pays ne pouvait être considéré comme puissance nucléaire.

(A ce sujet, le secrétariat d'Etat américain a déclaré, hier, qu'il est possible que la Chine fasse exploser un engin nucléaire cette année ou en 1964, mais que ce geste n'en faisait pas pour autant une puissance nucléaire. Par ailleurs, le commandant des forces américaines dans le Pacifique, Harry D. Felt, a nié, lors de son arrivée en Corée, les rapports voulant que la Chine possède deux bombes atomiques.

Les différentes déclarations faites hier de part et d'autre sur les essais nucléaires montrent bien la complexité de la tâche qui incombe aux négociateurs américains, soviétiques et britanniques qui commencent aujourd'hui à Washington des entretiens en vue de la conclusion d'un traité sur la cessation des essais nucléaires.

Les autorités américaines pensent que les chances d'arriver à un accord sont aujourd'hui nettement renforcées, mais se gardent bien d'un optimisme exagéré.

Signe de progrès

Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold Macmillan, a déclaré hier à Liverpool qu'il lui semblait voir un "signe de progrès" dans les efforts entre l'Est et l'Ouest pour en arriver à un accord sur l'interdiction des armes nucléaires.

Il a également souligné que l'Ouest doit faire montre de fermeté durant les négociations mais qu'il fallait avant tout sauver l'unité de l'alliance.

Le fossé entre la Chine et l'URSS s'est élargi à Berlin

BERLIN. (PA-AFP) — Alors que les autres délégués au congrès du parti communiste d'Allemagne orientale, à Berlin-Est, se levaient pour applaudir MM. Khrouchtchev et Walter Ulbricht, le délégué chinois est resté assis, la tête basse. Lorsque les 2,500 délégués de 70 partis communistes ont commencé à chanter l'"Internationale", M. Wu Hsiu-Chuan ramassa ses papiers et quitta la salle.

Cette manifestation a couronné une session d'une semaine pendant laquelle la scission sino-soviétique a semblé s'accentuer. Les Chinois veulent un plus grand recours à la force pour provoquer la révolution mondiale, tandis que M. Khrouchtchev, avec la plupart des autres partis communistes, préfère tenir compte de la puissance atomique des Etats-Unis et procéder lentement.

Personne n'a été surpris de la réélection, par le congrès, de M. Ulbricht et de son équipe à la tête du parti est-allemand. M. Ulbricht a consacré la plus grande partie de son intervention à une dénonciation de l'Allemagne de l'Ouest et il a conseillé aux Allemands de l'Ouest de ne pas trop compter sur les Etats-Unis, parce que la crise cubaine avait démontré la puissance soviétique.

Le nouveau comité central du parti socialiste communiste unifié comprend 121 membres, contre 111 précédemment. Sa composition a été sensiblement renouvelée, 34 membres de l'ancien comité central ayant cédé leurs sièges.

Contrairement au programme de séjour à Berlin-Est qu'il avait fixé, M. Khrouchtchev ne quitte pas Berlin-Est aujourd'hui. Il prononcera peut-être un discours ce soir ou fera une déclaration que les milieux soviétiques est-berlinois qualifient d' "importante".

M. Otto Grotewohl, président du conseil de la RDA, abandonnerait prochainement ses fonctions de chef du gouvernement pour raisons de santé. On cite comme son successeur possible le nom de M. Willi Stoph, vice-président du conseil.

Castro autorise le départ de 900 citoyens cubains

LA HAVANE. (AFP, UPI) — La Croix-Rouge cubaine et la Croix-Rouge américaine font aujourd'hui les préparatifs nécessaires pour l'évacuation de 900 à 1,000 citoyens cubains, parents des mercenaires survivants des événements d'avril 1961 et récemment libérés, annonce un communiqué.

Le bateau qui évacuera ce groupe, le "Shirley Lykes" est le même qui depuis vendredi dernier a déchargé plus de sept mille tonnes de médicaments et de nourriture pour enfants, comme indemnisation pour les 1113 mercenaires libérés en décembre dernier. Ce groupe de parents d'anciens prisonniers est le second qui ait été autorisé à gagner Miami. En décembre dernier, un premier groupe de mille personnes environ avait gagné les Etats-Unis à bord du "African Pilot".

D'autre part, le même communiqué signale le prochain départ par avion les 23 et 25 janvier d'environ 200 Américains, hommes et femmes, qui résidaient dans l'île. La semaine dernière 180 citoyens américains étaient déjà partis pour Miami par avion.

L'ambassade de Suisse à La Havane, qui représente les intérêts américains à Cuba, aurait reçu 4,000 demandes de la part de parents des mercenaires en vue de leur évacuation.

Par ailleurs, la crise cubaine a coûté environ $180 millions aux Etats-Unis. Selon des sources dignes de foi, un représentant de l'administration aurait cité ce chiffre devant un sous-comité du Congrès américain. On s'attend que le secrétariat à la Défense demande au Congrès l'ouverture d'autres crédits en vue de payer les dépenses encourues par l'organisation du blocus naval et de la concentration de troupes en Floride pendant la crise.

Tshombé n'est pas passible de poursuite

— U Thant

NATIONS-UNIES, N.Y. (UPI, AFP) — Dans une lettre adressée au président Nkrumah, du Ghana, le secrétaire général de l'ONU déclare qu'il n'existe aucune base selon laquelle le président Tshombé pourrait être traduit en justice pour action criminelle.

Cette lettre a été rendue publique alors que les troupes de l'ONU, en collaboration avec le président Tshombé, occupaient paisiblement Kolwezi, le dernier château-fort katangais.

La semaine dernière, le président du Ghana s'est opposé énergiquement à l'amnistie pour Tshombé et ses lieutenants, ces derniers étant soupçonnés du meurtre du premier ministre congolais Patrice Lumumba. M. Nkrumah avait déclaré que toute amnistie ou pardon serait en contradiction avec la résolution du Conseil de sécurité du 21 février 1961.

D'autre part, le président Kennedy a chaleureusement accueilli hier la fin de la sécession du Katanga et a rendu hommage à la coopération apportée à l'oeuvre des Nations unies par le gouvernement belge.

Le président Kennedy a lancé un bouquet à l'administration Eisenhower, déclarant : "L'administration précédente avait décidé en toute sagesse que l'objectif des Etats-Unis pouvait le mieux être atteint par le truchement des Nations unies. Pour sa part, l'administration actuelle a fermement appuyé les efforts des Nations unies qui ont cherché depuis deux ans à parvenir à une réunification pacifique du Congo."

"Politique de suicide"

NEW YORK. (UPI) — "Toute politique internationale visant à augmenter le nombre des puissances nucléaires serait une politique de suicide", a déclaré hier à New York, M. Pierre Mendès-France, ancien premier ministre français.

"D'autre part, a-t-il ajouté, la concentration de tout l'armement atomique entre les mains de deux puissances, à l'exclusion de toutes les autres, n'est certainement pas une solution démocratique."

M. Mendès-France est d'avis que ce n'est que par un accord international mettant en cause toutes les délégations et assurant toutes les garanties possibles que la voie du désarmement sera progressivement trouvée.

Il a aussi déclaré que dans le présent, les communistes ne peuvent s'attendre à faire des gains chez les nations sous-développées en utilisant la force. C'est plutôt, a-t-il dit, en "vendant" leur méthode de développement, arguant qu'elle est la seule vraiment efficace, rapide et tenant compte de la justice sociale, qu'ils peuvent tenter d'attirer dans leur clan des pays sous-développés.

L'affaire Meredith

Washington renonce: Walker est libre

WASHINGTON. (PA-AFP) — Le ministère de la Justice des Etats-Unis a retiré les accusations portées contre l'ex-major général Edwin Walker et six autres personnes à la suite des émeutes de l'automne dernier à l'Université du Mississippi.

Le procureur fédéral H. M. Ray a demandé que la poursuite cesse après qu'un jury de mise en accusation siégeant à Oxford, au Mississippi, ait délibéré sans prendre de décision.

Les accusations pourront être portées de nouveau contre les sept personnes mais il y aura prescription dans cinq ans.

Walker avait été accusé d'insurrection, de conspiration séditieuse, de voies de fait et de résistance envers des policiers.

Par ailleurs, dans une interview publiée hier par l'hebdomadaire "U.S. News and World Report", le procureur général Robert Kennedy déclare que l'étudiant noir James Meredith ne demeurera probablement pas à l'Université du Mississippi.

C'est l'admission de Meredith à cette université qui a provoqué les émeutes qui ont conduit à l'arrestation de Walker et des six autres.

Meredith termine aujourd'hui les examens du premier semestre. Hier, il ne s'est pas rendu à l'examen d'algèbre.

Il n'y a pas longtemps, il a déclaré qu'il ne pourrait pas continuer ses études si la situation ne changeait pas. Il se bute à l'hostilité de presque tous ses confrères depuis qu'il est à l'université.

Selon "Newsweek"

Les E.-U. démantèleraient leurs bases de missiles à l'étranger

NEW YORK. (AFP) — L'hebdomadaire "Newsweek" écrit dans son numéro paru hier que les Etats-Unis négocient le démantèlement des bases de missiles américains en Turquie, en Italie et en Grande-Bretagne.

Cette affirmation est incluse dans un article intitulé : "Désarmement : retrait stratégique".

L'article précise que ceci se produit six semaines à peine après la controverse soulevée par une nouvelle parue dans une revue américaine selon laquelle M. Adlai Stevenson, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, s'était déclaré partisan, pendant la crise cubaine, de l'échange "des bases de missiles turques, italiennes et britanniques contre les bases (soviétiques) à Cuba". On sait que M. Stevenson a démenti avoir eu une telle attitude.

A Ankara, entre-temps, le porte-parole du ministère turc des Affaires étrangères a déclaré qu'"aucune décision n'a encore été prise par le gouvernement de Turquie au sujet du retrait des fusées "Jupiter" basées en Turquie".

On confirme par ailleurs de bonne source, que cette question fait depuis quelques jours l'objet de délibérations au sein du Conseil national de sécurité américain, sur lesquelles le secret le plus absolu est gardé.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Ankara, M. Raymond Hare, aurait, le 12 janvier, au lendemain de son retour de Washington, soumis au ministre turc des Affaires étrangères, des propositions qui sont actuellement à l'étude au sujet des fusées. Mais, selon la déclaration du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, aucune décision n'est encore intervenue.

Harold Wilson, le modéré, succéderait à Gaitskell

LONDRES (AFP) — Un sondage d'opinion effectué chez les députés et les observateurs, porte à croire que, malgré les puissants appuis dont il jouit auprès des syndicats, le leader intérimaire du parti, M. George Brown, chef de l'aile droite, sera battu sans difficulté par M. Harold Wilson, porte-parole aux affaires étrangères du "Labour", anti-européen notoire et chef de la gauche modérée.

En dépit de l'émotion suscitée dans tout le parti par la mort tragique de M. Gaitskell, le cabinet fantôme a décidé d'organiser dès demain l'élection d'un nouveau leader, mesure jugée indispensable pour permettre à l'opposition de profiter au maximum de la difficile situation où se trouve le gouvernement à propos du Marché commun et de l'accord de Nassau.

M. Stewart Bates élu à un comité de l'ONU

(d'après UPI-AFP)

M. Stewart Bates, du Canada, a été élu, hier, président du comité sur l'habitation du conseil économique et social de l'ONU.

M. Shafik Hamed El-Sadr, de la RAU a été élu premier vice-président et M. Nassashiko Honojo, du Japon, a été désigné au poste de rapporteur.

Sir Hugh Foot, diplomate de carrière britannique qui avait démissionné du poste de représentant à l'ONU parce qu'il était en désaccord avec Londres sur la politique suivie à l'égard de la fédération Rhodésie-Nyassaland, a été nommé conseiller du Fonds spécial des Nations unies pour les questions africaines.

AUTOUR DU MONDE

ISRAEL : encore les réfugiés !

TEL AVIV (AFP) — Le premier ministre d'Israël, M. David Ben Gourion, et l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Wolwerth Barber, ont eu hier un entretien qui a essentiellement porté, croit-on savoir, sur le problème des réfugiés palestiniens. C'est le premier entretien américano-israélien après les consultations sur cette question que M. Ben Gourion vient d'avoir à Jérusalem avec Mme Golda Meir, ministre des Affaires étrangères, et les ambassadeurs israéliens à Washington et aux Nations unies.

Ces conversations font suite à la récente demande du gouvernement américain au gouvernement israélien de formuler de nouvelles propositions concrètes pour trouver une solution au problème des réfugiés.

ALGERIE : voilà un ministre français !

PARIS (AFP) — Pour la première fois depuis l'indépendance de l'Algérie, un ministre français sera, pour quatre jours, à compter de ce soir, l'hôte du gouvernement algérien. Il s'agit du secrétaire d'Etat aux Affaires algériennes, Jean de Broglie, qui participa, au printemps dernier, à la phase ultime des négociations avec le FLN.

Le ministre tentera de régler divers problèmes franco-algériens qui ont fait l'objet de négociations depuis quelques mois : les échanges commerciaux, les travailleurs algériens en France, la coopération dans le domaine de la radio et de la télévision, la sécurité des Européens demeurés en Algérie . . .

YEMEN : que finisse l'agression ! . .

LE CAIRE (AFP) — C'est dans une interview accordée à l'agence du Moyen-Orient que le Dr Abdel Rahman el Baydani, vice-président et ministre des Affaires étrangères de la République yéménite, a annoncé qu'il avait demandé au secrétaire général des Nations unies, M. Thant, d'accorder ses bons offices afin de mettre un terme à l'agression dont est victime le Yémen. Le Dr Baydani a ajouté qu'il estimait que les Etats-Unis étaient également en mesure "de jouer un rôle important dans ce domaine étant donné la nature des rapports qu'entretient Washington avec l'Arabie séoudite".

L'homme politique a d'autre part démenti les informations selon lesquelles des divergences auraient éclaté parmi les dirigeants de la révolution yéménite. "Tout le peuple, a-t-il précisé, est rassemblé autour de son régime républicain et autour de notre président, la maréchal Abadallah el Sallal."

FRANCE : augmentation des délinquants

PARIS (AFP) — Le débat qui se déroule actuellement à l'Assemblée nationale sur le budget du ministère de la Justice a mis en lumière une très sensible augmentation du nombre des délinquants mineurs.

En 1960, 26,984 jeunes gens et jeunes filles ont dû subir les rigueurs des tribunaux. C'était une augmentation de 21.5 pour cent par rapport à 1959 et de 42.3 pour cent par rapport à 1958.

Le gouvernement a prévu un programme de mise en service d'organismes spécialisés pour les jeunes délinquants tels que centres d'accueil, de consultations et de rééducation et internats professionnels.

Le ministre de la Justice a déclaré que les prisons, à cause de la promiscuité, étaient plus "des instituts de corruption que de redressement".

FANFANI : "combien heureux je suis . . ."

ROME (UPI-AFP) — Le premier ministre Amintore Fanfani est revenu à Rome absolument enchanté des conversations qu'il vient d'avoir à Washington avec le président Kennedy. "Nos plus grands amis et alliés, le gouvernement et le peuple des Etats-Unis", a-t-il déclaré en descendant d'avion.

De son côté, dans un message au premier ministre italien, M. Kennedy affirme : "J'estime que nous pouvons être tous deux très satisfaits des résultats obtenus au cours de nos conversations. L'atmosphère cordiale dans laquelle elles se sont déroulées et la concordance effective de nos pensées me convainquent que nous pourrons travailler ensemble à la solution des grands problèmes communs auxquels nous avons à faire face".

La région métropolitaine

Colloques sur les vocations religieuses

ST-HYACINTHE (DNC) — La commission des vocations du diocèse de Saint-Hyacinthe a organisé, avec l'approbation de S. E. Mgr Arthur Douville, des rencontres pour discuter le devoir des professeurs de donner à l'Eglise les prêtres, les religieux, les missionnaires et les apôtres laïcs dont les hommes ont besoin.

Ces réunions auront lieu à Sorel, Granby et St-Hyacinthe. Elles grouperont les professeurs religieux et laïcs, tant masculins que féminins, des écoles classiques et secondaires des différentes commissions scolaires.

A St-Hyacinthe, le collogue aura lieu mercredi, le 13 février en l'école secondaire Fadette, rue Malhiot, à 3 h. 30 p.m.

Aux trois endroits, Mgr Samuel Lemoine, P.D., V.F., donnera aux professeurs un exposé du problème. Par la suite s'établira un échange de vues entre les professeurs et les membres de la commission diocésaine des vocations.

COMMANDEUR — M. Paul-H. Frigon, industriel bien connu de Drummondville, qui vient d'être honoré par le Saint-Père du titre de commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand. M. Frigon a été le premier président général de la Fédération des oeuvres de charité du diocèse de Nicolet et il a été parmi les marguilliers-fondateurs de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Drummondville-ouest. De 1952 à 1954, il fut également président général de l'Association professionnelle des Industriels.

Présidence d'honneur confiée à M. Mackay

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — M. Napoléon Mackay, de Beloeil, est nommé président d'honneur de la deuxième campagne de recrutement à la Société Saint-Jean-Baptiste dans le diocèse de Saint-Hyacinthe. Le nouvel élu succède à M. Aimé Laurion, de Granby.

La campagne se déroulera du 17 février au 31 mars. D'après le président du comité, M. Ernest Darsigny, de Saint-Damase, elle aura pour objectif l'inscription de 2,000 nouveaux membres. L'an dernier, la Société s'était acquis 1,650 nouveaux adhérents.

Une première assemblée de recrutement, à l'Ecole de laiterie, groupait des représentants des sections paroissiales de Saint-Hyacinthe, Bourg-Joli, Assomption, Saint-Joseph d'Yamaska, La Providence, Aurélie Caouette, Saint-Damase, Saint-Pie, Saint-Valérien, Acton-Vale, Upton et Sainte-Rosalie. Quatre autres réunions du genre doivent suivre.

Les participants ont discuté le plan général de la campagne, ainsi que la préparation d'un banquet diocésain à Saint-Hyacinthe, le 17 février, avec le concours de Jean Duceppe, comme conférencier. L'organisateur permanent de la SSJB diocésaine maskoutaine, M. René Daigneault, assume la direction de la campagne de recrutement.

Appel des "Etincelles"

JOLIETTE. — La troupe "Etincelles de Joliette" a lancé, une campagne de souscription en vue de se procurer du matériel folklorique.

Le président, M. R. Laurin, a soutenu qu'il était du devoir de tous de participer à l'expansion de cette troupe, étant donné que son but principal consiste à enseigner les danses de folklore aux jeunes Joliettains.

Les "Etincelles" ne perçoivent aucun revenu, sauf une légère contribution financière du comité des loisirs de Joliette. Pour se procurer le matériel nécessaire, la troupe compte presque uniquement sur l'assistance des Joliettains.

Suspension temporaire des travaux d'hiver

ST-JEAN. (R. P.) — A la suggestion de l'ingénieur Marcel Bernard, le conseil municipal de St-Jean a décidé de suspendre temporairement les travaux d'hiver. Le temps froid à venir a principalement motivé la décision. Il ne reste que 500 pieds d'égouts à finir dans la rue Langlois.

A un certain moment dans le cadre du programme fédéral-provincial, la ville procurait de l'ouvrage à 180 personnes. Depuis le début de la saison environ $100,000 en salaires ont été versés. Le maire a indiqué que les travaux devraient reprendre dans quatre ou cinq semaines et que la ville emploierait 125 personnes jusqu'au 31 mai.

BREVIS

Education populaire

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — La Jeunesse rurale catholique reprend l'organisation de ses cours d'éducation populaire dans les paroisses du diocèse de Saint-Hyacinthe. La série comprend des discussions, forums et conférences sur des sujets intéressant les jeunes, tels que l'amour, l'orientation, l'argent, les loisirs, etc. Ces cours se donneront à Saint-Damase les 29 et 31 janvier, ainsi que les 4, 6 et 7 février. Les conférenciers seront Mme Hubert Bousquet, Mlles Colette Joyal et Claire Gosselin, M. Claude Marchessault et l'abbé Normand Desmarais. D'autres suivront à Saint-Hyacinthe, Saint-Pie, Saint-Césaire et Adamsville.

Formation sentimentale

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — La Jeunesse ouvrière catholique vient de mettre au point une série de rencontres sur la formation sentimentale. Dès la fin de janvier, ces discussions et ces forums sur la question se tiendront à Saint-Hyacinthe, à Sorel, à Granby, à Waterloo et à Cowansville. On discutera les divers aspects du problème, influence des techniques de diffusion sur la conception de l'amour chez les jeunes, l'éducation sexuelle, la psychologie, les critères du choix d'un conjoint, les sorties mixtes, l'amour véritable et autres.

Cours jocistes

JOLIETTE. — Les cours d'éducation populaires, organisés par la Jeunesse ouvrière catholique du diocèse de Joliette, commenceront prochainement dans la région. Les personnes chargées de les dispenser sont censées se réunir le 27 janvier à 1 h. 30 pour en fixer le programme définitif. Les dirigeants diocésains de ces cours sont M. Archez Arbour et Mlle Gisèle Rivest.

Deuxième patinoire

SAINT-JEAN. (R.P.) — Le conseil municipal de Saint-Jean a décidé la construction d'une deuxième patinoire à glace artificielle pour les amateurs de ce sport. Elle sera construite au parc Beaulieu, dans le secteur nord de la ville. L'ingénieur Marcel Bernard entreprendra des démarches auprès des marchands, pour obtenir les matériaux nécessaires. Un règlement d'emprunt projeté couvrira les frais.

La salle du kiosque déjà construite servira aux patineurs. La première patinoire, près du Stade municipal à Saint-Edmond, a coûté $130,000.00 à la ville.

Réparations au pont de l'île Ste-Thérèse

SAINT-JEAN. (R. P.) — Depuis quelques jours, des employés du ministère fédéral des Transports effectuent des réparations au petit pont accédant à l'île Sainte-Thérèse, près de Saint-Jean. Ces hommes travaillent à l'entrée du côté de Chambly.

Les autorités ont entrepris l'élargissement de ce passage, pour faciliter la rencontre des automobiles. La petite route était plutôt dangereuse.

Les travailleurs ont, de plus, installé une nouvelle ligne de poteaux, servant aux services d'électricité et de téléphone. Tous les travaux se termineront avant la fin de la période des travaux d'hiver, le 31 mai.

de St-Jérôme

Elections du nouveau bureau de direction

ST-JEROME. (C. B.) — Au cours d'une assemblée récente de la Chambre de commerce de St-Jérôme, on a procédé à la nomination d'un bureau exécutif pour l'année 1963. D'abord, l'élection des officiers qui seconderont M. Bernard Parent, président réélu il y a quelques semaines, a amené M. Maurice Dupras et M. Fernand Casavant aux deux vice-présidences, tandis que Me Guy Mathieu a été désigné pour remplacer Me Marc Boucher au poste de conseiller juridique. M. Gérard-T. Bruneau a été réélu secrétaire-trésorier.

Voici les autres nominations : Commission industrielle : M. Georges-E. Borduas ; comité consultatif de la circulation : MM. Fernand Casavant, Ghislain Cadieux, Kenzie Cowan, Jean Pageau, Berthal Papineau, Roger Poirier ; comité d'emploi d'hiver : M. Fernand Bourassa ; publicité et bottin d'adresses : MM. Gérard-T. Bruneau et Jean Pageau ; représentation à la Chambre de commerce régionale : Me Albert Ménard.

Le comité de recrutement a été confié à MM. Paul-Emile Dazé, Henri Dupras et Gérard-T. Bruneau ; le comité des dîners-causeries à Me Albert Ménard ; le comité des visites industrielles à M. Lucien Foisy ; les comités de finance et du budget à MM. Georges-E. Borduas et Léo Guerrier ; le comité de l'Exposition 1967 à M. Maurice Dupras ; le comité des relations extérieures et industrielles à M. Luc Presseau ; le comité de l'éducation et de l'enseignement à M. Marc Fortin ; le comité des affaires municipales à M. J.-René Duhaime et celui du commerce à MM. Ghislain Cadieux, Marcel Lévesque, Roland Théoret et Rolland Verreault.

A Ville Mont-Royal

Astronomique surplus de ...$3,600

La ville de Mont-Royal, the "Town", comme on l'appel et comme elle s'appelle, enregistrera en 1963 un surplus budgétaire astronomique de l'ordre de . . . $3,600.31.

En présentant le budget, hier soir, le maire de la ville, M. Reginald Dawson, a souligné que l'exercice financier pour 1963 ne nécessitera aucune augmentation de la taxe.

Les revenus anticipés sont de $4,002,141.97 tandis que les dépenses prévues se chiffreront à $3,998,541.66.

En 1962, la ville de Mont-Royal a accordé des permis de construction pour un montant total de $2,727,144.

Le conseil de ville se propose d'emprunter la somme de $160,000 pour la construction d'une piscine extérieure. A cet effet, on a adopté un règlement pour convoquer une assemblée publique, le 31 janvier prochain, en vue de connaître l'opinion des citoyens sur le sujet.

L'évêque de St-Jérôme reprend son activité

SAINT-JEROME (C.B.) — S. E. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, a repris son activité officielle, suspendue depuis son retour du Concile oecuménique. Le prélat avait dû prendre du repos après un malaise cardiaque. La première sortie publique de l'évêque a été une visite au club Richelieu de la ville épiscopale. Le prélat y a parlé du Concile.

Rencontre sacerdotale

Consciente de l'importance et de la nécessité, pour les prêtres, d'étudier ensemble des problèmes communs — étude qui permet des échanges de vues profitables et la communication de renseignements pratiques — l'Union apostolique, pour répondre à ce besoin, organise une journée de rencontre pour tous les prêtres désireux de profiter de ces avantages.

Cette rencontre sacerdotale a lieu aujourd'hui à Montréal, au Centre marial montfortain (sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs), 5875 est, rue Sherbrooke (coin Bossuet).

A cette occasion, un conférencier bien connu traitera de deux sujets de pastorale et les conférences seront suivies d'échanges de vues au cours desquels les participants pourront faire part de leurs expériences et bénéficier de celle des confrères.

Des commissaires séviront contre des délits d'écoliers

JOLIETTE. (G.R.) — Les commissaires d'écoles à Joliette séviront contre les écoliers, qui détériorent ou brisent le mobilier scolaire de même que les volumes gratuitement fournis pour leur instruction.

Des mesures disciplinaires seront prises pour mettre un terme à la vague de plus en plus grandissante de délits de ce genre, commis par les élèves des écoles sous la juridiction de la Commission scolaire de Joliette.

Conformément au décret adopté par les commissaires, l'auteur de dommages au mobilier, aux livres ou à toute propriété de la Commission scolaire aura l'obligation d'en rembourser la somme. A défaut, ses parents seront tenus de le faire pour lui. De plus tout élève (garçon ou fille) responsable des dommages sera passible de renvoi après avoir comparu devant les commissaires.

A St-Jean

La construction est à la baisse depuis deux ans

SAINT-JEAN. (DNC) — La construction est à la baisse depuis deux ans à Saint-Jean. En effet, en 1960, la valeur de la construction tant résidentielle et et commerciale qu'industrielle construction tant résidentielle s'établissait à plus de $3½ millions. En 1961 elle baissait à $3 millions. En 1962, elle dépasse à peine $2½ millions.

Par contre depuis deux ans les maisons d'un logement ont plus que doublé. D'autre part le nombre de permis de construction est demeuré sensiblement le même depuis 1960.

Nouvelle association de marchands de machines aratoires

Une nouvelle association de

L'article précise que ceci se roduit six semaines à peine près la controverse soulevée ar une nouvelle parue dans ne revue américaine selon laquelle M. Adlai Stevenson, amassadeur des Etats-Unis à ONU, s'était déclaré partisan, endant la crise cubaine, de échange "des bases de missies turques, italiennes et britanniques contre les bases (soviétiques) à Cuba". On sait ue M. Stevenson a démenti voir eu une telle attitude.

A Ankara, entre-temps, le orte-parole du ministère turc es Affaires étrangères a déclaré qu'"aucune décision n'a ncore été prise par le gouvernement de Turquie au sujet du

Du 8 au 17 février

Au Salon de l'agriculture : adaptation face à l'évolution

Le onzième Salon national de l'agriculture s'ouvrira au Palais du Commerce de la rue Berri, le 8 février prochain et se poursuivra jusqu'au 17 du même mois sous le thème : "Adaptation face à l'évolution."

En annonçant cet événement prochain, le président du Salon, M. Gustave Toupin, a déclaré que les transformations de l'économie mondiale ouvrant au Canada des perspectives nouvelles tout en posant de nouveaux problèmes, l'agriculture canadienne subit évidemment l'effet de ces changements et il lui faut s'adapter aux conditions nouvelles. "C'est pourquoi, a poursuivi M. Toupin, la plus grande exposition agricole d'hiver au Canada, le Salon national de l'agriculture, a choisi pour thème de sa onzième édition annuelle ce thème : "Adaptation face à l'évolution."

M. Toupin a dit que le prochain salon, en plus de présenter les réalisations de l'agriculture nationale, illustrera celles des industries qui la soutiennent et des industries qui transforment les produits de la terre.

M. Toupin a aussi souligné que les activités féminines seront particulièrement mises en relief au prochain salon de l'agriculture. De nombreux concours seront ouverts pour l'élément féminin et des kiosques illustreront l'activité féminine sous le thème : "Modernisme au foyer".

L'inauguration officielle sera proclamée vendredi soir à 8 h., le 8 février prochain, par le président du Salon, M. Gustave Toupin. La présidence d'honneur de la cérémonie a été confiée au ministre de l'Agriculture du Nouveau Brunswick, M. Adrien-J. Lévesque. Le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Alvin Hamilton, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Alcide Courcy et le maire Jean Drapeau sont au nombre des invités d'honneur.

Le hall d'honneur, à l'entrée du Palais du Commerce, a été transformé en deux parterres ayant chacun un plateau. Le premier, situé au sud, sera utilisé pour les cérémonies d'usage et pour les différents programmes consacrés à l'activité féminine : défilés de modes, démonstrations de tissage, démonstrations d'art culinaire et autres. Le deuxième plateau, situé au nord, sera utilisé surtout pour les grandes démonstrations et cliniques notamment sur l'usage de l'énergie atomique en agriculture et sur la décontamination des aliments à la suite de retombées radioactives.

culture du Nouveau-Brunswick,

NECROLOGIE

Décès de M. Jos Simard

M. Joseph-Arthur Simard, une des figures dominantes de l'industrie de la construction navale au Canada, est mort hier à Miami à l'âge de 74 ans.

Son bureau de Montréal a fait savoir que l'industriel avait eu une crise cardiaque il y a quinze jours.

M. Simard était président du conseil d'administration de la Marine Industries Limited, société sorelloise de draguage et de construction navale fondée modestement il y a 45 ans et qui devint très importante par la suite.

Les funérailles auront lieu à 10 heures samedi matin à Westmount, M. Simard était administrateur de plusieurs compagnies et était actionnaire dans des sociétés de construction navale, de compagnies d'assurance et pétrolières et des services publics.

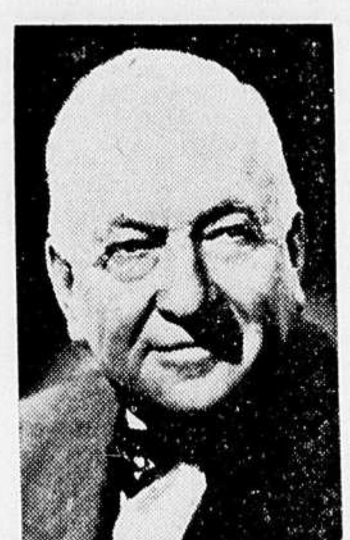

Né à Baie-St-Paul, M. Simard devint commis à la Compagnie de navigation du Richelieu et de l'Ontario à l'âge de 14 ans. A 20 ans, il devint comptable à la ville de Sorel et à 22 directeur de la Sorel Light and Power Company.

Quatre fils et trois filles lui survivent.

M. EDOUARD LACROIX

M. Edouard Lacroix, industriel bien connu, ancien député de Beauce à la Chambre des communes, député libéral à l'Assemblée législative, fondateur du Bloc populaire canadien, est décédé dimanche à 74 ans.

Les funérailles auront lieu demain matin à l'église St-Georges-de-Beauce.

Voeux de Hamilton au XIe Salon d'agriculture

M. Alvin Hamilton, ministre de l'Agriculture, a fait parvenir ses voeux de succès au XI Salon national de l'agriculture, qui se tiendra au 8 au 17 février prochain au Palais du Commerce, à Montréal. Dans son message, M. Hamilton a rappelé les amendements que le gouvernement fédéral a apportés à la loi du crédit agricole.

"A mon avis, ces amendements constituent une tentative importante d'adapter les services de la Société du crédit agricole à l'évolution rapide de la production et des marchés agricoles. Du même coup, ces modifications devraient favoriser l'aménagement de fermes familiales rentables et introduire plus de souplesse encore dans l'emploi des fonds empruntés par les cultivateurs, a dit le ministre".

Parmi ces derniers amendements on relève ceux qui autorisent la Société à prêter des fonds : 1) en vue d'améliorer n'importe quelle des terres exploitées par un cultivateur, y compris les terres à bail; 2) en vue d'acquitter les frais d'exploitation et de subsistance du cultivateur durant les deux premières années d'une ferme en voie de mise en valeur jusqu'à ce qu'il en tire un revenu équivalent à ces frais; 3) en vue de faciliter au cultivateur l'adoption de spéculations non agricoles — terrains de campement, cabines pour touristes et autres usages — qui peuvent contribuer à une utilisation plus profitable de son terrain.

Aux amendements apportés à la Loi du crédit agricole correspondent des modifications aux règlements, l'objectif étant aussi de les adapter aux besoins nouveaux.

"Je tenais à rappeler, a ajouté M. Hamilton, l'aspect économique et social de cette législation pour deux raisons : d'abord parce qu'elle est en parfaite harmonie avec le mot d'ordre de votre Salon; ensuite, parce que les cultivateurs du Québec tirent meilleur parti que jamais auparavant des avantages que leur offre la Société du crédit agricole."

Un médecin montréalais va soigner les Péruviens

Un médecin de Montréal, le Dr R. W. Shepherd, vient de quitter Montréal où il laisse sa famille pour aller se joindre au personnel médical du navire-hôpital américain "Hope" actuellement au Pérou.

Le projet "Hope" est un service médical que les Etats-Unis offrent aux pays sous-développés et qui a son quartier général à bord d'un navire-hôpital de 300 lits.

Le Dr Shepherd est le premier Canadien à servir à bord du "Hope" et il s'y rend comme représentant de l'Association médicale du Canada. Il a obtenu un congé d'une compagnie pour laquelle il travaille à titre de conseiller médical et de chercheur.

"En premier lieu, je devais m'y rendre comme simple observateur, dit-il, au cours d'une entrevue avant son départ. Mais j'ai appris récemment que je serais membre régulier du personnel du "Hope". Puisque je puis parler l'espagnol, j'espère que l'on m'enverra dans les postes de terre où il y a déjà des médecins et des infirmières ou encore près des grandes villes où il y a de la besogne à accomplir."

Le Dr Shepherd est toutefois intéressé à étudier le fonctionnement de toute l'organisation du "Hope".

"Pour une raison ou pour une autre, dit le Dr Shepherd, le Canada se considère toujours comme une nation qui ne peut faire autre chose que donner sans dispenser les services."

Il dit que le Canada pourrait prendre des initiatives dans ce domaine de la conservation de la santé en Amérique du Sud puisque notre pays y jouit d'une belle réputation.

En sa qualité de scientifique, le Dr Shepherd est également intéressé à connaitre ce que l'Amérique du Sud a à offrir au monde médical.

"Je suis particulièrement intéressé à découvrir quel usage les indigènes font de certaines plantes et drogues. Il y a des drogues dont ils se servent et qui pourraient bénéficier au reste de l'humanité", dit le Dr Shepherd.

Du français

Builders' Exchange change . . . de nom

L'une des plus anciennes associations professionnelles du Canada, le "Builders' Exchange" de Montréal, vient de changer son nom pour s'appeler désormais "Association de la Construction de Montréal — Montreal Construction Association." Son président, M. Jacques Raymond, a révélé que le nouveau nom récemment approuvé par Québec avait été adopté afin de mieux décrire la nature et les fonctions de cette organisation. Son but, sa politique d'action et les conditions d'admission restent inchangés. M. Raymond déclare

Harold Wilson, succéderait à

LONDRES (AFP) — Un sonda députés et les observateurs, port puissants appuis dont il jouit aup intérimaire du parti, M. George sera battu sans difficulté par M. aux affaires étrangères du "Labo chef de la gauche modérée.

En dépit de l'émotion suscité mort tragique de M. Gaitskell, d'organiser dès demain l'élection jugée indispensable pour permett au maximum de la difficile situati ment à propos du Marché commi

Démission de M. Hémond comme coroner-adjoint

Le médecin-avocat Benoît-Georges Hémond a démissionné, dernièrement, de son poste de coroner adjoint pour le district de Montréal, poste qu'il occupait depuis quelques mois seulement.

Me Hémond est retourné à la pratique de la médecine. Son remplaçant n'a pas encore été nommé.

REMERCIEMENTS

Les familles Gervais remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Madame Ovila Gervais, survenue le 1er décembre 1962, soit par visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'enregistrer ou d'inscrire leur adresse sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

DECES DE M. ARTHUR ALLARD

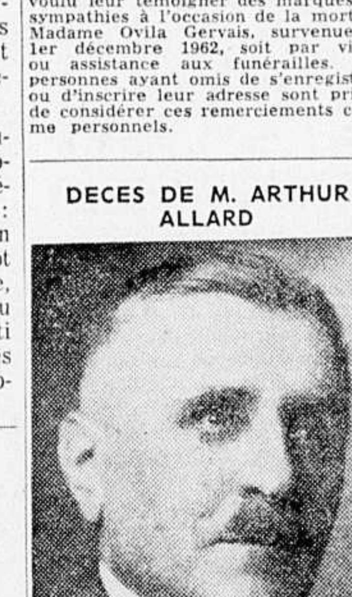

Monsieur Arthur Allard, citoyen avantageusement connu de Lachine, vient de s'éteindre à l'âge de 84 ans et 10 mois après une longue maladie.

Il laisse dans le deuil son épouse Alexandra Labrosse; ses fils Raymond et Placide, sa fille Jeannine, son gendre Gilles Morin, ses brus Madame Raymond Allard (Lucille Carreau), Madame Placide Allard (Emela Beaulne). Ses petits-fils Hubert et Yves Allard et ses petites-filles Louise, Ghislaine et Ginette Allard, Diane et Andrée Morin.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Funéraire Raoul Bourgie Inc., 1345 rue Notre-Dame, Lachine. Funérailles à St-André-Hubert, mercredi le 23 janvier à 9.30 a.m. Ralliement: coin 40e Avenue et Broadway.

DECES DU PERE LOUIS-PHILIPPE FAFARD c.s.v.

Les Clercs de Saint-Viateur ont la douleur d'annoncer le décès du Père Louis-Philippe Fafard, survenu le dimanche, 20 janvier dernier.

Ancien élève du Séminaire de Joliette, le Père Fafard a surtout été connu comme supérieur provincial de la province religieuse de Montréal, avec résidence à Outremont. Ordonné prêtre en 1919, docteur en théologie en 1923, docteur en philosophie en 1924, il fut supérieur et professeur au Scolasticat de théologie de la Congrégation de 1930 à 1933 et supérieur au Séminaire de Joliette de 1933 à 1938. Nommé, cette année-là, supérieur provincial, il occupa ce poste pendant 10 ans. Il retourne alors comme professeur au Scolasticat de théologie, devient supérieur au Collège Saint-Joseph à Otterburne, Manitoba en 1953. En 1958, on le retrouve supérieur au Scolasticat de théologie. C'est en 1960 que le Père Fafard doit prendre une retraite bien méritée, alors que la maladie commence à l'éprouver.

Dès 1929, le Père devenait membre de "L'Académie canadienne Saint-Thomas-d'Aquin". De 1930 à 1951, il a occupé la chaire de philosophie à l'Université de Montréal. En 1947, l'Université lui décernait le titre de Docteur "honoris causa", et en 1951, celui de professeur émérite.

Tout au long de sa carrière, le Père Fafard s'est fait remarquer par l'intérêt qu'il portait à l'enseignement de la philosophie et à l'éducation. Il prononça plusieurs conférences et publia plusieurs articles sur ces sujets.

La dépouille mortelle sera exposée à la résidence provinciale de Joliette, où les funérailles seront chantées le jeudi, 24 janvier, à 10 h. L'inhumation se fera au cimetière de la Congrégation, à Joliette.

Décès du Frère Clémentin Belleau

Né le 6 mars 1905 à Montréal, dans la paroisse St-Stanislas, le Frère Clémentin prit l'habit chez les Frères de l'Instruction chrétienne à La Prairie, le 15 août 1920. Il débuta dans l'enseignement en 1922 et enseigna à St-Zotique, Ste-Anne-de-Bellevue, Charlevoix, Gatineau, Ste-Scholastique, Buckingham, Masson et St-Henri-de-Mascouche. Par suite de la maladie il était en repos à la Maison provinciale d'Oka depuis 1961. Il est décédé subitement à Oka, le 20 janvier. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 janvier, à Oka. (10 heures).

avis de DÉCÈS

ALLARD (Arthur) — A Lachine, le 20 janvier 1963, à l'âge de 84 ans et 10 mois, est décédé Arthur Allard, époux d'Alexandra Labrosse, demeurant à 4450 St-Joseph, mère de Raymond, Placide et Jeannine (Mme Gilles Morin). Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. 1345 rue Notre-Dame, Lachine à 9 hres, pour se rendre à l'église St-André-Hubert où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Lachine lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Broadway et 40ième Ave à 9 h. 10.

AUBERT (Laura) — A Verdun, le 20 janvier 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Willie Aubert, née Laura Villeneuve, demeurant au 2531 Ste-Catherine Est. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Gauthier Enrg., 2521, rue Ste-Catherine Est à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, Montréal, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCAIRE-EMOND (Florina) — A Laval-des-Rapides, le 20 janvier 1963, à l'âge de 73 ans, est décédée Florina Emond, épouse en 1ères noces de Charles Papineau et en 2èmes noces de Maurice Beaucaire, demeurant à 105 Boul. Des Prairies, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 Boul. Henri-Bourassa Est. à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Louis) — A Montréal, le 20 janvier 1963, à l'âge de 82 ans, est décédé Louis Bélanger, époux de Marianne Desgagné, demeurant au 4383 Parthenais. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4737 rue De Lorimier pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Henri) — A St-Emile de Suffolk, le 19 janvier 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Henri Bernard, époux de feu Julie Proulx. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Whissel & Gourd, à St-Emile, pour se rendre à l'église paroissiale St-Emile où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE (Rolande) — A Montréal, le 20 janvier 1963, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Louis Bissonnette née Rolande Lacoste, demeurant au 7260 Bordeaux. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin 2251 rue Jean-Talon Est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barthélémy où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (André) — Accidentellement, à Montréal, le 19 janvier 1963, à l'âge de 19 ans, est décédé André Boucher, fils de Paul Boucher et de Germaine Boulais, demeurant à 7827 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Société Coopérative de Frais Funéraires, 7028 rue St-Denis à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIEN (Ferdinand) — A Montréal, le 20 janvier 1963, est décédé Ferdinand Brien, fils de feu Joseph Brien dit Desrochers et de feu Azélia Chartrand, demeurant à 4311 rue Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand 4228 rue Papineau à 8 h. 50 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P., pas de fleurs.

BROCHU (Rolland) — A Montréal, le 20 janvier 1963, à l'âge de 48 ans, est décédé Rolland Brochu, ancien membre de l'union des garçons de tables de Montréal, époux de Leona Poirier. La dépouille mortelle est exposée au salon Georges Vandelac, 4340 rue St-Denis Avis des funérailles plus tard.

BROSSEAU (Maria) — A Montréal, le 20 janvier 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Maria Brosseau fille de feu Joseph Brosseau et de feu Corinne Pagé, demeurant au 2812 Jacques-Hertel. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 6259 boul. Monk à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène, où le service sera célébré à 9 hrs. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Jean) — A Ste-Thérèse-de-Blainville, le 20 janvier 1963, à l'âge de 39 ans, est décédé Jean Charbonneau, époux de Lorraine Desrosiers, demeurant à 17 St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Armand Magnan Enrg., 61 rue Blainville Ouest à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Mère où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTOIS (Emile) — Subitement à St-Amable, le 20 janvier 1963, à l'âge de 75 ans, est décédé Emile Comtois, époux de feu Couronne Gemme. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Maurice Demers à St-Amable à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Amable où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Florentine) — A L'Assomption, le 21 janvier 1963, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Hormidas Corbeil, née Florentine Martel, autrefois de la paroisse Ste-Marguerite-Marie de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Champagne 438, rue Notre-Dame, Repentigny à 9 hres 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Repentigny où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Montréal-Nord, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUPAL (Laura) — A Montréal, le 20 janvier 1963, à l'âge de 73 ans, est décédée Laura Verner épouse de feu Jean-Baptiste Coupal. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée 8078 rue Drolet angle Jarry à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ville Jacques-Cartier lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CRILLY (Barton F.) — A Montréal, le lundi 21 janvier 1963, est décédé Barton F. Crilly, époux bien-aimé d'Eva Hachey, père de Shane et Maureen, frère de Georges, Frances (Mme Roger Lapierre), Pauline (Mme Albert Talbot). La dépouille mortelle est exposée aux salons Thomas Kane, 5301 Boul. Décarie Le service aura lieu le jeudi 24 janvier 1963, à 9 a.m., à l'église St. Malachy. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

DAOUST (Hélène) — A Montréal, le 20 janvier 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Eugène Daoust, née Hélène Houle, mère de Mlle Rolande Daoust, institutrice, demeurant à 7077 Marquette. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier Duclos et Bonnier 3503 rue Papineau à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Timothée, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORME (Léopold) — A Montréal, le 21 janvier 1963, à l'âge de 48 ans, est décédé Léopold Delorme, fils de feu Jean-Baptiste Delorme, et de Aldéa Martineau, demeurant au 4369 Christophe-Colomb. Les funéraires auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, 4848 rue Papineau à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Léonard-de-Port-Maurice, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Henri) — A Montréal, le 21 janvier 1963 à l'âge de 67 ans est décédé Henri Denis, époux de Ida Duplessis, demeurant à 5776, 11ème Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc. 5359, 11ème Avenue, Rosemont à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Bibiane où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMAINE (Raoul) — Au Cap-de-la-Madeleine, le 20 janvier 1963, à l'âge de 73 ans, est décédé Raoul Dumaine, époux en 1ères noces de Marie-Ange Lambert et en 2èmes noces d'Eva Parré. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-D. Garneau, 405 boul. Ste-Madeleine à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Guillaume, comté Yamaska, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté à 12 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAFARD (Louis-Philippe) — A Rigaud, le 20 janvier 1963, à l'âge de 70 ans et 7 mois, est décédé le rév Père Louis-Philippe Fafard. Il était le frère des abbés Cuthbert et Alphonse Fafard, décédés, ainsi que M. l'abbé Gustave Fafard, curé de Moonbean, Ontario. Ancien supérieur du scolasticat St-Charles, du séminaire de Joliette, de la Maison St-Joseph d'Otterburn, supérieur provincial de sa communauté pour la province de Montréal. Exposé jusqu'à mardi matin, 1145 St-Viateur, Outremont, il sera transporté au noviciat St-Viateur de Joliette où les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures à la chapelle, et de là au cimetière de la communauté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Aubry & Fils, Rigaud.

FORTIN (Joseph-Thomas) — A Montréal-Nord, le 21 janvier 1963, à l'âge de 69 ans 7 mois, est décédé Joseph-Thomas Fortin, époux de feu Marie Guy, demeurant au 11271 rue Lauzanne, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3925 Monselet à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Ovila)—A Terrebonne, le 19 janvier 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé Ovila Gagnon, époux de Marie-Paule Lalande, demeurant rang Mascouche Sud. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le service sera célébré à 9 h. 30 à l'église. St-Louis Terrebonne et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Eugène) — A Verdun, le 21 janvier 1963, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Eugène Godin, époux de Hortence Mongenais, demeurant au 126 - 2e Ave, Verdun, père de Paul, Mme Léo Serre (Suzanne), Jean, Mme Paul Dupuis (Jacqueline) et 15 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 5551, rue Wellington pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAM (Gabrielle) — Subitement à Beloeil, le 19 janvier 1963, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Joseph Ham née Gabrielle Madore, demeurant à 496 Brousseau. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Maurice Demers 231 Boul. Laurier à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Maria-Goretti, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HERVIEUX (Roméo) — A Verdun, le 19 janvier 1963, à l'âge de 54 ans 6 mois, est décédé Roméo Hervieux, ingénieur mécanicien du C. N. R., époux en 1ère noces de Berthe Dupuis et en 2ième noces d'Yvette Villeneuve, demeurant à 458 Galt. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault Enrg. 512, rue de l'Eglise à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hr. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priás d'y assister sans autre invitation.

LALANCETTE (Augustine) — A Sorel, le 20 janvier 1963, à l'âge de 87 ans, est décédée Augustine Boisclair, épouse de feu Octave Lalancette, demeurant 73 rue Reine à Sorel. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Mandeville & Minau, 80 rue Charlotte, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Pierre, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANNO (Félix) — Accidentellement, à Montréal, le 20 janvier 1963, à l'âge de 35 ans, est décédé Félix Lanno, époux de Carmène Ducharme, père de Lina et Gilles, demeurant au 6777 Louis-Hémon. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, 6821, rue St-Hubert à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Barthelémy où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Léon) — A St-Placide, le 20 janvier 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Léon Lauzon, époux de Léontine Lalonde, demeurant au rang St-Jean. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Armand Dubreuil, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Placide où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière d'Oka, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOYER (Eugène) — A Outremont, le 19 janvier 1963, est décédé Eugène Loyer, époux d'Idola Beauvais, père de Francine, demeurant au 675 ave Bloomfield. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, 5310 ave du Parc à 7 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-d'Outremont où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière d'Eastview, Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McANDREW (David) — A Montréal, le 21 janvier 1963 à l'âge de 89 ans est décédé David McAndrew, époux de feu Grace Rice demeurant 346 Bord du lac, Pointe-Claire, père de Paul McAndrew. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée angle Décarie et Ave N.-D.-G. à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Joachim de Pte-Claire où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

METHOT (Elie) — A Gaspé, Petite Rivière, le 20 janvier 1963 à l'âge de 74 ans, est décédé M. Elie Methot, époux de Alphonsine Morin, frère de Mme J. A. Marcoux et de Joseph Methot de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le service sera célébré à 10 heures à l'église Notre-Dame de Grande-Rivière, Gaspé et de là au cimetière du même endroit.

MIRON (Polydor) — A St-Charles-Borromée, le 21 janvier 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé Polydor Miron, époux de feu Clarisse Joly, autrefois de Lefebvre, Ontario. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 6259 boul. Monk à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORMANDIN (Gladys) — A Montréal, le 21 janvier 1963, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Donat Normandin, née Gladys Moreau. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funbre partira des salons A. Bazinet, 1922 boul. Rosemont, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POLIQUIN (Aline) — A Montréal, le 20 janvier 1963, à l'âge de 54 ans, est décédée Aline Monette, épouse de Roland Poliquin, demeurant à 10607 Jeanne-Mance, mère de Mme André Savaria (Rita), Mme André Pigeon (Marthe). Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 130, rue Henri-Bourassa Est, à 9 hres 15, pour se rendre à l'église St-André Apôtre, où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RATELLE (Euclide) — A Montréal, le 20 janvier 1962, à l'âge de 74 ans, est décédé Euclide Ratelle, époux de Marie-Louise Desrosiers, demeurant à 5497, 2ième Ave Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc. 5359 11ième Ave Rosemont, à 8 hres 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD (Albert) — A Montréal, le 20 janvier 1963, à l'âge de 64 ans, est décédé subitement, M. Albert Robillard, époux de Blanche Bougie demeurant 2426 rue Masson. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., 5359, 11ème Ave. Rosemont, à 9 heures pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 9 h. 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Eva) — A Montréal, le 20 janvier 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Alphonse Roy, née Eva Babineau, demeurant au 1901 Laurier Est. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin. 518 rue Rachel Est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (Joseph-A.) — A Miami, le 21 janvier 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Joseph-A. Simard, président du Conseil de Marine Industrie Ltée, époux de feu Rose-Blanche Pontbriand. Exposée mercredi après-midi à sa demeure au 775 ave Lexington, Wesmount. Avis des funérailles plus tard.

ST-DENIS (Arthur) — A Pte St-Charles, le 21 janvier 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé Arthur St-Denis, concierge à l'école St-Charles, époux de Georgette Séguin. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 2180 Manufacture, à 8 heures 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Ste-Anne de Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : L. Thériault Enrg.

SUBRANNI (Nicholas) — A St-Gabriel-de-Brandon, le 20 janvier 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Nicholas Subranni, gérant de A. Cohen Inc., époux de Philomène Mingioni. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yves Poitras 65, rue Beausoleil pour se rendre à l'église paroissiale de St-Gabriel où le service sera célébré à 11 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STE-MARIE (Roger) — A l'hôpital de St-Lambert, le 20 janvier 1963, à l'âge de 50 ans, est décédé Roger Ste-Marie, époux d'Yvette Croteau, demeurant à 64 de Léry, Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Etienne Charron, 581 rue St-Charles, Boucherville pour se rendre à l'église Ste-Famille où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBAULT (Léonce) — A Pointe-St-Charles, le 19 janvier 1963, à l'âge de 82 ans, est décédé Léonce Thibault, époux de Marie Jeanne Lafond, demeurant à 1129 rue Soulanges. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault Enrg. 1270 rue Laprairie à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hres. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ZICCARDI (Tony) — A Montréal, le 21 janvier 1963, à l'âge de 42 ans, est décédé Tony Ziccardi, époux de Anna Tucci, demeurant au 9190 St-Urbain. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg., 292, rue Jean-Talon Est pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

remerciements

RENAUD (Gérard) — Les familles Mitchell et St-Onge remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Gérard Renaud, décédé le 2 décembre 1962, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

DE CARUFEL — Mme Raphaël Roberge remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des sympathies lors du décès de sa belle-soeur, Mme Adélard De Carufel, le 1er décembre 1962.

in memoriam

GERMAIN-HARNOIS — A la douce mémoire de Mme François-Xavier Germain, née Valerie Leduc, 1ères noces, Mme Albert Harnois, décédée le 22 janvier 1938. Ses enfants Jeanne, Albert, Antonin.

POIRIER — La famille de Mme S.-T. Poirier remercie bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des sympathies à l'occasion de la mort de Mme S.-T. Poirier, survenue le 20 novembre.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara inc.
LA. 4-7531
3033 e. SHERBROOKE

économie & finance — LA PRESSE

La Bourse Canadienne devra aussi se prononcer

L'amendement Kierans mis aux voix de nouveau le 18 février

par Jean RIVEST

La proposition bloquée à la dernière assemblée annuelle régulière des membres de la Bourse de Montréal sera de nouveau mise aux voix lors d'une assemblée spéciale des membres, lundi, le 18 février.

M. Kierans, président des bourses locales l'a annoncé lui-même par le truchement d'un communiqué laconique ainsi libellé: "Une assemblée spéciale des membres de la Bourse de Montréal sera tenue le 18 février prochain à 4 heures de l'après-midi, au sujet d'un amendement aux règlements concernant l'admission de nouveaux membres. L'adoption de l'amendement à ces règlements avait été différée à l'assemblée annuelle du 17 janvier dernier. Les membres de la bourse seront avisés de la réunion en temps opportun".

Donc, comme nous l'annoncions samedi dernier dans cette page, le président Eric Kierans, loin de reculer devant la fermeté des financiers torontois, poursuit sa lutte et revient devant les membres leur présenter la motion qu'ils avaient repoussée. Entre-temps, il a pris les mesures nécessaires pour que l'amendement soit adopté.

On sait que, jusqu'ici, les maisons torontoises membres de notre bourse exercent une sorte de veto quand il s'agit d'admettre de nouveaux membres, justement parce que les règlements prévoient que, pour être admis, le candidat doit recueillir 80% des votes; or les Torontois détiennent actuellement environ 25% des voix. L'amendement abaisserait à 66% la proportion du vote nécessaire à l'admission.

Mais entre-temps, que se passe-t-il à la Bourse Canadienne, soeur cadette de la Bourse de Montréal ?

On sait que la grande majorité des membres d'une des deux bourses le sont également de l'autre.

La mentalité doit donc être la même, et, selon des observateurs, elle l'est en réalité. Et la Bourse Canadienne a des règlements d'admission en tous points semblables.

Par souci de précision, disons qu'on compte en tout 104 membres (maisons ou individus) des deux bourses. De ce nombre, 65 sont également à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne. Ajoutons que 26 ne sont membres que de la Canadienne, et que 13 n'appartiennent qu'à la Bourse de Montréal. Dans chacune des deux bourses prises séparément, on compte donc 78 membres à la Bourse de Montréal, et 91 à la Bourse Canadienne.

Il semble bien, selon ce que prévoit M. Kierans lui-même, que les choses se dérouleront à la Bourse Canadienne de la même façon qu'à la Bourse de Montréal.

Si l'amendement ne passe pas à l'assemblée régulière de la Canadienne fixée au 24 janvier, M. Kierans convoquera une assemblée spéciale des membres le lendemain de l'assemblée spéciale de la Bourse de Montréal, soit le 19 février. Et là, il passera.

On sait que, généralement, la Bourse Canadienne, qui a ses assemblées après celle de la grande soeur, imite toujours ce que fait l'autre.

A son assemblée régulière, les membres de la Canadienne suivront-ils l'exemple ce ce qui s'est passé à l'assemblée régulière de la Bourse de Montréal ? Oui, probablement. Dans le cas contraire, ces membres s'éviteraient la tâche de revenir en assemblée spéciale le 19 février.

Comme on le voit, l'affaire n'est pas terminée, et la partie d'échecs que joue M. Kierans l'est de main de maître.

Hier donc, le calme était revenu, rue Saint-Jacques, et chacune des deux factions en présence se livrait à la préparation toute discrète de ce qui se passera d'abord à l'assemblée annuelle de la Bourse Canadienne, le 24 janvier, puis à l'assemblée spéciale de la Bourse de Montréal, le 18 février. Qui vivra verra...

MAURICE-G. JACQUES

Monsieur T. O. Peterson, le président d'Investors Syndicate of Canada, Limited vient d'annoncer que, pour des raisons de santé, monsieur Maurice-G. Jacques a décidé de démissionner comme gérant du bureau régional de la compagnie, situé à 5030, rue Sherbrooke ouest. Monsieur Jacques continuera à prendre une part active dans les affaires de la compagnie à titre de Gérant de Division. En sa qualité de Gérant de Division, il pourra consacrer une plus grande partie de son temps à son importante clientèle personnelle dans les régions de St-Jean, Iberville, Missisquoi et Rouville.

Depuis que monsieur Jacques est au service de la compagnie, soit depuis 1955, il a personnellement porté sur les registres de la compagnie un montant excédant $5,000,000. En 1958, il contribua à l'organisation du bureau de la rue Sherbrooke.

Investors, la plus importante compagnie de son genre au Canada, émet toute une gamme de certificats de placements et de rentes. Investors est aussi le gérant de placement et le répartiteur de trois fonds mutuels: Investors Mutual of Canada Ltd., le fonds mutuel le plus important au Canada; Investors Growth Fund of Canada Ltd., le fonds mutuel dont l'importance le range en troisième place au Canada et Investors International Mutual Fund Ltd., le fonds le plus important de son genre au Canada. •

La concurrence demeure le meilleur moyen de contrôle

OTTAWA. — La concurrence se chargerait elle-même d'imposer des limites aux taux d'intérêt et au nombre de prêts sur hypothèques consentis par les banques, si l'on enlevait les restrictions qui existent à l'heure actuelle dans ces deux secteurs.

Au cours de sa déposition devant la Commission Porter, l'inspecteur général des banques, M. C. F. Elderkin, a affirmé de plus que, si l'on permettait aux banques de prêter sur hypothèque conventionnelle, il est plus que probable que certaines d'entre elles envahiraient ce secteur du crédit de façon plus rapide et plus poussée que les autres.

Cependant, a-t-il ajouté, il existe un certain niveau qu'aucune banque ne pourrait dépasser sans enregistrer une baisse dans ses affaires. Ainsi, une banque qui aurait consenti trop d'hypothèques ne pourrait pas satisfaire à ses clients qui sont dans le commerce, lesquels iraient s'adresser ailleurs.

M. Elderkin a souligné qu'il envisageait la question du point de vue du client, qui, de cette façon, pourrait emprunter aux banques en donnant une hypothèque en garantie, et qui, également, pourrait obtenir des fonds par la même méthode dans les districts éloignés où il y a des succursales bancaires en place, mais pas d'autres institutions financières.

On se souvient que les banques à charte ont recommandé que l'on amende la Loi des banques, en vue de leur permettre d'accepter des hypothèques conventionnelles comme garanties des prêts consentis, et ont demandé de plus que l'on abolisse le plafonnement de six pour cent sur les prêts.

Même si ce plafonnement était aboli ,selon M. Elderkin, la concurrence des banques avec les "near-banks", les sociétés de prêts et de fiducie, les caisses populaires et autres institutions financières imposerait automatiquement une limite à leurs taux d'intérêt chargés sur les prêts.

En 1962

Hausse de 20 p.c. du nombre des prêts sur hypothèques

Le président de Dominion Mortgage and Investments Association, M. J. A. Taylor, a affirmé récemment que "durant l'année 1962, au Canada, on a signalé une hausse de près de 20 pour cent par rapport à 1961 dans la valeur totale des prêts consentis sur hypothèques.

"Cette hausse est survenue dans tous les principaux types de constructions, nouvelles ou existantes, résidentielles ou non-résidentielles. D'ailleurs le volume des prêts sur hypothèques constitue toujours un reflet de la situation générale de notre économie, en tenant compte de certains autres facteurs plus ou moins importants. Quelques-uns de ces facteurs sont favorables : ainsi les bénéfices retirés de la récente dévaluation de notre dollar et la confiance générale qui régnait après la crise de Cuba en octobre dernier.

"D'autres, cependant, le sont moins : telle l'atmosphère d'instabilité politique qui règne actuellement, et le problème persistant du chômage qui continue d'affecter encore plus de 5 pour cent de nos travailleurs.

"Mais, à tout prendre, nous assisterons vraisemblablement à une autre augmentation du volume des affaires, bien que le rythme en sera moins accentué qu'au cours des derniers mois. Egalement, il semble qu'on peut affirmer qu'il y aura une hausse du volume des hypothèques. Déjà, certains signes laissent croire que le taux actuel de 7 pour cent pour les prêts conventionnels subira une légère baisse."

Nouvelles actions de National Cont. mises en vente

Les détails du deuxième lancement sur le marché d'actions ordinaires de National Containers Ltd., ont été communiqués hier par la Bourse de Montréal.

La maison J. H. Crang offrira privément 20,000 de ces actions, à un prix de $4.50 par action, tandis que les firmes de courtage et les sociétés membres de la bourse pourront acquérir les 1,250 actions restantes au prix du marché, moins une commission de 20 cents par action. On pourra transiger sur ces actions aujourd'hui même à partir de 9.30 jusqu'à 9.45 hres du matin.

Balance du fonds d'échange; 1962

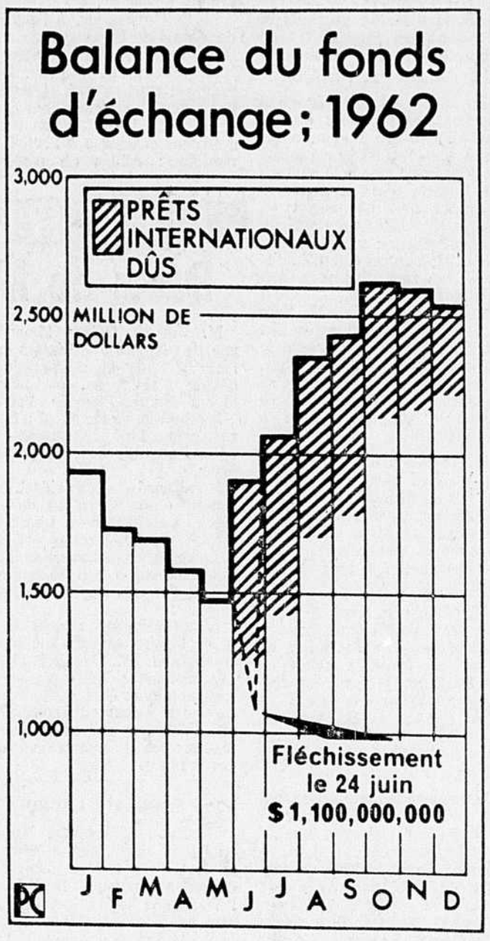

BALANCE MOINDRE — La balance du fonds d'échange du Canada a diminué de $68,000,000 en décembre dernier par suite du remboursement de prêts internationaux de l'ordre de $100,000,000. Ce graphique indique l'état de la balance du fonds d'échange depuis le début de 1962. Les réserves de fonds étrangers ont baissé dangereusement à leur plus bas niveau le 24 juin et furent rehaussées de $650,000,000 grâce à des emprunts à court terme. Au 31 décembre, elles s'élevaient à $2,539,400,000 avec $300,000,000 à rembourser sur les emprunts.

L'industrie des produits chimiques

La Commission des tarifs a presque terminé son enquête

OTTAWA. — On s'attend à ce que la Commission des tarifs du Canada mette bientôt f aux travaux les plus considérables et les plu complexes qu'il lui ait été donné d'entreprendre : l'étude des tarifs s'appliquant à l'industrie des produits chimiques. En fait, les séances qui se tiendront le mois de juin prochain marqueront la clôture, après trois ans, d'une enquête effec sur cette industrie qui représente un capital ordre de $1,440,000,000 dans l'économie cana ne.

Le rapport qui sera remis subséquemment par la Commission aux autorités compétentes servira vraisemblablement à une refonte complète de l'ensemble archaïque des tarifs qui furent édictés en 1906, et auxquel, par la suite, on a apporté nombre d'amendements.

Bien des produits mentionnés dans la liste de ceux qui sont soumis aux tarifs ne sont plus fabriqués aujourd'hui par l'industrie, tandis que nombre d'autres, nouveaux, ont été lancés sur le marché depuis le début de l'enquête, au printemps de 1960.

Dès les premières séances, le président de la Commis Louis Audette, prévoyait que cette étude durerait deux ans et plus. Lorsqu'elle sera terminée, il y aura eu en tout 36 auditions, dont plusieurs se sont échelonnées sur au moins une semaine. A venir jusqu'à maintenant, l'enquête a demandé 120 jours, et il reste encore 5 séances à venir.

Le principal porte-parole de l'industrie a été un comité sur les tarifs, composé de représentants d'un groupe des principaux producteurs de produits chimiques.

M. Donald F. Gray, un membre de ce comité, a déclaré au cours d'une conférence de presse que certains manufacturiers auraient aimé que l'enquête se terminât un peu plus tôt.

Tarif uniforme

Cependant, il a laissé entendre que la majorité d'entre eux étaient satisfaits de ce que la Commission ait pris le temps nécessaire pour faire une enquête complète sur cette industrie complexe, et dont les ramifications sont nombreuses.

D'autre part, les commissaires n'ont pas encore fait part de leur opinion au sujet de la principale suggestion mise de l'avant par le comité des représentants de l'industrie. Ceux-ci ont proposé qu'on impose un tarif presque uniforme sur les importations de produits chimiques, soit de 15 pour cent sur celles soumises à la clause préférentielle en vigueur dans le Commonwealth, et de 20 pour cent sur celles en provenance d'autres pays, comme les Etats-Unis.

Par après, le même comité a consenti certaines exceptions à ce taux généralisé. Au cours des auditions, quelques compagnies ont suggéré des amendements à ce projet, et le comité a l'intention de les intégrer dans une proposition finale.

Réduction des importations

Quelle que soit la décision de la Commission en ce qui concerne les changements à apporter aux taux actuels, il est presque certain qu'elle insistera en faveur d'une réorganisation complète de la terminologie et de la classification des tarifs. Pour sa part, l'industrie s'est déjà prononcée en faveur de la nomenclature tarifaire dite de Bruxelles.

Le comité de l'industrie estime que l'ensemble des produits sur lesquels l'enquête a porté, soit ceux de 1958, s'élève à $903,000,000, dont $275 millions pour les importations et $138 millions pour les exportations.

On est d'avis qu'advenant l'adoption des nouveaux taux tarifaires l'industrie canadienne pourrait produire pour $100 millions de plus, ce qui réduirait les importations d'autant.

Aux Etats-Unis

Les sidérurgies fonctionnent à 62.5 p.c. de leur capacité

CLEVELAND. (PA) — La dernière livraison du magazine Steel soutient qu'il se pourrait fort bien que le mois de janvier se révèle comme étant le meilleur mois depuis le mois de mai dernier pour l'industrie de l'acier en ce qui a trait aux expéditions.

Selon le porte-parole de l'industrie sidérurgique, les producteurs s'attendent à ce qu'on assiste à une hausse sensible des commandes au cours des deux prochaines semaines.

"Les producteurs comptent sur un afflux de commandes à la dernière minute en prévision du mois de mars. En fait, au cours de ce mois, les expéditions seront, selon eux, beaucoup plus nombreuses à cause de facteurs saisonniers, et aussi à cause des usagers de l'acier qui accroîtront de plus en plus leurs inventaires par crainte d'une grève un peu plus tard dans l'année."

Le magazine note que ceux-ci n'ont pas encore osé trop bouger de ce côté, mais qu'il est certain que nombre d'entre eux font des projets en ce sens.

"On surveille surtout les fabricants d'automobiles de Détroit, car, s'ils se mettent à empiler des réserves, on peut être sûr qu'il y aura un embouteillage sur le marché. Ainsi, on soutient qu'un des Trois Grands a l'intention de commander 30 pour cent de plus d'acier, à être livré en mars, et 25 pour cent de plus dont la livraison s'effectuerait au cours des trois mois suivants."

On prévoit que l'industrie produira, cette semaine, plus que les 1,935,000 tonnes de la semaine dernière. Actuellement l'industrie sidérurgique fonctionne à 62.5 pour cent de sa capacité.

St. Stephen Mines veut mettre fin à ses activités

TORONTO. — St. Stephen Nickel Mines Ltd., une compagnie minière ayant son siège social au Nouveau-Brunswick, a l'intention de concéder l'exploitation de ses gisements de cuivre-nickel à Mount Pleasant Mines Ltd.

M. John Adaskin a révélé lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, que si Mount Pleasant, qui exploite actuellement des gisements d'étain dans cette province, accepte cette concession, le capital-action de la compagnie sera consolidé sur une base de quatre action pour une, et qu'une nouvelle compagnie sera formée en Ontario, dont les affaires seront gérées par Mount Pleasant.

Par la suite, a ajouté M. Adaskin, St. Stephen Nickel Mines abandonnerait sa charte, et les administrateurs actuels de la compagnie n'auraient plus aucun pouvoir.

Jean Mehling câble de Paris

L'obstruction du général de Gaulle n'a pourtant rien de très surprenant

Décidément, on n'est pas près d'en finir avec le problème de l'adhésion britannique au Marché Commun. Comme à plaisir penseront certains, le Général de Gaulle fait obstruction à la participation anglaise.

En réalité, j'avoue ne pas comprendre la surprise qu'on semble avoir éprouvée dans toutes les capitales du monde occidental, à la suite de la "Conférence de presse" du Général de Gaulle, le 14 janvier dernier. Depuis des mois tous les observateurs (et cela a été dit à plusieurs reprises dans cette rubrique) énonçaient la même opinion : la délégation française ne ferait rien pour faciliter les choses aux Anglais !

Il n'est pas facile d'en trouver la raison. Les Français éprouvent-ils — comme on le laisse parfois entendre — une joie sadique à "tenir la dragée haute" à l'Angleterre ? Il existe pourtant, en France, un très grand nombre d'anglophiles ! Et chez les économistes, l'opinion semble assez unanime : un Marché Commun sans l'Angleterre se trouve condamné à long terme.

★

Tout aussi peu valable est l'explication de type politique. Croire, par exemple, que le Général de Gaulle veut exclure les Anglais pour mieux commander l'Europe me paraît une explication enfantine. Le Président français sait très bien qu'après sa disparition de la scène politique, aucun politicien de son pays ne "fera le poids".

Bien des choses demeurent donc très mystérieuses, dans cette conférence de presse. Mais le plus clair, dans tout ceci, c'est l'unanimité des réactions provoquées en Europe et dans le monde.

C'est de ces réactions qu'il convient à présent de parler. Elles sont sans doute plus riches en leçons que les intransigeantes paroles du Président français.

★

La réaction américaine, tout d'abord, mérite quelques instants de réflexions. Voici que les apôtres du protectionnisme partent en guerre contre le protectionnisme (vrai ou supposé) du Marché Commun !

"Le Marché Commun trahira ses principes s'il se dirige vers le protectionnisme" déclare le Président Kennedy.

Cela est fort bien dit. Mais, sauf erreur, les produits européens ne sont pas encore acceptés aux Etats-Unis sans droits de douane. En fin de compte, le Marché Commun est, lui aussi, inondé de produits américains auxquels, peu à peu, il va tendre à faire payer un tarif douanier commun. Sans plus. Les "quotas" ont été bien plus utilisés par les Américains que par les Européens !

Les Etats-Unis, indirectement, appuient donc la tendance allemande de Monsieur Erhardt. Ce dernier, on le sait, n'est pas un chaud partisan du Marché Commun. Il veut étendre ce Marché à l'ensemble du monde occidental, Angleterre et Etats-Unis compris. Naturellement, je simplifie beaucoup l'opinion de l'homme politique allemand. Il est certain, cependant, que ce probable successeur du chancelier Adenauer cherchera à faire éclater le cadre du Traité de Rome. Il sait désormais qu'au delà de l'Atlantique il trouvera un appui pour faire obstacle aux conceptions du Général de Gaulle.

★

La position américaine est à demi hypocrite, les Etats-Unis étant les apôtres de la suppression des frontières (en dehors de chez eux, bien entendu). On a toujours su à quoi s'en tenir à ce sujet !

La réponse des Européens au Général de Gaulle est plus inquiétante, parce que nouvelle, dans une certaine mesure.

Qu'il s'agisse des Italiens, ou des Belges, par exemple, on paraît déplorer, avec une grande amertume, deux choses : que l'Angleterre soit plus ou moins laissée à la porte ; que de Gaulle semble donner des leçons de "patriotisme européen" à tout le monde.

Laissons de côté la seconde accusation, sans grand intérêt parce qu'elle relève des sentiments plus que de la logique. Mais la première accusation est plus caractéristique. Elle prouve qu'un élément fondamental de discorde s'est introduit dans les relations entre Européens. On peut même dire que tout l'avenir du Marché Commun va se jouer avec cette affaire de l'adhésion britannique. Si les Anglais sont "acceptés au rabais" (c'est-à-dire avec des clauses préférentielles), c'en est fait du Traité de Rome. Si les Anglais refusent de se plier aux règles du Traité, tôt ou tard les partenaires de la France éprouveront le désir de se rapprocher des Anglais. A moins (et c'est le pari de de Gaulle) que les Anglais eux-mêmes, sans attendre la brouille des Six, finissent par accepter de se plier aux règles du jeu. Nous le saurons avant quelques semaines.

Jean MEHLING

Anaconda Co. collaborera avec St. Lawrence Col.

NEW YORK. — L'Anaconda Company a annoncé qu'elle participerait, en collaboration avec la St. Lawrence Columbium and Metals Corporation, de Montréal, à un vaste projet de prospection au Nouveau-Québec.

La région qui sera prospectée est située à 35 milles au nord-est de Schefferville, tête de ligne des Chemins de fer de la Côte Nord et du Labrador.

Important contrat accordé à la C.I. Foundries

MONTREAL. — Des entrepreneurs de New York ont signé avec Canada Iron Foundries Limited un contrat pour la fourniture de plus de 7,500 tonnes de segments de tunnel en fonte, destinés à la construction d'un important égout de captation à Manhattan.

Les segments seront fabriqués à l'usine de Toronto de la division des fonderies de Canada Iron. Les livraisons commenceront vraisemblablement à la mi-février et les travaux devraient être à peu près terminés le 31 décembre 1963.

Rio Algom Mines offrira $45,680,000 pour Atlas Steel

On s'attend à ce que les détails de la transaction entre Rio Algom Mines Ltd. et Atlas Steels Ltd., soient divulgués cette semaine. Vendredi dernier, Atlas a annoncé qu'elle avait approuvé une offre d'achats de son actif par Rio Algom.

Cette offre devra être approuvée par les actionnaires d'Atlas qui se réuniront le 15 février. On pense que Rio Algom offrira environ $45,000,000 et des actions d'une valeur totale de $680,000 pour l'achat d'Atlas.

Nouveau président de Laura Secord

M. Leonard D. Griffiths nommé président de Laura Secord Candy Shops

Le conseil de direction de Laura Secord Candy Shops annonce aujourd'hui la nomination de M. Leonard D. Griffiths au poste de président. M. Griffiths a commencé sa carrière dans les affaires à la maison Laura Secord et il a été pendant 26 ans associé à la maison Fanny Farmer Candy Shops et n'a que récemment résigné ses fonctions de président de cette compagnie.

M. Robert J. McGillis, ancien président, devient président du conseil de direction de Laura Secord Candy Shops.

M. John D. Hayes, ancien président du conseil de direction, devient président honoraire. —•

ALUMINIUM LIMITED
AVIS DE DIVIDENDE

Le 16 janvier 1963, le Conseil d'administration a déclaré sur les actions sans valeur nominale de la Compagnie un dividende trimestriel de 15 cents par action, en monnaie des États-Unis, payable le 5 mars 1963, aux actionnaires inscrits le 5 février 1963 à la fermeture des bureaux.

Le secrétaire,
Paul LaRoque
Montréal
16 janvier 1963.

ALCAN

ANNONCE

ATTENTION — SOLLICITEURS A DOMICILE

Une maison d'affaires locale réussit une vente 3 fois sur 4 avec les clients possibles que lui soumet un solliciteur à domicile qui utilise notre système pour choisir les personnes à visiter. Appelez-nous pour plus de détails.
Cole's Criss-Cross Reference
Service des ventes — UN. 6-5387

CHARLES J. DUPUIS — PAUL E. TREMBLAY
BERNARD D. LEPROHON, ING. P. — JEAN-PAUL NEPVEU, L.S.C.
DUPUIS, PARIZEAU, TREMBLAY, INC.
Courtiers d'assurances agréés
Conseillers en plans de bénéfices
360 ouest, rue Saint-Jacques
MONTRÉAL
TÉL. VI. 9-6061

LE FONDS MUTUEL DREYFUS®
est une forme de placement mutuel qui a pour objet de faire *fructifier* les capitaux que vous y engagez.
DREYFUS FUND INC
Prospectus sur demande
SAVARD & HART INC.
Distributeurs autorisés
230 ouest, rue Notre-Dame, Montréal 1 • VI 2-9501

NOMINATIONS CHEZ CRANE

M. FOCH GALARNEAU

M. I. "RENE" DUVAL

M. F. L. Armitage, directeur des ventes aux grossistes pour la division Québec-Maritimes de Crane Canada Limited, annonce la nomination de M. Foch Galarneau au poste de chef du service des ventes de produits de chauffage et de tuyaux de descente pour la division Québec-Maritimes.

Avant d'être nommé à ce poste, M. Galarneau faisait partie du personnel des ventes aux grossistes de la division Québec-Maritimes. Il possède une vaste expérience des ventes des produits de chauffage ainsi que de la région qu'il desservira.

M. J. A. Sullivan, directeur général de la division des ventes aux grossistes de Crane Canada Limited, annonce la nomination de M. I. "René" Duval au poste de directeur des ventes aux grossistes pour la division Québec-Maritimes.

M. Duval était autrefois directeur adjoint des ventes aux grossistes pour la division Québec-Maritimes.

NOMINATION A CHANTEAU-GAI WINES

Le lieut.-col. W. N. ANDERSON

M. A. G. Sampson, président de Chateau-Gai Wines Limited, annonce que le lieutenant-colonel W. N. Anderson a été nommé assistant du colonel Garfield H. Stevens, vice-président, en charge des ventes de Chateau-Gai Wines. Le colonel Anderson travailla en étroite collaboration avec le colonel Stevens durant la dernière guerre. Tous deux participèrent grandement aux efforts de guerre et l'on prévoit que leur travail d'équipe aidera grandement la mise en marché des produits Chateau-Gai. •

NOMINATION CHEZ CANADIAN BANK NOTE COMPANY

M. H. Raymond Willis-O'Connor

La nomination de M. H. Raymond Willis-O'Connor, au poste de gérant de la succursale montréalaise de Canadian Bank Note Company, vient d'être annoncée par le président de la compagnie, M. Denis M. Coolican. •

WOODS, GORDON & CIE
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
500 Ouest, Rue St-Jacques, Montréal 1, Qué.
TORONTO LONDON CALGARY VANCOUVER
Membre de l'Association of Consulting Management Engineers, Inc.

AVIS
À L'INDUSTRIE DES PÂTES ET PAPIERS

La Canadian Vickers Limited, de Montréal, et la **Samuel M. Langston Company,** de Camden (New Jersey), annoncent la conclusion d'un accord de licence qui permet à la firme montréalaise de compléter sa gamme d'équipement pour la production de la pâte à papier et du papier, par la fabrication et la vente des bobineuses Langston.

L'accord couvre un assortiment complet de bobineuses-découpeuses et de bancs à dérouler, ainsi que de tables de descente des rouleaux actionnées hydrauliquement. Cette série de machines désormais fabriquée au Canada comprend aussi des modèles de bobineuses à deux tambours, et la nouvelle "Speedmaster", une machine d'une grande souplesse d'adaptation pour la manutention de tous les produits de papeterie, du papier pelure au carton.

Bien que l'accord permette à la Canadian Vickers de fabriquer les machines Langston, c'est la société **Canadian Vickers-Millspaugh Limited,** récemment formée, qui aura la charge des ventes et de l'entretien. Ainsi, trois sociétés mettent en commun les ressources de leur expérience et de leur matériel pour fabriquer, vendre et entretenir cette gamme de machines destinée à l'industrie des pâtes et papiers.

La région métropolitaine

Colloques sur les vocations religieuses

ST-HYACINTHE (DNC) — La commission des vocations du diocèse de Saint-Hyacinthe a organisé, avec l'approbation de S. E. Mgr Arthur Douville, des rencontres pour discuter le devoir des professeurs de donner à l'Eglise les prêtres, les religieux, les missionnaires et les apôtres laïcs dont les hommes ont besoin.

Ces réunions auront lieu à Sorel, Granby et St-Hyacinthe. Elles grouperont les professeurs religieux et laïcs, tant masculins que féminins, des écoles classiques et secondaires des différentes commissions scolaires.

A St-Hyacinthe, le collogue aura lieu mercredi, le 13 février en l'école secondaire Fadette, rue Malhiot, à 3 h. 30 p.m.

Aux trois endroits, Mgr Samuel Lemoine, P.D., V.F., donnera aux professeurs un exposé du problème. Par la suite s'établira un échange de vues entre les professeurs et les membres de la commission diocésaine des vocations.

COMMANDEUR — M. Paul-H. Frigon, industriel bien connu de Drummondville, qui vient d'être honoré par le Saint-Père du titre de commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand. M. Frigon a été le premier président général de la Fédération des oeuvres de charité du diocèse de Nicolet et il a été parmi les marguilliers-fondateurs de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Drummondville-ouest. De 1952 à 1954, il fut également président général de l'Association professionnelle des industriels.

Présidence d'honneur confiée à M. Mackay

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — M. Napoléon Mackay, de Beloeil, est nommé président d'honneur de la deuxième campagne de recrutement à la Société Saint-Jean-Baptiste dans le diocèse de Saint-Hyacinthe. Le nouvel élu succède à M. Aimé Laurion, de Granby.

La campagne se déroulera du 17 février au 31 mars. D'après le président du comité, M. Ernest Darsigny, de Saint-Damase, elle aura pour objectif l'inscription de 2,000 nouveaux membres. L'an dernier, la Société s'était acquis 1,650 nouveaux adhérents.

Une première assemblée de recrutement, à l'Ecole de laiterie, groupait des représentants des sections paroissiales de Saint-Hyacinthe, Bourg-Joli, Assomption, Saint-Joseph d'Yamaska, La Providence, Aurélie Caouette, Saint-Damase, Saint-Pie, Saint-Valérien, Acton-Vale, Upton et Sainte-Rosalie. Quatre autres réunions du genre doivent suivre.

Les participants ont discuté le plan général de la campagne, ainsi que la préparation d'un banquet diocésain à Saint-Hyacinthe, le 17 février, avec le concours de Jean Duceppe, comme conférencier. L'organisateur permanent de la SSJB diocésaine maskoutaine, M. René Daigneault, assume la direction de la campagne de recrutement.

Appel des "Etincelles"

JOLIETTE. — La troupe "Etincelles de Joliette" a lancé, une campagne de souscription en vue de se procurer du matériel folklorique.

Le président, M. R. Laurin, a soutenu qu'il était du devoir de tous de participer à l'expansion de cette troupe, étant donné que son but principal consiste à enseigner les danses de folklore aux jeunes Joliettains.

Les "Etincelles" ne perçoivent aucun revenu, sauf une légère contribution financière du comité des loisirs de Joliette. Pour se procurer le matériel nécessaire, la troupe compte presque uniquement sur l'assistance des Joliettains.

Suspension temporaire des travaux d'hiver

ST-JEAN. (R. P.) — A la suggestion de l'ingénieur Marcel Bernard, le conseil municipal de St-Jean a décidé de suspendre temporairement les travaux d'hiver. Le temps froid à venir a principalement motivé la décision. Il ne reste que 500 pieds d'égouts à finir dans la rue Langlois.

A un certain moment dans le cadre du programme fédéral-provincial, la ville procurait de l'ouvrage à 180 personnes. Depuis le début de la saison environ $100,000 en salaires ont été versés. Le maire a indiqué que les travaux devraient reprendre dans quatre ou cinq semaines et que la ville emploierait 125 personnes jusqu'au 31 mai.

BREVIS

Education populaire

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — La Jeunesse rurale catholique reprend l'organisation de ses cours d'éducation populaire dans les paroisses du diocèse de Saint-Hyacinthe. La série comprend des discussions, forums et conférences sur des sujets intéressant les jeunes, tels que l'amour, l'orientation, l'argent, les loisirs, etc. Ces cours se donneront à Saint-Damase les 29 et 31 janvier, ainsi que les 4, 6 et 7 février. Les conférenciers seront Mme Hubert Bousquet, Mlles Colette Joyal et Claire Gosselin, M. Claude Marchessault et l'abbé Normand Desmarais. D'autres suivront à Saint-Hyacinthe, Saint-Pie, Saint-Césaire et Adamsville.

Formation sentimentale

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — La Jeunesse ouvrière catholique vient de mettre au point une série de rencontres sur la formation sentimentale. Dès la fin de janvier, ces discussions et ces forums sur la question se tiendront à Saint-Hyacinthe, à Sorel, à Granby, à Waterloo et à Cowansville. On discutera les divers aspects du problème, influence des techniques de diffusion sur la conception de l'amour chez les jeunes, l'éducation sexuelle, la psychologie, les critères du choix d'un conjoint, les sorties mixtes, l'amour véritable et autres.

Cours jocistes

JOLIETTE. — Les cours d'éducation populaires, organisés par la Jeunesse ouvrière catholique du diocèse de Joliette, commenceront prochainement dans la région. Les personnes chargées de les dispenser sont censées se réunir le 27 janvier à 1 h. 30 pour en fixer le programme définitif. Les dirigeants diocésains de ces cours sont M. Archez Arbour et Mlle Gisèle Rivest.

Deuxième patinoire

SAINT-JEAN. (R.P.) — Le conseil municipal de Saint-Jean a décidé la construction d'une deuxième patinoire à glace artificielle pour les amateurs de ce sport. Elle sera construite au parc Beaulieu, dans le secteur nord de la ville. L'ingénieur Marcel Bernard entreprendra des démarches auprès des marchands, pour obtenir les matériaux nécessaires. Un règlement d'emprunt projeté couvrira les frais.

La salle du kiosque déjà construite servira aux patineurs. La première patinoire, près du Stade municipal à Saint-Edmond, a coûté $130,000.00 à la ville.

Réparations au pont de l'île Ste-Thérèse

SAINT-JEAN. (R. P.) — Depuis quelques jours, des employés du ministère fédéral des Transports effectuent des réparations au petit pont accédant à l'île Sainte-Thérèse, près de Saint-Jean. Ces hommes travaillent à l'entrée du côté de Chambly.

Les autorités ont entrepris l'élargissement de ce passage, pour faciliter la rencontre des automobiles. La petite route était plutôt dangereuse.

Les travailleurs ont, de plus, installé une nouvelle ligne de poteaux, servant aux services d'électricité et de téléphone. Tous les travaux se termineront avant la fin de la période des travaux d'hiver, le 31 mai.

de St-Jérôme

Elections du nouveau bureau de direction

ST-JEROME. (C. B.) — Au cours d'une assemblée récente de la Chambre de commerce de St-Jérôme, on a procédé à la nomination d'un bureau exécutif pour l'année 1963. D'abord, l'élection des officiers qui seconderont M. Bernard Parent, président réélu il y a quelques semaines, a amené M. Maurice Dupras et M. Fernand Casavant aux deux vice-présidences, tandis que Me Guy Mathieu a été désigné pour remplacer Me Marc Boucher au poste de conseiller juridique. M. Gérard-T. Bruneau a été réélu secrétaire-trésorier.

Voici les autres nominations : Commission industrielle : M. Georges-E. Borduas ; comité consultatif de la circulation : MM. Fernand Casavant, Ghislain Cadieux, Kenzie Cowan, Jean Pageau, Berthal Papineau, Roger Poirier ; comité d'emploi d'hiver : M. Fernand Bourassa ; publicité et bottin d'adresses : MM. Gérard-T. Bruneau et Jean Pageau ; représentation à la Chambre de commerce régionale : Me Albert Ménard.

Le comité de recrutement a été confié à MM. Paul-Emile Dazé, Henri Dupras et Gérard-T. Bruneau ; le comité des dîners-causeries à Me Albert Ménard ; le comité des visites industrielles à M. Lucien Foisy ; les comités de finance et du budget à MM. Georges-E. Borduas et Léo Guerrier ; le comité de l'Exposition 1967 à M. Maurice Dupras ; le comité des relations extérieures et industrielles à M. Luc Presseau ; le comité de l'éducation et de l'enseignement à M. Marc Fortin ; le comité des affaires municipales à M. J.-René Duhaime et celui du commerce à MM. Ghislain Cadieux, Marcel Lévesque, Roland Théoret et Rolland Verreault.

A St-Jean

La construction est à la baisse depuis deux ans

SAINT-JEAN. (DNC) — La construction est à la baisse depuis deux ans à Saint-Jean. En effet, en 1960, la valeur de la construction tant résidentielle et et commerciale qu'industriellle construction tant résidentielle s'établissait à plus de $3½ millions. En 1961 elle baissait à $3 millions. En 1962, elle dépasse à peine $2½ millions.

Par contre depuis deux ans les maisons d'un logement ont plus que doublé. D'autre part le nombre de permis de construction est demeuré sensiblement le même depuis 1960.

L'évêque de St-Jérôme reprend son activité

SAINT-JEROME (C.B.) — S. E. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, a repris son activité officielle, suspendue depuis son retour du Concile oecuménique. Le prélat avait dû prendre du repos après un malaise cardiaque. La première sortie publique de l'évêque a été une visite au club Richelieu de la ville épiscopale. Le prélat y a parlé du Concile.

Des commissaires séviront contre des délits d'écoliers

JOLIETTE. (G.R.) — Les commissaires d'écoles à Joliette séviront contre les écoliers, qui détériorent ou brisent le mobilier scolaire de même que les volumes gratuitement fournis pour leur instruction.

Des mesures disciplinaires seront prises pour mettre un terme à la vague de plus en plus grandissante de délits de ce genre, commis par les élèves des écoles sous la juridiction de la Commission scolaire de Joliette.

Conformément au décret adopté par les commissaires, l'auteur de dommages au mobilier, aux livres ou à toute propriété de la Commission scolaire aura l'obligation d'en rembourser la somme. A défaut, ses parents seront tenus de le faire pour lui. De plus tout élève (garçon ou fille) responsable des dommages sera passible de renvoi après avoir comparu devant les commissaires.

A Ville Mont-Royal

Astronomique surplus de ...$3,600

La ville de Mont-Royal, the "Town", comme on l'appel et comme elle s'appelle, enregistrera en 1963 un surplus budgétaire astronomique de l'ordre de . . . $3,600.31.

En présentant le budget, hier soir, le maire de la ville, M. Reginald Dawson, a souligné que l'exercice financier pour 1963 ne nécessitera aucune augmentation de la taxe.

Les revenus anticipés sont de $4,002,141.97 tandis que les dépenses prévues se chiffreront à $3,998,541.66.

En 1962, la ville de Mont-Royal a accordé des permis de construction pour un montant total de $2,727,144.

Le conseil de ville se propose d'emprunter la somme de $160,000 pour la construction d'une piscine extérieure. A cet effet, on a adopté un règlement pour convoquer une assemblée publique, le 31 janvier prochain, en vue de connaître l'opinion des citoyens sur le sujet.

Rencontre sacerdotale

Consciente de l'importance et de la nécessité, pour les prêtres, d'étudier ensemble des problèmes communs — étude qui permet des échanges de vues profitables et la communication de renseignements pratiques — l'Union apostolique, pour répondre à ce besoin, organise une journée de rencontre pour tous les prêtres désireux de profiter de ces avantages.

Cette rencontre sacerdotale à lieu aujourd'hui à Montréal, au Centre marial montfortain (sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs), 5875 est, rue Sherbrooke (coin Bossuet).

A cette occasion, un conférencier bien connu traitera de deux sujets de pastorale et les conférences seront suivies d'échanges de vues au cours desquels les participants pourront faire part de leurs expériences et bénéficier de celle des confrères.

Nouvelle association de marchands de machines aratoires

Une nouvelle association de

Du 8 au 17 février

Au Salon de l'agriculture : adaptation face à l'évolution

Le onzième Salon national de l'agriculture s'ouvrira au Palais du Commerce de la rue Berri, le 8 février prochain et se poursuivra jusqu'au 17 du même mois sous le thème : "Adaptation face à l'évolution."

En annonçant cet événement prochain, le président du Salon, M. Gustave Toupin, a déclaré que les transformations de l'économie mondiale ouvrant au Canada des perspectives nouvelles tout en posant de nouveaux problèmes, l'agriculture canadienne subit évidemment l'effet de ces changements et il lui faut s'adapter aux conditions nouvelles. "C'est pourquoi, a poursuivi M. Toupin, la plus grande exposition agricole d'hiver au Canada, le Salon national de l'agriculture, a choisi pour thème de sa onzième édition annuelle ce thème : "Adaptation face à l'évolution."

M. Toupin a dit que le prochain salon, en plus de présenter les réalisations de l'agriculture nationale, illustrera celles des industries qui la soutiennent et des industries qui transforment les produits de la terre.

M. Toupin a aussi souligné que les activités féminines seront particulièrement mises en relief au prochain salon de l'agriculture. De nombreux concours seront ouverts pour l'élément féminin et des kiosques illustreront l'activité féminine sous le thème : "Modernisme au foyer".

L'inauguration officielle sera proclamée vendredi soir à 8 h., le 8 février prochain, par le président du Salon, M. Gustave Toupin. La présidence d'honneur de la cérémonie a été confiée au ministre de l'Agriculture du Nouveau Brunswick, M. Adrien-J. Lévesque. Le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Alvin Hamilton, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Alcide Courcy et le maire Jean Drapeau sont au nombre des invités d'honneur.

Le hall d'honneur, à l'entrée du Palais du Commerce, a été transformé en deux parterres ayant chacun un plateau. Le premier, situé au sud, sera utilisé pour les cérémonies d'usage et pour les différents programmes consacrés à l'activité féminine : défilés de modes, démonstrations de tissage, démonstrations d'art culinaire et autres. Le deuxième plateau, situé au nord, sera utilisé surtout pour les grandes démonstrations et cliniques notamment sur l'usage de l'énergie atomique en agriculture et sur la décontamination des aliments à la suite de retombées radioacticulture du Nouveau-Brunswick, ves.

NECROLOGIE

Décès de M. Jos Simard

M. Joseph-Arthur Simard, une des figures dominantes de l'industrie de la construction navale au Canada, est mort hier à Miami à l'âge de 74 ans.

Son bureau de Montréal a fait savoir que l'industriel avait eu une crise cardiaque il y a quinze jours.

M. Simard était président du conseil d'administration de la Marine Industries Limited, société sorelloise de draguage et de construction navale fondée modestement il y a 45 ans et qui devint très importante par la suite.

Les funérailles auront lieu à 10 heures samedi matin à Westmount, M. Simard était administrateur de plusieurs compagnies et était actionnaire dans des sociétés de construction navale, de compagnies d'assurance et pétrolières et des services publics.

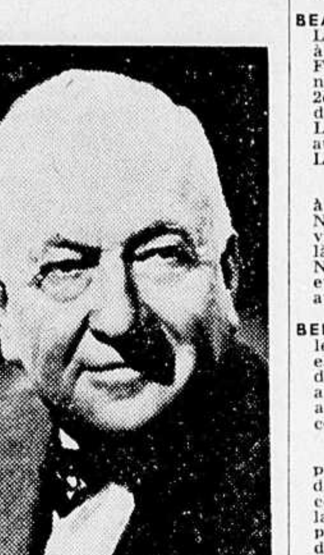

Né à Baie-St-Paul, M. Simard devint commis à la Compagnie de navigation du Richelieu et de l'Ontario à l'âge de 14 ans. A 20 ans, il devint comptable à la ville de Sorel et à 22 directeur de la Sorel Light and Power Company.

Quatre fils et trois filles lui survivent.

M. EDOUARD LACROIX

M. Edouard Lacroix, industriel bien connu, ancien député de Beauce à la Chambre des communes, député libéral à l'Assemblée législative, fondateur du Bloc populaire canadien, est décédé dimanche à 74 ans.

Les funérailles auront lieu demain matin à l'église St-Georges-de-Beauce.

Voeux de Hamilton au XIe Salon d'agriculture

M. Alvin Hamilton, ministre de l'Agriculture, a fait parvenir ses voeux de succès au XI Salon national de l'agriculture, qui se tiendra au 8 au 17 février prochain au Palais du Commerce, à Montréal. Dans son message, M. Hamilton a rappelé les amendements que le gouvernement fédéral a apportés à la loi du crédit agricole.

"A mon avis, ces amendements constituent une tentative importante d'adapter les services de la Société du crédit agricole à l'évolution rapide de la production et des marchés agricoles. Du même coup, ces modifications devraient favoriser l'aménagement de fermes familiales rentables et introduire plus de souplesse encore dans l'emploi des fonds empruntés par les cultivateurs, a dit le ministre".

Parmi ces derniers amendements on relève ceux qui autorisent la Société à prêter des fonds : 1) en vue d'améliorer n'importe quelle des terres exploitées par un cultivateur, y compris les terres à bail; 2) en vue d'acquitter les frais d'exploitation et de subsistance du cultivateur durant les deux premières années d'une ferme en voie de mise en valeur jusqu'à ce qu'il en tire un revenu équivalent à ces frais; 3) en vue de faciliter au cultivateur l'adoption de spéculations non agricoles — terrains de campement, cabines pour touristes et autres usages — qui peuvent contribuer à une utilisation plus profitable de son terrain.

Aux amendements apportés à la Loi du crédit agricole correspondent des modifications aux règlements, l'objectif étant aussi de les adapter aux besoins nouveaux.

"Je tenais à rappeler, a ajouté M. Hamilton, l'aspect économique et social de cette législation pour deux raisons : d'abord parce qu'elle est en parfaite harmonie avec le mot d'ordre de votre Salon; ensuite, parce que les cultivateurs du Québec tirent meilleur parti que jamais auparavant des avantages que leur offre la Société du crédit agricole."

Un médecin montréalais va soigner les Péruviens

Un médecin de Montréal, le Dr R. W. Shepherd, vient de quitter Montréal où il laisse sa famille pour aller se joindre au personnel médical du navire-hôpital américain "Hope" actuellement au Pérou.

Le projet "Hope" est un service médical que les Etats-Unis offrent aux pays sous-développés et qui a son quartier général à bord d'un navire-hôpital de 300 lits.

Le Dr Shepherd est le premier Canadien à servir à bord du "Hope" et il s'y rend comme représentant de l'Association médicale du Canada. Il a obtenu un congé d'une compagnie pour laquelle il travaille à titre de conseiller médical et de chercheur.

"En premier lieu, je devais m'y rendre comme simple observateur, dit-il, au cours d'une entrevue avant son départ. Mais j'ai appris récemment que je serais membre régulier du personnel du "Hope". Puisque je puis parler l'espagnol, j'espère que l'on m'enverra dans les postes de terre où il y a déjà des médecins et des infirmières ou encore près des grandes villes où il y a de la besogne à accomplir."

Le Dr Shepherd est toutefois intéressé à étudier le fonctionnement de toute l'organisation du "Hope".

"Pour une raison ou pour une autre, dit le Dr Shepherd, le Canada se considère toujours comme une nation qui ne peut faire autre chose que donner sans dispenser les services."

Il dit que le Canada pourrait prendre des initiatives dans ce domaine de la conservation de la santé en Amérique du Sud puisque notre pays y jouit d'une belle réputation.

En sa qualité de scientifique, le Dr Shepherd est également intéressé à connaitre ce que l'Amérique du Sud a à offrir au monde médical.

"Je suis particulièrement intéressé à découvrir quel usage les indigènes font de certaines plantes et drogues. Il y a des drogues dont ils se servent et qui pourraient bénéficier au reste de l'humanité", dit le Dr Shepherd.

Du français

Builders' Exchange change ... de nom

L'une des plus anciennes associations professionnelles du Canada, le "Builders' Exchange" de Montréal, vient de changer son nom pour s'appeler désormais "Association de la Construction de Montréal — Montreal Construction Association." Son président, M. Jacques Raymond, a révélé que le nouveau nom récemment approuvé par Québec avait été adopté afin de mieux décrire la nature et les fonctions de cette organisation. Son but, sa politique d'action et les conditions d'admission restent inchangés. M. Raymond déclare

Démission de M. Hémond comme coroner-adjoint

Le médecin-avocat Benoit-Georges Hémond a démissionné, dernièrement, de son poste de coroner adjoint pour le district de Montréal, poste qu'il occupait depuis quelques mois seulement.

Me Hémond est retourné à la pratique de la médecine. Son remplaçant n'a pas encore été nommé.

REMERCIEMENTS

Les familles Gervais remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Madame Ovila Gervais, survenue le 1er décembre 1962, soit par visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'enregistrer ou d'inscrire leur adresse sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

DECES DE M. ARTHUR ALLARD

Monsieur Arthur Allard, citoyen avantageusement connu de Lachine, vient de s'éteindre à l'âge de 84 ans et 10 mois après une longue maladie.

Il laisse dans le deuil son épouse Alexandra Labrosse; ses fils Raymond et Placide, sa fille Jeannine, son gendre Gilles Morin, ses brus Madame Raymond Allard (Lucille Carreau), Madame Placide Allard (Emela Beaulne). Ses petits-fils Hubert et Yves Allard et ses petites-filles Louise, Ghislaine et Ginette Allard, Diane et Andrée Morin.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Funéraire Raoul Bourgie Inc., 1345 rue Notre-Dame, Lachine. Funérailles à St-André-Hubert, mercredi le 23 janvier à 9.30 a.m. Ralliement: coin 40e Avenue et Broadway.

DECES DU PERE LOUIS-PHILIPPE FAFARD c.s.v.

Les Clercs de Saint-Viateur ont la douleur d'annoncer le décès du Père Louis-Philippe Fafard, survenu le dimanche, 20 janvier dernier.

Ancien élève du Séminaire de Joliette, le Père Fafard a surtout été connu comme supérieur provincial de la province religieuse de Montréal, avec résidence à Outremont. Ordonné prêtre en 1919, docteur en théologie en 1923, docteur en philosophie en 1924, il fut supérieur et professeur au Scolasticat de théologie de la Congrégation de 1930 à 1933 et supérieur au Séminaire de Joliette de 1933 à 1938. Nommé, cette année-là, supérieur provincial, il occupa ce poste pendant 10 ans. Il retourne alors comme professeur au Scolasticat de théologie, devient supérieur au Collège Saint-Joseph à Otterburne, Manitoba en 1953. En 1958, on le retrouve supérieur au Scolasticat de théologie. C'est en 1960 que le Père Fafard doit prendre une retraite bien méritée, alors que la maladie commence à l'éprouver.

Dès 1929, le Père devenait membre de "L'Académie canadienne Saint-Thomas-d'Aquin". De 1930 à 1951, il a occupé la chaire de philosophie à l'Université de Montréal. En 1947, l'Université lui décernait le titre de Docteur "honoris causa", et en 1951, celui de professeur émérite.

Tout au long de sa carrière, le Père Fafard s'est fait remarquer par l'intérêt qu'il portait à l'enseignement de la philosophie et à l'éducation. Il prononça plusieurs conférences et publia plusieurs articles sur ces sujets.

La dépouille mortelle sera exposée à la résidence provinciale de Joliette, où les funérailles seront chantées le jeudi, 24 janvier, à 10 h. L'inhumation se fera au cimetière de la Congrégation, à Joliette.

Décès du Frère Clémentin Belleau

Né le 6 mars 1905 à Montréal, dans la paroisse St-Stanislas, le Frère Clémentin prit l'habit chez les Frères de l'Instruction chrétienne à La Prairie, le 15 août 1920. Il débuta dans l'enseignement en 1922 et enseigna à St-Zotique, Ste-Anne-de-Bellevue, Charlevoix, Gatineau, Ste-Scholastique, Buckingham, Masson et St-Henri-de-Mascouche. Par suite de la maladie, il était en repos à la Maison provinciale d'Oka depuis 1961. Il est décédé subitement à Oka, le 20 janvier. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 janvier, à Oka. (10 heures).

avis de DÉCÈS

ALLARD (Arthur) — A Lachine, le 20 janvier 1963, à l'âge de 84 ans et 10 mois, est décédé Arthur Allard, époux d'Alexandra Labrosse, demeurant à 4450 St-Joseph, mère de Raymond, Placide et Jeannine (Mme Gilles Morin). Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 9 hres, pour se rendre à l'église St-André-Hubert où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Lachine lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Broadway et 40ième Ave à 9 h. 10.

AUBERT (Laura) — A Verdun, le 20 janvier 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Willie Aubert, née Laura Villeneuve, demeurant au 2531 Ste-Catherine Est. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.,
2521, rue Ste-Catherine Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, Montréal, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCAIRE-EMOND (Florina) — A Laval-des-Rapides, le 20 janvier 1963, à l'âge de 73 ans, est décédée Florina Emond, épouse en 1ères noces de Charles Papineau et en 2èmes noces de Maurice Beaucaire, demeurant à 105 Boul. Des Prairies, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 Boul. Henri-Bourassa Est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Louis) — A Montréal, le 20 janvier 1963, à l'âge de 82 ans, est décédé Louis Bélanger, époux de Marianne Desgagné, demeurant au 4383 Parthenais. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737 rue De Lorimier
pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Henri) — A St-Emile de Suffolk, le 19 janvier 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Henri Bernard, époux de feu Julie Proulx. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Whissel & Gourd,
à St-Emile,
pour se rendre à l'église paroissiale St-Emile où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE (Rolande) — A Montréal, le 20 janvier 1963, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Louis Bissonnette née Rolande Lacoste, demeurant au 7260 Bordeaux. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
2251 rue Jean-Talon Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barthelémy où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (André) — Accidentellement, à Montréal, le 19 janvier 1963, à l'âge de 19 ans, est décédé André Boucher, fils de Paul Boucher et de Germaine Boulais, demeurant à 7827 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
7023 rue St-Denis
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIEN (Ferdinand) — A Montréal, le 20 janvier 1963, est décédé Ferdinand Brien, fils de feu Joseph Brien dit Desrochers et de feu Azélia Chartrand, demeurant à 4311 rue Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P., pas de fleurs.

BROCHU (Rolland) — A Montréal, le 20 janvier 1963, à l'âge de 48 ans, est décédé Rolland Brochu, ancien membre de l'union des garçons de tables de Montréal, époux de Leona Poirier. La dépouille mortelle est exposée au salon
Georges Vandelac,
4340 rue St-Denis
Avis des funérailles plus tard.

BROSSEAU (Maria) — A Montréal, le 20 janvier 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Maria Brosseau fille de feu Joseph Brosseau et de feu Corinne Pagé, demeurant au 2812 Jacques-Hertel. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Jean) — A Ste-Thérèse-de-Blainville, le 20 janvier 1963, à l'âge de 39 ans, est décédé Jean Charbonneau, époux de Lorraine Desrosiers, demeurant à 17 St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.,
61 rue Blainville Ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Mère où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTOIS (Emile) — Subitement à St-Amable, le 20 janvier 1963, à l'âge de 75 ans, est décédé Emile Comtois, époux de feu Couronne Gemme. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
à St-Amable
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Amable où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Florentine) — A L'Assomption, le 21 janvier 1963, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Hormidas Corbeil, née Florentine Martel, autrefois de la paroisse Ste-Marguerite-Marie de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne
438, rue Notre-Dame, Repentigny
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Repentigny où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Montréal-Nord, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUPAL (Laura) — A Montréal, le 20 jauvier 1963, à l'âge de 73 ans, est décédée Laura Verner épouse de feu Jean-Baptiste Coupal. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078 rue Drolet angle Jarry
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ville Jacques-Cartier lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CRILLY (Barton F.) — A Montréal, le lundi 21 janvier 1963, est décédé Barton F. Crilly, époux bien-aimé d'Eva Hachey, père de Shane et Maureen, frère de Georges, Frances (Mme Roger Lapierre), Pauline (Mme Albert Talbot). La dépouille mortelle est exposée aux salons
Thomas Kane,
5301 Boul. Décarie
Le service aura lieu le jeudi 24 janvier 1963, à 9 a.m., à l'église St. Malachy. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

DAOUST (Hélène) — A Montréal, le 20 janvier 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Eugène Daoust, née Hélène Houle, mère de Mlle Rolande Daoust, institutrice, demeurant à 7077 Marquette. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier Duclos et Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hres 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Timothée, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORME (Léopold) — A Montréal, le 21 janvier 1963, à l'âge de 48 ans, est décédé Léopold Delorme, fils de feu Jean-Baptiste Delorme, et de Aldéa Martineau, demeurant au 4369 Christophe-Colomb. Les funéraires auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848 rue Papineau
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Léonard-de-Port-Maurice, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Henri) — A Montréal, le 21 janvier 1963 à l'âge de 67 ans est décédé Henri Denis, époux de Ida Duplessis, demeurant à 5776, 11ème Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11ème Avenue, Rosemont
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Bibiane où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMAINE (Raoul) — Au Cap-de-la-Madeleine, le 20 janvier 1963, à l'âge de 73 ans, est décédé Raoul Dumaine, époux en 1ères noces de Marie-Ange Lambert et en 2èmes noces d'Eva Parré. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-D. Garneau,
405 boul. Ste-Madeleine
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Guillaume, comté Yamaska, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté à 12 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAFARD (Louis-Philippe) — A Rigaud, le 20 janvier 1963, à l'âge de 70 ans et 7 mois, est décédé le rév Père Louis-Philippe Fafard. Il était le frère des abbés Cuthbert et Alphonse Fafard, décédés, ainsi que M. l'abbé Gustave Fafard, curé de Moonbean, Ontario. Ancien supérieur du scolasticat St-Charles, du séminaire de Joliette, de la Maison St-Joseph d'Otterburn, supérieur provincial de sa communauté pour la province de Montréal. Exposé jusqu'à mardi matin, 1145 St-Viateur, Outremont, il sera transporté au noviciat St-Viateur de Joliette où les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures à la chapelle, et de là au cimetière de la communauté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Direction : Aubry & Fils, Rigaud.

FORTIN (Joseph-Thomas) — A Montréal-Nord, le 21 janvier 1963, à l'âge de 69 ans 7 mois, est décédé Joseph-Thomas Fortin, époux de feu Marie Guy, demeurant au 11271 rue Lauzanne, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3925 Monselet
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Ovila)—A Terrebonne, le 19 janvier 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé Ovila Gagnon, époux de Marie-Paule Lalande, demeurant rang Mascouche Sud. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le service sera célébré à 9 h. 30 à l'église.
St-Louis Terrebonne
et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Eugène) — A Verdun, le 21 janvier 1963, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Eugène Godin, époux de Hortence Mongenais, demeurant au 126 - 2e Ave, Verdun, père de Paul, Mme Léo Serre (Suzanne), Jean, Mme Paul Dupuis (Jacqueline) et 15 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAM (Gabrielle) — Subitement à Beloeil, le 19 janvier 1963, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Joseph Ham née Gabrielle Madore, demeurant à 496 Brousseau. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
231 Boul. Laurier
à 8 h. 45 pour se renure à l'église Ste-Maria-Goretti, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HERVIEUX (Roméo) — A Verdun, le 19 janvier 1963, à l'âge de 54 ans 6 mois, est décédé Roméo Hervieux, ingénieur mécanicien du C. N. R., époux en 1ère noces de Berthe Dupuis et en 2ième noces d'Yvette Villeneuve, demeurant à 458 Galt. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.
512, rue de l'Eglise
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hr, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priâs d'y assister sans autre invitation.

LALANCETTE (Augustine) — A Sorel, le 20 janvier 1963, à l'âge de 87 ans, est décédée Augustine Boisclair, épouse de feu Octave Lalancette, demeurant 73 rue Reine à Sorel. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Mandeville & Minau,
80 rue Charlotte,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Pierre, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANNO (Félix) — Accidentellement, à Montréal, le 20 janvier 1963, à l'âge de 35 ans, est décédé Félix Lanno, époux de Carmène Ducharme, père de Lina et Gilles, demeurant au 6777 Louis-Hémon. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Barthelémy, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Léon) — A St-Placide, le 20 janvier 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Léon Lauzon, époux de Léontine Lalonde, demeurant au rang St-Jean. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Dubreuil,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Placide où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière d'Oka, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOYER (Eugène) — A Outremont, le 19 janvier 1963, est décédé Eugène Loyer, époux d'Idola Beauvais, père de Francine, demeurant au 675 ave Bloomfield. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
5310 ave du Parc
à 7 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-d'Outremont où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière d'Eastview, Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McANDREW (David) — A Montréal, le 21 janvier 1963 à l'âge de 89 ans est décédé David McAndrew, époux de feu Grace Rice demeurant 346 Bord du lac, Pointe-Claire, père de Paul McAndrew. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Décarie et Ave N.-D.-G.
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Joachim de Pte-Claire où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

METHOT (Elie) — A Gaspé, Petite Rivière, le 20 janvier 1963 à l'âge de 74 ans, est décédé M. Elie Methot, époux de Alphonsine Morin, frère de Mme J. A. Marcoux et de Joseph Methot de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le service sera célébré à 10 heures à
l'église Notre-Dame de Grande-Rivière, Gaspé
et de là au cimetière du même endroit.

MIRON (Polydor) — A St-Charles-Borromée, le 21 janvier 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé Polydor Miron, époux de feu Clarisse Joly, autrefois de Lefebvre, Ontario. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 boul. Monk
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORMANDIN (Gladys) — A Montréal, le 21 janvier 1963, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Donat Normandin, née Gladys Moreau. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funbre partira des salons
A. Bazinet,
1922 boul. Rosemont,
pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POLIQUIN (Aline) — A Montréal, le 20 janvier 1963, à l'âge de 54 ans, est décédée Aline Monette, épouse de Roland Poliquin, demeurant à 10607 Jeanne-Mance, mère de Mme André Savaria (Rita), Mme André Pigeon (Marthe). Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130, rue Henri-Bourassa Est,
à 9 hres 15, pour se rendre à l'église St-André Apôtre, où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RATELLE (Euclide) — A Montréal, le 20 janvier 1962, à l'âge de 74 ans, est décédé Euclide Ratelle, époux de Marie-Louise Desrosiers, demeurant à 5497, 2ième Ave Rosemont. Les funérailles auront lieu mercrede le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359 11ième Ave Rosemont,
à 8 hres 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD (Albert) — A Montréal, le 20 janvier 1963, à l'âge de 64 ans, est décédé subitement, M. Albert Robillard, époux de Blanche Bougie demeurant 2426 rue Masson. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème Ave, Rosemont,
à 9 heures pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 9 h. 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Eva) — A Montréal, le 20 janvier 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Alphonse Roy, née Eva Babineau, demeurant au 1901 Laurier Est. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin,
518 rue Rachel Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (Joseph-A.) — A Miami, le 21 janvier 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Joseph-A. Simard, président du Conseil de Marine Industrie Ltée, époux de feu Rose-Blanche Pontbriand. Exposée mercredi après-midi à sa demeure au 775 ave Lexington, Wesmount. Avis des funérailles plus tard.

ST-DENIS (Arthur) — A Pte St-Charles, le 21 janvier 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé Arthur St-Denis, concierge à l'école St-Charles, époux de Georgette Séguin. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 2180 Manufacture, à 8 heures 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Ste-Anne de Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Direction : L. Thériault Enrg.

SUBRANNI (Nicholas) — A St-Gabriel-de-Brandon, le 20 janvier 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Nicholas Subranni, gérant de A. Cohen Inc., époux de Philomène Mingioni. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yves Poitras
65, rue Beausoleil
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Gabriel où le service sera célébré à 11 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STE-MARIE (Roger) — A l'hôpital de St-Lambert, le 20 janvier 1963, à l'âge de 50 ans, est décédé Roger Ste-Marie, époux d'Yvette Croteau, demeurant à 64 de Léry, Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Etienne Charron,
581 rue St-Charles, Boucherville
pour se rendre à l'église Ste-Famille où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBAULT (Léonce) — A Pointe-St-Charles, le 19 janvier 1963, à l'âge de 82 ans, est décédé Léonce Thibault, époux de Marie Jeanne Lafond, demeurant à 1129 rue Soulanges. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.
1270 rue Laprairie
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ZICCARDI (Tony) — A Montréal, le 21 janvier 1963, à l'âge de 42 ans, est décédé Tony Ziccardi, époux de Anna Tucci, demeurant au 9190 St-Urbain. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

remerciements

RENAUD (Gérard) — Les familles Mitchell et St-Onge remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Gérard Renaud, décédé le 2 décembre 1962, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

DE CARUFEL — Mme Raphaël Roberge remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des sympathies lors du décès de sa belle-soeur, Mme Adélard De Carufel, le 1er décembre 1962.

in memoriam

GERMAIN-HARNOIS — A la douce mémoire de Mme François-Xavier Germain, née Valerie Leduc, 1ères noces, Mme Albert Harnois, décédée le 22 janvier 1938. Ses enfants Jeanne, Albert, Antonin.

POIRIER — La famille de Mme S.-T. Poirier remercie bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des sympathies à l'occasion de la mort de Mme S.-T. Poirier, survenue le 20 novembre.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
LA. 4-7531
3033 e. SHERBROOKE

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	790	41	40½	41
Abitibi Pr	100	24½	24½	24½
Acadia Atl.	100	18	18	18
Algoma	675	47	47	47
Alumin	1111	24¼	24	24¼
Alum. 4 Pr	—	23	22¼	—
Alu 4½ Pr	395	49¾	49½	49½
Angl C P P	—	53	53	—
An T 4½ P	25	43½	43½	43½
A T 2.90 P	202	53	53	53
Argus	—	10¼	9⅞	—
Argus 2.60 P	—	51¾	51¾	—
Argus C P	500	8⅝	8½	8⅝
Asbestos	615	27½	27	27¼
Atla Steel	2595	36¾	36¼	36⅝
Argus B P	905	50¾	50½	50½
Bailey S 5 P	—	23	23	—
Bail S 5¾ P	—	23¾	23¾	—
Ban C. N.	7380	77¾	77	77
BCN dro	6500	520	505	510
Banque M	300	68½	68	68
Banque N-E	25	75¾	75¾	75¾
Banqu P C	800	49	48⅞	49
Bath Pow	200	17⅛	17⅛	17⅛
Bath Pow A	52	52½	52½	52½
Be Phone	2595	54¾	54½	54½
Bow C 5 P	—	51	50¼	—
Bowat M P	—	51	50¼	—
Bow Pap	—	5⅜	5⅜	—
Brazil	4615	340	330	340
B A Oil	1325	30	30	30
B C Fore	1050	14⅛	14	14⅛
B C Power	991	21⅝	21½	21½
B C Phone	—	53	52¾	—
BC P 4¾ 56	—	95¼	95¼	—
B C Ph 5¾	—	96	96	—
Bro Ch 6 P	—	7⅞	7⅞	—
Brown	—	12½	12½	—
Bruck A	75	18⅞	18⅞	18⅞
Bruck B	25	425	425	425
Build Prod	—	25¼	25	—
Bulolo	—	810	775	—
Cal Pow	950	22⅜	22	22¼
Can Cem	1039	32½	32	32½
Can Cem P	50	29	29	29
Can Dom S	325	28½	28½	28½
Can Iron	—	21¾	21¼	—
Can Malt	—	71	70½	—
C S L	50	55	55	55
C S L Pr	—	13¼	13¼	—
C Aviat	1295	27¾	27½	27½
C Brew	4730	11½	11¼	11¼
C Brew P	75	51¾	51¾	51¾
C Br Alu	—	9½	9¼	—
C B A A w	—	200	200	—
C Bronze	—	24	24	—
C Cel	1210	40	39	40
C C 1.75 Pr	200	37	36½	37
C Chemica	200	9	9	9
C Chem Wts	—	340	330	—
C D Rio	650	870	860	860
C Fairba A	—	7¼	7¼	—
C Husky	—	7⅛	6⅞	—
C Hydrocar	—	16¼	16¼	—
C I B Com	990	65⅞	65⅜	65⅜
C. I. L.	—	14⅞	14⅜	—
C. I. L. Pr	—	80⅛	80⅛	—
C Int Pow	100	13⅜	13⅜	13⅜
C I Pow P	100	43¼	43¼	43¼
C Loco	—	5½	5½	—
C Marconi	700	445	445	445
C. P. R.	965	25⅜	25½	25½
C Pet Pr	546	11¼	11¼	11¼
C Vickers	—	20	20	—
Coghlin	—	6	6	—
Col Cel	—	455	440	—
Con Build P	—	8	8	—
Co M & S	2395	24	23¾	23¾
Con Textile	—	400	400	—
Consum Gl	425	44½	44½	44½
Corby B	100	17½	17½	17½
Cor Credit	100	7½	7½	7½
Crédit Fonc	—	134	134	—
Crown Cork	—	79¼	79¼	—
Crown B A	50	22½	22½	22½
Dist. Seag	1210	49	48⅜	48⅜
Dome Pete	—	14	14	—
D. Bridge	900	19½	19½	19½
D. Coal Pr	100	5¾	5¾	5¾
D Fndry	1415	62¾	62½	62¾
D Glass	—	80	78	—
D Glass P	—	18	18	—
D Lime Ltd	—	6¾	6¾	—
D Lime D	200	200	200	200
D Steel	150	10½	10½	10½
D Stores	635	14	14	14
D Tar	3140	19⅝	18½	18⅝
D Tar Pr	—	23	22½	—
D. Text	675	18	17⅝	18
D. Text Pr	437	146	146	146
Donohue	—	22	21¾	—
Dow Brew	—	50⅛	50⅛	—
Du Pont	9012	38⅞	38¾	38⅞
Du Pont Pr	—	80⅛	80	—
Dupuis Fr A	—	9	9	—
Falcon	760	54¼	53½	54¼
Fam Play	325	18	17¾	18
Fleetw Corp	95	24	24	24
Ford U S	—	50	50	—
Foundation	—	10¼	10	—
Fraser	430	26¼	26	26¼
French P Pr	—	315	305	—
Frost A	100	20½	20½	20½
Gatineau	1000	33½	33¼	33½
Gat. 5 Pr.	25	100	100	100
Gat. 5½ Pr	—	104	104	—
Gen. Dynam	—	30	30	—
Gen. Motors	—	65¾	65¾	—
G L Paper	350	16¾	16½	16¾
Handy Hand	—	15	14⅞	—
Hawker Si	300	5⅜	5¼	5¾
Hollinger	300	23¾	23½	23¾
Home O A	235	12½	12¼	12⅜
Home O B	600	12¾	12⅝	12¾
Horn & Pit	—	190	190	—
H Smith P	—	43½	43	—
H B M & S	165	54	53½	53½
Hud B C	6445	11⅞	11¾	11¾
Imp Oil	1436	43½	43⅜	43½
Imp. Tob.	315	15⅜	15¾	15¼
Ind Accep	1760	27½	27⅜	27½
Inland C pr	10	17¾	17¾	17¾
Int Nickel	710	69⅝	68¾	69⅝
Int Paper	305	30⅞	30¾	30¾
Int Util	225	46⅜	46¼	46½
Int Util pr	65	50¾	50¾	50¾
Interp P.L.	185	79¾	79½	79¾
Iro Glass pr	—	11	10	—
Jamaica	—	10½	10	—
Laur Units	—	38	37½	—
Labatt	350	15	15	15
Laur Sec.	100	18½	18½	18½
Lau Fin A	365	18⅜	18⅛	18⅛
La Fin 1.25	200	21	21	21
L Fin 2.00	—	43	43	—
Lewis Bros	—	7¼	7¼	7¼
Loeb M	—	17¼	17¼	—
MacLar A	3530	22¼	22¼	22¼
MacLar B	—	20¼	20¼	—
Mac & Pow	820	21¼	21¼	21¼
Maritim Tel	525	21	21	21
Mass Fer	4440	12⅝	12⅝	12⅝
M F 5½ pr	—	107	106	—
Metro St	—	7¾	7¾	—
Mass Drts	17670	24	23	24
Miron Pr	550	11	10⅞	10⅞
Mitch R A	—	7	7	—
Molson A	1125	29½	28⅞	29½
Molson B	715	30	29½	30
Molson pr	—	43¼	43	—
Mtl Loco	200	14¾	14½	14¾
Mtl Trust	320	100	99	99
Moore Corp	410	49½	49½	49½
Noranda	770	32⅞	32½	32⅞
N.S. Light	130	22	22	22
Ogilvie	550	13⅜	13⅜	13⅜
Ogilvie pr	200	38	38	38
Ont Steel	350	16	15¼	16
Pacific Pet	775	12¼	12⅛	12⅛
Page-Hers	350	23⅜	23¼	23⅜
Penmans	—	36½	36	—
Placer	—	29¼	28⅝	—
Power Co	7195	9⅜	9	9
Price Br	1385	37½	37	37¼
Q Nat Gas	105	5⅞	5⅞	5⅞
Q N Gas pr	360	74½	74½	74½
Que Pow	75	35½	35½	35½
Que Phone	10	48	48	48
Q Ph 1961	—	21	21	—
Reitman's	—	11⅝	11	—
Reynolds pr	5	91	91	91
Rolland A	150	9⅜	9⅜	9⅜
Rolland B	—	11½	11	—
Rolland pr	—	85⅛	85⅛	—
Rothmans Lt	—	8¼	8¼	—
Royal Bk	530	78¼	77¼	78
St L Corp	—	22¼	22¼	—
Salada Fds	1175	11	10⅝	10¾
Scott LaSalle	—	8	8	—
Shawin	6035	29⅛	29⅛	29⅛
Shaw A	114	29⅛	29⅛	29⅛
Shaw 4 pr	—	44¼	44	—
Shaw 4½ pr	—	45¾	45¾	—
Shell In pr	—	27	26	—
Shell Oil	850	13⅞	13¾	13¾
Sicard	—	7½	7½	—
Shell wts	—	575	575	—
Sicard pr	—	20½	20½	—
Simpsons	430	32	31¾	31¾
Southam	200	34½	34¼	34½
S Can Pow	54	50¼	50¼	50¼
Std Str Steel	—	10	9¾	—
Steel Can	5650	20	19½	19⅞
Steinbg' pr	225	20	20	20
Texaco Can	50	47	47	47
Texaco pr	8	87	87	87
T.-Dom Bk	5	63½	65½	65½
T Fin A	230	15	15	15
Tr.-C Corp	250	9⅞	9⅞	9⅞
Tr.-C Pipe	780	24¼	23¾	24⅛
Trans Mou	275	14½	14½	14½
Triad Oil	—	184	175	—
Turnbull El	50	14⅝	14⅝	14⅝
USteel Corp	—	6½	6½	—
Vendomatic	—	5½	5½	—
Walk G.W.	330	58	57⅞	57⅞
Webb & Kn	—	200	200	—
Westcoat	—	15⅝	15	—
Westc VTC	200	14⅝	14½	14⅝
Weston A	—	19¼	17⅞	—
Weston B	—	21½	20¼	—
West PPR	—	18½	18	—
Zeller's	—	33	33	—

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Ajax	3000	14	14	14
Alpha	—	370	370	—
Alpha 'A'	—	$ 5¾	5¾	—
Alscope	1000	30	30	30
Am. Be B	2500	6	6	6
Amer Mol	3900	195	190	190
Anglo Cnd P	—	$ 32½	32⅛	—
Anthonian	—	5	5	—
Arno	1000	5	5	5
Atlas	11500	5	4	4
Atlas Tel	1100	260	255	260
Augustus	500	33	33	33
Auto F 'B'	200	145	145	145
Bailey S A	200	955	955	955
Baker Ta	5000	10	9	9
Band-Ore	1000	8	8	8
Bateman	3000	4½	4½	4½
Beauce Pla	—	22	22	—
Beld-Cort Pr	—	$ 12	12	—
Bellechos	6100	24½	23	24
Black Riv	1000	10	10	10
Blue Bonne	25	$ 14¾	14¾	14¾
Blue B wts	300	500	500	500
Bluewater	—	11	11	—
Bornite	—	15	14	—
Bruneau	—	25	25	—
Cal.-Ed.	50	$ 21½	21½	21½
Calumet	—	3	3	—
Camp Chib	400	410	410	410
Can Fl 'B'	—	$ 17	16½	—
Can S Pete	200	425	425	425
C-Collieries	—	$ 7¾	7¾	—
C Dredge	—	$ 7¾	7¾	—
C Gen Inv	150	$ 41	41	41
Cdn Kodi	2100	45	43	45
C Power	500	$ 10½	10½	10½
Canalask	—	3½	3½	—
Canoram	36000	19½	19	19½
Carbec	2500	8	8	8
Cartier-Que	—	7	7	—
Cassiar	—	$ 11	11	—
Cent. Man	—	5	5	—
Chemalloy	5300	87	85	87
Chib Copper	—	9	9	—
Chipman	—	5½	5½	—
Clev Copp	1500	4½	4½	4½
C Busin M	100	415	415	415
Cominga	4000	4	4	4
C Mogador	—	19	18½	—
C New Pacif	—	25	19	—
Co Paper	1350	$ 39½	39	39½
Copperstr	2000	20	20	20
Denault 'A'	—	$ 15½	15¼	—
Dolsan	2000	7	7	7
Dome	—	$ 26	26	—
D Explorer	500	27	27	27
D Leasehold	—	49½	49½	—
D Oilcloth	75	$ 24¾	24½	24¾
Drumm Wel	—	$ 9	9	—
Dumagami	8500	65	60	65
Dumont	500	18	17	18
Delta Elec	4600	175	155	175
East Sull	—	195	195	—
Emp Oil	—	3½	3½	—
Fab	—	10½	10	—
Fabi	—	$ 8¼	8¼	—
Fano	—	2½	2½	—
Fontana	—	3½	3½	—
Fort Reli	7000	20	19	20
Fox Lake	4500	25	24	24
Fundy	2000	7	7	7
Futurity	—	16	16	—
G Autotron	800	390	375	375
Gaspe Oil	—	2	2	—
Glen L Sil	300	195	194	195
Gold Age	500	10	10	10
Grissol	—	140	140	—
Gui-Por. Ur	—	7	7	—
Cr M G Inc	—	$ 12	12	—
Hehum Corp	—	70	70	—
Inspiration	—	255	250	—
Int Ceramic	—	5½	5½	—
Int Heliu	1200	205	204	205
Int Hel wts	100	110	110	110
Int Dredg	1000	9	9	9
Inv Found	—	$ 44½	44½	—
Jubilee Ir	4100	310	305	310
Keeley	—	86	86	—
Kicna	20900	370	325	370
Kontiki	2000	5	5	5
Labrad Acc	100	$ 8	8	8
Labrador	—	$ 25¼	25¼	—
Laduboro	—	75	75	—
Lake Dufau	—	570	570	—
Lambert 'A'	—	$ 20	20	—
Lamont 'A'	—	$ 8	8	—
Lingside	—	4	4	—
Lith. Corp	—	7	7	—
Lochaber	—	150	150	—
Lowney	—	$ 23	23	—
Majortrans	500	10	10	10
Malartic	1000	73	70	70
Marchant	2500	93	93	93
Matachewan	—	18	15	—
McIntyre	75	$ 48	48	48
McKen	—	28	28	—
Melch 7% pr	—	$ 5⅜	5⅜	—
Merc Chip	1000	19½	19½	19½
Mid-Chib.	—	15	15	—
Molyb	—	52	52	—
Monpre	4000	34	31	33
M Plasnt	36975	138	107	124
M R Dairies	—	$ 6⅜	6⅜	—
M R Rice	—10	$ 11¾	11¾	11¾
Midepsa	4000	1 80	1 70	1 75
Mistango	7500	51	50	50
Native Mn	1500	12	10½	10½
N Davies	1000	13	13	13
N Formaq	1000	4	4	4
Nfld Light	100	$ 81	81	81
N Jack L	37000	11½	10½	10½
Newrich	—	13	12½	—
Needco	400	2 50	2 50	2 50
N W Amlt	2000	12½	12½	12½
Nocana	—	6	5½	—
N A Asbests	—	5½	5½	—
N A Rare M	—	35	31	—
N Q Pow	—	$ 31	31	—
N Q Pw 1 pr	25	$ 49½	49½	49½
Opm Exp	16000	16	15½	15½
Opemiska	300	7 00	7 00	7 00
Pac Atl Inv	—	3 25	3 20	—
Pat Silvr	12000	43	40	40
Paudash	2000	5	5	5
Pennbec	—	8	8	—
Pitt Gold	—	3½	3½	—
Place G & O	—	64	64	—
Porcupine	7000	4½	4½	4½
Pw Cor 1 pr	—	$ 46½	46½	—
Pow Cor 2 p	—	$ 86⅛	86⅛	—
Que Chib	—	17	15½	—
Que Cobalt	500	2 80	2 65	2 65
Que Lith	—	2 65	2 60	—
Que Oil	10,000	4	4	4
Que Smelt	2000	12	12	12
Q Tel 50 pr	25	19½	19½	19½
Roberval	9500	19	18	18½
Ruby Foos	1500	3 10	3 05	3 05
Ruby F wt	1300	59	51	58
St L Colm	2425	4 75	4 50	4 60
St L Divrsf	600	110	105	105
Saucon	31500	24	22	22
Shop&Save	651	$ 7⅛	7⅛	7⅛
Silvr Reg	19500	55	52	53
Silv Sum	79500	67	63	64
Sobey's Str	400	$ 15½	15½	15½
S Dufault	3000	07	07	07
S Cn Pv 6 p	70	$114¾	114¾	114¾
Spartan Air	—	80	69	—
Spart Ar wts	—	23	23	—
Stand Gold	—	10	10	—
Sullivan	1300	1 70	1 60	1 60
Suptest Ord	—	$ 17½	17½	—
Tache	2500	12	11	11½
Talisman	600	67	66	66
Tazin	20500	11	10½	10½
Teck-H	—	86	85	—
Texaco Cn p	—	$ 11	11	—
Titan	4000	6	6	6
Trs Cn Freez	25	$2 75	2 75	2 75
U Asbestos	—	3 90	3 90	—
U Principl	5000	41	40	40
U Twns Elec	10	12	12	12
UA Obais	41100	62	61	61
Val-Mar	—	5⅜	5⅜	—
Vandr Hout	—	2 90	2 85	—
Virginia	2000	4½	4	4
Wainwright	200	105	105	105
Weedon	1000	3½	3½	3½
Westburn	4500	86	85	85
West Hlium	—	42	42	—
Westville	—	05	05	—
York Sp Inv	—	4 40	3 90	—

Virement total : 924,600

Tous les marchés clôturent en hausse

Voici, selon un communiqué transmis par la Presse Canadienne, quelle était la situation des cours à la clôture d'hier sur les bourses suivantes : MONTREAL, marché légèrement à la hausse, virement peu élevé; TORONTO, marché à la hausse, virement très élevé; NEW YORK, marché à la hausse, reprise de dernière heure.

* * *

Les cours ont légèrement progressé hier, à la **BOURSE DE MONTREAL.** L'activité a été modérée.

Power Corp. et Shawinigan ont cédé 1-4 à 9 et 29 1-8 respectivement. Bell a cédé 1-8 à 54 1-2.

Dans le secteur des banques, Canadienne Nationale et Royale ont cédé 1-2 à 77 et 78 respectivement.

Molson's A a été particulièrement en faveur haussant de deux points à 29 1-2.

Hudson Bay Company a cédé 1-4 à 11 3-4 sur un déplacement de 6,071 actions. Les papeteries ont progressé. Abitibi a gagné 1-4 à 41 et Consolidated 3-8 à 29 3-8.

Exception faite de Hudson Bay Mining, qui a cédé 1 1-8 à 53 1-2, les métaux usuels ont fait bonne contenance. Atlas a gagné ⅝ à 36 5-8, et International Nickel 3-8 à 69 1-2.

CPR a gagné 1-8 à 25 1-8, cependant qu'Industrial Acceptance a cédé 1-4 à 27 1-2.

Dans le secteur des mines, Bellechasse a cédé un cent à 23 cents sur un déplacement de 76,500 actions. Kiena a gagné 40 cents à $3.55 sur un déplacement de 22,700 actions, cependant que Mount Pleasant a cédé 10 cents à $1.29 sur un déplacement de 46,575 actions.

* * *

Les cours ont fait bonne contenance hier à **TORONTO** à la faveur d'une reprise de dernière heure.

L'indice des industrielles a gagné plus de deux points. Il en a été de même de celui des aurifères.

Dans la liste des valeurs de premier choix, on note que les

du parquet de la bourse

sidérurgiques ont progressé. Algoma Steel a gagné un point, Atlas 3-8, Steel Company of Canada et Dominion Foundries and Steel 1-2 chacun.

Canadian Celanese a gagné 1½, à 40, un nouveau sommet. Power Corporation a gagné $9. A la fermeture, vendredi dernier, l'action valait $92.75.

Les banques ont décliné. Montréal a cédé ⅛, Nova Scotia ½ et Canadienne Impériale de Commerce ¼.

Ford of Canada a perdu sept points, à 184.

Le virement a été de 4,086,000 actions, au regard de 3,709,000, vendredi.

Dans le secteur des métaux communs, Falconbridge, Noranda et International Nickel ont gagné ¼, cependant que Consolidated Mining and Smelting a cédé ⅛.

Dans le secteur des valeurs spéculatives, Black Bay a cédé deux cents, à 19, sur un déplacement de plus de 415,000 actions. Associated Arcadia, Harrison Minerals et Croinor Pershing Mines ont oscillé dans un faible rayon.

Dans le secteur des pétrolières, Pacific Petroleum a cédé ⅛. Northcal a cédé deux cents, à 18, sur un déplacement de 160,000 actions.

Dans le secteur des aurifères, Dome Mines a gagné ⅞, et Giant Yellowknife ⅝.

* * *

NEW YORK. (PA) — Les cours ont progressé hier à **NEW YORK.** Le virement a été de 4,090,000 actions au regard de 4,760,000, vendredi.

Un certain nombre de titres de premier choix accusaient des pertes fractionnaires. Les automoteurs ont été particulièrement en faveur. Dans ce secteur, Chrysler a pris la vedette avec un gain de 2⅜.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné .8 à 253.1.

American Motors a été le stock le plus en demande, haussant de ¾, à 21, sur un déplacement de 166,500 actions.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Dome Mines a gagné ¾, Aluminium Ltd. ½, et International Nickel ¼. Granby Mining, Hudson Bay Mining et Walker Gooderham ont cédé ⅛.

Les cours étaient mixtes à la Bourse Américaine. Brazilian Traction et Jupiter Corporation ont gagné ⅛, cependant que Shawinigan a cédé ⅛. Preston a gagné 1/16 et les autres valeurs étaient inchangées.

TORONTO

(Séance de lundi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	1790	$ 40⅞	40½	40⅞
Ackland	300	350	340	340
Agnew-S	z15	$ 13	13	13
Alta Dist	3724	280	275	280
Alta Dis vt	6475	235	225	225
Alta Dis w	200	75	75	75
Alta Gas	1100	$ 30⅛	30⅛	30⅛
Alt Gas pr	70	$110	109¼	109¼
Alt Gas B p	10	$106½	106½	106½
Alta Gas w	470	950	950	950
Alta Nat	220	$ 18¾	18¾	18¾
Alg Cen	100	$ 19⅝	19⅝	19⅝
Alg C pr	270	$ 59	58½	59
Alg Cen w	z10	550	550	550
Algoma	895	$ 47¼	46½	47¼
Algonquin	z25	$ 10	10	10
Alumini	2734	$ 24½	23⅞	24½
Alum 2 pr	200	$ 49¾	49⅛	49⅛
Ang Plp pr	150	$ 53	53	53
Anthes B pr	10	$101½	101½	101½
Argus	761	$ 10¼	10¼	10¼
Argus B pr	375	$ 50⅝	50½	50½
Arg C P p	5992	$ 8¾	8½	8¾
Arg 250 pr	125	$ 51	51	51
Arg 260 pr	z20	$ 52	52	52
Ash Tem	3000	$ 12¼	12¼	12¼
Atlan Acc	105	$ 22	22	22
Atl Sugar	1600	$ 18	17⅞	18
Atl Sug A	155	$ 23¼	23¼	23¼
Atlas St	19353	$ 36¾	36¼	36⅝
Auto El	300	450	450	450
Autofeb B	3000	145	135	145
Bank Mont	867	$ 68¾	68¼	68¼
Bank NS	248	$ 76	75½	75½
Barcelona	100	$ 5⅛	5⅛	5⅛
Bartaco	3100	410	375	390
Bath P	300	$ 17¼	17¼	17¼
Bath P A	50	$ 52½	52½	52½
Beav Lum	125	$ 35	34⅞	35
Bell Phon	1714	$ 54⅞	54½	54½
Bow Val	z110	$ 16	16	16
Bowater p	280	$ 51	51	51
Bow-M pr	z20	$ 52	52	52
Bowater	z25	$ 5⅞	5⅞	5⅞
Brazil	8705	340	330	335
Br Tank	104	295	295	295
Bright	25	$ 88	88	88
BA Oil	4497	$ 30⅛	30	30
BS Forest	1900	$ 14¼	14	14
BC Pow	12903	$ 21⅝	21¼	21⅝
BC Sugar	50	$ 34	34	34
BC Phone	180	$ 53½	53	53
BCPh 5¾ pr	15	$105	105	105
Brockville	150	$ 7⅞	7⅞	7⅞
Bruck A	z50	$ 19	19	19
Bruck B	400	450	450	450
Build Prod	225	$ 25¼	25⅛	25¼
Bullochs A	100	$ 6¾	6¾	6¾
Burns	2370	$ 9¼	9⅛	9¼
Cabol	z20	80	80	80
Cal Pow	1010	$ 22½	22	22½
Can Bread	175	$ 6½	6½	6½
Can Cem	991	$ 32½	32	32½
Can Cem pr	28	$ 29	29	29
CCC Stone	100	$ 19	19	19
CD Sug	227	$ 28½	28½	28½
Ca Foils A	100	$ 36	36	36
CI Fndry	z200	$ 21¼	21¼	21¼
C Pack B	400	$ 57	57	57
Can Perm	50	$ 76½	76½	76½
CSL	175	$ 56	56	56
Can Wire B	z50	$ 12½	12½	12½
CAE	855	$ 27⅞	27¼	27½
C Brew	9530	$ 11⅜	11¼	11¼
C Brew pr	215	$ 52	52	52
CBAL B w	200	210	210	210
Cdn Can A	925	$ 12¼	12	12¼
Cdn Celan	530	$ 40	39	40
C Cel $1.75	100	$ 36⅞	36¾	36⅞
C Chehm	1470	$ 9	8⅞	9
C Chem w	5425	345	335	340
C Collier	1450	$ 7⅝	7⅝	7⅝
C Colli pr	1000	89	89	89
C Dredge	580	$ 8	7⅞	8
C Gas In p	2750	$ 6⅛	6	6
C Gas In w	2300	235	225	235
CGE pr	200	$ 38	38	38
Cdn G Inv	76	$ 41	41	41
CG Sec A	z50	$ 16	16	16
C Husky	805	$ 7	6⅞	6⅞
C Husky w	z60	140	140	140
C Hydro	238	$ 16⅜	16⅛	16⅛
C Im Bk C	977	$ 65⅞	65⅜	65¾
C Ind Gas	1725	$ 9⅜	9⅜	9⅜
CIL	870	$ 14⅞	14⅞	14⅞
C Marc	700	445	430	445
CPR	3652	$ 25⅝	25½	25⅝
Cdn Pet pr	225	$ 11¼	11¼	11¼
Cdn Tire	50	$ 38½	38½	38½
C Tire A	310	$ 25	24⅞	25
C Util	149	$ 32¾	32¾	32¾
CWN Gas	380	$ 18½	18½	18½
CW Prop	1000	6	6	6
Chat Gai	450	$ 15¼	15	15
Col Cell	775	450	445	450
Cap Bldg	900	400	390	390
Con Baks	300	$ 8¼	8¼	8¼
Con Bldg	1060	$ 8¼	8	8
Con Bld p	z110	$ 8	8	8
Con Bld w	1074	500	500	500
Con M S	4585	$ 24	23¾	23¾
Con Paper	1865	$ 39½	39⅛	39⅜
Con Gas	1611	$ 20¼	19¾	20¼
Con Gas A	100	$108¾	108¾	108¾
Corby vt	235	$ 17¼	17¼	17¼
Corby B	210	$ 17¼	17¼	17¼
Coronation	550	$ 7½	7⅜	7⅜
Coronnatn p	25	$ 28½	28½	28½
Coron w	760	250	240	240
Corwn Tr	90	$ 60	60	60
Crow's N	125	$ 16	16	16
Crush Int	5840	$ 12⅞	12⅜	12⅝
Dale	300	270	265	265
Dist Seag	875	$ 49⅛	48¾	48¾
D Bridge	5380	$ 19¾	19½	19⅝
Dom Elect	115	$ 12⅜	12⅜	12⅜
Dom El wts	75	850	850	850
Dofasco	641	$ 63	62	62¾
Dom Scot	200	$ 8½	8½	8½
Dosco	800	$ 10⅜	10¼	10⅜
Dom Sto	2320	$ 14	13⅞	14
Dom Tar	4800	$ 18¾	18½	18⅝
Dom Tar pr	200	$ 23	23	23
Dom Text	1070	$ 18	17½	18
Du Pont	750	$ 39	38⅞	39
Econ In 5A	75	$ 50¼	50¼	50¼
Emp Life	z5	$200	200	200
Exquisite	175	$ 9½	9½	9½
Exquisite pr	50	$ 10⅞	10⅞	10⅞
Exqui A w	150	215	215	215
Falson	3174	$ 54½	53½	54½
Fam Play	100	$ 17¾	17¾	17¾
Fanny F	z5	$ 27	27	27
Fed Farms	200	475	475	475
Fed Grain	325	$ 67	64½	67
Fleet Mfg	150	80	80	80
Ford Cda	35	$184	184	184
Fraser	725	$ 26	26	26
Freiman	100	$ 6⅜	6⅜	6⅜
Fr Pete pr	200	305	305	305
Frosst A	100	$ 20½	20½	20½
Gatineau	880	$ 33½	33⅜	33½
Gat 5 pc pr	15	$100	100	100
Gat 5½ pr	10	$104	104	104
Gen Dev	500	$ 8¼	8¼	8¼
G Dynam	60	$ 29¼	29¼	29¼
GMC	332	$ 65½	65	65¼
GS Wares	z75	$ 7¾	7¾	7¾
G Mack A	200	$ 6½	6½	6½
G Mack B	200	$ 7¼	7¼	7¼
GL Paper	1806	$ 16¾	16½	16¾
G L Power	855	$ 20¾	20¾	20¾
G L Pow w	22	960	960	960
GN Gas	1730	$ 10	9⅞	10
GN Gas pr	z5	$ 46	46	46
GNGas w	300	110	110	110
GNGas B w	830	210	200	210
Gr Ppg G	350	$ 16	16	16
Gr Ppg vt	z50	$ 16	16	16
Greyhnd	175	$ 19¼	19¼	19¼
Guar Tr	90	$ 61¼	61¼	61¼
Hardee	700	280	275	275
Hard Carp	700	$ 18½	18	18½
Hawker pr	100	$ 85	85	85
Hawker-S	2327	$ 5½	5¼	5½
Hayes Stl	z25	$ 14⅞	14⅞	14⅞
H Dauch	25	$ 52	52	52
Horne Pf	4220	230	205	205
Hughes O A	100	$ 11	11	11
Hur Erie	150	$ 65	64¼	65½
Imp Life	20	$151	150	150
Imp Oil	2731	$ 43¾	43⅜	43½
Imp Tob	635	$ 15⅜	15¼	15⅜
Imp Tob pr	z50	$ 6⅜	6⅜	6⅜
Ind Accep	2110	$ 27¾	27⅜	27½
Ind Min	z40	425	415	415
Inglis	348	$ 5⅞	5¾	5¼
Inland Gas	780	$ 5¼	5⅛	5¼
Inland G w	4000	80	75	80
Int Nickel	1229	$ 69⅝	69	69½
Int Util	378	$ 46¾	46½	46½
Int Util pr	315	$ 50	49½	49¾
Intp B 59w	120	52	52	52
Inter PL	902	$ 79¾	79¼	79¾
Int Stl P	3000	190	185	185
Inv Syn A	775	$ 58⅞	58	58⅞
Int D 62w	100	75	75	75
Jefferson	400	$ 5⅛	5⅛	5⅛
Jeff Bw	200	210	210	210
Jockey C	935	340	340	340
Jock C pr	300	$ 11	11	11
Jock wts	1550	73	67	73
Kelly D A	200	$ 5¾	5¾	5¾
Labatt	1835	$ 15⅛	15	15⅛
Lafarge A	200	$ 6⅛	6⅛	6⅛
Lafarge w	110	70	70	70
Lakeland	2600	265	250	260
LOnt Cem	2025	265	260	265
LOnt C p	z200	$ 10⅜	10⅜	10⅜
Laura Sec	z80	$ 18¼	18¼	18¼
Lau Fin A	555	$ 18⅜	18¼	18¼
Lau F 1.25	950	$ 21¼	21⅛	21⅛
Lau F 2.00	175	$ 43	43	43
Lau Fn Un	225	$ 38	37¾	37¾
Leland	640	$ 10⅞	10½	10⅞
Levy	3475	$ 15⅞	15¾	15⅞
Levy pr	300	$ 23	22¾	22⅞
Levy 2 pr	1875	$ 11⅞	11¾	11¾
LobCo A	1075	$ 8⅜	8½	8½
LobCo B	1960	$ 9¼	9	9⅛
LobCo pr	150	$ 50¼	50	50¼
LobG 1 pr	275	$ 32½	32¼	32½
LobG B pr	25	$ 33	33	33
Lob Inc	575	$ 8½	8½	8½
Loeb M	600	$ 17¼	17¼	17¼
Maclaren A	160	$ 23	23	23
Maclar B	1650	$ 23¼	23	23¼
MB PR	3216	$ 21¼	21	21
Magna El	100	300	300	300
M Leaf Mil	247	$ 12½	12⅜	12⅜
Mass Fer	6050	$ 12⅝	12½	12⅝
Mas F pr	10	$104	104	104
Mas F 5½	15	$105½	105½	105½
Maxwell	z5	180	180	180
Met Stores	190	$ 7¾	7¾	7¾
Ma F rts	31300	25	23	25
Mid West	3500	180	175	180
Milt Brick	337	385	380	385
M Cont A	200	$ 6½	6	6
Molson A	346	$ 29½	28½	29½
Molson B	150	$ 29½	29½	29½
Molson pr	55	$ 41½	41½	41½
Mon Foods	350	$ 9¼	9⅛	9⅛
Mon Inv	25	$ 67½	67½	67½
Mont Loco	250	$ 14½	14½	14½
Mont Trst	75	$100	100	100
Moore	1475	$ 49½	49¼	49½
N Contain	245	450	450	450
Nat Drug	500	$ 15	14⅞	14⅞
Nat Trust	3225	$ 26¾	26	26¾
Nia Wire B	250	$ 13¾	13¾	13¾
Noranda	1532	$ 32⅞	32½	32¾
NO NGas	210	$ 18⅛	18⅛	18⅛
Nor Phone	400	$ 9⅛	9	9
NS LP	600	$ 22	22	22
Ogilvie	545	$ 13⅝	13½	13½
Ocean Cem	100	$ 11	11	11
Ont Steel	750	$ 16	15½	16
Ont Stores	200	440	435	435
Overland	110	450	450	450
Overl. pr	100	$ 8⅜	8⅜	8⅜
Page Hers	1540	$ 23⅜	23⅛	23¼
Phina	450	$ 7⅞	7⅞	7⅞
Phantom	400	485	475	475
Photo Eng	300	$ 14½	14½	14½
Pow Cp x	7435	$ 9⅜	9	9
Prem Tr	5	330	330	330
Premium	800	170	170	170
QN Gas	1292	$ 6	5¾	5⅞
QN Gas pr	730	$ 75	74½	74½
QN Gas w	850	100	100	100
Reichhold	400	$ 9	9	9
Revelstoke	500	475	470	475
Revenue pr	125	$ 22½	22½	22½
R Nodwell	100	$ 5⅝	5⅝	5⅝
Robin	85	$ 5½	5½	5½
Rockowr	pr200	$ 6	6	6
Rothman	100	$ 7⅞	7⅞	7⅞
Royal Bnk	491	$ 78⅜	78	78
Royalite	500	$ 13	13	13
Russel H	125	$ 10	10	10
St Maurice	3300	63	62	62
Salada	2011	$ 10⅞	10⅝	10¾
Salada wts	45	455	455	455
Sayiette	525	290	280	285
Selkirk A	500	$ 5⅛	5	5⅛
Seven A	1375	$ 9⅞	9¾	9⅞
Shawin	3801	$ 29¼	29⅛	29⅛
Shaw A pr	270	$ 44	44	44
Shaw B pr	425	$ 45¾	45¾	45¾
Shell Oil	4648	$ 13⅞	13⅝	13⅞
Shell I pr	275	$ 27¼	27	27¼
Shell I w	1360	565	550	565
Shully's	400	$ 5½	5⅜	5⅜
Simpsons	250	$ 32	31⅜	31⅝
SKD Mfg	1200	350	340	345
Slater St	460	$ 11¼	11¼	11¼
Slat St pr	675	$ 18	18	18
Stafford	150	405	405	405
St Pav	1750	$ 12	11½	12
St Radio	25	$ 10½	10½	10½
Steel Can	4061	$ 20	19½	20
Steinbg A	2075	$ 20	19¾	19¾
Tamblyn	26	$ 18	18	18
Texaco	365	$ 47	46⅞	46¾
Thd CG In	1000	$ 7⅛	7½	7⅛
Thd CG In	275	$ 51¾	51½	51½
Tor Dom B	729	$ 65½	65¼	65⅜
Tower	1450	265	250	260
Tower wts	950	$ 53	42	42
T Fin A	2171	$ 15	14⅞	14⅞
T Fin B	3	$ 14¼	14¼	14¼
T Fin 5	10	$ 41⅝	41⅝	41⅝
Tr Can PL	5530	$ 24¼	23¾	24⅛
Trans Mt	3780	$ 14⅝	14⅜	14⅝
Trans PPL	600	$ 7¼	7⅛	7¼
Turnbull	1150	$ 14⅛	13¾	13¾
Un Gas	1470	$ 19½	19¼	19⅜
U Gas A pr	75	$ 55⅛	55⅛	55⅛
U Corp B	250	$ 25	25	25
Un Steel	600	$ 6½	6¼	6¼
Vector	500	13	13	13
Zénez pr	100	52	52	52
Vic G Tr	55	$ 66	66	66
Vulcan	300	415	410	410
Wainwr	21300	110	95	110
Walk GW	835	$ 58⅝	57⅞	58⅝
Web Knp	100	200	200	200
WCoast Tr	z75	$ 15½	15½	15½
WCost vt	1000	$ 14⅝	14½	14½
Westeel	z225	$ 13	12⅞	13
Westfair	25	$ 38	38	38
W Pacific	1395	$ 18¼	17⅞	17⅞
Weston A	1885	$ 19¾	19⅛	19¼
Weston B	390	$ 21½	21½	21½
Wst 4½ pr	z20	$ 98	98	98
West A	2505	$ 11¼	11⅛	11¼
White Pass	100	$ 8⅛	8⅛	8⅛
Wod Alex	100	275	275	275
Wood J	1050	$ 9⅞	9⅞	9⅞
Woodwd A	z25	$ 17½	17½	17½
Wdwd A w	45	350	350	350
Zenith	700	400	390	395
Hur Erie	150	$ 65	64¼	64¼
Tower wts	950	53	42	42

PETROLES

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
AP Cons	750	42	42	42
Alminex	3480	225	215	220
Am Led	5900	6	6	6
Anchor	4500	7½	7½	7½
Ang U D	15500	39	37½	37½
Asamera	8300	103	98	103
Bailey S A	605	955	950	950
Bail S pr	z140	$ 23	22¼	23
Ba 5¾ pr	z395	$ 25	25	25
Bata	500	5½	5½	5½
CS Pete	12700	435	410	410
C Delhi	2222	345	330	330
C Delhi k	800	140	140	140
Cdn Dev	z25	360	360	360
C Ex Gas	125	112	112	112
C Homestd	250	105	105	105
C LI Pete	1000	16	16	16
Cent Del	3475	875	860	860
Charte Oil	600	115	111	111
C Mic Ma	4000	385	380	385
C West P	4200	205	195	205
Dev-Pal	3958	87	85	85
Dome Pete	150	$ 14⅝	14⅝	14⅝
Dynamic	2000	24	24	24
Fargo	900	268	265	265
Glacier	39750	17	16	16½
Gr Plains	905	$ 12⅝	12½	12⅝
Home A	2325	$ 12⅝	12¼	12⅜
Home B	2755	$ 12¾	12½	12¾
HB Oil G	z79	$ 16¾	16¾	16¾
Long Point	1000	17½	17½	17½
Majtrans	31500	10½	10	10½
Medal	1845	246	245	245
Midcon	1300	27	24	24
Murphy	500	225	225	225
Nat Pete	2000	233	230	230
N Cont	1300	25	25	25
N Davies	5500	13½	12	13½
Norcan	1870	360	350	365
Northcal	161044	19	17	18
NC Oils	1025	153	145	145
NCO wts	280	34	34	34
Northld	500	18	18	18
Okalta	4250	11	11	11
Pac Pete	4560	$ 12¼	11⅞	12
Palliser	600	33	33	33
Pamoil	9600	48	46½	48
Permo	1080	31	31	31
Peruv Oil	1000	80	80	80
Petrol	700	65	63	64
Phillips	14000	19	19	19
Place	9500	62	61	62
Provo Ga	10958	161	160	160
Quonto	11500	29	27	27
Ranger	600	130	130	130
Sarcee	33913	134	125	125
Secur Free	290	675	675	675
South U	2500	14½	14	14
Spooner	9000	13	12	12
Trans Can	2000	58	57	58
Triad Oil	3450	180	177	179
Union Oil	640	$ 11¾	11½	11¾
Nnispher	27500	46	43	46
Un Oils	7888	144	138	139
Wsburne	2100	85	85	85
W Decalta	900	94	94	94
Yan Can	4000	7	6	6

MINES

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abacus	2683	22	20	22
Acad Ur	23000	7½	6½	6½
Advocate	1050	645	640	645
Agnico	6600	73	71	73
Akaitcho	3600	49	46	49
Accra	750	30	30	30
Anacon	4900	31½	30	31
Anglo Hur	250	745	745	745
An Rouyn	1000	11	11	11
Ansil	9000	12	12	12
Area	1200	94	94	94
A Arcad	122350	65	63	64
A Arc Bw	8300	28	26	27
Atl C Cop	8600	105	100	105
Atlin-Ruf	1000	6½	6½	6½
Aumaq	4500	5½	5½	5½
Aunor	500	375	365	375
Bankeno	1044	28	28	28
Bankfield	2000	18½	18	18½
Barex	500	51	51	51
Barnat	8900	106	100	102
Bary Expl	1500	19	17	19
Base Mets	2000	6	6	6
Baska	2000	7	7	7
B-Duq	11620	16	15½	16
Belcher	805	44	44	44
Bethlm	1100	249	243	245
Bevcon	8000	8	7½	8
Bibis	20500	14	12	13
Bidcop	14000	11	10½	11
Black B	415300	21½	17	19
Bordulac	14000	7	6½	6½
Bouzan	7000	45	43½	43½
Bralorne	1640	625	615	625
Broul Reef	2000	30	30	30
Brunswk	200	340	330	330
Buff Ank	700	220	220	220
Camp Chb	2700	420	410	410
Camp RL	200	$ 15¼	15¼	15¼
C Tung	1700	130	126	126
C Astoria	25000	11½	11	11½
C Dyno	4105	96	92	96
C Malart	2500	38	37	38
C Silica	1300	100	100	100
Can-Erin	10000	10	10	10
Cassiar	545	$ 11½	11½	11½
Cent Pat	1200	130	127	127
Cent Porc	2500	6	6	6
Cheskirk	33100	8	7½	8
Chester	10500	16	15½	16
Chimo	37050	54	50	54
Chrom	1000	180	179	179
Coch Will	3600	440	430	430
Coin Lake	500	25	25	25
Coniagas	4200	70	69	69
C Bellek	24000	7	6	7
C Beta G	4500	7	6½	6½
C Callinan	500	8½	8½	8½
Con C Cad	1000	4½	4½	4½
C Discov	2200	83	79	83
C Fen	1370	14½	14½	14½
C Halli	12800	33	30½	32
C Marben	1500	33	32	32
C Marcus	1200	100	100	100
C Mogul	1300	108	108	108
C Morrisn	1500	48	47	48
C Mosher	6065	225	210	225
Con Negus	1000	10	10	10
C Northld	500	27½	27½	27½
Cons Que	4000	46	46	46
C Rambler	1000	101	101	101
C Red Pop	2000	9	9	9
C Rgcourt	5000	10	9½	9½
Con Shaw	2299	46	46	46
Conwest	800	485	480	480
Cop Corp	2000	19	18	18
Coulee	7500	42	38	40
Courvan	7000	21	18	18½
Craigmt	2250	$ 19⅜	19⅛	19⅜
Crestaur	2125	10	10	10
Croinor	202650	15	13	14½
Crowpat	10000	9½	9	9
Daering	1200	18	18	18
D'Aragon	9500	23½	22	23½
Deer Hn	662000	31	28	30
D'Eldona	500	9½	9½	9½
Delhi Pac	1000	25	25	25
Delnite	2572	57	57	57
Denison	11142	$ 12¼	11¼	12⅛
Dicknsn	1750	425	410	425
Dome	1275	$ 27½	27	27¼
Donalda	6500	8	8	8
East Mal	6600	260	250	250
East Sull	3525	196	195	195
Elder	9100	101	95	100
Eldrich	82000	17½	15½	16
El Sol	1500	6	5½	6
Eureka	1000	20	20	20
Faraday	605	160	160	160
Fatima	2300	17	17	17
Frncoeur	11000	13	12	13
Frobex	1124	70	70	70
Gaitwin	6500	9	8½	9
Geco Mines	390	$ 27⅜	27⅜	27⅜
Genex	8600	14	13	14
Giant YK	1429	$ 11⅞	11⅜	11⅞
Glenn Ura	2500	4½	4½	4½
Goldale	1000	26	26	26
GR Mining	6000	16½	16	16½
Grandue	2450	410	400	410
Gulch	1000	6½	6½	6½
Gulf Lead	1000	9	9	9
Gunnar	2410	920	910	910
Gwillim	7000	4	3½	3½
Hard Rock	3500	12	12	12
Har-Min	179500	16½	14	16
Hasaga	4000	15	15	15
Hastings	700	95	95	95
H of Lakes	4000	11	10½	10½
Headway	3100	24	23	24
Heath	700	6½	6	6
High-Bell	1150	260	250	255
Hollinger	975	$ 23¾	23⅝	23¾
Howey	1700	305	305	305
Hud Bay	528	$ 54⅛	53⅛	54
Hu-Pam	9000	10	10	10
Irish Cop	2100	37	37	37
Iron Bay	79100	122	104	119
Iso	1300	79	79	79
J Waite	4000	21	20½	20½
Jacobus	9500	26	25	25
Jaye Expl	3198	12	12	12
Joburke	17000	10½	10	10
Joliet	1000	22½	22½	22½
Jonsmit	41000	17	15½	17
Joutel	600	125	125	125
Jowsey	2000	28	28	28
Keeley F	88500	92	87	91
Kenville	4000	6	6	6
Kerr Add	2760	695	670	680
Kilembbe	300	285	285	285
Kirk Min	7000	37	35	35
Kirk Town	1000	22	22	22
Lab Min	660	$ 25¾	25½	25¾
L Dufault	9166	605	580	605
Lwake Li	3000	9½	9½	9½
L Osu	7000	18½	18	18
L Shore	45	250	250	250
La Luz	205	315	315	315
Lamaque	420	370	370	380
Langis	11700	38½	35	38½
Latin Am	14000	29	28	28
Leitch	3700	145	137	142
Lencourt	50000	16	15	15¼
LL Lac	500	170	170	170
Lorado	17050	129	125	129
Louvict	3150	11	10½	11
Lyndhst	13500	14	14	14
Macassa	985	365	340	355
Macdon	1550	18	18	18
Macfie	2000	4	4	4
MacLeod	1900	107	100	100
Madsen	2800	219	211	217
Magnet	10000	5½	5	5½
Malartic	1500	85	85	85
Man Bar	3020	18	18	18
Manoka M	1500	22	22	22
Maralgo	1000	9	9	9
Marboy	3600	13	13	13
Maritime	8500	48	46½	46½
Martin	3500	49½	48	48½
Matatch	2000	9½	9	9
Mattgmi	850	900	900	900
McIntyre	378	$ 48½	48½	48½
McKen	12800	28	27	27
McMar	2000	5	5	5
McWat	26000	25	23	24½
Mentor	48000	40	37	39
Merrill	13000	62	62	62
Meta Uran	3000	9	8½	8½
Midrim	16300	38	34	36
Min Corp	1020	$ 14⅜	14¼	14⅜
Min Ore	5000	9	9	9
Moneta	6800	80	79	80
Mt Wright	3000	42	40	42
Multi M	7000	21	20	21
Murray M	100	110	110	110
Nama Cr	54000	15	14	14½
Nealon	12250	19½	18½	18½
New Ath	6700	29½	29	29½
New Bid	6000	6½	6½	6½
New Cal	500	25½	25½	25½
Newconex	750	495	490	495
N Goldvue	3000	5	4	4
N Harri	1500	7	7	7
New Hos	10587	133	129	130
N Kelore	2000	11	11	11
Newlund	1000	15½	15½	15½
N Mylama	5700	16	16	16
Newnor	13000	16	15	15
New Rou	6000	12	11½	11½
N Senato	1500	9½	9	9
Nicke MS	8700	35	34	34
Nor-Acme	1000	15½	15½	15½
Norbeau	1500	24	24	24
Norlartic	1000	19	19	19
Normetal	400	294	290	294
Norpax	13600	13	12	13
Northgate	6850	575	550	575
N Goldcrt	500	18	18	18
N Rank	14300	35	33	34
North Can	500	240	230	230
Norvalie	1500	9½	9½	9½
Obaska	2000	5	5	5
O'Brien	3500	51	49½	49½
O'Leary	4000	12½	12	12½
Opemiska	3031	700	695	695
Orchan	2000	231	230	230
Orenada	2500	6½	6½	6½
Ormsby	7500	22	21	22
Osisk	1500	43	42	42
Pamour	1100	91	90	90
Paramaq	94000	22	18½	18½
Patino	501	635	625	635
Pato	1833	325	315	325
Pax Int	3000	21	21	21
Paymast	4600	13	12	12½
Peerless	15500	17½	17	17
Pic Crow	1335	56	56	56
PitchOre	12500	9	8½	9
Placer	1095	$ 28½	28½	28½
Pow Rou	1900	42	42	42
Preston	3000	770	740	760
Pros Air	2400	118	114	117
Purdex	6500	12½	12	12
Que Ascot	8533	9	9	9
Que Chib	500	15	15	15
Que Lab	9000	5½	5	5
Que Lith	775	325	290	290
Que Man	4000	11	11	11
Q Mattgi	2000	15	14½	15
Q Metal	2900	92	90	90
Qunston	3500	13	12½	12½
Quemont	3560	$ 10⅜	10¼	10⅜
Radiore	2000	44	43	43
Raglan	6500	48	47	48
Rayrock	10575	89	85	89
Realm	33000	13	12	12½
Rexspar	2200	23	23	23
Rio Algo	13580	$ 12¾	12¼	12½
Rix Atha	7500	29	27½	29
Roche	7500	6½	6½	6½
San Ant	1743	36½	36	36½
Sand Riv	3000	5½	5½	5½
Satellite	6500	16	15	15
Sherritt	1510	310	305	310
Sigma	499	530	530	530
Silvmaq	1500	18½	18	18
Sil Mil	112839	29	26	29
Siscoe	6250	197	190	195
Starrat	37000	8½	7½	8½
Steep R	2930	525	510	515
Sturgeon	4100	23	22½	22½
Sud Cont	19500	10	9	9
Sullivan	3255	180	160	165
Sunburst	5600	14½	12¼	14½
Taurcan	6000	37½	37	37½
Teck-H	11225	157	156	157
Temag	1100	77	77	77
Territory	3000	15	14½	15
Thom L	3500	60	58	60
Tombill	2000	78	75	78
Torbrit	2000	39	39	39
Tormont	6142	28	27	28
Trans Res	3200	12	11½	11½
Tribag	3440	97	92	92
U Asbestos	185	400	400	400
Un Buffd	1100	56	56	56
Un Keno	782	850	835	835
Un Fort	6000	11	10½	11
Upp Can	1100	160	157	160
Urban Q	2388	19	18	18
Vandoo	1000	5½	5½	5½
Vauze	2300	83	83	83
Violam	1400	153	148	148
Wasamac	1033	79	79	79
Weedon	16000	4	3½	3½
Werner	5000	15	14	14½
W Malar	14000	7	7	7
West Min	2900	265	255	261
W Min rt	6300	11	10	10½
W Beaver	1000	15½	15¼	15½
Willroy	3250	174	169	170
Wiltsey	29500	25	24	25
Wr Harg	100	79	79	79
Yale Ld	2000	9	9	9
Yk Bear	2900	113	111	113
Yng HG	30200	11	10	10½
Yukeno	1000	5½	5½	5½
Yukon	2000	46	46	46
Zenmac	500	27½	27½	27½
Zulapa	1500	18	18	18

Virement total : 4,086,000.

cote des grains

Marché à Terme :

WINNIPEG

	Ouvert.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Mai	83¾	83⅜	83⅜	83⅜
Juil.	83	83⅛	82⅞	82⅞
Oct.	81⅝	81⅝	81⅜	81⅜
ORGE :				
Mai	1.28⅝	1.28¾	1.28⅝	1.28¾
Juil.	1.27¼	1.27⅜	1.27¼	1.27⅜
Oct.	—	—	—	1.23¾
LIN :				
Mai	3.35¼	3.35⅜	3.32⅞	3.33¼
Juil.	3.31¼	3.31½	3.29½	3.29½
Oct.	3.27⅛	3.27⅛	3.25½	3.25⅞
SEIGLE :				
Mai	1.51¾	1.52¾	1.49⅝	1.50¾
Juil.	1.38¼	1.39¼	1.37	1.38⅛
Oct.	1.33¼	1.33¼	1.31½	1.32⅝

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 80⅝, ex 3 cw 80⅛, scw80⅛, ex1 fourragère 80⅛, 1 fourragère 78⅛, 2 fourragère 75⅛, 3 fourragère 72⅛, fourragère mélangée 56.

ORGE : 1 & 2 cw 6-rang 1.32¾, 1 & 2 cw 2-rang 1.24¾, 3 cw 6-rang 1.30¾, 3 cw 2-rang 1.23, 1 fourragère 1.23, 2 fourragère 1.20½, 3 fourragère 1.17½.

SEIGLE : 1 & 2 cw 1.48¼, 3 cw 1.43¼, 4 cw 1.32¾, ergoté 1.29¾, sur voie 1.45¾.

LIN : 1 cw 3.25¾, 2 cw 3.20¾, 3 cw 3.11¼, sur voie 3.25.

Marché du lin :

Prix au comptant, 17 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO

	Ouvert.	Haut	Bas	Clôt.
BLE :				
Mars	2.08⅞	2.09¼	2.08⅜	2.09⅛
Mai	2.07⅞	2.08	2.07⅝	2.07⅝
Juil.	1.89½	1.89⅝	1.89⅛	1.89¼
Sept.	1.91⅞	1.92	1.91⅜	1.91¾
Déc.	1.96¾	1.96¾	1.96¼	1.96¼
MAIS :				
Mars	1.17⅛	1.17⅛	1.15¾	1.16¼
Mai	1.18½	1.18⅜	1.17¼	1.17¾
Juil.	1.19	1.19	1.17¾	1.18¼
Sept.	1.17¼	1.17¼	1.16¼	1.16¾
Déc.	1.14⅝	1.14¾	1.13⅝	1.14⅛
AVOINE :				
Mars	74	74⅜	73	73½
Mai	70⅝	70⅞	70¼	70½
Juil.	68⅛	68½	67¾	68⅛
Sept.	68¼	68¼	67⅞	68
SEIGLE :				
Mars	1.38¼	1.39¼	1.37¾	1.38⅞
Mai	1.34½	1.35½	1.34¼	1.35⅛
Juil.	1.29¼	1.30	1.28	1.29½
Sept.	1.27½	1.27½	1.27¼	1.27½
FEVES SOYAS :				
Jan.	2.61¾	2.61¾	2.59	2.61⅝
Mars	2.63	2.63	2.59⅞	2.62⅜
Mai	2.63½	2.64	2.61¾	2.64
Juil.	2.64	2.64	2.61¾	2.63⅝
Août	2.60¾	2.62½	2.59¼	2.61¾
Sept.	2.49½	2.50½	2.48¼	2.50
Nov.	2.45¾	2.46½	2.44¼	2.46¼

pétroles

Cours fournis par Hugh Mackey & Co.

	Achat	Vente
Alaska Rfn	—	100
Alaska Rfn priv.	110	—
Anaconda	8	10
Bashaw	2¼	2½
Blue Crown	22	22½
Canadian Fortune	2	3
Castle	19	22
Claybar	10	11
Command Oil	25	45
Edoran	1¾	2
Gateway	1½	3
Kenare	1½	2
Leduc Calmar	3½	3¾
Merit Oil	32	35
Mill Creek	4½	9½
Monterey	26	27
New Dom Minerals	8	15
New Richfield	2	2½
New Ridgeway	4	6
North Continental	⅞	1½
Nuco	4	5
Ranchmens	6	9
Sage	30	38
Sastex	8½	9
Share	2⅛	2½
Silver City	2	—
Turner Valley	12	—
Western Warner	5⅛	5½

denrées AGRICOLES

Cour des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra-gros 37 à 38 ; A-gros 36 à 37 ; A-moyen 34 ; A-petits 30 ; B 29 à 30 ; C 25.

Beurre : arrivages courants, admisible 92 51½, 93 51¾; frais, de crémeries, enveloppé 54 à 55.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc 33; coloré 33½; en gros, québecois blanc 33½.

Pommes de terre : Québec 1.60 à 1.75 les 75 livres, $1.25 à 1.30 les 50 livres ; Nouveau-Brunswick $1.65 les 75 livres, $1.15 à $1.25 les 50 livres, .28 à .30 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $2 les 75 livres, $1.30 à $1.35 les 50 livres, .35 à .36 les 10 livres.

DEVISES ETRANGERES

Afrique du Sud, rand	1.51¼
Allemagne, deutschmark	.2689
Argentine, peso	.0083
Autriche, schilling	.0418
Australie, livre aust.	2.41¾
Belgique, franc	.0216½
Brézil, cruzeiro	.0024
Chili, escudo	.4308
Danemark, couronne	.1561
Espagne, peseta	.0181
France, franc	.2199
Hollande, florin	.2991
Italie, lire	.001736
Japon, yen	.0031
Mexique, peso	.0869
Norvège couronne	.1508
N.-Zélande, livre N.-Z.	3.01 ¼
Pérou, sol	.0403
Suède, couronne	.2081
Suisse, franc	.2491
Tchécoslovaquie, bolivar	.1509
Venezuela, bolivar	.2378

NEW york

	Haut	Bas	Clôt.
ACF Ind	77¾	77¼	77⅝
Address	52⅜	50½	52
Allegany	12	11¾	11⅞
Allis Ch	15¾	15½	15⅝
Amerada	119½	118	119¼
Am Can	46	45¼	46
Am Cyan	50⅞	50¼	50⅝
Am Mot	21	20⅜	[illegible]
Am Smelt	58½	58	58¼
Am Std	14¼	14	14¼
Am Sugar	47⅜	46	46¾
Am Tel	119⅞	118½	119⅜
Am Tob	30⅝	29⅝	30⅜
Amsted	32⅞	32½	32¾
Anenda	43⅜	42⅞	43⅜
Armco Stl	54⅛	53⅝	53⅝
Armstg Ck	68	67	68
Babcock	50⅜	49¾	49¾
Balt Ohio	28⅞	28⅜	28⅜
Beth Steel	30⅞	30⅝	30⅞
Boeing	39⅛	38⅝	39⅛
Borden	59¾	57½	59¾
Borg War	42⅞	42	42¾
Bos Edison	37	36¾	37
Brunswk	19¼	18¾	19⅛
Bucy Erie	15½	15⅜	15⅜
Budd Co	13⅜	13⅜	13⅜
Burl Ind	27¾	27¼	27¾
Burrghs	29	28	29
Calumet	12⅞	12¾	12⅞
Can Dry	23	22¾	23
Cdn Brew	10⅝	10½	10⅝
CPR	23¾	23⅜	23¾
Case JI	8⅜	8¼	8⅜
Cater Tr	38	37⅛	37⅛
Celanese	39⅝	39⅛	39⅝
Ches Ohio	57⅜	57	57⅜
Chrysler	82⅜	78½	83⅜
Cities Svc	57½	57⅛	57⅜
Clevite	39¾	38¼	29¾
Coca Cola	89	88⅜	89
CBS	4¾	46½	47⅜
Coml Solv	24½	24⅛	24½
Con Edis	85⅝	85	85½
Container	24¼	24	24¼
Con Can	45¾	45⅜	45¾
Con Oil	56	55	55½
Copw Stl	35¼	34½	34½
Corn Prod	52	51⅜	52
Crane Co	44⅜	44	44⅛
Cr Zell	49½	49	49
Curtiss Wr	19¼	18½	19¼
Deere	57½	57⅛	57½
Dist Seag	45⅜	45⅜	45⅜
Dome M	25¾	25⅛	25⅝
Douglas	28	27⅜	27¾
Dow Chem	60⅞	60	60⅜
Du Pont	239¾	238¼	238⅞
East Kod	114	113⅛	114
Eaton Mfg	37⅛	36¾	37⅛
El Auto L	50¾	50½	50½
El Paso	18¾	18⅝	18¾
Firestn	36⅜	36	36⅜
Ford	44⅜	43½	44⅜
Frueh Tra	26¾	26½	26¾
Gen Dyn	27¾	27⅜	27⅝
Gen Elec	78¾	77⅞	78½
Gen Fds	84⅜	83⅜	84⅜
Gen Mills	33⅝	33¼	33½
GMC	61	60⅜	61
Gen Tire	22½	22⅛	22½
Glidden	40⅜	40	40⅛
Goodrich	46⅜	45⅝	46
Goodyear	35⅝	35	35⅜
Grand Un	17⅜	17	17⅜
Gt A P	44½	44⅛	44⅜
Gt Nor R	44	43¾	44
Gulf Oil	40½	40	40½
Homstk	46½	45½	46½
Hud B M	50⅛	50⅛	50⅛
Interlake	24⅞	24¾	24¾
Int Bus	414	408½	414
Int Harv	52¾	52⅜	52¾
Int Nick	64⅞	63¾	64¾
Int Pap	28⅞	28¼	28⅝
Int Tel	46¼	45⅝	46¼
Johns M	46⅜	46	46½
Kennecot	69⅝	69	69⅜
Korvette	29½	28¾	29⅛
Kresge	24⅞	24½	24⅞
Lib McNl	12⅜	12¼	12⅜
Litton	6⅜	66⅛	67⅜
Loews	20¾	20⅛	20⅛
Mad S Gar	2⅜	2¼	2⅜
Marath Oil	47½	47	47⅛
Marsh Fld	35¾	35¾	35¾
Martin	21½	21⅜	21½
McKee	14⅜	14	14¼
Merck	82¼	81½	82¼
Mlps Hon	92¼	90⅝	92¼
Minn MM	62½	61⅜	62¼
Minn Ont	19⅝	19½	19⅝
Mohasco	11	10½	11
Monsanto	50⅜	49⅞	50⅜
Mont Ward	34¾	34⅜	34½
Nat Avi xd	27⅜	27	27
Nat Cash	77	76	76¼
Nat Dist	26	25⅜	25⅝
Nat Gyps	42⅞	42¼	42⅞
NY Cent	15¾	15⅝	15¾
NY NH	1½	1⅜	1½
Nor Pac	39⅞	39⅜	39⅜
Out Mar	14⅜	14¼	14⅜
Parke Da	27⅜	27¼	27⅝
Penn RR	14⅜	14⅛	14⅜
Pepsi Cola	49⅜	48¾	49¼
Pfizer	49⅞	48¾	49¾
Phelps D	57¾	56⅛	56⅞
Philco	32⅞	32½	32⅝
Philip Mor	74⅝	74	74⅝
Pit Plate	56¾	55⅝	56¼
Pro Gam	3¾	72⅞	73⅝
Pullman	28	27⅜	27⅞
RCA	63[illegible]	62¼	63⅞
Ralston	38⅞	38¾	38⅞
Repub Stl	36⅜	35⅞	36⅜
Rey Tob	41¾	40⅝	41⅝
Royal Dut	44¾	44⅝	44⅝
Sears R	76¼	75⅜	76¼
Shell Oil	35½	34¾	35½
Sheraton	12⅞	12⅝	12¾
Sinclair	39⅝	38⅝	39½
Socony	58⅞	58⅜	58⅜
South Pac	29⅝	29⅛	29½
Sperry R	14½	14⅛	14⅜
Std Brand	69⅜	68¾	69⅜
Std Cal	64¼	63¾	64
Std Ind	49⅜	49	49¼
Std NJ	59⅜	58⅞	59⅛
Stud Pack	7⅛	6⅞	6⅞
Sun Oil	45⅞	45¾	45¾
Texaco	61	59⅞	60⅝
Tex G Sul	14¼	14	14⅛
Textron	31½	31⅛	31½
Thiokol	27¾	27	27½
Tidewt	28¼	27⅞	28⅛
Timken	55½	55⅜	55½
Twent C	24⅜	24⅛	24¼
Un Carb	109	107¾	109
Utd Airc	52½	51½	52½
Utd Corp	8½	8⅜	8⅜
US Gyps	79	7¾	78½
US Rubb	44	43⅜	44
US Steel	46⅛	45⅜	46
Vanad Cp	14	13¾	13¾
Walkers	54⅛	53⅞	54
W Un Tel	30½	30	30½
Wesths El	34⅜	33⅞	34⅜
Woolwth	66¾	66½	66¾

Virement total : 4,090,000.

COURS DU DOLLAR

MONTREAL (PC) — Le dollar américain cotait hier de $1.07⅝ à $1.07 21-32 en devises canadiennes. La livre sterling valait de $3.01⅞ à $3.02.

NEW YORK. (PC) — Le dollar canadien a gagné hier 1-32 à 92 29-32 à la fermeture des cours. La livre sterling était inchangée à $2.80 35-64.

REGION FORT PEUPLEE

Quelque 2,500,000 personnes vivent à Porto Rico, soit 727 par mille carré, ce qui en fait l'un des endroits les plus peuplés du monde.

titres au comptoir

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconic	3	6
Aconic vtc	2	5
Alsab	—	5
Amal Mng	10	20
Amer Chib	5	8
Arnora	—	1½
Ass Devp	11	—
Atlas Chib	1	3
Bald Mountain	11	13
Beauport	15	18
Black Hawk	20	24
Bracemac	4	6
Bunt Hill	14	18
Cuvier Mines	—	55
Dauphin	5	10
East Ventures	39	41
Galloway	—	41
Garney	20	25
Gaspe Copper	$ 25½	27
Grt North Dev	32	42
Gibson	2	4
Glencona	¼	½
Hucamp	40	50
Hull Iron	25	35
Imperial Minerals	1	3
Independant Ass	4	6
Kenmac	—	2
Kukatush	$ 4	4½
Lake Chib	—	10
Lun Echo	16	19
Main Oka	20	30
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	23
Milado	—	20
National Mal.	10	13
New Asso Dev	158	173
New Glencona	2	2½
New Lorie	5	7
New Miller Copper	10	13
New Pascalis	65	75
Nipiron	7	9
Northern Expl	65	75
Norque	7	9
Oklend	2	4
Olympia	—	5
Pine Point	10¾	11¼
Quedon	—	5
Quejo	5	7
Rand Mal	8	10
Rusty Lake	40	45
St. Jude	—	5
St. Helen	3	6
Scott Chib	2	4
Seaway	6	9
Spring Pole	4	7
Starlight	½	1½
Sulico	$ 2¼	2¾
Tarpoint		
Valmont	3	6
William Leys	1	3
Young Dave	16	19

Section Industrielle et financière

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

	Achat	Vente
Anglo Tel A	57	59
Banque d'Economie	67	—
Banque d'Epargne	160	164
Brinco	180	190
Can Sup Oil	12¾	13¼
Charter Credit	9½	10½
Clairtone	4¾	5¼
Continental Titanium	—	75
Corpex	16	17
Corpex Droits 1963	4	6
Corpex Droits 1971	2	4
Crédit St-Laurent	13	14
Crown Life	255	285
Dupuis priv.	21	—
Eastern Trust	54	56
Great West Life	740	—
Industrial Life	290	310
La Prévoyance	220	—
London Life	345	360
Les Prévoyants	—	93
La Solidarité	60	—
Nat Bowling	2¾	3¼
Nat Features	145	175
Pac Gas	19¼	19¾
Pouv. Bas S-L pr	18	19
Shoppers City	3¼	3¾
Soc. d'Administration	36	—
Superpack	9½	10
Steadman Ind	2¾	3
Trust Général	37½	38¼

amériCAINE

	Haut	Bas	Clôt.
Bell Phone	50½	50½	50½
Brazil	3¼	3	3¼
BA Oil	27⅜	27⅜	27⅜
Bunk Hill	10¾	10⅜	10¾
CS Pete	4⅛	3⅞	3⅞
Cdn Javelin	10⅛	9⅞	10
Con MS	22¼	22	22
Creole	36⅞	36⅜	36⅞
Crown CP	13⅜	13⅜	13⅜
Dev Pal	⅞	⅞	⅞
Dome Pet	13⅜	13¼	13⅜
Ford Can	175	170¼	171
Gldfld	1⅜	1¼	1⅜
Hollinger	22	22	22
Imp Oil	40⅜	40¼	40¼
Imp Tob C	14¼	14⅛	14⅛
Ins NA	96	95¼	95½
Jupiter	4¼	4¼	4¼
Mass F	11¾	11⅝	11¾
Mead John	20⅞	20	20⅛
Min Corp	13¼	13¼	13¼
Molyb C	½	⅜	½
Nat Pet	2⅛	2⅛	2⅛
Nat Rub	54¾	54½	54½
NJ Zinc	29	29	29
Pac Pete	11¼	11⅛	11⅛
Pac Pete w	6	6	6
Pow Corp	86¼	84½	84½
Pratt L	31⅝	31¼	31¼
Preston	7	6⅞	7
Sher Wms	81¼	81	81
So Pen O	34¾	34½	34¾
Technclr	10½	10⅛	10¼
Trns Lux	13	12⅞	13
Tr Cont wt	35⅜	35⅛	35½
Wr Harg	⅝	⅝	⅝

Virement total : 1,140 000.

fruits et LEGUMES

Voici, telle que publiée par le ministère provincial de l'Agriculture la liste des prix payés hier aux cultivateurs et aux grossistes, au marché central de Montréal :

Pommes : McIntosh, $1.50 à $1.75, à cuire .90 à $1; réfrigérées, $1.50 à $1.75, en rangées $2.25 à $2.50; Cortland, $1.50 : Fameuses $1.25 le minot. Délicieuses, belles, $4 à $4.50 le minot.

Betteraves : $1.40 à $1.50 les 50 lb.

Carottes : $1.50 à $1.75 les 50 lb; $2.50 à $2.75 le cello de 50 lb.

Choux : $2.25 à $2.50 le cageot ou le sac de 50 lb; rouges ou Savoie, $1.75 à $2 le cageot.

Navets : $1.40 à $1.75, no 2; $1.25 les 50 lb.

Oignons : Jaunes, $2.00 à $2.25 les 50 lb; gros $2.00; rouges, $2 les 50 lb.

Panais : $1.75 les 12 cellos de 24 onces, $2.50 à $3 le minot : $1.25 à $1.50 le demi-minot.

Pommes de terre : $1.60-$1.75 les 75 lb ; $1.25-$1.30 les 50 lb.

Poireaux : .75 à $1 la doz; petits, .50 à .60 la doz.

fonds mutuels

Compilés par KIDDER & Co. Inc.

	Achat	Vente
xAffil Fund Inc	7.59	8.21
xAmer Bus Shrs	3.95	4.27
All Canadian Com	9.00	9.86
All Canadian Div	6.35	6.96
American Growth	8.13	8.86
Beaubran Corp	32.91	35.73
xBoston Fund	9.43	10.31
xBullock Fund	12.49	13.69
Canada Growth	4.84	5.29
Canadian Investm x	10.28	11.28
Canadian Trusteed I	4.60	5.03
Canafund Co Ltd	42.71	44.85
Champion M of C	5.85	6.43
Commonwealth Intl	8.73	9.57
C I Leverage	7.36	8.07
Corporate Investors	10.21	11.60
Dividend Shares	3.19	3.50
Dom Equity Inv	18.35	18.76
Dreyfus Fund Inc	15.75	17.12
European Growth	6.68	7.32
Federated Growth	4.68	5.12
First Oil & Gas	4.70	5.14
Fonds Collectif "A"	6.21	6.75
Fonds Collectif "B"	5.45	5.80
Fonds Collectif "C"	6.05	6.58
Group Inc	3.57	3.90
Growth Oil & Gas	9.56	10.02
xIncorporated Invest	6.90	7.64
Investors Growth	6.73	7.31
Investors Intl Mut	4.27	4.64
Investors Mut of C	12.51	13.60
xKeys Custodian B-3	15.57	16.99
xKeys Custodian B-4	9.59	10.47
xKeys Custodian K-1	9.01	9.83
xKeys Custodian K-2	4.94	5.40
xMass Invest	13.75	15.03
xMass Invest Growth	7.63	8.34
Mutual Accumul	3.64	3.98
Mutual Income	5.23	5.72
North Amer of C	10.72	11.72
One William Street	13.25	14.48
Prêt et Revenu Mut	6.07	6.63
Provident Mut	4.85	5.26
Putnam Growth	8.22	8.93
Radisson R 1	4.63	5.09
Regent Fund	5.78	6.32
Research Investin	10.07	11.01
Sav Invest M of C	6.07	6.63
Securities Fund I x	12.48	13.62
1962 Exec Fund of C	5.30	5.55
TV Electronics	7.25	7.90
Timed Investment	6.30	6.92
United Accum	6.02	6.58
xWellington Fund I	14.05	15.32

x — En devises américaines.

Marché des bestiaux

MARCHE DE L'OUEST

Réceptions jusqu'à 11:00 a.m. hier :

Bovins	Veaux	Porcs	Agneaux et Mout.
600	200	15	157

Bovins : Les réceptions sont environ les mêmes que celles de lundi dernier et se composent de 300 bouvillons, 285 taures et vaches et 15 taureaux. Les quelques bouvillons vendus étaient surtout de qualité commune et ont rapporté des prix stables. Les prix des taures, vaches et taureaux sont demeurés inchangés.

Bouvillons et Taures : Quelques bouvillons moyens $20.00 - $24.00; communs $14.75 - $19.00. Taures moyennes $18.50 - $20.., communes $14.00-$18.25.

Vaches : bonnes vaches $16.50-$18.25, moyennes $16-$16.50, communes $14-$15.75, très communes $10-$13.75.

Taureaux : aucun taureau de bonne qualité offert. Taureaux communs et moyens $15-$18.50.

Veaux : réceptions peu nombreuses, très peu de demande. Les quelques veaux de lait vendus se sont échangés entre $22-$34. Aucun veau de champ.

Porcs : prix non établis.

Agneaux et moutons : les prix sont généralement stables à ceux de la semaine dernière. Bons agneaux $20, quelques moutons $7.

MARCHE DE L'EST

Bovins	Veaux	Porcs	Agneaux et moutons
165	81	—	—

BOVINS

Les arrivages de bovins sont moins nombreux que ceux de lundi dernier et se forment pour la plupart de vaches et taureaux de qualités mélangées. Le marché est actif à la suite de réceptions moins nombreuses et d'une bonne demande. Toutes les classes offertes se sont vendues aisément rapportant .50 plus cher que la semaine dernière.

Bonnes vaches $16.75-$17.50, meilleures $18.50, moyennes $15.75-$16.00, communes $13.00-$15.50, très communes $11.00-$12.50.

Bons taureaux $20.50-$22.50, communs et moyens $17.00-$18.00.

VEAUX : En dépit des arrivages plus légers, les transactions s'effectuaient lentement. Les quelques ventes enregistrées ont rapporté $1.00 de moins que la semaine dernière. Bons veaux de lait $30.00 - $35.00, moyens $25.00 - $29.00, communs $20.00 - $24.00.

PORCS : Aucun offert.

AGNEAUX et MOUTONS: Aucune offre.

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
2¾ 1er avril	1963	99⅜	100⅛
4 15 déc.	1963	99⅞	100⅜
3¾ 1er sept.	1965	98⅜	98⅞
4½ 15 déc.	1966	100¼	100⅝
2¾ 15 juin	1968	92⅛	92⅝
5½ 1er avril	1969	103½	103⅝
4¼ 1er sept.	1972	94⅞	95⅜
5½ 1er oct.	1975	102⅜	103⅜
3¼ 1er juin	1976	82⅜	83⅜
4½ 1er sept.	1983	92⅛	93⅛
3 Perpétuel		63¼	64⅛
CNR 5½, 15 déc.	1964	104⅛	104⅝
CNR 4½, 1er av.	1967	99⅞	100⅜
CNR 4. 1er fév.	1981	85⅝	86⅝
CNR 5¾, 1er jan.	1985	105¾	106⅝
CNR 5. 1er oct.	1987	97⅛	98⅛
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mun Fin 5½	1983	99¼	100¼
BC Electric 5⅛	1983	92⅝	94⅛
BC Electric 3¾	1968	92⅜	94⅜
BC Electric 3¾	1969	90⅜	92⅜
BC Electric 5¾	1977	99⅜	100⅜
BC Pow 5, 15 sept.	1962	92⅛	94⅛
Man. 5¾, 15 jan.	1981	101⅞	102⅞
NB 3½, 16 sept.	1965	95⅞	96⅞
NB 5¼, 15 déc.	1986	95⅜	96⅜
Newf. 6, 15 fév.	1981	101⅞	102⅞
NS 5¼, 15 juin	1982	96⅜	97⅜
NS 3¼, 15 juin	1965	96⅜	97⅜
Ont 3, 15 avril	1965	96⅜	97⅜
Ont H. 5¼, 15 no.	1983	98⅜	99⅜
Ont H. 4, 1er mars	1966	97⅛	98⅛
Ont. 5¼, 1er oct.	1983	98⅜	99⅜
Que. 4¾, 15 jan.	1977	94⅛	95⅛
Que. 5¼, 1er août	1985	96⅛	97⅛
Que. 5½, 1er juin	1980	99⅜	100⅜
Que. 5¾, 1er fév.	1986	101⅝	102⅝
Q. H. 3½, 1e mars	1975	84⅛	85⅛
Sask. 5¼, 10 mars	1982	96⅜	97⅜
MUNICIPALITES			
Mtl 3, 1er nov.	1973	81⅛	83⅛
Mtl 5½, 1er déc.	1981	97⅝	98⅝
Ottaw 5½, 2 juil.	1980	98⅛	100⅛
Torn 5½, 15 fév.	1982	99⅞	100⅞
Vancou. 6, 15 juin	1980	101⅛	103⅛
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi P & P 4½	1966	99	101
Brazilian T. 4½	1971	65	69
Can. Delhi 5½	1973	94	96
Cdn Petro 4	1972	86	89
Cdn Utilities 5¾	1977	114	—
Grey Lines 5½	1978	161	—
Home Oil 5¾	1971	98½	—
Home Oil 6	1975	107	109
Inl. Cement 4½	1976	89	—
Inland N Gas 5½	1977	94	96
Loblaw 4¾	1976	142	—
Pac. Pete 5	1977	108	111
Shaw W P 5½	1972	101	102
Simpson's 5	1976	125	—
Simpson's 5½	1979	102	—
TCP Inc Not 5½	1987	156	161
Triad Oil 4¾	1971	90	92
Utd Town El. 6¼	1981	99	103
Westc'st 5½ ex-c.	1988	102	104
INDUSTRIES			
Alb. Gas Tr. 5¼	1981	98	—
Abitibi P & P 6¼	1977	103½	—
Algoma Steel 5¼	1978	98	99
Alum. of Ca. 4½	1973	93	—
B. A. Oil 5⅛	1977	96½	98
C.B. Alum. 5¾	1980	98½	101
Can Breweries 5	1983	95	96
Can. Breweri 5½	1986	99½	100½
Can. Chemical 5¼	1971	97	—
Can. Cement 5¼	1976	97	99
C-I-L 5¾	1977	101	102
Cdn Oil 4, 1er juin	1976	88½	90
C.P.R. 3¾	1972	87	88
C.P.R. 5	1983	94½	95½
Crt Foncier 5½	1974	98½	100
Dom Tar 5¼	1978	97	98
Dom. Stores 5½	1976	99	—
Dom. Textile 4	1966	96	97
G.M. Accept. 4¾	1969	95	97
Imperial Oil 3	1969	89	91
Ind. Accept. 5½	1978	97½	99
Loblaw 6	1977	101	103
Massey Ferg. 4½	1976	90	—
Reynolds Alu 5¾	1978	100	101
Shell Oil 5⅞	1977	101	102
St. Law. Corp. 5	1978	95	96
Simpson's 4¾	1973	96	—
(a) Stanrock 5¾	1963	13½	—
Steinberg 5¼	1973	97	—
TCP 5.85	1987	99	100
Tr. Fin. 5¾	1974	98½	100
Weston Geo. 4¾	1971	94	96
SERVICES PUBLICS			
Anglo-Telephone	1988	102	—
Avalon Tel 3½	1966	92½	—
Bell Teleph 3¾	1979	83½	84½
Bell Telepho 5¾	1982	103	104
Bell Telepho 6¼	1978	106	107
Bowat Power 3¾	1980	84	86
Braz. Tract. 4¾	1970	74½	—
BC Telephon 5¾	1983	96½	97½
Calgary Pow 3¼	1972	85	—
Canada Elect 4	1968	90½	—
Cdn W Nat 5¾	1983	98	—
Consum Gas 5¾	1977	101¼	—
Consum Gas 5½	1982	100¼	—
Eastern Lt Pr 4	1969	89	—
Gt Lt Pw 5¾	1977	101	102
Inland Nat Gas 6	1982	101	102
Maritime Elec 4	1975	84½	—
Nfld Lt&P 4½	1974	88	—
Nfld Lt P 5½	1978	96½	—
N Ont N Gs 5¾	1982	97½	98½
N Telephone 6	1981	101½	—
Power Corp 5½	1977	98	—
Que Nat Gas 5¾	1985	87	—
Quebec Tele	1977	101	—
Shaw W P 3½	1970	89¾	—
Shaw P P	1976	89¾	—
Union Gas 5	1977	95½	96½
IMMEUBLES			
Brant Cr Real 6	1978	96½	—
Eaton's Realty 3½	1968	92	94
Eaton's Realty 5	1978	96	97
Lob Leas Pr 5½	1983	99	101
Steinberg's Pr. 6	1982	101	—

(a) — après remboursement du capital à 100% de la valeur au pair.

rendement des valeurs

	Taux	Prix Approx.	Rend. %
Abitibi	$2.00	41	4.87
Algoma xd	1.40	46	3.04
Alumin Corp.	.60	24	2.50
Asbestos	1.20	28	4.28
Atlas Steel (x)	1.25	36	3.47
Bell Tel	2.20	54	4.07
B A Oil	1.00	30	3.33
B.C. Forest	.50	14	3.57
Bldg. Prod	.90	25	3.60
C & D Sugar	1.00	29	3.44
Can Cement	1.00	32	3.12
Can. Iron	1.00	21	4.76
Can. Malting	2.00	71	2.81
Can Steam (xd)	1.80	56	3.21
Cdn Brew	.36	11	3.27
Cdn Bronze	1.50	24	6.25
Cdn Celanese	1.40	39	3.58
C.I.L.	.50	14	3.57
Cdn Oil x	.80	58	1.37
C.P.R.	1.50	25	6.00
Cdn Vickers	1.00	20	5.00
Cons Glass	.80	45	1.77
Crown Zell A x	1.00	23	4.34
Dist Seag	1.20	49	2.44
Dom. Bridge	.40	20	2.00
Dom. Corset	1.00	19	5.26
D Fundry-S	1.60	62	2.58
Dom Glass	2.20	80	2.75
Dom Oilcloth	1.20	25	4.80
D. Steel & C.	.40	11	3.63
Dom. Tar.	.80	18	4.44
Dom. Textile	.80	18	4.44
Donohue	1.00	22	4.54
Dow Brewery	1.50	50	3.00
Du Pont	.75	39	1.92
Falconbridge	2.00	54	3.70
Fam. Players	1.00	18	5.55
Foundation	.50	10	5.00
Fraser	1.20	26	4.61
Gat. Power	1.80	33	5.45
Gr. Lakes P	.80	16	5.00
Imp. Oil	1.20	43	2.78
Imp. Tobacco x	.60	15	4.00
Int. Accept	1.00	28	3.57
Int. Nickel	2.00	69	2.89
Int. Paper	1.05	31	3.54
Int. Util	1.60	46	3.47
Labatt	.46	15	3.06
Laura Secord	.70	18	3.88
MacMillan Pwl	1.00	20	5.00
Massey-Ferg.	.40	12	3.33
Molson "A"	.90	28	3.21
Molson	.90	29	3.10
Montreal Loco	.60	14	4.28
Page-Hers	.90	23	3.91
Penmans	1.80	36	5.00
Pow. Corp	2.00	89	2.24
Price Bros.	2.00	36	5.55
Que. Power	1.60	35	4.57
Que Tel	1.10	45	2.44
St Lawrence Crp	1.00	22	4.54
Shawinigan	1.00	29	3.44
Simpsons	.80	32	2.50
Texaco	1.60	46	3.47
nUion Gas	.50	17	2.94
Viau Ltée	.80	12	6.66
Walker G & W	1.60	56	2.85
Weston B	.35	20	1.75
Zeller's	1.40	34	4.11
BANQUES			
Can. Imp.	1.80	66	2.72
Can. Nat.	1.80	79	2.27
Montréal	1.80	68	2.64
Nouvelle-Ecosse	2.20	74	2.97
Provinciale	1.20	49	2.44
Royale	2.40	78	3.07
Toronto-Dom.	2.00	65	3.07
MINES			
Dome	.70	27	2.59
Hollinger	.60	20	3.00
Hudson Bay	3.00	51	5.88
Kerr-Addison	.80	9	8.88
Noranda	1.20	30	4.00

(x) Taux variable.

dividendes

		Taux	Ex-div.	Enrg.	Paiement
Cdn. Gen. Investments Ltd	(x)	$0.35	27-3-63	29-3-63	15-4-63
Cdn. Intern. Investment Trust (ord.)	(xx)	$0.25	13-2-63	15-2-63	28-2-63
Cdn. Intern. Investment Trust (priv)		$1.25	13-2-63	15-2-63	28-2-63
Dupuis Frères Limitée ("A") (coupon 31)		$0.14tr.	29-1-63	31-1-63	15-2-63
Empire Life Ins.		$1.00	4-2-63	6-2-63	27-2-63
A. J. Freiman Ltd (priv)		1⅛tr.	24-1-63	28-1-63	1-2-63
Union Acceptance Corp. Ltd (priv)		$0.78125	13-2-63	15-2-63	1-3-63

(x) plus un boni de 15 cents.
(xx) Plus un boni de 90 cents.

Une mission d'étude de New York en voyage en Europe

NEW YORK. (AFP) — L'Association du commerce et de l'industrie de New York enverra, au cours du printemps, une mission dans les principaux centres industriels et commerciaux des pays du Marché commun, a annoncé le vice-président exécutif de cette organisation, M. Ralph C. Gross.

"Le Marché commun, a déclaré ce dernier, est pour les entreprises américaines à la fois une source de possibilités et de défi, et devient chaque jour un facteur plus important dans le commerce mondial. Peu de firmes américaines peuvent se permettre de négliger cet important débouché."

La mission, qui sera composée de trois membres, quittera New York le 26 avril et retournera aux Etats-Unis le 18 mai. Les membres de l'Association ont été invités à accompagner cette mission pour profiter des conditions avantageuses de voyage.

Une mission de même nature s'est rendue en Nigeria, en novembre dernier, sous le patronage conjoint de l'Association newyorkaise du commerce et de l'industrie et de la Chambre de commerce américano-nigérienne.

Traité de collaboration entre Bonn et Paris

PARIS. (Reuter) — La France et l'Allemagne de l'Ouest ont formellement mis un terme aujourd'hui à "une rivalité vieille de plusieurs siècles" en signant un traité favorisant une coopération plus étroite des deux pays sur le plan politique, militaire et culturel.

Le texte du traité qui a été publié aujourd'hui même proclame la "réconciliation du peuple allemand et du peuple français, réconciliation qui met un terme à une rivalité vieille de plusieurs siècles, constitue un événement historique qui transforme profondément les relations entre les deux peuples."

La collaboration politique envisagée dans ce traité qu'ont signé cet après-midi le président de Gaulle et le chancelier Adenauer, tendra à coordonner constamment, par des consultations fréquentes, la politique des deux pays."

Toutefois, les porte-parole officiels de la France et de l'Allemagne de l'Ouest ont fait remarquer que ce n'était pas une identité absolue de vue en politique étrangère qu'on recherchait dans ce traité.

Le document prévoit qu'il y aura des rencontres fréquentes entre les dirigeants des deux gouvernements, les ministres des départements concernés, les chefs de services et les principaux fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères.

Conformément à ce traité, toutes les décisions que prendront les deux gouvernements en matière de politique étrangère seront communiquées aux autres membres de la communauté européenne rattachée au Marché commun, c'est-à-dire, à l'Italie, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg.

Les milieux gouvernementaux français attachent une importance considérable aux stipulations du traité en matière de collaboration sur le plan militaire. Il y est en effet question d'un rapprochement des doctrines stratégiques et tactiques des deux pays, et de la création d'instituts allemands de recherches opérationnelles. Les deux pays signataires s'engagent à procéder à l'organisation du travail en commun en matière d'armements. Des commissions mixtes étudieront les recherches en cours à ce sujet et soumettront des propositions aux ministres.

Enfin, les gouvernements étudieront la possibilité d'une collaboration franco-allemande dans le domaine de la Défense civile.

De Gaulle et Adenuer étaient accompagnés de leurs ministres des Affaires étrangères, et la cérémonie de la signature s'est déroulée au palais de l'Elysée, résidence officielle du général de Gaulle.

Après avoir signé le traité, le général de Gaulle a dit que cet accord ouvrait "toutes grandes les portes d'un avenir nouveau pour la France, pour l'Allemagne, pour l'Europe et, par conséquent, pour le monde tout entier."

Répondant au président de la République française, le chancelier Adenauer a déclaré pour sa part : "Vous avez exprimé les sentiments de tous ceux qui, du côté français et du côté allemand ont participé à cette oeuvre de façon si parfaite. Je n'ai rien à ajouter à vos paroles qui correspondent à nos espoirs."

Les principaux points de l'entente

Voici le texte de la déclaration commune qui sert de

Voir TRAITE en page 2

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ | Montréal, mardi 22 janvier 1963 / S. Vincent, diacre et martyr.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79 ANNEE, No 84 • 4 CAHIERS • 44 PAGES

La constitution: Québec est prêt à se défendre

par **Dominique CLIFT**

QUEBEC. — Le gouvernement provincial est fermement décidé à résister à toute tentative d'amender la constitution canadienne sans son consentement, a laissé entendre hier une source gouvernementale autorisée en réponse à une déclaration du premier ministre Diefenbaker que l'on considère généralement comme étant une menace voilée à l'égard du Québec.

Au cours du congrès conservateur qui s'est déroulé en fin de semaine à Ottawa, M. Diefenbaker a déclaré :

Quant à notre promesse d'établir un système contributoire de pensions, nous avons assidûment tenté d'obtenir le consentement de toutes les provinces. Il y a quelques semaines nous avons enfin obtenu l'assentiment de M. Smallwood. Mais nous n'avons pas encore obtenu celui du Québec. En fait, rien n'indique que nous l'obtiendrons. Le problème que nous aurons à résoudre sera celui de savoir si, dans un domaine comme celui de la sécurité sociale, l'unanimité est nécessaire pour amender la constitution et apporter les changements que nous nous proposons."

Les propos de M. Diefenbaker sont interprétés à Québec comme un autre exemple du durcissement conservateur à l'égard de la province de Québec.

On a fait observer à Québec que le gouvernement provincial attendait depuis un an qu'Ottawa fournisse plus de précisions quant à son projet de pensions avant de permettre un amendement constitutionnel.

Le même informateur gouvernemental a déclaré qu'en 1951 le gouvernement fédéral avait mis toutes les provinces au courant de son projet de pensions de vieillesse avant de solliciter un amendement à la constitution.

Les renseignements qui avaient été fournis aux provinces à ce moment étaient basé sur les travaux d'un comité conjoint des Communes et du Sénat dont Jean Lesage était l'un des deux président conjoints. M. Lesage était alors député à Ottawa.

Amendement nécessaire

Dans son rapport le comité notait qu'un amendement constitutionel serait nécessaire avant de pouvoir appliquer un système contributoire de pensions, comme dans le cas de l'assurance chômage ; le comité notait également qu'un amendement à la constitution serait nécessaire afin de permettre au Parlement fédéral de prélever les argents nécessaire à cette fin.

L'amendement constitutionnel adopté en 1951 pour permettre l'établissement d'un système de pensions de vieillesse, amendement qui s'ajoute à l'article 94a, se lit comme suit :

"Le Parlement peut, à l'occasion, légiférer sur les pensions de vieillesse au Canada, mais aucune loi édictée par le Parlement du Canada à l'égard des pensions de vieillesse ne doit atteindre l'aplication de quelque loi, présente ou future d'une législature provinciale relativement aux pensions de vieillesse."

M. Diefenbaker propose donc aux provinces de substituer un autre article à celui adopté en 1951 :

"Il est déclaré par les présentes que le Parlement du Canada peut, à l'occasion, légiférer, A : sur les pensions de vieillesse, et B : sur les pen-

voir CONSTITUTION en page 2

BAIN FORCE — M. Michel Dentand (au centre et dans le cadre de droite) au moment où on le retire de la rivière des Prairies où il venait de passer quatre longues heures, à demi enterré dans un amas de terre et de pierres. Une cinquantaine de pompiers et de policiers ont participé au sauvetage sous les yeux de centaines de curieux de 3 h. 30 à 7 h. 30 hier soir.

Photo LA PRESSE

Quatre heures dans l'eau glacée

par **André DUPRE**

Par un froid de quelque dix degrés sous zéro et un vent d'au moins quinze milles à l'heure, un homme a pris un bain forcé de quatre heures, hier, dans la rivière des Prairies, à peu de distance de la prison de Bordeaux. Il s'agit de M. Michel Dentand, 32 ans, du 3550 Masson, copropriétaire de B. et D. Transport Ltée, de Chomedey. Debout sur la rive, assez escarpée à cet endroit, il dirigeait un camion qui venait porter un chargement de terre provenant du creusage pour les voies du métro lorsque le terrain céda sous lui. Il se retrouva dans la rivière, dans l'eau jusqu'aux hanches, les pieds emprisonnés par une terre rocailleuse. De 3 h. 30, hier après-midi, à 7 h. 30, hier soir, une cinquantaine d'hommes unirent leurs efforts pour le tirer de sa fâcheuse situation.

On a dû recourir à une grue de la Compagnie de téléphone Bell pour le délivrer. Des brûleurs au gaz propane, des piqûres et des encouragements du Dr J. Roy, de l'hôpital Sacré-Coeur, ont aidé l'infortuné baigneur à supporter le froid aigu de la température . . . et de l'eau. Incidemment, au dire de tous les témoins de l'accident, M. Dentend s'est comporté comme un brave. Il est demeuré calme, confiant d'en sortir rapidement. A l'occasion, il adressait même un salut de la main, en réponse aux éclairs de magnésium qui fusaient ici et là.

Au moins 350 badauds se pressaient sur la rive et nuisaient aux opérations. De crainte qu'un nouvel éboulement se produise, un des secoureurs devait lancer, à l'occasion, un appel à la foule, qui agissait assez librement, somme toute et n'avait nullement l'intention de se retirer, malgré le froid mordant.

Les pompiers, au nombre de trente environ, venant des postes nos 38, 5 et 49, qui ont expédié neuf camions sur les lieux, étaient sous les ordres du directeur Armand Durette et du capitaine Georges-Emile Etienne, en charge des opérations de secours pour la circonstance.

Une vingtaine de policiers ont aussi été dépêchés sur les lieux afin de maintenir l'ordre et diriger la circulation sur le boulevard Gouin. Vers 6 h. 30, ils ont dû repousser les curieux, qui ne cessaient d'affluer, mis au courant de l'accident par la radio. Ces policiers étaient sous la direction conjointe du capitaine Marcel Masson et du lieutenant Fred Bennet.

Après quatre heures d'efforts, on a réussi à sortir M. Dentand de l'impasse où il se trouvait, et ce, grâce à plusieurs pompiers qui ont dû retrousser leurs manches et fouiller dans l'eau glacée afin de dégager la terre et les roches qui recouvraient les jambes de M. Dentant. Il s'agit du lieutenant Robert Boivin, des pompiers Bernard Belair, Gilles Périard, Jacques Baillargeon, Sylva Landry, Claude Boivin et du chef des divisions intérimaires Paul Boudreau, de même que du chef de division Maurice Allard,

voir QUATRE HEURES en p. 2

Mort du cardinal William Godfrey, en Gde-Bretagne

LONDRES. (AFP, Reuter) — Le cardinal William Godfrey, archevêque catholique de Westminster et primat de l'Eglise d'Angleterre, est mort aujourd'hui à son domicile, où il était souffrant depuis le 19 janvier. Le prélat était âgé de 73 ans.

Le cardinal Godfrey, qui n'était pas en bonne santé depuis quelque temps déjà, avait été hospitalisé le 7 janvier. Il avait toutefois réintégré son domicile vendredi dernier.

Le prélat anglais, qui a assisté aux travaux du concile oecuménique à Rome, avait occupé divers postes diplomatiques du Vatican.

La force nucléaire de la France sera prête en 1963

PARIS. (AFP) — "A la fin de l'année, la force de dissuasion française sera prête. Les avions Mirage IV et les bombes-A, trois fois plus puissantes que celle d'Hiroshima, composeront cette force d'intervention", a déclaré cet après-midi, M. Pierre Messmer, ministre des armées, devant le groupe UNR.

En ce qui concerne la "Deuxième génération" — c'est-à-dire la bombe thermonucléaire issue des travaux de Pierrelatte, et les fusées — le ministre a précisé que la France était "en avance de plusieurs années sur le programme initialement prévu".

M. Messmer a, par ailleurs, souligné que la force nucléaire française ne pouvait être intégrée ni à l'OTAN ni dans un ensemble multilatéral. Cette force, a-t-il ajouté, est appelée, dans un deuxième temps, soit vers les années 1968-69, à être composée de fusées à têtes thermonucléaires.

Bâtons dans les roues

Le vérificateur fédéral Henderson est mécontent

OTTAWA. (PC) — Le vérificateur général du Canada, M. Maxwell Henderson, a indiqué hier dans son rapport annuel des opérations financières du gouvernement qu'il avait été "gêné" par l'administration fédérale dans ses efforts pour vérifier attentivement l'emploi de l'argent des contribuables canadiens.

Il déclare en effet dans son rapport annuel pour l'année financière se terminant le 31 mars 1962, que les procédures de recrutement de la Commission du service civil l'ont empêché de se procurer le personnel nécessaire à l'accomplissement de son travail et que cette pénurie de personnel a réduit sa capacité d'inspection à un "point critique".

M. Henderson fait remarquer également que le ministère du Revenu a refusé de lui ouvrir ses livres, au sujet de la perception des taxes et des impôts, en dépit du fait que la loi lui donne le privilège d'avoir accès librement, en tout temps, à tous les dossiers, à tous les documents et à tous les livres de comptabilité de tous les services gouvernementaux.

Mais tous ces handicaps n'ont pas empêché le vérificateur général, âgé de 53 ans, de constater plusieurs irrégularités flagrantes.

C'est ainsi par exemple que le ministère a révélé des cas comme la dépense de $642,000 pour un chaland de la marine pour lequel un contrat a été accordé sans demande de soumissions. Un chaland identique, construit dans un autre chantier maritime, à la suite de demandes de soumissions, a coûté $357,000.

Il a relevé également une dépense de $31,130 du ministère de la Défense, pour des sceaux de sécurité inefficaces, pour les documents secrets. Il note ensuite — sans commentaire — que le ministère des Postes réclame des cultivateurs une somme de $4 seulement pour des boîtes postales rurales qui coûtent $7.50 chacune.

Enfin, le vérificateur général exprime son inquiétude, dans son rapport, que le gouvernement ne tienne aucun compte du coût additionnel des pensions de retraite des fonctionnaires, par suite des augmentations de salaires accordées ces dernières années.

Cartels ?

Le rapport de M. Henderson, tout en étant un commentaire sur la méthode du gouvernement de régler les affaires, reflète, dans certains cas, les méthodes commerciales de l'entreprise privée.

Par exemple, il a relevé environ 100 cas où des entreprises ont fourni des soumissions identiques pour des contrats d'achats du gouvernement. Presque tous ont été référés au ministère de la Justice, service des enquêtes sur les coalitions commerciales.

Dans un cas, précisément, trois entreprises ont fourni des soumissions identiques de $645,-264.16 pour des tubes fluorescents et des ampoules. C'est la quatrième fois en cinq ans que cela se produit lorsque le gouvernement demande des soumissions pour ces objets.

A un certain point dans son rapport, le vérificateur exprime l'opinion que le Parlement devrait pouvoir exercer son droit d'approuver des dépenses spécifiques.

Par exemple, il dit que le Parlement n'a pu procéder à une revue annuelle du plan d'assistance aux fermiers des Prairies, un plan d'aide lorsque les récoltes sont mauvaises et qui accuse des déficits de $184,000,000 depuis la mise en oeuvre en 1939. Le gouvernement finance les déficits sans autorisation spécifique de la part du Parlement.

Eventuellement, le rapport de M. Henderson sera étudié par le Comité des comptes publics de la Chambre des communes. Mais ce ne sera pas avant un certain temps. Le Comité ne s'est pas encore attaqué au rapport de 1960-61 . . .

Sur quatre notes

Québec nationalisera-t-il la Bourse de Montréal?

Devant les tentatives de Toronto de centraliser à son avantage toute la finance au Canada le gouvernement Lesage devrait-il se résoudre à "nationaliser" la Bourse de Montréal ? Notons que la plupart des grandes bourses européennes se trouvent déjà sous contrôle gouvernemental.

La Bourse de Montréal subit présentement une véritable crise. Des grandes maisons financières de Toronto, — qui sont membres de la Bourse de Montréal, — refusent d'accepter une modification des règlements qui permettrait à la Bourse de jouer un rôle plus efficace dans la vie financière de la province. Elles refusent de laisser tomber le droit de veto qu'une minorité peut exercer quant aux nouvelles admissions et elles insistent sur la nécessité d'exiger des preuves de responsabilité financière qui, selon des experts, n'auraient plus leur raison d'être. Ces maisons de Toronto refusent de bouger, premièrement, parce qu'elles ne tiennent pas à partager un commerce très lucratif avec de nouveaux venus et, deuxièmement, parce qu'elles veulent continuer à exercer un contrôle sur l'activité bour-

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

sière et financière à Montréal. Cette politique joue au détriment de la province de Québec au moment où celle-ci entre dans une nouvelle ère d'expansion économique.

Les visées des milieux financiers de Toronto sont assez évidentes à la lumière de certains événements récents. Mentionnons la manoeuvre de la Bourse de Toronto, l'an dernier, en vue de mettre fin à l'arbitrage des titres entre Montréal et Toronto. Cet arbitrage, qui se pratique entre toutes les grandes bourses, permet de maintenir l'équilibre entre les prix de Montréal et ceux de Toronto. L'abolition de l'arbitrage entre les deux bourses aurait signifié la fin de Montréal comme centre boursier. Ce n'est qu'après une intervention du premier ministre Jean Lesage en Chambre que Toronto avait laissé tomber son projet.

Plus récemment, en septembre dernier, la Bourse de Toronto a suggéré à la Commission royale d'enquête sur le système bancaire et la finance la création d'une bourse nationale au Canada. Le président de la Bourse de Montréal, M. Eric Kierans, avait riposté que le Canada, au point de vue financier, ne formait pas une seule nation, mais comprenait trois régions : l'Ouest, le Centre et l'Est qui sont représentées par les bourses de Vancouver, de Toronto et de Montréal. Selon M.

voir DEMOCRATIE en page 2

Sondage des finances du gouvernement

par **Dominique CLIFT**

L'Union Nationale semble vouloir entreprendre le sondage des finances du gouvernement, particulièrement l'offre d'achat faite au nom de l'Hydro-Québec aux actionnaires de la Shawinigan Water and Power.

Plusieurs questions à ce sujet apparaissaient ce matin, au feuilleton de l'Assemblée Législative.

La première est du chef de l'Union Nationale, M. Johnson : "Quels sont les noms, prénoms, occupations et adresses de chacun des experts qui ont suggéré au premier ministre et au Conseil des ministres de faire au nom de l'Hydro-Québec une offre se totalisant à $604 millions pour la nationalisation de huit des onze compagnies distributrices d'électricité dans la province ?

On sait que M. Johnson avait déclaré antérieurement que l'offre du gouvernement avait provoqué un coup de bourse. Les actions de la Shawinigan ont vu leur valeur augmentée d'environ $5 chacune par suite de l'offre gouvernementale.

Deux autres questions relatives aux emprunts contractés par le gouvernement en août et en décembre 1962 sont inscrites au nom de Paul Dozois, député de Montréal-St-Jacques.

L'Opposition désire savoir avec quelles maisons le gouvernement a transigé pour la vente de ces émissions ainsi que tous les détails concernant le coût de ces émissions à la province.

Deux enfants périssent dans un incendie PAGE 3

Premier-Montréal de Vincent Prince
L'Expo: Trêve de discussion PAGE 4

La pharmacie: on attend des mesures concrètes
4e article de Claire Dutrisac PAGE 5

L'OTAN doit reviser son orientation: Dief PAGE 23

Marché commun: la G.-B. proteste contre l'attitude de la France PAGE 35

Deuxième ronde à la Bourse de Montréal
L'article de Jean Rivest PAGE 40

SOMMAIRE

Annonces classées / 25 à 32
Comiques / 33
Courrier de Pauline / 16
Décès, Naissances, etc. / 39
Editorial / 4
Finance / 40, 41
Horoscope / 16
Le monde syndical / 18
Les patrons / 31, 32
Les Tribunaux / 7
Loisirs et récréation / 17
Mots croisés / 24
Navigation / 10
Radio et Télévision / 24
Spectacles et Concerts / 20, 21
Sports / 36 à 38
Vie féminine / 13 à 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 19

LA MÉTÉO

GENERALEMENT NUAGEUX. FROID — MAXIMUM : 10
VOIR DETAILS EN PAGE 2

les propos du timide

La belle province

Pour une fois que nous nous affirmons, nous n'y sommes pas allés avec le dos de la cuiller. Surtout, ne chicanons pas! L'exagération n'est pas le vice majeur de notre complexion nationale. La plastronnade du ministère des Transports et Communications sera de nature à nous guérir de bien des frustrations.

Comment Québec est-il arrivé à se donner de la "belle province"? Pour d'aucuns, l'évidence de sa beauté n'est pas éclatante par rapport à certaines autres provinces. Qu'à cela ne tienne! Il fallait y penser les premiers. On n'allait tout de même pas ouvrir un concours de beauté pour déterminer lesquelles, des Laurentides ou des Rocheuses, étaient les mieux tournées; lequel du Saint-Laurent ou du MacKenzie roulait les plus belles eaux.

Je ne dirais pas que cette beauté est de même nature que la beauté grecque; Montréal n'est pas l'Athènes de Périclès et l'Oratoire du Mont-Royal, le temple de Delphes. Il faudrait plutôt parler dans notre cas d'une beauté du diable, résidant moins dans la symétrie des formes que dans les bizarreries de nature, les effets de contraste. Par exemple, la Place des Arts qui jouxtera la rue Saint-Laurent, l'Hôtel-Dieu qui (...) s'imbrique dans le Quartier latin, à Québec, et le "centre d'achats" qui dit m... au rocher Percé, en Gaspésie.

Evidemment, nous aurions pu nous inventer un titre de gloire plus en accord avec notre véritable réputation. Imaginez, par exemple, qu'on eût plaqué: "la bête province"? D'abord, c'est pas prouvé; ensuite c'est pas euphonique; finalement, c'est pas gentil. "La rebelle province"? Ç'aurait été trop agressif et surtout prématuré. A l'image d'une autre qui s'est dite "the wheat province", on aurait pu écrire "la province de l'amiante", "la province de l'aluminium"? Je trouve ça pour le moins terre à terre. Ou encore, "l'hydraulique province"? Non! Entre nous, l'eau c'est pas très grisant pour la fierté. Il y aurait eu, pensant à monsieur Lesage, "la tranquille province". Pourquoi pas aussi, "la vieille province", "la grande province"?

Il faut s'y résoudre c'est "la belle province", et c'est bien ainsi. Mais nous l'avons échappé belle. En effet, s'il avait fallu que l'Office de la langue française eût eu raison du mot "province", que serait-il advenu?

"Le bel état" dans lequel nous serions!...

ALBERT BRIE

Mauvais numéro!

BRANTFORD. (PC) — Une personne, qui tentait de commander deux bouteilles d'alcool en téléphonant à un débit clandestin, s'est trompée de numéro, dimanche. Pour comble de malchance, le numéro était celui de la Police provinciale.

Cette légère erreur devait coûter la somme de $25, plus les frais, à John Kowalyk, alors qu'il comparaissait en Cour hier.

L'officier de police qui avait répondu à l'appel destiné à Kowalyk, le tenancier du débit clandestin, avait immédiatement averti la police municipale, qui a établi une surveillance devant la maison de Kowalyk.

Quand il quitta la maison, il fut arrêté et les liqueurs alcooliques trouvées dans son véhicule furent confisquées.

Colonie tibétaine en Alaska?

NEW YORK. (PA) — Elia Tolstoy, explorateur et naturaliste, s'efforce de faire admettre aux Etats-Unis plusieurs milliers de réfugiés tibétains. Il cherche aussi à se procurer 10 yaks, animal répandu au Tibet, et qui n'est pas sans quelque ressemblance avec le bison. Il propose d'établir les Tibétains et les yaks sur la chaîne de l'Alaska, au sud de Fairbanks. Là, les yaks seraient croisés avec du bétail de la race de Galloway, ce qui donne un hybride appelé dzo, dont on sait qu'il supporte bien les climats froids. Selon Tolstoy, une telle communauté tibétaine pourrait, grâce à l'élevage du dzo, se suffire à elle-même en moins de deux ans. En outre, l'expérience aurait l'avantage d'accroître l'approvisionnement de viande en Alaska.

Le Québec importe trop de miel

Le ministre de l'Agriculture a laissé savoir à l'Association des apiculteurs professionnels du Québec qu'un comité dit "de commercialisation des produits agricoles" lui prépare actuellement de multiples rapports dont certains porteront sur la mise en marché du miel.

C'est le chef du Service de l'horticulture, le Dr Bruno Landry, qui a lu hier soir le message que M. Alcide Courcy devait présenter lui-même au banquet du congrès de l'Association, à l'hôtel Queen.

Les considérations du ministre ont été inspirées par les statistiques voulant que le Québec importe les deux tiers du miel qu'il consomme . . . "alors qu'on pourrait facilement en produire davantage".

M. Courcy rappelle dans son texte que le Québec a déjà compté jusqu'à 7,000 apiculteurs et plus de 100,000 colonies en production alors qu'aujourd'hui c'est à peine s'il reste 1,800 apiculteurs et 48,000 colonies.

La production actuelle du Québec est de 3 millions de livres avec un rendement de 64 livres par colonie, tandis que dans les Prairies, par exemple, le rendement peut varier de 175 à 200 livres par colonie.

Le ministre souligne ensuite que la consommation annuelle de miel par les citoyens du Québec est de 10 à 12 millions de livres, soit deux livres par personne "ce qui est bien peu, comparée à celle du sucre blanc qui est de 100 livres par personne".

M. Green entrevoit un accord sur les essais-H

Ottawa, (PC). — Le ministre des Affaires extérieures, M. Howard Green, a déclaré hier que le récent échange de lettres entre le président Kennedy et le premier ministre Khrouchtchev pourrait donner lieu à un accord sur l'interdiction des armes nucléaires.

Le ministre a déclaré au cours d'une interview qu'un tel accord pourrait avoir des conséquences assez difficiles à évaluer aujourd'hui, mais qu'il pourrait, par exemple, amener des négociations sur d'autres aspects du désarmement.

M. Green a exprimé l'avis que les lettres laissent espérer qu'il est possible qu'un accord intervienne entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur la question des inspections. On installerait des instruments sismologiques capables d'enregistrer les explosions nucléaires; des inspecteurs se rendraient périodiquement faire la lecture de ces instruments.

Il a ajouté que les Russes ont fait preuve de souplesse quant à la situation géographique de ces instruments et ont mentionné trois endroits spécifiques tandis que les Américains avaient demandé qu'une dizaine de postes soient installés en Union soviétique, y compris dans la péninsule de Kamchatka.

Le ministre a souligné enfin qu'il est assez significatif que des représentants britanniques aient été invités à participer à une réunion tripartite à Washington aujourd'hui.

M. Green a également déclaré aux Communes, en réponse au député NPD de Kootenay-Ouest, H.W. Herridge, que l'accord sur l'interdiction des essais nucléaires était peut-être possible à brève échéance.

Il a ajouté qu'il n'avait qu'un espoir, c'est que le problème puisse être résolu rapidement.

Khrouchtchev: l'URSS n'a pas intérêt à prendre Berlin-ouest

BERLIN-EST. (Reuter) — Le premier ministre soviétique Nikita Khrouchtchev déclare, dans un article paru aujourd'hui, que la Russie n'a pas d'intérêt à "avaler" Berlin-ouest. "Faire la guerre à propos de Berlin-ouest serait la chose la plus irrationnelle que quelqu'un pourrait faire" dit-il.

M. K. qui doit retourner à Moscou aujourd'hui après avoir assisté à Berlin au congrès du parti communiste est-allemand, s'est vu citer par le journal démo - chrétien d'Allemagne orientale "Neue Zeit", comme ayant déclaré à M. Mueller Gangloff, chef de l'Académie protestante de Berlin-ouest: "Je puis honnêtement vous assurer qu'il ne nous serait d'aucun intérêt de nous emparer de Berlin-ouest. Berlin a 2,200,000 d'habitants. C'est certes beaucoup, mais c'est peu, très peu du point de vue du milliard de gens qui appartiennent au camp socialiste".

Il a aussi déclaré que l'Ouest n'avait pas non plus besoin de Berlin-ouest et en usait mal en en faisant une aire de déploiement pour l'OTAN. "Nous avons fait confiance au président Kennedy quand il a déclaré que les E.-U. n'attaqueraient pas Cuba. Une garantie pour Berlin-ouest serait le prélude à la présence à Berlin-ouest de forces de protection sous pavillon de l'ONU" a-t-il ajouté.

M. Diefenbaker s'entoure d'un profond silence

OTTAWA. (DNC) — Fidèle à lui-même, c'est-à-dire aussi indécis que toujours, le premier ministre, M. Diefenbaker, n'a pas fait connaître aujourd'hui les réformes qu'il annonçait hier à l'égard des chemins de fer, des publications et de l'assurance-chômage.

Aux propos qu'il avait tenus, à la reprise de la session, tous avaient compris que c'est aujourd'hui même que seraient connues ces réformes, car il avait bien dit qu'il les faisait inscrire aux procès-verbaux.

Voilà, les procès-verbaux viennent de sortir, et on n'y trouve pas la moindre mention des mesures annoncées.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

Kierans, les besoins financiers de ces trois régions exigeaient le maintien d'une bourse locale.

On assiste donc, depuis quelques années, à une tentative de Toronto, en vue de centraliser la finance au Canada. Le gouvernement du Québec a un intérêt vital à ce que cette centralisation ne se produise jamais.

La disparition de Montréal comme centre financier réduirait considérablement la liberté d'action du gouvernement provincial en ce domaine; elle rendrait plus difficile encore les négociations de ses emprunts et la vente de ses obligations. Le gouvernement du Québec se trouverait devant un centre financier qui ne comprend rien, qui est même hostile à ses objectifs politiques et économiques.

De plus, le gouvernement a besoin d'une Bourse locale active et dynamique comme point d'appui de sa politique d'expansion industrielle. Par exemple, beaucoup d'entreprises canadiennes-françaises doivent, à l'heure actuelle, moderniser leurs structures financières afin de survivre; elles doivent faire la transition entre l'entreprise familiale et l'entreprise adaptée au capitalisme du vingtième siècle. D'autres entreprises font face à des problèmes d'expansion et de financement.

Dans cette situation, l'industrie du Québec a besoin de courtiers qui connaissent le milieu économique de la province et qui soient en mesure de lui venir en aide. Que la Bourse de Montréal continue à tirer de l'arrière comme c'est le cas depuis la guerre, et cette aide ne se concrétisera pas.

C'est pourquoi la lutte que livre actuellement le président de la Bourse de Montréal, Eric Kierans, aux grandes maisons financières de Toronto ne peut laisser le gouvernement provincial indifférent. Québec a un intérêt vital à ce que la Bourse de Montréal, en plus de survivre, acquière une certaine indépendance à l'endroit du milieu financier de Toronto.

(Tous droits réservés)

CONSTITUTION

SUITE DE LA PAGE 1

sions et autres prestations relatives à un plan de pensions de vieillesse, ou propres à faciliter l'application et l'administration d'un tel plan, mais aucune loi édictée par le Parlement du Canada sous l'autorité du présent article n'atteint l'application d'aucune loi édictée par la législature d'une province relativement à tout sujet visé par les alinéas A et B du présent article."

Dans ses lettre aux premiers ministres des provinces M. Diefenbaker parle d'une "légère extension de la juridiction fédérale".

Le projet que M. Diefenbaker a en tête ressemblerait au système en vigueur aux Etats-Unis et au Royaume Uni.

Mais à trois reprises M. Lesage lui aurait fait savoir que son projet était trop vague pour lui permettre de solliciter de la législature la permission d'amender la constitution.

TRAITE

SUITE DE LA PAGE 1

préambule au traité: "Le général de Gaulle, président de la République française, et le Dr Conrad Adenauer, chancelier de la République fédérale d'Allemagne.

"A l'issue de la conférence qui s'est tenue à Paris, les 21 et 22 janvier 1963, et à laquelle ont assisté, du côté français, le premier ministre, le ministre des Affaires étrangères, le ministre des Armées et le ministre de l'Education nationale, du côté allemand, le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Défense et le ministre de la Famille et de la Jeunesse.

"Convaincus que la réconciliation du peuple allemand et du peuple français mettant fin à une rivalité séculaire, constitue un événement historique qui transforme profondément les relations entre les deux peuples.

"Conscients de la solidarité qui unit les deux peuples, tant du point de vue de leur sécurité que du point de vue de leur développement économique et culturel.

"Constatant en particulier que la jeunesse qui a pris conscience de cette solidarité, et se trouve appelée à jouer un rôle déterminant dans la consolidation de l'amitié franco-allemande.

"Reconnaissant qu'un renforcement de la coopération entre les deux pays constitue une étape indispensable sur la voie de l'Europe unie qui est le but des deux peuples, "ont donné leur accord à l'organisation et aux principes de la coopération entre les deux Etats tels qu'ils seront repris dans le traité signé en date de ce jour.

"Signé: le président de la République française,
le chancelier fédéral de la République fédérale d'Allemagne

"Fait à Paris le 22 janvier 1963 en double exemplaire, en langue française et en langue allemande".

Saigon: attaque aérienne par erreur

SAIGON. (AFP) — On apprend de source officieuse que l'aviation sud-vietnamienne, appelée récemment au secours d'un poste attaqué de nuit dans la province de Kien Hoa, a bombardé par erreur un hameau stratégique voisin. Il y aurait eu au moins une vingtaine de morts et une trentaine de blessés parmi la population civile.

Les Vietcongs ont attaqué, dans la nuit du 20 au 21 janvier, une tour de garde dans la grande banlieue de Saïgon, tuant quatre gardes civils ainsi qu'une femme et trois enfants.

Ultime effort pour aider les typos en grève de New York

NEW YORK. (PA) — La Guilde des journalistes de New York (AFL-CIO) vient d'hypothéquer l'édifice où logent ses quartiers généraux en vue de venir en aide aux grévistes, et de recommander que soit mise sur pied si nécessaire une nouvelle équipe de négociateurs pour mettre fin à la grève des journaux qui sévit à New York depuis maintenant 46 jours.

A une réunion des membres tenue hier soir, la Guilde a adopté une motion recommandant au secrétaire du Travail M. Willard Wirtz et aux médiateurs fédéraux d'insister pour que les typos et les propriétaires "reprennent les négociations et les continuent jusqu'à ce qu'on en vienne à un accord." Des deux côtés, fait observer la motion en question, "on semble incapable de demeurer assez longtemps autour de la table des délibérations pour entreprendre la discussion constructive d'un règlement."

Entre-temps, à Cleveland, la Guilde et l'Union indépendante des Teamsters poursuivent, depuis 54 jours, une grève contre deux quotidiens. Les négociateurs de la Guilde et les propriétaires des deux journaux ont eu une rencontre qui a duré deux heures et demie hier et une autre réunion est prévue pour aujourd'hui. Les grévistes de Cleveland cherchent à obtenir des augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail.

Hier, à New York, les membres de la Guilde ont apporté un amendement à une motion qui aurait eu pour effet de demander au président Kennedy d'intervenir dans le différend en nommant une équipe d'experts impartiaux chargés de trouver un accord si la grève n'était pas terminée d'ici une semaine.

M. Michael Potaker, secrétaire-trésorier de la Guilde newyorkaise a dit à une réunion hier que son organisation ouvrière avait payé à date $1,270,000 en salaires.

QUATRE HEURES

SUITE DE LA PAGE 1

du lieutenant Germain Vigeant, assistant-mécanicien.

Le R.P. P.-Dollard Morin, aumônier des pompiers de Montréal, a prodigué ses encouragements à M. Dentend, quatre heures durant, ou presque.

On a conduit le blessé à l'hôpital du Sacré-Coeur.

Débat sur les armes-A à Toronto

TORONTO — (PC) — Un débat passionné a eu lieu hier entre des groupes pro et anti-armements nucléaires à l'université de Toronto. On a surtout discuté de la création récente d'un nouvel organisme étudiant qui s'intitule le Comité des armes nucléaires et qui recommande l'acquisition d'armements nucléaires par le Canada.

Le mouvement universitaire pour le désarmement a lancé un défi au mouvement nouvellement formé, et c'est de ce défi qu'en est résulté un débat.

Harvey Worstman, étudiant de troisième année à la faculté des arts a fait savoir que "le comité (en faveur des armes nucléaires) avait été formé et qu'un débat avait été organisé dans le but de dissiper l'idée que l'université n'est peuplée que d'adversaires de la bombe". Il a ajouté "que ce comité avait de plus pour but de combattre l'effet produit par les démonstrations contre la bombe nucléaire".

Michael Marrus, membre du Mouvement pour le désarmement, a accusé le nouveau comité d'avoir des principes moraux assez discutables et de se montrer fanatique.

Chez les "Canadians"

La connaissance du français varie peu

OTTAWA. (DNC) — De 1931 à 1961, le pourcentage des Canadiens qui ne parlaient que l'anglais n'a que très peu varié.

De 67.5 p. 100 qu'il était en 1931, il est passé à 67.2 p. 100 en 1941, à 67 p. 100 en 1951 et, finalement, à 67.4 p. 100 en 1961.

Voila ce que révèlent les chiffres du dernier recensement fédéral. Ces chiffres, le bureau fédéral de la statistique les publie aujourd'hui dans une brochure de sa série sur le recensement.

Au cours de la même période, le pourcentage de ceux qui ne parlaient que le français s'est accru de 2 p. 100 exactement, passant de 17.1 p. 100 en 1931 à 19 p. 100 en 1941, pour atteindre 19.6 p. 100 en 1951 et redescendre à 19.1 p. 100 au dernier recensements.

D'autre part, le pourcentage de ceux qui parlaient les deux langues officielles est demeuré à peu près stable. Il était de 12.7 p. 100 en 1931, passait à 12.8 dix ans plus tard, à 12.3 en 1951 et, finalement, à 12.2 en 1961.

En chiffres absolus, cela signifie que 12,284,762 "Canadiens" ne parlaient que l'anglais en 1961 que 3,489,866 ne parlaient que le français et que 2,231,172 parlaient le français et l'anglais.

La météo

MAIMUM: 10

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: ensoleillé avec périodes nébuleuses et neige très légère. Très froid. Vents légers. Maximum à Val d'Or, Rouyn-Noranda 10 sous zéro; à Témiscamingue 5 sous zéro.

Aperçu pour demain: ensoleillé et très froid.

Régions de Montréal, Ottawa, Québec, Cantons de l'Est et Laurentides: nébulosité croissante avec un peu de neige légère commençant tard cet après-midi ou ce soir. Très froid. Vents légers. Maximum à Montréal et Ottawa 10 au-dessus de zéro; à Sherbrooke 5 au-dessus de zéro; à Ste-Agathe et Québec zéro.

Aperçu pour demain: ensoleillé et très froid

Régions du St-Maurice et Lac St-Jean: ensoleillé et très froid. Vents légers. Maximum à La Tuque et Chicoutimi 15 sous zéro.

Aperçu pour demain: peu de changement.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé: généralement ensoleillé et très froid. Vents de l'ouest de 20 milles. Légers dans la soirée. Maximum à Baie-Comeau et Sept-Iles 10 sous zéro; à Rivière-du-Loup—Mont-Joli et Gaspé 5 sous zéro.

AVIS

LES PHARMACIES PROFESSIONNELLES SARRAZIN & CHOQUETTE

n'ont jamais donné de timbres d'aucune sorte et n'ont pas l'intention de commencer à en donner.

De plus, elles n'ont aucun intérêt, ni de près ni de loin, dans la Compagnie de Timbres "Gold Star".

LUC CHOQUETTE
Pharmacien, prop.

NOUS FERMONS NOTRE RAYON DE FOURRURES

Salon Juliette DOIT LIQUIDER

$86,000 DE FOURRURES

pour agrandir son rayon de vêtements pour dames

LA VENTE COMMENCE MERCREDI MATIN A 9 HEURES

PAS DE COMPTANT REQUIS
RABAIS DE 50% ET PLUS!

SPÉCIAUX À NE PAS MANQUER!

ÉTOLES DE VISON
REG. $185
79.63

Manteau de SEAL FRANÇAIS (LAPIN TEINT)
Manteau de MOUTON RASE (TEINT GRIS)
UN SEUL
$43.63

MANTEAUX
JAQUETTES
ETOLES
•
VISON
CASTOR
RAT MUSQUE
PHOQUE
MOUTON
•

COMPAREZ CES AUBAINES

DESCRIPTION	PRIX DE VENTE	DESCRIPTION	PRIX DE VENTE
MANTEAU DE SEAL FRANÇAIS (LAPIN TEINT) Rég. $185	$49.63	MANTEAU EN CASTOR NATUREL RASE Rég. $595	$297.63
MANTEAUX DE MOUTON RASE (TEINT GRIS) Rég. $175	$49.63	MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE TEINT NOIR Rég. $595	$297.63
MANTEAUX DE MOUTON RASE TEINT BRUN Rég. $195	$89.63	MANTEAU EN SEAL D'HUDSON TEINT BRUN (GARNI VISON) Rég. $695	$347.63
MANTEAUX DE SEAL FRANÇAIS GARNI DE VISON	$169.63	MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE TEINT BRUN	$397.63
JAQUETTES DE FLANCS DE RAT MUSQUE Rég. $225	$99.63	MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE TEINT GRIS (LARGE COL DE VISON)	$397.63
MANTEAUX DE DOS DE RAT MUSQUE Rég. $350	$197.63	MANTEAUX DE LOUTRE CANADIENNE. Rég. $995	$497.63
MANTEAU DE VILLE EN CASTOR NATUREL, LONGUEUR ¾. Rég. $395	$197.63	MANTEAUX DE CASTOR BLOND (GARNI DE VISON) Rég. $1095	$597.63
JAQUETTES DE VISON CHINOIS ET D'ECUREUIL. Rég. $375	$197.63	JAQUETTES EN VISON ROYAL PASTEL	$697.63
MANTEAUX EN RAT MUSQUE RASE BLOND. Rég. $495	$249.63	MANTEAUX EN SEAL D'ALASKA (GARNI DE VISON) Rég. $1750	$897.63
MANTEAUX EN CHAT SAUVAGE RASE. Rég. $550	$279.63	MANTEAUX EN VISON (PASTEL, SAUVAGE ET D'ELEVAGE) Rég. $2550	$1297.63

DES CENTAINES D'AUBAINES NON ANNONCEES!

ECONOMISEZ DES CENTAINES DE DOLLARS
VENEZ TOT POUR OBTENIR LE MEILLEUR CHOIX

PAS DE COMPTANT – JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 P.M.

Salon Juliette
5141 ST-DENIS PRES LAURIER

CHAQUE VETEMENT DOIT ETRE VENDU

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 22 JANVIER 1963 — 79e ANNEE — No 84

Montréal pourra annexer St-Léonard et Rivière-des-Prairies

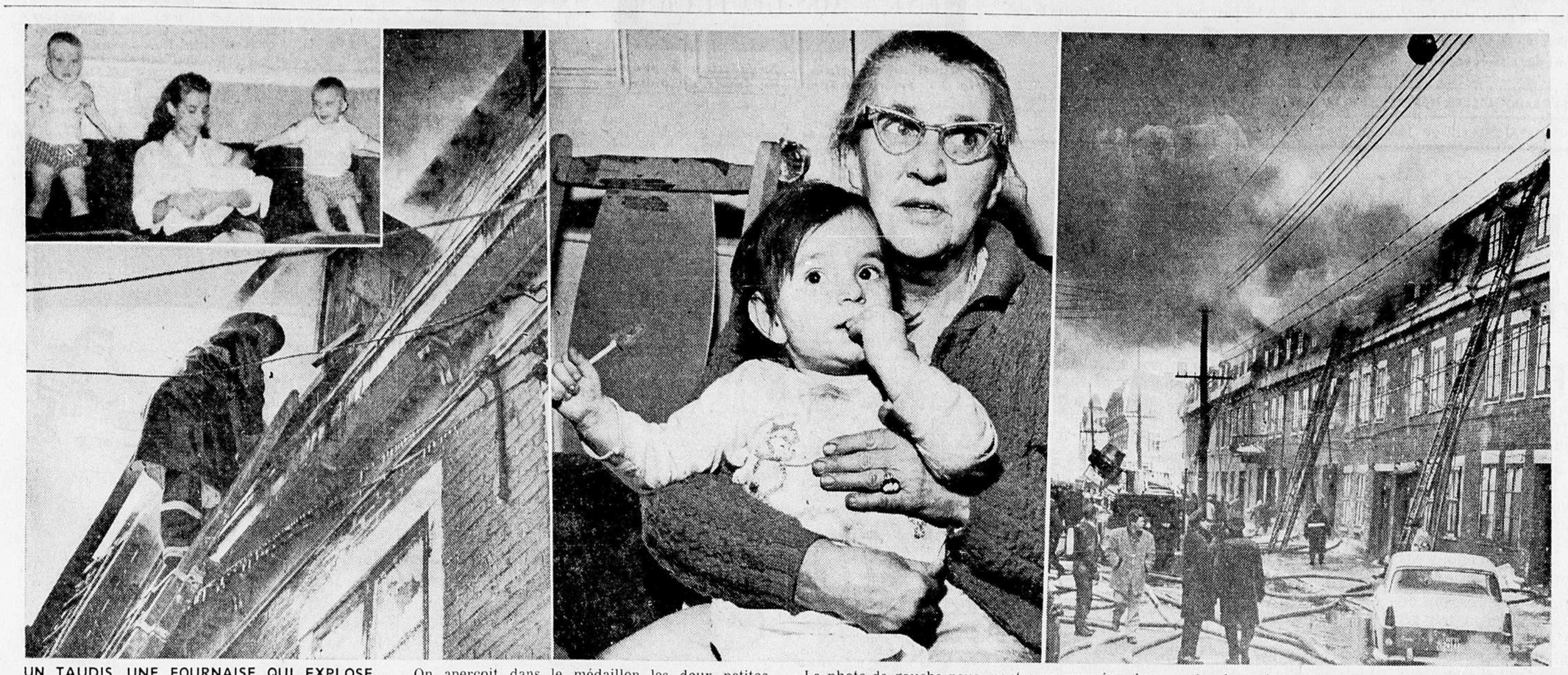

UN TAUDIS, UNE FOURNAISE QUI EXPLOSE, DEUX VICTIMES — Deux jeunes enfants âgés de 3 et 2 ans, Michel et Richard Bédard, ont perdu la vie hier après-midi lorsque les flammes ont ravagé le logement de leurs parents, au 1590E, rue Dézéry. On aperçoit dans le médaillon les deux petites victimes debout de chaque côté de leur mère, qui tient son bébé de deux mois, Linda, qui a échappé au sinistre. Mme Félix Bédard a elle-même sorti de la maison un de ses enfants, Robert, âgé d'un an. La photo de gauche nous montre un pompier s'apprêtant à pénétrer dans le logis par une fenêtre avant. Il devait en sortir plus tard avec le corps des deux victimes. Au centre, le jeune Robert, qui ne se doute pas du drame qui se déroule, est dans les bras de sa grand-mère, Mme Pierre Bédard, qui demeure en face et qui l'a recueilli. La photo de droite donne une idée du taudis qu'habitait la famille, une maison vieille de 165 ans. Une dizaine de familles habitant les logements voisins ont dû être évacuées. photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

par **Teddy CHEVALOT**

A moins d'imprévu majeur, l'annexion, à la cité de Montréal, des villes de St-Léonard-de-Port-Maurice et de Rivière-des-Prairies n'est plus qu'une question de mois.

De source bien informée, nous avons appris que les autorités gouvernementales semblent acquises à cette idée, et qu'elles la suggéreraient prochainement à l'exécutif de Montréal.

Quant à la procédure qui serait suivie pour arriver à ce résultat, elle serait fort simple, nous a-t-on dit.

On sait que, depuis l'année dernière, la Commission municipale de Québec, en matière d'annexions surtout, est devenue un organisme quasi judiciaire.

Et l'article 26 de sa propre loi, l'autorise à ordonner, si elle le juge à propos, un référendum dans une ville afin de connaitre l'état de l'opinion publique sur le sujet.

Aussi, dans le cas de cette double annexion, il semble que les autorités gouvernementales, une fois obtenu l'accord de Montréal si besoin est, demanderont à la Commission municipale de Québec d'ordonner un référendum dans les villes de St-Léonard-de-Port - Maurice et de Rivière-des-Prairies.

Si, comme on l'espère en haut lieu, le résultat de ce référendum est positif, — et il y a tout lieu de croire qu'il le sera, puisqu'il y a un an et demi, 80% des propriétaires de Rivière-des-Prairies avaient signé une requête à cet effet, — il sera facile alors de décréter l'annexion de ces deux villes à Montréal.

Quant à la date de ce double référendum, il a été impossible de la connaître exactement. Tout ce qu'il a été possible de savoir, c'est le fait qu'on est décidé, en certains milieux, à

Voir ANNEXION en page 6

2 enfants périssent dans un incendie

par **J.-Marc PROVOST**

L'explosion d'une fournaise à l'huile démodée, a coûté la vie hier après-midi à deux jeunes enfants, Richard et Michel Bédard, âgés respectivement de 2 et 3 ans. La mère, Mme Félix Bédard, âgée de 20 ans, a réussi à sauver un troisième enfant, Roger, un bébé d'un an, tandis que des voisins retiraient à temps du brasier la petite Linda Bédard, âgée de deux mois.

L'incendie, qui a débuté au troisième étage du 1590E, de la rue Dézéry, dans l'est de la métropole, s'est rapidement propagé aux logements adjacents, nécessitant ainsi l'évacuation immédiate d'une dizaine de familles. Au plus fort du sinistre, la fumée et les flammes s'échappaient du toit et par les fenêtres des maisons situées entre les numéros 1474 et 1506 de la rue Dézéry.

Les enfants se cachent :

La tragédie d'hier après-midi, si elle a emporté la vie de deux enfants, aurait quand même pu devenir une effroyable hécatombe.

En effet, plusieurs enfants demeurant dans le pâté de maisons qui flambaient, ont tenté, et leur réflexe est bien normal, d'échapper à la mort, en se cachant dans des armoires, sous les lits ou dans des placards. N'eût été la rapidité avec laquelle les sapeurs ont agi, la liste des malheureuses petites victimes serait beaucoup plus longue.

Dès l'instant où le vieux poêle à l'huile a sauté, les événements se sont succédés à un rythme accéléré. Tout de suite les flammes ont envahi la cuisine de Mme Félix Bédard, bloquant ainsi la porte arrière, UNIQUE SORTIE DE LA MAISON. En effet, cette construction est vieille de 165 ans et n'offre qu'une seule issue à l'arrière donnant sur un long escalier délabré en forme de spirale, dont le bois est pourri à plusieurs endroits. Mme Bédard s'est alors emparée du premier enfant qu'elle aperçut, Roger, âgé d'un an et, brisant une vitre, elle alla le porter chez sa belle-mère, Mme Pierre Bédard, demeurant en face de chez elle. Lorsqu'elle revint pour opérer le sauvetage de ses deux plus vieux, déjà des voisins qui avaient réussi à retirer du brasier la petite Linda âgée de deux mois, l'en empêchèrent, vu la rapidité avec laquelle les flammes se propageaient.

voir ENFANTS en page 6

Travaux interrompus au cabaret de NDG

Les travaux entrepris au cinéma Empress, rue Sherbrooke, à Notre-Dame-de-Grâce, pour le transformer en un cabaret ultra-chic ont été interrompus ce matin par l'arrestation du propriétaire et de plusoeurs ouvriers qui y travaillaient.

Cette intervention des autorités municipales a été décidée comme dernière ressource, après que des inspecteurs du service des permis eurent averti deux fois le propriétaire, M. Gabriel Richard, de cesser les travaux qui étaient effectués "sans permis de construction", dit-on.

C'est un autre obstacle que

voir TRAVAUX en page 6

Westmount ne veut pas d'annexion

Westmount n'entend pas être victime des visées annexionnistes des autorités montréalaises qui ont déjà manifesté des ambitions que les municipalités de banlieue ont jusqu'ici combattues avec succès.

Hier soir, M. J. C. Cushing, maire sortant de charge de Westmount, a mis le nouveau maire et les membres du conseil de cette municipalité en garde contre les dangers d'annexion.

Portant la parole au cours de la cérémonie de prestation du serment du nouveau maire, M. Chipman H. Drury et de trois échevins, y compris un nouveau venu, M. Cushing a demandé avec insistance aux citoyens de Westmount de s'intéresser au travail abattu par le conseil pour contrecarrer toute menace d'annexion.

"Je voudrais aussi mettre les membres du conseil en garde contre toute future menace d'annexion, a renchéri M. Cushing. Je ne crois pas que le contrôle des affaires de la Cité de Westmount par n'importe laquelle autre corporation serait dans le meilleur intérêt de notre cité".

Le maire sortant de charge a d'autre part dit espérer que la Corporation de Montréal Métropolitain ne mourra pas. "Ce serait regrettable si l'on voyait la CMM mourir maintenant. Et des municipalités pourraient en souffrir grandement, si la CMM disparaissait".

Québec a reçu le rapport de l'enquête sur le taxi

par **Claude GENDRON**

La Régie des transports de la province de Québec a remis, la semaine dernière, au ministre des Transports, M. Gérard Cournoyer, son rapport sur l'enquête qu'elle a menée sur les problèmes du taxi dans la région de Montréal.

Rien n'a encore transpiré de ce rapport, dont seul le gouvernement peut autoriser la publication . . . s'il le juge à propos. Cependant, on croit savoir que la Régie recommande la formation d'une Commission du taxi, comme l'a réclamé la très grande majorité des témoins. On ignore toutefois si elle recommande une commission provinciale, métropolitaine ou municipale.

Entre-temps, la situation ne s'améliore guère dans l'industrie du taxi à Montréal, où chacun tente, sans trop y réussir, d'y voir clair. Trois groupes distincts, les Teamsters, les Propriétaires unis du taxi de Montréal et la Ligue des propriétaires de taxi, ne cessent de soliciter propriétaires et chauffeurs.

Programme d'envergure

La lutte se fait surtout entre les deux premiers groupes. On sait que les Teamsters ont été les seuls à présenter, à la Régie une étude globale de tous les problèmes du taxi et à dénoncer une des deux causes premières de ses maux, l'influence et les pressions des associations de service qui, selon eux, dépassent leurs attributions. L'autre cause était le racket des permis.

Les Teamsters ont également présenté un projet d'ensemble pour organiser le taxi, lui donner un code d'éthique et un programme de sécurité sociale. Cependant beaucoup doutent de leurs intentions et craignent leur affiliation au groupe de Jimmy Hoffa.

Mais les organisateurs locaux ne cessent d'affirmer leur entière autonomie et travailleut ferme à gagner la confiance de chacun. Ils ont même recommandé qu'une Régie provinciale surveille de près l'organisation du taxi et les conventions collectives entre patrons et employés, de façon à éviter la formation d'un comité paritaire.

Programme opposé

Par ailleurs, l'Association des propriétaires unis du taxi de Montréal travaille à se gagner des adeptes. Bien qu'elle ne l'ait pas encore déclaré ouvertement, beaucoup affirment qu'elle tente, avec l'appui des associations de service, de faire renaître le comité paritaire et de créer un monopole. C'est ce que disent les Teamsters et d'autres intéressés, dont des propriétaires de taxi qui se disent dans l'obligation de garder l'anonymat.

On s'interroge sur la présence dans l'exécutif de l'Association de plusieurs administrateurs d'associations de service et sur le rôle de M. Edouard Latreille, nouveau président de l'Association Diamond, qui, selon les Teamsters, serait l'âme dirigeante du nouveau groupe.

Les administrateurs des Propriétaires unis sont: M. André Doucet, président de Beaubien Taxi, président; Marcel Lapierre, vice-président de LaSalle Taxi, vice-président; Antoine Lefebvre, secrétaire-trésorier; Norbert Buchner, George Mueller, Johnny Primeau, président de Vétéran Taxi, et Bernardin Gauthier, directeurs.

On s'interroge sur la nomination récente de M. Primeau, dont le nom n'apparait pas dans

voir LE TAXI en page 6

Le comité tout entier choisira l'emplacement

— M. Valmore Gratton

Par **Mireille LAGACE**

M. Valmore Gratton a affirmé hier soir que, si l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967 n'est pas encore révélé, "ce n'est pas une question de secret, comme certains aiment le croire, mais tout simplement parce que personne n'a l'autorité pour l'annoncer . . ."

"Tant que les douze membres du comité directeur ne seront pas nommés, l'emplacement ne sera pas connu; son choix doit recevoir l'assentiment du comité tout entier."

Le directeur de l'Office d'initiative économique de la ville de Montréal, qui prononçait sa 14e causerie sur l'Exposition, a dit devant les anciens du Mont-St-Louis que l'emplacement de l'Expo devra remplir certaines exigences à la demande du Bureau international.

Il devra ainsi avoir une superficie d'environ 700 acres, ne pas être loin du fleuve, offrir des facilités d'accès et de sortie et ne pas être sujet à l'encombrement de la circulation.

M. Gratton s'en est pris à la lenteur des procédures de nomination du commissaire général de l'Exposition. "L'enregistrement s'est fait le 12 novembre, dit-il; normalement le commissaire et son adjoint auraient pu être nommés la semaine suivante et il reste encore douze directeurs à nommer . . . Mais à Bruxelles, lorsque l'Exposition a débuté, il restait encore bien des échafaudages. Nous croyons, malgré le retard actuel dû à des lenteurs administratives, que nous parviendrons à terminer

voir LE COMITE en page 6

Les flèches de M. Gratton

Propos significatifs d'atmosphère tendue

par **Raymond MASSE**

Les propos tenus au sujet d'une petite vengeance politique dont le maire Jean Drapeau aurait été victime de la part du gouvernement Diefenbaker appelé à nommer le commissaire général de l'expo de 1967 ont surpris plusieurs observateurs — et d'autres ! —, dans les milieux municipaux et ailleurs.

De fait, des flèches lancées samedi dernier par M. Valmore Gratton, directeur de l'Office municipal d'initiative économique, n'ont rien de parabolique.

Jamais, prétendent de vieux observateurs de la scène municipale, a-t-on vu un fonctionnaire, même parmi les plus haut gradés, intervenir aussi explicitement dans des plates-bandes plutôt réservées aux politiciens, aux élus.

Qui peut nier en effet que protester — directement ou indirectement — contre la nomination de M. Paul Bienvenu et déplorer en somme que ce dernier ait été préféré à M. Drapeau n'équivaut pas à une intervention dans un problème qui a des implications franchement politiques.

C'est chose désormais connue que le maire Drapeau aurait accepté le poste qui a été en fin de compte accordé à M. Bienvenu. C'est chose aussi admise que le maire Drapeau qui s'est dépensé sans répit, mois après mois, d'abord pour décider M. John Diefenbaker, premier ministre du Canada, à demander au BIE d'autoriser la tenue de la foire à Montréal, puis pour élaborer une mise en scène telle que la requête ne puisse pas être refusée, aurait été à la hauteur de la tâche et n'aurait pas hésité à continuer de besogner ferme en vue d'assurer un succès éclatant à la première initiative du genre en Amérique.

Bref, le gouvernement Diefenbaker l'aurait nommé commissaire général, que très peu de Montréalais en auraient été estomaqués.

Pour un, M. Drapeau est sans doute fort déçu. Mais il n'a pas jusqu'à présent manifesté publiquement de ressentiment.

Vendredi dernier ,dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, en présence de quelque 200 personnes — invités et journalistes

Voir PROPOS en page 6

Ecole et chapelle incendiées

SAINTE-ADELE. (C.B.) — Un incendie à Sainte-Adèle-en-Bas, dans le comté de Terrebonne, a lourdement avarié une école de quatre classes et causé de graves dommages à une chappelle-desserte.

Les flammes ont pris naissance au deuxième étage de l'école, pour courir ensuite sous les combles de l'immeuble, vieux de près d'un quart de siècle. N'eut été de l'odorat averti de quelques paroissiens, au sortir de la messe d'après-midi, on aurait sans doute à déplorer une perte complète de l'école et de la chapelle contigus.

Le vicaire Paul-Emile Allard venait à peine de terminer l'office, que l'on vint le prévenir de l'odeur de fumée, qui commençait à se répandre derrière la chapelle. Le prêtre sortit les Saintes-Espèces, pendant que des paroissiens allaient sonner l'alarme. A ce moment, le feu faisait déjà rage dans la cloison mitoyenne.

Quatrième incendie

L'incendie avait commencé vers les 5 h. 30. Il fut maitrisé trois heures plus tard, grâce au travail des pompiers volontaires du village et de la paroisse de Sainte-Adèle, sous la direction du chef de police Paul Bélair

Voir INCENDIE EN PAGE 6

L'opposition est venue trop tard

— M. Dugas

par **Claude GENDRON**

S'il n'en tenait qu'à la Régie des alcools, rien n'empêcherait Montréal, la métropole du Canada, d'avoir son "cabaret de grande classe", comme Paris a son Lido et New York, son Quartier Latin . . .

Mais, il y a les sobres résidents de Notre-Dame-de-Grâce et, bien entendu, les administrateurs municipaux . . .

Les uns s'indignent et crient, mais trop tard. Leur opposition est parvenue à la Régie deux mois et demi après la publica-

voir CABARET en page 6

Les Faits divers sont en page 6

Le Comité des 100 décide un jeûne de 24 h.

Les membres du Comité des 100, de Montréal, un groupe opposé aux armes nucléaires, observeront lors de la prochaine fin de semaine un jeûne de 24 heures, afin de protester contre "des tendances récentes visant à faire du Canada un membre du club nucléaire".

L'argent que les personnes participant au jeûne auraient normalement dépensé pour se nourrir pendant cette période de 24 heures, sera envoyé dans la région de l'Abitibi, où il servira au secours d'indigents. C'est ce qu'a déclaré M. Dan Daniels, président du Comité des 100. Cet envoi d'argent sera un geste à l'appui de la revendication du Comité pour que les fonds consacrés aux armements servent plutôt à aider les gens des régions appauvries. C'est dans une maison prêtée au comité des 100 par l'Eglise unitaire qu'aura lieu le jeûne. Il commencera à 7 heures du soir, vendredi.

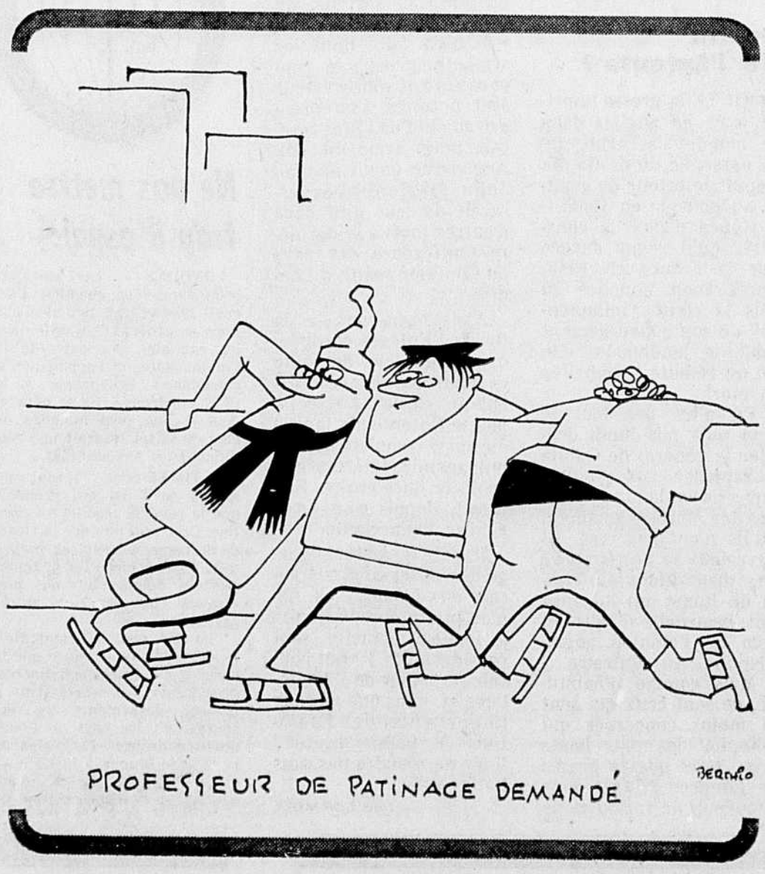

NOUVELLE ADRESSE
6741 ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES

Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal

AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE

Paul-E Talbot Bachelier en optométrie

CR. 2-7611 • CR. 2-7616

APPAREIL AUDITIF

SE PORTANT OU IL EST UTILE

Cet appareil se porte au siège même de l'ouïe . . . à l'intérieur de l'oreille. Ce n'est pas un "truc" mais bien un minuscule et puissant appareil auditif électronique qui donne un bien meilleur rendement que des appareils beaucoup plus gros. Nul besoin de corde, de fils ni de lampes grâce à l'extraordinaire et nouvel appareil

MAICO Starlite

De plus il est "convertissable", c'est-à-dire qu'il se porte dans l'oreille ou (moyennant une agrafe à bouton) se place discrètement en arrière de l'oreille.

1010 Ste-Catherine est suite 308 VI. 9-6440

Bureau principal 1529 Sherbrooke ouest WE. 5-5293

SANDWICHES

VARIETE SPLENDIDE — FRAICHEUR ASSUREE

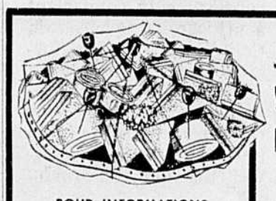

JAMBON TRANCHE
DINDE TRANCHEE
POULET-OEUFS
une boite de 48 sandwiches cocktail $2.40

POUR INFORMATIONS TELEPHONEZ AUJOURD'HUI

VI. 4-3901
LIVRAISON RAPIDE

PEGROID'S LTEE
4075, rue ST-DENIS

BANDE HERNIAIRE

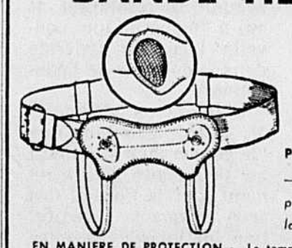

"DEUX DANS UNE"
"SPORTER"
Une exclusivité de la Pharmacie Montréal

Pour le contrôle de la hernie

—Le tampon ajustable ne se déplace pas, maintient fermement la hernie, lavable et hygiénique, ne glisse pas

EN MANIERE DE PROTECTION — Le tampon de sûreté protège le côté sain. La plupart des personnes affligées de hernie double n'ont souffert au début que de hernie simple. Il est donc nécessaire de porter une bande qui garantisse une certaine protection au côté sain. Les bandes doubles portent deux tampons herniaires — PRIX : 13.50.

EXPERTS A VOTRE SERVICE
Essayage dans nos salons privés sans aucuns frais —
CHOIX COMPLET DE BANDES, CORSETS, SUPPORTS, ETC.

Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels VI. 5-7251

PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS

Le plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Lufthansa achèterait 3 CL-44 de Canadair

Un des administrateurs de la ligne aérienne allemande Lufthansa, M. Wolfgang A. Kittel, a déclaré hier que sa compagnie espère pouvoir acquérir, d'ici l'été, trois CL-44 produits par Canadair.

Ces avions seraient achetés par le ministère allemand de la Défense et utilisés par la compagnie Lufthansa. Cette commande signifierait des rentrées de quelque $12 millions dans les coffres de Canadair.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que le premier CL-44 pourrait être prêt en juin et les deux autres, peu après. M. Kittel a déclaré que c'est un vieux rêve de Lufthansa d'acquérir des appareils du type CL-44 qu'il a qualifié "d'un des meilleurs avions-cargos qui soit".

"Un seul ne serait pas d'une grande utilité, a-t-il dit. Nous aurions besoin d'au moins deux, mais il serait préférable que nous en ayons trois".

M. Kittel était à Montréal pour souligner le septième anniversaire de l'établissement de Lufthansa au Canada. Cet homme d'affaires qui se méritait, en 1959, la médaille pour la paix du président Eisenhower, a noté qu'une décision devra être prise bientôt parce que Canadair caresse également d'autres projets.

Matériaux canadiens pour l'Expo

Le président de la Canadian Construction Association, M. Hugh R. Montgomery, de Montréal, a déclaré hier au dîner annuel de cette association que pour être à la hauteur, il faut que l'Exposition universelle elle-même revête un caractère national. D'autres nations, il va sans dire, a-t-il ajouté, seront représentées parce qu'elles viendront y exposer et de nombreux visiteurs, nous l'espérons, viendront de l'extérieur, mais nous espérons aussi que ce sera une véritable fête de famille sur la plus vaste échelle possible.

En ce qui concerne les immeubles, les installations, etc., que l'on érigera pour l'Exposition, la CCA recommandera à tous les gouvernements et exposants étrangers de faire plein usage des talents de nos ingéniers et de nos architectes canadiens aussi bien que de ceux de nos entrepreneurs. Il est essentiel que les architectes et ingénieurs canadiens soient engagés pour assurer l'emploi, dans toute la mesure du possible, de matériaux canadiens, affirme l'association.

TRAVAUX

SUITE DE LA PAGE 3

rencontre M. Richard dans l'établissement de ce qu'il veut être le plus chic club de nuit de Montréal, dont le nom serait "Folies Royales". Il est déjà aux prises avec les autorités et le N.D.G. Council qui s'opposent au permis que lui a accordé la Régie des alcools, parce que celui-ci entre en conflit avec un règlement municipal défendant la vente de boissons dans ce secteur.

Une demande de permis avait été enregistrée le 17 janvier, pour des modifications à la scène et au plancher du théâtre. M. Roméo Mondello, directeur du service des permis, a déclaré qu'on n'avait pas accédé à la demande parce que les plans prévoyaient des matériaux impropres, d'après le code de construction de Montréal. "Si on se conforme au code, a ajouté M. Mondello, la ville n'a pas d'objection à accorder le permis pour ces modifications."

Entretemps, les ouvriers et le propriétaire ont été relâchés sous cautionnement et doivent comparaître en Cour demain.

INCENDIE

SUITE DE LA PAGE 3

et de son adjoint, Marcel Monette.

Le curé de la desserte, le chanoine Hubert Juillet, signale que l'immeuble subit un pareil sort pour la quatrième fois. "Les trois autres avaient été le fait d'une main criminelle, mais, chaque fois, on avait réussi à circonvenir le danger".

La Commission scolaire catholique de langue anglaise y avait aménagé les quatre classes. Elle aura maintenant à faire face à l'épineux problème d'héberger de nouveau ses quelque 75 élèves. Le cas ne sera pas facile, puisque les écoles françaises sont déjà surpeuplées.

NOUVEAU PRESIDENT AU RICHELIEU-MONTREAL — M. Bernard Grégoire (à droite) a été élu président du club Richelieu-Montréal. Il succède à M. Robert Baillargeon que nous apercevons ci-haut auprès du nouveau président. Les autres membres du bureau de direction sont Me Jean-Guy Cardinal, premier vice-président; M. Clovis-Emile Couture, second vice-président; Me Jean Goulet, secrétaire, et M. Lionel Audet, trésorier.

CABARET

SUITE DE LA PAGE 3

t'on d'un avis d'une demande de permis de cabaret . . .

Les autres ont fait connaître la nature des règlements municipaux de zonage, un mois après la publication . . .

Cependant, l'octroi d'un permis de vente de liqueurs alcooliques ne permet pas au détenteur d'ignorer les règlements municipaux. Celui-ci doit, en tout temps, se soumettre à ces règlements et obtenir de la ville les permis nécessaires, s'il veut exploiter son permis de la Régie.

Voilà en somme la précision qu'a apportée, hier après-midi, devant les membres de la presse montréalaise, le juge Lucien Dugas, président de la Régie des alcools de la province de Québec, concernant l'octroi d'un permis de cabaret à M. Gabriel Richard, qui désire transformer les locaux du cinéma Empress, au 5560 ouest, rue Sherbrooke, pour en faire un chic cabaret, "Les Folies royales", où, paraît-il, on ne vendrait que du champagne et ne présenterait que des spectacles de très grande classe.

L'octroi de ce permis, le 27 novembre, a soulevé l'ire du Notre-Dame-de-Grâce Community Council, appuyé par son député le ministre provincial Paul Earl, ainsi que des autorités municipales de Montréal qui ont menacé les promoteurs de poursuites judiciaires si le cabaret ouvrait ses portes. On a accusé la Régie des alcools de ne pas avoir tenu d'audience publique en cette affaire et de ne pas avoir tenu compte des règlements municipaux de Montréal. M. Earl a même dit qu'il demanderait une enquête.

A ces accusations, M. Dugas répond que la Régie n'avait pas à tenir d'audience publique. "La loi, dit-il, exige que toute demande de permis soit publiée dans des journaux locaux et prévoit un délai de 15 jours avant d'autoriser la régie à accorder ou refuser le permis demandé.

"Si quelqu'un manifeste une opposition pendant ce délai, la Régie doit alors tenir une audience publique et juger de la cause au mérite et selon le droit."

"Or, dans le cas qui nous occupe, la demande de permis a été faite le 31 juillet, l'avis a été publié le 14 août dans "Le Devoir" et "The Gazette". Personne n'a fait connaitre d'opposition dans le délai prévu. La Régie avait donc droit de disposer de la requête sans audition publique.

"L'avis de la ville de Montréal est pervenu à la Régie le 14 septembre et celui du NDG Community Council, le 1er novembre."

Cela n'aurait rien changé

Sur le mérite de la requête de M. Richard, le juge Dugas précise que l'opposition des citoyens de Notre-Dame-de-Grâce n'aurait changé en rien la décision de la Régie, car elle n'apportait pas de raisons valables. Il explique que l'établissement en était un de "grande classe" qui serait particulièrement apprécié lors de l'Exposition mondiale de 1967, que le règlement de zonage situe l'établissement dans une zone commerciale, que le local a été longtemps exploité comme cinéma, que le cabaret n'aurait rien changé au caractère du secteur et que, d'ailleurs, un autre établissement exploitait un permis de la Régie non loin, au 5617 ouest, rue Sherbrooke.

En droit, le juge Dugas dit que la Régie n'a rien à voir avec les règlements municipaux de Montréal et qu'elle ne peut pas se prononcer sur ce sujet qui relève de la compétence des Cours municipales. Il a noté que souvent les permis municipaux sont sujets à changement ou font l'objet de procès. Mais il souligne que le détenteur d'un permis de la régie doit se soumettre aux règlements municipaux s'il veut exploiter son permis.

Ici, le juge note qu'une entente tacite, mais non officielle, est intervenue entre les administrateurs de Montréal et la Régie, à l'effet que, lorsque celle-ci émet un permis, elle attend que le nouveau détenteur ait obtenu son permis d'exploitation commerciale de la ville, avant de lui remettre le certificat prévu. Mais certains doutent de la légalité d'une telle procédure.

"Il ne s'agit en somme que d'une mesure de coopération entre les deux corps publics, précise le juge, afin d'éviter des imbroglios comme celui-ci."

ANNEXION

SUITE DE LA PAGE 3

obtenir cette double annexion avant la fin de l'année 1963.

Motifs possibles

Il a, de même, été impossible de connaître les raisons exactes de cette décision.

Toutefois, sans aller jusqu'à confirmer ces données, il semble que les raisons qui justifient cette prise de position soient de plusieurs ordres.

Tout d'abord, cette double annexion aurait pour but essentiel de régler le cas de Rivière-des-Prairies. On sait que tant le ministère des Affaires municipales que la Commission municipale de Québec sont tout particulièrement préoccupés par les événements qui, de temps à autre, se déroulent en cette ville.

En outre, cette décision permettrait à l'administration provinciale de remédier indirectement à la "carence" administrative municipale qui y règne présentement.

De plus, si Rivière-des-Prairies devient un nouveau quartier de Montréal, il n'y a pas de doute que les autorités montréalaises pourront développer ce secteur selon les meilleurs principes urbanistiques, sans compter, qu'elles seules seront en mesure de doter cette région des grands services publics qui y manquent présentement.

Quant à St-Léonard-de-Port-Maurice, son cas est tout autre. En annexant seulement Rivière-des Prairies, Montréal se retrouve encore une fois avec un îlot perdu au travers de plusieurs villes.

C'est donc cette situation qu'on voudrait empêcher en favorisant l'annexion de St-Léonard-de-Port-Maurice, puisque cette ville touche aux limites et de Montréal et de Rivière-des-Prairies.

La logique des choses voudrait aussi, qu'à ce moment-là, une partie appartenant à Anjou, et sise entre les limites de St-Léonard-de-Port-Maurice et la Montée St-Léonard, soit elle aussi annexée à Montréal, puisqu'il est dans les projets gouvernementaux de prolonger cette Montée jusqu'à la rivière des Prairies, ce qui donnerait un accès direct à la ville du même nom. Mais il n'est pas question de cette dernière annexion.

Reste à savoir comment les autorités montréalaises accueilleront ce cadeau provincial. Il serait fort surprenant de les voir refuser une si belle aubaine.

LE TAXI

SUITE DE LA PAGE 3

la liste officielle des détenteurs de permis de taxi, à l'hôtel de ville, et qui fut membre du défunt comité paritaire du taxi. On sait également que M. Gauthier fut le fondateur des Propriétaires-Unis, mais qu'il ne fut pas réélu à la présidence à la suite de divergences de vues. M. Gauthier affirme qu'il n'assiste pas aux assemblées.

Quant aux associations La-Salle et Diamond, on sait qu'elles perçoivent, à même les contributions mensuelles de leurs membres, leurs cotisations aux Propriétaires-Unis. L'association Métropole Taxi, de son côté, laisse à ses membres l'entière liberté d'adhésion aux organisations patronales ou syndicales de leur choix.

PROPOS

SUITE DE LA PAGE 3

— il a quand même généreusement félicité M. Paul Bienvenu dont M. Pierre Sévigny, ministre tuteur de l'expo, venait d'annoncer de façon officielle la nomination au poste de commissaire général. Il n'y est d'ailleurs pas allé avec le dos de la cuillère. Ce ne fut pas du compte-gouttes. Il a en outre assuré M. Bienvenu ainsi que M. C.F. Carsley, le commissaire général adjoint, "de la collaboration la plus large, la plus amicale, la plus empressée de la municipalité de Montréal, de ses dirigeants, de ses services".

De là la surprise — sinon l'étonnement — à laquelle les propos pour le moins extraordinaires de M. Gratton ont donné lieu depuis deux jours, surprise d'autant plus grande que les flèches proviennent d'un homme qui doit normalement se tenir à l'écart de la mêlée politique, d'un fonctionnaire chevronné qui se précipite tout d'un coup à l'avant-scène . . . politique, bien que la tradition veuille que les fonctionnaires oeuvrent plutôt discrètement à l'arrière-scène.

Quant au maire Drapeau et à M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Concordia, ils n'ont pas encore réagi publiquement. Encore aucune déclaration officielle de leur part.

Mais une porte vient de s'ouvrir. Elle l'a été par M. Gratton. Est-ce à dire que ce dernier a parlé avec la bénédiction de MM. Drapeau et Saulnier, ou encore de l'un des deux ?

Il reste que les propos de M. Gratton auront appris au public ce qu'une minorité soupçonnait depuis plusieurs jours. Qui ignore maintenant qu'il y a "de la poudre dans l'air", que "l'atmosphère est à l'orage", que ce n'est pas l'entente cordiale chez les dirigeants fédéraux et municipaux.

Le chat est bel et bien sorti du sac.

LE COMITE

SUITE DE LA PAGE 3

les travaux pour le début de la Foire internationale."

Soulignant que "le potentiel du logement touristique accuse une pénurie", M. Gratton a révélé que plusieurs projets privés vont améliorer la situation. Parmi ces projets, la construction au coût de $200 millions de cinq maisons de rapport de 50 étages chacune, d'un motel de cinq étages rue Drummond, de deux autres rue Dorchester et des agrandissements à au moins cinq hôtels de la métropole.

ENFANTS

SUITE DE LA PAGE 3

Ce n'est qu'une demi-heure plus tard que les pompiers retiraient de la maison en flammes, les cadavres de Michel et Richard Bédard.

L'incendie, qui a nécessité l'intervention de quelque 60 pompiers, a pu être maîtrisé après une heure de travail. L'assistant-directeur du Service des incendies de la ville de Montréal, M. Sarto Dupré, nous a déclaré qu'aucun de ses hommes n'avait subi de blessure. Le chef de division Letendre assistait M. Dupré lors des opérations qui ont mis en oeuvre six jets d'eau.

FAITS divers

Pompiers blessés

Deux pompiers montréalais ont été légèrement blessés hier soir alors qu'ils combattaient un incendie, lequel a détruit la Taverne Maure's située 1865 Wellington. Une quarantaine de pompiers ont été dépêchés sur les lieux sous la direction du chef de district Albert Larrivée, de l'assistant-directeur Sarto Dupré et du chef C. MacDonnel. Trois jets d'eau ont été employés et le sinistre a nécessité la présence de 6 camions-pompes. On a mis trente minutes à maîtriser l'incendie qui avait débuté vers 10 h. 30.

Messager dépouillé

Trois délinquants, dont l'un était armé d'une carabine au canon coupé, ont accosté un messager à l'emploi de l'épicerie E. Tardif, 5417 rue Clark, un peu avant 5 h. hier après-midi, et lui ont arraché une somme de $67.50.

Le messager, Normand Corbin, 19 ans, domicilié au 5564 rue Clark, s'en allait livrer une commande lorsqu'il a été abordé par les jeunes gens. Il n'a pas été molesté.

Atterrissage forcé

Un monomoteur ayant deux personnes à son bord, venant de Toronto et se dirigeant vers l'aéroport international de Dorval, a fait un atterrissage forcé, faute d'essence, vers 6 h. hier après-midi, à Lachine, plus précisément dans un champ, à quelque 1,000 pieds du chemin de la Côte-de-Liesse, près de la 32e Avenue.

Le Dr John Lockhed, accompagné de son épouse, était aux commandes de l'appareil en difficulté. L'avion a été légèrement endommagé, mais son propriétaire pourra s'envoler pour le Nouveau-Brunswick, où il demeure, après une inspection de son appareil.

Cambriolages

8,400 cravates et 960 paires de chaussettes ont été volées à la Jaymore Ltée, 4215, rue Iberville, par des inconnus qui ont enfoncé un mur latéral pour pénétrer sur place.

Au no 55 ouest, avenue Mont-Royal, des malfaiteurs ont visité deux établissements, ceux de H. Seidman et de Marcitta Sports. Au premier endroit, ils ont fracturé le coffre-fort qu'ils ont vidé de son contenu; au second, ils ont fait main basse sur des robes d'une valeur de $1,000.

Mme Helen Siromger, 1389, Redpath Crescent, s'est plainte aux officiers du poste no 10 que des inconnus sont entrés chez elle et ont volé $80 en argent et $1 200 en bijoux.

$600 de cigarettes et une quantité indéterminée de victuailles ont été volées au magasin Steinberg, 8780, boul. St-Laurent, tandis qu'au restaurant Mr. Smoked Meat, 950 est, rue St-Zotique, on a pris $415 dans la caisse et une bonne quantité de cigarettes après avoir fait voler la glace de la montre en éclats.

Enfin des voleurs sont entrés par l'arrière de l'étage du Harlem Paradise, 772, rue de la Montagne, et se sont emparés de l'argent des caisses, d'une grande quantité de bouteilles d'alcool et d'autres articles.

OFFRES D'EMPLOIS
Cité de Montréal
SERVICE DU PERSONNEL

ARCHITECTE ($6,520-$8,585) — Hommes ou femmes. Le salaire initial sera déterminé selon l'expérience du candidat. Instruction : être membre en règle de l'Association des Architectes de la province de Québec; de préférence posséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.

DESSINATEUR ($3,909-$5,585) — Hommes bilingues. Age : au moins 18 ans au 1er février 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 11e année ou l'équivalent. Expérience : quelque expérience en dessin industriel, topographie, paysagiste, technique ou de construction; des études spécialisées en dessin d'une institution reconnue pourront compenser pour une partie de l'expérience requise.

INSPECTEUR GRADE 1 (DIVISION DES ARBRES) ($4,330-$4,890) — Hommes bilingues. Age : au moins 25 ans au 1er février 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 11e année ou l'équivalent; posséder un diplôme en horticulture, sylviculture ou agronomie d'une institution reconnue. Expérience : quelque expérience dans un travail se rapportant à l'arboriculture ou à la sylviculture.

INSPECTEUR GRADE 2 (DIVISION DES ARBRES) ($5,170-$5,871) — Hommes bilingues. Age au moins 25 ans au 1er février 1963 Résidence à Montréal. Instruction : 11e année ou l'équivalent; posséder un diplôme en horticulture, sylviculture ou agronomie d'une institution reconnue. Expérience : quelques années d'expérience dans un travail se rapportant à l'arboriculture ou à la sylviculture acquise de préférence au service de la Cité.

INSPECTEUR SANITAIRE (VIANDES) ($4,160-$5,996) — Hommes bilingues. Age : au moins 25 ans au 1er février 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 10e année ou l'équivalent; de préférence posséder un certificat d'inspecteur sanitaire de la Canadian Public Health Association (C.S.I.). Expérience : quelques années d'expérience dans un travail exigeant la connaissance des viandes dans un établissement commercial ou industriel de viandes ou sous-produits de la viande, tel que : étal de boucher, salaison, etc.

INSTRUCTEUR EN SAUVETAGE (PROTECTION CIVILE) ($4,400-$5,400) — Hommes bilingues. Instruction : 9e année ou l'équivalent; posséder un certificat AB d'instructeur en sauvetage émis par le collège de la défense civile d'Arnprior. Expérience : posséder une expérience pratique dans le domaine de la défense civile ou dans l'organisation et l'administration de secours d'urgence aux sinistrés.

MONITEUR-TRICE (RECREATION) ($4,049-$4,330) — Hommes ou femmes bilingues. Age : au moins 18 ans au 1er janvier 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 11e année ou l'équivalent. Expérience : posséder une expérience d'au moins deux saisons ou l'équivalent, dans l'organisation d'activités récréatrices, sportives ou autres du même genre.

POLICIER ($4,400-$5,400) — Hommes bilingues. Age : au moins 18½ et moins de 30. Instruction : 10e année ou l'équivalent. Taille minimum : 5'9", pieds nus; poids minimum : 140 livres, sans vêtement. Le salaire maximum sera atteint après 3 ans de service.

STAGIAIRE EN ARCHITECTURE ($5,475-$6,220) — Hommes ou femmes. Le traitement initial des candidats n'ayant fait aucune cléricature reconnue sera le minimum précité; après six mois de cléricature, le salaire sera de $5,920. Le maximum de l'échelle sera atteint douze mois plus tard. Le candidat sera nommé architecte ($6,520-$8,585) après deux ans de cléricature. Instruction : être inscrit en qualité de membre étudiant auprès de l'Association des Architectes de la province de Québec et posséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.

TECHNICIEN (ARCHITECTURE) ($5,193-$6,795) — Hommes ou femmes. Instruction : 11e année ou l'équivalent; de préférence avoir fait des études en architecture. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience dans le dessin d'architecture, de façon à pouvoir exécuter des croquis, des plans de parcs, de terrains, d'immeubles et d'appareils. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats ayant suivi des cours en architecture.

TECHNICIEN (ELECTRICITE) ($5,193-$6,795) — Hommes bilingues. Instruction : 11e année ou l'équivalent; de préférence avoir fait des études en génie. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience dans des travaux d'électricité, de façon à pouvoir élaborer des projets d'électrification et diriger l'exécution technique des travaux. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats ayant suivi des cours techniques ou universitaires en électricité.

TECHNICIEN (PHYTOPATHOLOGIE) ($5,193-$6,795) — Hommes bilingues. Instruction : 11e année ou l'équivalent; posséder un diplôme en horticulture, sylviculture ou agronomie d'une institution reconnue. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience pratique dans l'exécution de tâches variées inhérentes à la conservation d'arbres, arbustes ou plantes, telles que : fertilisation, soins physiologiques, traitements antiparasitaires, etc. Aucune expérience particulière n'est requise des candidats possédant un diplôme universitaire en phytopathologie obtenu à la suite d'études post-universitaires.

TECHNICIEN (PLOMBERIE, CHAUFFAGE, VENTILATION, CLIMATISATION, REFRIGERATION) ($5,193-$6,795) — Hommes bilingues. Instruction : 11e année ou l'équivalent. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience dans la préparation de plans généraux et de détails concernant l'installation d'appareillage de plomberie, de chauffage ou de systèmes de tuyauterie. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats ayant suivi des cours techniques ou universitaires dans une des spécialités propres à la fonction.

Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études ainsi que trois photos récentes (app. 2½ x 3) avec leur demande d'emploi.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service du Personnel, Bureau 403, Hôtel de Ville.

CANARD ROTI
DU LAC BROME
à l'orange
un régal spécial
Restaurant
Stage Coach Inn
RESERVATIONS : RE. 1-7771
SPACIEUX STATIONNEMENT
DECARIE AU COIN DE NAMUR

Appelez votre agence de voyage par air, rail ou autobus dès aujourd'hui pour vous renseigner sur la Floride. Pour recevoir un Guide de vacances illustré, écrivez à Sunshine, State of Florida, P. O. Box 8263-S, Tallahassee, Florida.

Vous "gagnez au change" quand vous changez votre appareil pour un RCA Victor

Le CREDENZA IV — combiné TV-stéréo doté du Volutron

NEW VISTA II

Le syntonisateur qui permet de capter, de stations éloignées, une image d'une netteté, d'une précision sans précédent!

Syntonisez les stations éloignées — vous en recevrez une image si nette, si claire et si stable que nous vous invitons à la comparer avec toute autre... *n'importe où, sur n'importe quel canal!*

Le NEW VISTA II est le syntonisateur le plus puissant, le plus sûr qu'aient jamais construit les techniciens en électronique de RCA Victor. A la base de ce syntonisateur unique se trouve une lampe qui durera de 3 à 5 fois plus longtemps. *Faite de céramique et de métal, c'est une lampe du tonnerre!*

Ces appareils sont dotés de circuits scellés cuivre, invention de l'ère spatiale qui surclasse les montages, aujourd'hui démodés, de fils soudés à la main.

Dès maintenant — pendant ces "Jours d'aubaines de Valeur Victor" — passez chez le marchand RCA Victor et demandez-lui de vous montrer un téléviseur doté du syntonisateur NEW VISTA II.

La démonstration vous convaincra!

PREMIER DANS LA TV EN COULEUR!

Bonne nouvelle! A tous ceux (plus d'un million) qui, au Canada, peuvent capter des émissions en couleur des Etats-Unis, soit par câble ou directement, RCA Victor annonce le lancement des premiers appareils de TV en couleur, de fabrication canadienne. Le premier en TV blanc-et-noir, RCA Victor est également PREMIER DANS LA TV EN COULEUR!

La réception en couleurs naturelles est d'une qualité sans pareille ...l'image est si nette, si précise que *vous n'en croirez pas vos yeux!*

RCA VICTOR
LE NOM LE PLUS RESPECTÉ EN TÉLÉVISION

RECHERCHEZ L'EMBLÈME 'VALEUR VICTOR' CHEZ VOTRE MARCHAND

C'EST LE TEMPS DES AUBAINES DE VALEUR VICTOR!
PROFITEZ-EN! CHANGEZ VOTRE TÉLÉVISEUR POUR UN MEILLEUR!

Demandez une démonstration à l'un des dépositaires suivants :

District est de Montréal

ED. ARCHAMBAULT INC.
500 est, rue Ste-Catherine

J.-E. AUDET INC.
1481 est, av. Mont-Royal
353 est, rue Ste-Catherine

BEAUCOURT
1018 est, rue Ste-Catherine
angle Amherst

BEAULIEU & GLADU ENR'G.
4589 est, rue Ste-Catherine

A. BREAULT
6905, 28e Avenue, Rosemont

F. COURTEMANCHE LTEE
6729, rue St-Hubert

DUBE ELECTRIQUE ENR'G.
6965 Lafontaine
Longue-Pointe, P.Q.

FAUCHER ELECTRIQUE LTEE
251 est, rue Beaubien

LES FRERES DUVAL
2149, rue Frontenac

JEAN GERVAIS
5270, rue Henri-Julien
1145 est, rue Mont-Royal

GORDON VAC. CLEANER CO.
4111, boul. St-Laurent

LES AMEUBLEMENTS J.-G. HOGUE
2525 est, rue Fleury

HOUSECRAFT
3033, rue Masson

KAY VAN FURN. LTEE
7035, boul. St-Laurent

JEAN-C. LEBLANC AMEUBLEMENT INC.
5826, rue St-Hubert

J.-H. LESSARD ENR'G.
2652, rue Masson, Rosemont

MT. ROYAL FURN. & TV INC.
4432, boul. St-Laurent
6682, rue St-Hubert
3510 est, boul. St-Joseph
3744 est, rue Ontario

LEON ROBILLARD
232, rue de Castelnau

ROSEMONT RADIO REPAIRS
3208, rue Masson

STEINHAUSE REG'D.
1852 est, rue Ste-Catherine

J.-A. ST-AMOUR LIMITEE
6575, rue St-Denis

ST. HUBERT FURNITURE & STOVE CO.
6330, rue St-Hubert

TECHNIVISION
10734 St-Laurent

J.-R. VINET INC.
620, rue Georges-V

District ouest de Montréal

ED. ARCHAMBAULT INC.
2140, rue de la Montagne

J.-R. BROUILLETTE
6200, boulevard Monk

BROWN'S DEPT. STORE
3780, boul. St-Laurent

CENTRE ECONOMIC TELEVISION
4231 ouest, rue St-Jacques

CORRIVAUX INC.
3415 ouest, rue Notre-Dame

CAPITOL FURNITURE CO.
391 ouest, rue Ste-Catherine

BRUNO COUSINEAU LTEE
6219, boul. Monk, Ville-Emard

GUSSMAN'S LTEE
1642 ouest, rue Notre-Dame

SIMPSON MONTREAL LTD.
977 ouest, rue Ste-Catherine

MITCHELL ELECTRICAL APPLIANCES REG'D.
1271, avenue Greene

SHANKS & FRERE
4225 ouest, rue Notre-Dame

SYNDICAT SAINT-HENRI
3619 ouest, rue Notre-Dame

WARDS
1653 ouest, rue Ste-Catherine

Verdun

VERDUN ALLIES FURNITURE INC.
4409, rue Wellington

BROPHY'S REG'D.
1957, rue de l'Eglise

LaSALLE TELEVISION
344, rue Strathmore

MONT ROYAL FURNITURE & TV INC.
4260, rue Wellington

VIM'S INC.
4702, rue Wellington

Chomedey

AMEUBLEMENT D.S.L. LTEE
3873, boul. St-Martin

Cartierville

J.-O. DESJARDINS CIE LTEE
12263-65, boul. Reed

Lachine

DOMON LTEE
1366, rue Notre-Dame

Pont-Viau

MARCEL GINGRAS INC.
37, boul. des Laurentides

PAQUETTE & GUY LTEE
367, boul. des Laurentides

Ste-Anne-des-Plaines

C.-E. GAUTHIER

St-Eustache

PAUL LEGER INC.
49, rue St-Eustache
St-Eustache
Co. Deux-Montagnes

Ste-Thérèse

M. CLOUTIER INC.

Ste-Geneviève-de-Pierrefonds

AIME SEXTON
15844 ouest, boul. Gouin

Mont-Laurier

P.-E. MASSE

Rigaud, comté Vaudreuil

GAETAN PILON

St-Esprit, comté Montcalm

MONTCALM ELECTRIC

Laval-Ouest, comté Laval

AMEUBLEMENT BIGRAS LTEE

Ste-Rose, comté Laval

S. VERDON
191, boul. Ste-Rose

Ste-Agathe-des-Monts

CLOUTIER ELECTRIQUE LTEE

Ferme-Neuve, comté Labelle

ARTHUR LABELLE

St-Jérôme

V. PICHE & FILS
216, rue Labelle

Laprairie

GUY MOQUIN et CIE LTEE
403, rue Ste-Elisabeth

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	250	41¾	41	41¾
Abitibi pr	—	24½	24½	—
Acad Atl	100	18	18	18
Algoma	2655	48	47¾	48
Alumin.	2360	24¾	24½	24¾
Alum. 4pr	100	23	23	23
Alum 4½pr	275	49¼	49¼	49¼
An Cd PlpP	—	53	53	—
An Tel 4½P	—	43½	43½	—
An T 2.90P	125	53	52¾	53
Argus	—	10¼	9⅞	—
Arg 2.60 Pr	—	51¾	51¾	—
Arg C pr	350	8⅞	8⅞	8⅞
Asbestos	625	27½	27¼	27½
Atl Steel	200	36⅜	36⅜	36⅜
Arg B Pr	—	50¾	50	—
Ball S 5P	—	23	23	—
Ball S 5½P	—	23¾	23¾	—
Banqu CN	300	72	72	72
BCN dts	3540	5 20	5 10	5 20
Banq Mont	150	68	68	68
Banq NE	50	75½	75½	75½
Banq PC	150	48⅞	48¼	48¾
Bath Pow.	—	17⅞	17¼	—
Bath PowA	50	52	52	52
Bell Phon	835	54⅝	54½	54½
Bow C 5Pr	—	51	50¼	—
Bow Mer P	—	51	50¼	—
Bow Paper	—	5⅝	5⅝	—
Brazil	900	345	340	345
B A Oil	750	30⅛	30	30
B C Forest	325	14¼	14¼	14¼
B C Powe	1000	21⅝	21½	21½
B C Phone	—	53	52¾	—
BC P 4¾ 56	—	95¼	95¼	—
BC Ph 5¾	—	96	96	—
Br Ch 6 pr	—	7⅞	7⅞	—
Brown	—	12½	12½	—
Bruck A	—	18⅞	18⅞	—
Bruck B	100	450	450	450
Build Prod	200	25¼	25¼	25¼
Bulolo	25	800	800	800
Cal Pow	1200	22⅝	22½	22½
Can. Cem	250	33	33	33
C Cem Pr	z25	29	29	29
C Dom Sug	—	28½	28½	—
Can Iron	100	21¾	21¾	21¾
Can. Malt	—	71	70½	—
CSL	—	55	55	—
C S L Pr	—	13¼	13¼	—
C Aviation	425	27½	27¼	27¼
C Brew	2250	11¼	11⅛	11¼
C Brew Pr	50	52	52	52
C Br Alu	275	9½	9¼	9
C B A A w	—	200	200	—
C Bronze	—	24	24	—
C Cel	1800	40	39⅞	40
C Cel 1. 75 p	—	37	36½	—
C Chemical	100	9⅛	9⅛	9⅛
C Chemicl w	—	340	330	—
CD Rio	1450	860	860	860
C Fairbks A	—	7¼	7¼	—
C Husky	100	6¾	6¾	6¾
C Hydrocar	—	16¼	16¼	—
C Imp B C	475	65½	65½	65½
CIL	—	14⅞	14⅜	—
CIL P	—	80⅛	80⅛	—
C Int Pow	320	13½	13½	13½
C Int Pw p	50	43½	43½	43½
C Loco	—	5½	5½	—
C Marconi	700	445	445	445
CPR	1900	25⅝	25⅜	25⅝
C Pet pr	—	11¼	11¼	—
C Vickers	—	20	20	—
Coghlin	—	6	6	—
Col Cel	—	4 35	4 40	—
Co Build p	—	8	8	—
Con M&S	1700	23¾	23¾	23¾
C Textile	—	4 00	4 00	—
Consum G	590	44¼	44	44¼
Corby B	—	17½	17½	—
Co Credit	z50	7½	7½	7½
Crédit Fon	—	134	134	—
Crown Cor	—	79¼	79¼	—
Crown Z A	—	22½	22½	—
Crush Int	200	13¼	13¼	13¼
Dist Seag	160	49	48⅞	49
Dome Pete	25	14	14	14
D Bridge	1500	19½	19½	19½
D Coal p	400	6½	6½	6½
D Fndry	675	63⅛	62¾	63⅛
D Glass	—	80	78	—
D Glass Pr	25	18	18	18
D Lim Lt	1100	6½	6½	6½
D Lime drt	—	2 00	2.00	—
D Steel	—	10½	10½	—
D Stores	130	14	14	14
D Tar	780	18½	18½	18½
D Tar pr	—	23	22½	—
D Text	4475	18½	18¼	18½
D Text pr	—	146	146	—
Donohue	25	22¾	22¾	22¾
Dow Brw	—	50⅛	50⅛	—
Du Pont	540	39	38⅞	38⅞
Du Pont pr	—	80⅛	80	—
Dupuis F A	—	9	9	—
Enam prod	100	7	7	7
Falcon	1370	54⅛	54¾	54¾
Fam Play	50	18	18	18
Fltwood Crp	—	24	24	—
Ford U.S.	—	50	50	—
Fndation	—	10¼	10	—
Fraser	—	26¼	26	—
Frnch P p	100	3 20	3.20	2 30
Frostt A	100	20½	20½	20½
Gatineau	100	33½	33½	33½
Gat 5 Pr	100	100	100	100
Gat 5½ P	—	104	104	—
Gen. Dyn	—	30	30	—
Gen. Motors	—	65¾	65⅝	—
G. L. Pap	475	16¾	16½	16¾
Handy Andy	—	13	14⅞	—
Hawker Si	500	5½	5½	5½
Hollinger	200	23¾	23½	23¾
Home Oil	200	12¼	12¼	12¼
Home Oil	—	12¾	12⅝	—
Horne Pit	200	210	210	210
H Smith	—	43½	43	—
Hud Bay	50	54	54	54
Hud Bay C	300	11⅞	11¾	11¾
Imp Oil	4942	43¾	43¼	43¾
Imp Tob	100	15¼	15¼	15¼
Ind Accep	400	27¾	27¾	27¾
Inland C	—	17¾	17¾	—
Int Nickel	900	69¾	69½	69¾
Int. Paper	405	30⅞	30⅞	30⅞
Int. Util.	685	47⅝	47	47¾
Int Util P	200	50	49⅞	50
Interprv	50	80	79¾	79¾
Iroq Gls pr	—	11	10	—
Jamaica	—	10½	10	—
Laur Unt	—	38	37½	—
Labatt	325	15¾	15⅝	15¾
Laura Sec	25	z18⅛	18⅛	18⅛
Laur F 'A'	90	z18⅛	18¼	18¼
Laur F 1.25	—	21	21	—
Laur. F 2.00	—	43	43	—
Lewis Brs	—	7¼	7¼	—
Loeb M	100	17	17	17
Lower St	100	35	35	35
MacLrn 'A'	50	22¼	22¼	22¼
MacLrn 'B'	—	20¼	20¼	—
MacMl Pwl	461	21½	21⅜	21⅜
Marit. Tel.	360	21¾	21½	21¾
Mass. Fer.	975	12¾	12⅝	12¾
Ms. F. 5½p	—	107	106	—
Met. Str.	—	7¾	7¾	—
Mass. d	13970	25	24	24
Miron pr	450	11	10⅞	11
Mitch. R. A	—	7	7	—
Molson A	335	29¼	29¼	29¼
Molson B	25	30	30	30
Molson pr	50	41½	41½	41½
Mtl Loco.	225	14¾	14¾	14¾
Mtl Trust	550	99	96	99
Moore Cp.	530	50	49½	50
N. Contain	400	4 50	4 50	4 50
Noranda	415	33	32¾	32¾
N. S. Light	480	22½	22½	22½
Ogilvie	100	13½	13½	13½
Ogilvie pr	—	38	38	—
Ont. Steel	1500	16	16	16
Paci Pete	450	12	11⅞	11⅞
Page-He	125	23¼	23¼	23¼
Penmans	—	36½	36	—
Placer	—	29¼	28⅜	—
Pow Corp	7195	9	8¾	8⅞
Price Br	635	37¾	37½	37½
Price B P	z25	86	86	86
Que N Gas	z50	6	6	6
Q Nat G	445	75!	74¾	75
Que Pow	160	35½	35½	35½
Que Phone	25	48	48	48
Q Phone	—	21	21	—
Reitman's	—	11⅝	11	—
Reynolds Pr	—	91	91	—
Rolland A	550	9⅞	9⅞	9⅞
Rolland B	—	11½	11	—
Rolland Pr	—	85½	85⅛	—
Rothmans Ltd	—	8¼	8¼	—
Royal Ban	176	78	77¾	78
St. L. Corp	—	22¼	22¼	—
Salada Foo	650	10¾	10¾	10¾
Scott LaSal	—	8	8	—
Shawin.	6598	29¼	29	29
Shawin A	—	29⅛	29⅛	—
Shawin. 4p	790	44⅛	44	44⅛
Sha 4½ P	170	46	46	46
Shell In. P	40	27¼	27¼	27¼
Shell Oil	250	13⅞	13⅞	13⅞
Sher. Will P	5z	121	121	121
Sicard	70z	7¼	7¼	7¼
Shell wts	—	5.75	5.75	—
Sicard Pr.	—	20½	20½	—
Simpsons	125	32	32	32
Southam	200	34½	34¼	34⅜
S. Can. Po	—	50¼	50¼	—
Std. S Steel	25z	9½	9½	9½
Steel Can.	3590	19⅞	19¾	19⅞
Steinbg A	400	20	20	20
Steinbg Pr.	50	104	104	104
Texaco Ca.	50	46¾	46¾	46¾
Tex. C. Pr	—	87	87	—
To-D Bank	345	65½	65¼	65¼
T. Fin A	700	14⅞	14¾	14⅞
Tr.-Can. C	525	9⅞	9¾	9¾
T.-C. Pipe	1685	24¼	24	24
Tr. Mount	500	14½	14½	14½
Triad Oil	—	1 84	1.75	—
Turnbull E	—	14⅝	14⅝	—
Tel A Pr	100	23½	23½	23½
U. Steel Co	—	6½	6½	—
Vendomatic	—	5½	5½	—
Walk, GW	280	58⅞	58¼	58⅝
Webb & Kn	—	2 00	2 00	—
Westcoat	—	15⅛	15	—
West VTC	100	14½	14½	14½
Weston 'A'	335	19	19	19
Weston B	100	21½	21½	21½
West. P Pr	—	18½	18	—
Zeller's	—	33	33	—
Black River	—	10	10	—
Blue Bonnt	900	15¼	15	15¼
Bl Bonnt w	—	500	500	—
Bluewater	—	11	11	—
Bornite	1000	15	15	15
Bruneau	—	25	25	—
Cal-Ed	—	$ 21½	21½	—
Calumt	151000	3	3	3
Camp Chib	—	410	410	—
C Floor B	—	$ 17	16½	—
Can S Pete	100	395	395	395
C-Collieris	400	$ 7⅜	7½	7½
C Dredge	—	$ 7¾	7¾	—
C Gen Inv	—	$ 41	41	—
Cdn Kod	500	44	44	44
C Power	200	$ 10½	10½	10½
Can Silica	500	100	100	100
Canalask	—	3½	3½	—
Canoram	33000	20	19	20
Carbec	—	8	8	—
Cartier-Que	—	7	7	—
Cassiar	—	$ 11	11	—
Cent Man	—	5	5	—
Chemalloy	3650	85	82	82
Chib Cop	—	9	9	—
Chipman	—	5½	5½	—
Clev Cop	3000	4½	4½	4½
Cm Bus M	1000	420	420	420
Con Mogad	100	$ 19	19	19
Cons New	7000	23	23	23
Cons Paper	700	$ 39½	39⅛	39½
Copperstre	500	20	20	20
Credit M G	25	$ 12	12	12
Dalfens L	1000	20	20	20
Denault A	—	$ 15½	15¼	—
Dolsan	—	7	7	—
Dome	100	$ 28	28	28
Dom Exp	2500	28	26	26
Dom Lea	27000	48½	48½	48½
D Oilcloth	—	$ 24¾	24½	—
Drummond	—	$ 9	9	9
Dumagami	1400	64	63	64
Dumont	6500	18	17	17
Delta Ele	3300	180	170	175
East Sull	—	195	195	—
Emp Oil	—	3½	3½	—
Fab	2000	10	10	10
Fabi	50	$ 8½	8½	8½
Fano	—	2½	2½	2½
Fontana	—	3½	3½	3½
Fort Relian	—	20	19	19
Fox Lake	4000	23	23	23
Fundy	1000	7½	7½	7½
Futurity	—	16	16	16
G Autotro	400	375	375	375
Gaspe Oil	—	2	2	2
Glen L Sil	—	195	194	194
Gold Age	—	10	10	10
Grissoll	—	140	140	140
Gui-Por Ur	—	7	7	7
Hehum Cor	—	70	70	70
Inspiration	200	240	240	240
Int Ceramic	—	5½	5½	—
I Helium	1800	205	202	202
I. Helm W	—	110	110	—
Int Dredgng	—	9	9	—
Inv Found	—	$ 44½	44½	—
Jubilee Irn	700	300	300	300
Keeley	500	93	93	93
Kiena	13700	385	350	385
Kontiki	—	5	5	—
Labrdr Ac	—	$ 8	8	—
Labrador	—	$ 25¼	25¼	—
Laduboro	—	75	75	—
Lake Duflt	—	570	570	—
Lambert 'A'	—	$ 20	20	—
Lamtgn 'A'	—	$ 8	8	—
Lingside	—	4	4	—
Lith Corp	—	7	7	—
Lochber	—	150	150	—
Lowney	—	$ 23	23	—
Majortran	1500	10½	10	10½
Malartic	—	73	70	—
Marchant	1000	91	91	91
Matachew	1000	17	17	17
McIntyre	—	$ 48	48	—
McKen	—	28	28	—
Melc 7% pr	100	$ 5½	5½	5½
Merc Chip	100	15	15	15
Mid Chib	1000	16	16	16
Molyb	—	52	52	—
Monpre	8000	31	28½	28½
Mt Pleas	22200	125	116	120
M R Daries	—	$ 6⅞	6⅞	—
M R Rice	—	$ 11¾	11¾	—
Mideps	2000	178	172	175
Mistang	48500	51	45	51
Native M	4000	12	11	11
N Davies	—	13	13	—
N Formaq	—	4	4	—
Nfld Ligh	300	$ 81¼	81	81¼
N Jack L	2500	12	11½	11½
Newrich	—	13	12½	—
Needco	300	255	240	255
N. W. A.	12500	12½	12	12
Nocana	—	6	5½	—
N. A. Asb.	—	5½	5½	—
N.A. R. M.	2500	34	34	34
N. Q. Pow.	—	$ 31	31	—
N. Q. P. 1p	—	$ 49½	49½	—
Opem. E.	19500	16	15½	16
Opemiska	—	7 00	7 00	—
P. A. Inv.	—	325	320	—
P. Silv.	6500	43	42	42
Paudash	2000	5	5	5
Peace Riv.	800	195	195	195
Pennbec	—	8	8	—
Pitt Gold	—	3½	3½	—
P. G.&O.	—	64	64	—
Porcupin	15000	4½	4½	4½
Powe C 1 Pr	—	$ 46½	46½	—
Pow C 2 Pr	—	$ 86⅞	86⅛	—
Que Chib	—	17	15½	—
Que Cobal	1600	320	315	325
Que Lith	—	265	260	—
Que Oil	—	4	4	—
Que Sme	11000	13½	12½	13
Q Tel 50 pr	—	$ 19½	19½	—
Roberval	1000	17	17	17
Ruby Foo's	100	300	300	300
R Foo's W	1000	51	50	50
St Law Co	2600	460	400	430
St Law Di	2000	105	105	105
Saucon	5000	23½	23	23½
Shop & Sv	300	$ 7¼	7⅛	7⅛
Silv Reg.	5100	56	54	54
Silv Sum	49300	67	65	65
Sobey's Stre	—	$ 15½	15½	—
S Dufault	—	7	7	—
S Cn P 6Pr	6	$114½	114	114
Spart Air	1000	70	70	70
Spart Air w	—	23	23	—
Stand Gold	—	10	10	—
Suptest Or	—	$ 17½	17½	—
Sullivan	—	170	160	—
Tache	—	12	11	—
Talisman	500	65	65	65
Tazin	10000	10½	10	10
Teck-H.	—	86	85	—
Texaco C P	—	$ 11	11	—
Tib Exp	1000	12	12	12
Titan	—	6	6	6
Tr C Freezr	—	275	275	—
U Asbestos	—	390	390	—
U Corp B	100	24⅞	24⅞	24⅞
U Princi	4700	45	45	45
U To Electric	—	12	12	—
UA Obais	6700	62	61	61
Val-Mar	—	$ 5⅜	5⅜	—
Vander H	300	290	290	290
Vanguard	—	7	6½	—
Virginia	5000	4½	4	4
Wainwright	—	105	105	—
Weedon	—	3½	3½	—
Westburne	—	85	85	—
West Helium	—	42	42	—
Westville	—	5	5	—
York Spec Inv.	—	440	390	—

Valeurs en demande

	Ventes	Cote	Variat.
Shawinigan	7610	29	— ⅛
Power Corp. (N)	6530	8¾	— ¼
Dom Tar	3165	18⅞	— ¼
Steel of C.	3020	19⅞	inch.
Delta Elect.	2800	1.75	inch.
Cdn Celanese	2680	40	inch.
Dom Textile	2175	18½	+ ¼
Smelters	2001	23⅝	— ⅛
CPR	1915	25⅞	+ ¼
Cdn Brew	1850	11¼	inch.
Mistango	46500	51	— 03
Silver Summit	43300	65	— 02
Bellechasse	27000	24	+ 01
Canorama	25500	19½	— 00½
Mt Pleasant	15000	1.20	— 09

Total de la matinée : industrielles, 79,400 ; mines et pétroles, 263,300.

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Ajax	3500	15	14	14
Alpha	—	370	370	—
Alpha A	—	$ 5¾	5¾	—
A Bau Bel	500	6	6	6
A Mlybdnt	1600	192	190	192
A Cnd Pulp	—	$ 32½	32½	—
Anthonian	—	5	5	—
Arno	—	5	5	—
Atlas	—	5	4	—
Atlas Telef	500	255	255	255
Augustus	1300	33	29	33
Auto Fab B	—	145	145	—
Bailey S A	100	940	940	940
Baker Talc	—	10	9	—
Band-Ore	—	8	8	—
Barvalee	1000	3½	3½	3½
Bateman	—	4½	4½	—
Beauce Plac	—	22	22	—
Beld-Cort p	—	$ 12	12	—
Bellechs	45500	24½	23½	24½

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
2¾ 1er avril	1963	99⅞	100⅛
4 15 déc.	1963	99⅞	100⅛
3¾ 1er sept.	1965	98⅝	98⅞
4½ 15 déc.	1966	100¼	100⅝
2¾ 15 juin	1968	92⅛	92⅝
5½ 1er avril	1969	103⅛	103⅝
4¼ 1er sept.	1972	94⅞	95⅜
5½ 1er oct.	1975	102⅜	103⅛
3¼ 1er juin	1976	82⅞	83⅜
4½ 15 juin	1983	92⅞	93⅜
3 Perpétuel		63⅞	64⅛
CNR 5½, 15 déc.	1964	104⅛	104⅝
CNR 4½, 1er av.	1967	99⅞	100⅜
CNR 4, 1er fév.	1981	85⅞	86⅜
CNR 5¾, 1er jan.	1985	105⅝	106⅛
CNR 5, 1er oct.	1987	97⅞	98⅜

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mun Fin 5½	1983	99⅛	100⅛
BC Electric 5½	1983	92⅜	94⅛
BC Electric 3¾	1968	92⅜	94⅜
BC Electric 3¾	1969	90⅝	92⅝
BC Electric 5¾	1977	99⅝	100⅝
BC Pow 5, 15 sept.	1962	92⅛	94⅛
Man. 5¾, 15 jan.	1981	101⅞	102⅞
NB 3½, 16 sept.	1965	95⅞	96⅞
NB 5¼, 15 déc.	1986	95⅝	96⅝
Newf. 6, 15 fév.	1981	101⅞	102⅞
NS 5¼, 15 juin	1982	96⅜	97⅜
NS 3¼, 15 juin	1965	96⅜	97⅜
Ont 3, 15 avril	1965	96⅜	97⅜
Ont H. 5¼, 15 no.	1983	98⅜	99⅜
Ont H. 4, 1er mars	1966	97⅛	98⅛
Ont. 5¼, 1er oct.	1983	98⅝	99⅝
Que. 4¾, 15 jan.	1977	94⅛	95⅛
Que. 5¼, 1er août	1985	96⅛	97⅛
Que. 5½, 1er juin	1980	99⅜	100⅜
Que. 5¾, 1er fév.	1986	101⅜	102⅜
Q. H. 3½, 1e mars	1975	84⅛	85⅛
Sask. 5¼, 10 mars	1982	96⅝	97⅝

MUNICIPALITES

Mtl 3, 1er nov.	1973	81¼	83¼
Mtl 5½, 1er déc.	1981	97⅜	98⅜
Ottaw 5½, 2 juil.	1980	98⅛	100⅛
Torn 5½, 15 fév.	1982	99⅞	100⅞
Vancou. 6, 15 juin	1980	101⅛	103⅛

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P & P 4½	1966	99	101
Brazilian T. 4½	1971	65	69
Can. Delhi 5½	1973	94	96
Cdn Petro 4	1972	86	89
Cdn Utilities 5¾	1977	114	—
Grey Lines 5½	1978	161	—
Home Oil 5¾	1971	98½	—
Home Oil 6	1975	107	109
Inl. Cement 4½	1976	89	—
Inland N Gas 5½	1977	94	96
Loblaw 4¾	1976	142	—
Pac. Pete 5	1977	108	111
Shaw W P 5½	1972	101	102
Simpson's 5	1976	125	—
Simpson's 5½	1979	102	—
TCP Inc Not 5½	1987	156	161
Triad Oil 4¾	1971	90	92
Utd Town El. 6¼	1981	99	103
Westc'st 5½ ex-c.	1988	102	104

INDUSTRIES

Alb. Gas Tr. 5¼	1981	98	—
Abitibi P & P 6¼	1977	103½	—
Algoma Steel 5¼	1978	98	99
Alum. of Ca. 4½	1973	93	—
B. A. Oil 5⅛	1977	96½	98
C.B. Alum. 5¾	1980	98½	101
Can Breweries 5	1983	95	96
Can. Breweri 5½	1986	99½	100½
Can. Chemical 5¼	1971	97	—
Can. Cement 5¼	1976	97	99
C-I-L 5¾	1977	101	102
Cdn Oil 4, 1er juin	1976	88½	90
C.P.R. 3¾	1972	87	88
C.P.R. 5	1983	94½	95½
Crt Foncier 5½	1974	98½	100
Dom Tar 5¼	1978	97	98
Dom. Stores 5½	1976	99	—
Dom. Textile 4	1966	96	97
G.M. Accept. 4¾	1969	95	97
Imperial Oil 3	1969	89	91
Ind. Accept. 5½	1978	97½	99
Loblaw 6	1977	101	103
Massey Ferg. 4½	1976	90	—
Reynolds Alu 5¾	1978	100	101
Shell Oil 5⅞	1977	101	102
St. Law. Corp. 5	1978	95	96
Simpson's 4¾	1973	96	—
(a) Stanrock 5¾	1963	13½	—
Steinberg 5¼	1973	97	—
TCP 5.85	1987	99	100
Tr. Fin. 5¾	1974	98½	100
Weston Geo. 4¾	1971	94	96

SERVICES PUBLICS

Anglo-Telephone	1988	102	—
Avalon Tel 3½	1966	92½	—
Bell Teleph 3¾	1979	83½	84½
Bell Telepho 5¾	1982	103	104
Bell Telepho 6¼	1978	106	107
Bowat Power 3¾	1980	84	86
Braz. Tract. 4¾	1970	74½	—
BC Telephon 5¾	1983	96½	97½
Calgary Pow 3¼	1972	85	—
Canada Elect 4	1968	90½	—
Cdn W Nat 5¾	1983	98	—
Consum Gas 5¾	1977	101¼	—
Consum Gas 5½	1982	100¼	—
Eastern Lt Pr 4	1969	89	—
Gt Lt Pw 5¾	1977	101	102
Inland Nat Gas 6	1982	101	102
Maritime Elec 4	1975	84½	—
Nfld Lt&P 4½	1974	88	—
Nfld Lt P 5½	1978	96½	—
N Ont N Gs 5¾	1982	97½	98½
N Telephone 6	1981	101½	—
Power Corp 5½	1977	98	—
Que Nat Gas 5¾	1985	87	—
Quebec Tele	1977	101	—
Shaw W P 3½	1970	89¾	—
Shaw P P	1976	89¾	—
Union Gas 5	1977	95½	96½

IMMEUBLES

Brant Cr Real 6	1978	96½	—
Eaton's Realty 3½	1968	92	94
Eaton's Realty 5	1978	96	97
Lob Leas Pr 5½	1983	99	101
Steinberg's Pr. 6	1982	101	—

(a) — après remboursement du capital à 100% de la valeur au pair.

rendement des valeurs

	Taux	Prix Approx.	Rend. %
Abitibi	$2.00	41	4.87
Algoma	xd 1.40	47	2.97
Alumin Corp.	.60	24	2.50
Asbestos	1.20	28	4.28
Bell Tel	2.20	54	4.07
B A Oil	1.00	30	3.33
B.C. Forest	.50	14	3.57
Bldg. Prod	.90	25	3.60
C & D Sugar	1.00	29	3.44
Can Cement	1.00	32	3.12
Can. Iron	1.00	21	4.76
Can. Malting	2.00	71	2.81
Can Steam (xd)	1.80	55	3.27
Cdn Brew	.36	11	3.27
Cdn Bronze	1.50	24	6.25
Cdn Celanese	1.40	40	3.50
C. I. L.	.50	14	3.57
Cdn Oil x	.80	58	1.37
C.P.R.	1.50	25	6.00
Cdn Vickers	1.00	20	5.00
Cons Glass	.80	45	1.77
Crown Zell A x	1.00	23	4.34
Dist Seag	1.20	49	2.44
Dom. Bridge	.40	20	2.00
Dom. Corset	1.00	19	5.26
D Fundry-S	1.60	62	2.58
Dom Glass	2.20	80	2.75
Dom Oilcloth	1.20	25	4.80
D. Steel & C.	.40	11	3.63
Dom. Tar.	.80	18	4.44
Dom. Textile	.80	18	4.44
Donohue	1.00	22	4.54
Dow Brewery	1.50	50	3.00
Du Pont	75	39	1.92
Falconbridge	2.00	54	3.70
Fam. Players	1.00	18	5.55
Foundation	.50	10	5.00
Fraser	1.20	26	4.61
Gat. Power	1.80	33	5.45
Gr. Lakes P	.80	16	5.00
Imp. Oil	1.20	43	2.78
Imp. Tobacco x	60	15	4.00
Int. Accept	1.00	28	3.57
Int. Nickel	2.00	69	2.89
Int. Paper	1.05	31	3.54
Int. Util	1.60	46	3.47
Labatt	.46	15	3.06
Laura Secord	.70	18	3.88
MacMillan Pwl	1.00	20	5.00
Massey-Ferg.	.40	12	3.33
Molson "A"	.90	29	3.10
Molson	.90	29	3.10
Montreal Loco	60	14	4.28
Page-Hers	.90	23	3.91
Penmans	1.80	36	5.00
Price Bros.	2.00	36	5.55
Que. Power	1.60	35	4.57
Que Tel	1.10	45	2.44
St Lawrence Crp	1.00	22	4.54
Shawinigan	1.00	29	3.44
Simpsons	80	32	2.50
Texaco	1.60	46	3.47
nUion Gas	.50	17	2.94
Viau Ltée	.80	12	6.66
Walker G & W	1.60	56	2.85
Weston B	35	20	1.75
Zeller's	1.40	34	4.11
BANQUES			
Can. Imp.	1.80	66	2.72
Can. Nat.	1.80	77	2.33
Montréal	1.80	68	2.64
Nouvelle-Ecosse	2.20	74	2.97
Provinciale	1.20	49	2.44
Royale	2.40	78	3.07
Toronto-Dom.	2.00	65	3.07
MINES			
Dome	.70	27	2.59
Hollinger	.60	20	3.00
Hudson Bay	3.00	51	5.88
Kerr-Addison	.80	9	8.88
Noranda	1.20	30	4.00

(x) Taux variable.

Montréal et Toronto demeurent très fermes

Tandis que le virement demeurait modéré, les cours observaient une tendance à la hausse sur les deux Bourses de **MONTREAL** vers l'approche de la clôture.

Du côté des papeteries, MacMillan a monté de ⅜, à 21⅜, et Price a gagné ½, à 37½.

Dans le compartiment des services publics, Bell Telephone a pris une avance de ¼, à 54¾, pendant que Power Corporation délaissait ⅛, à 8⅞.

Les droits de la Banque Canadienne Nationale se transigeaient à $5.20, en hausse de 10 cents, alors que les droits de Massey-Ferguson gagnaient un point à 25.

Du Pont a effectué un gain de ½, à 39½, et Aluminium a monté de ¼, à 24¾.

Molsons A, en hausse de deux points au cours de la journée d'hier, a baissé de ¼, à 29¼.

Chez les mines, Mount Pleasant a accusé une perte de neuf cents, à $1.20, et a été l'objet de nombreuses transactions.

* * *

Vers la fin de cette deuxième séance de la semaine à la bourse de **TORONTO**, les industrielles conservaient une allure ferme et vigoureuse, alors que les opérateurs étaient modérément actifs.

Après un départ hésitant, la liste principale s'est mise à prendre de l'avance, avec, comme résultat, une hausse de près de trois points sur l'indice.

Les aurifères sont demeurés fermes, avec un gain de plus d'un point.

Algoma Steel a monté de ¾, Oshawa Wholesale A et Abitibi ont gagné ⅝ chacun, pendant que Canada Cement et Moore Corporation prenaient tous deux une avance de ½.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce, les distilleries Seagrams, Consolidated Paper, Dominion Foundries and Steel et Imperial Oil ont tous grimpé de ⅛ à ⅜.

Chez les métaux usuels, Falconbridge et International Nickel ont tous deux gagné ¼.

du parquet de la bourse

Les cours ont conservé leur allure à la hausse par une faible marge à l'approche de la clôture sur la bourse de **NEW YORK**, alors que les opérateurs étaient actifs.

Le total des transactions pour la journée atteindra probablement les 4,800,000 actions, contre 4,090,000 pour la journée de lundi.

Les principaux titres ont accusé plus de gains, modérés par ailleurs, que de pertes. Plusieurs valeurs spéculatives ont fait des gains plus considérables.

American Motors a atteint un autre sommet pour la période 1962-63, et a réussi à conserver un gain fractionnaire, tandis que les autres titres de l'industrie de l'automobile adoptaient nue allure irrégulière.

Ford et General Motors ont baissé légèrement. Chrysler était en avance de peu.

Les sidérurgies ont accusé des gains fractionnaires, de même que la majorité des titres de service public comme Consolidated Edison, American Telephone et Western Union.

* * *

Faute de demande, les quelques ventes ont eu tendance à faire baisser les prix aujourd'hui à la Bourse de **LONDRES.** L'incertitude entourant le projet d'adhésion de la Grande-Bretagne.

Les pertes prédominaient dans le secteur des titres de tout repos.

Les valeurs négociées en dollars ont eu tendance à faiblir en dépit de la fermeté des titres en Amérique. Abitibi, Algoma et Aluminium étaient fermes ; mais Power Corporation était en baisse de ⅞, à 15¾. Shawinigan était en baisse d'un point, à 51¾.

Les aurifères ont progressé et les cuprifères étaient aussi fermes.

* * *

La tendance foncière du marché de **PARIS** reste orientée vers la fermeté. Certains compartiments sont bien plus favorisés que d'autres, mais l'impression d'ensemble est très satisfaisante et les achats continuent de s'assurer une très nette prédominance sur les offres.

Les valeurs étrangères sont bien tenues avec de rares mouvements saillants. Les allemandes accusent des progrès plus ou moins appréciables, mais les américaines varient peu en dépit de la fermeté de Wall Street hier. Néerlandaises, italiennes et britanniques sont calmes sans grand changement. Malgré un peu d'essoufflement.

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Abitibi	450	$ 41⅝	40⅞	41⅝
Abit pr	z10	$ 24½	24½	24½
Ackland	100	350	350	350
Alta D v	1450	230	230	230
Alta D w	725	75	75	75
Alta Gas	4020	$ 30¼	30	30¼
Alta Gas	924	955	950	950
Alta Nat	z20	$ 18½	18½	18½
Alg Cen	z75	$ 20	20	20
Algoma	1945	$ 48⅛	47½	48
Alumini	2402	$ 24⅞	24⅝	24¾
Ang P p	25	$ 53	53	53
Argus	850	$ 10¼	10⅛	10⅛
Ar C P p	3515	$ 9	8¾	8⅞
Arg 250 pr	z12	$ 51¼	51¼	51¼
Arg B pr	520	$ 50½	50½	50½
Ashdown	z10	$ 8	8	8
Atl Acc	1070	$ 21⅛	21	21
Atl Sugar	225	$ 18	18	18
Atl Su A	z60	$ 23¼	23¼	23¼
At Su pr	10	$101¼	101¼	101¼
Atlas St	6945	$ 36¾	36⅝	36¾
Autofa B	1500	145	140	145
Bank Mon	697	$ 68¼	67¾	68
Bank NS	100	$ 75⅝	75¼	75⅜
Bartaco	1200	395	385	385
Bath P	300	$ 17¼	17¼	17¼
Bath P A	75	$ 52	52	52
Bell Pho	2340	$ 54⅝	54½	54⅝
Bowater pr	75	$ 50¾	50¾	50¾
Bow 5½	40	$ 53¾	53¾	53¾
Bowater	105	$ 5½	5½	5½
Brazil	2974	345	340	345
Bright	z50	$ 90	90	90
BA Oil	2094	$ 30⅛	30	30⅛
BC Forest	325	$ 14¼	14¼	14¼
BC Pow	21165	$ 21¾	21½	21⅝
BC Phone	255	$ 53⅝	53½	53⅝
BC Ph 4½	z15	$ 90½	90½	90½
BC Ph 4⅝	75	$ 96	96	96
Build Prod	100	$ 25¼	25¼	25¼
Burns	1025	$ 9⅝	9¼	9½
Burrard A	z30	$ 7¼	7¼	7¼
Cal Pow	830	$ 22¾	22⅝	22¾
Can Cem	201	$ 33	32⅞	33
Ca Cem p	340	$ 29	28¾	28¾
CD Sug	255	$ 28½	28¼	28¼
Ca Foils A	25	$ 36	36	36
CI Fndry	145	$ 21⅝	21⅝	21⅝
Can Malt	100	$ 71	71	71
Can Perm	125	$ 76	76	76
C Wire B	125	$ 12¼	12¼	12¼
Cdn Baks	z15	$ 8¾	8¾	8¾
C Brew	8250	$ 11⅜	11¼	11¼
C Brew pr	50	$ 52	52	52
CBal B w	500	200	200	200
Cd Can A	690	$ 12½	12⅜	12⅜
Cdn Celan	475	$ 40⅜	39⅞	40
C Cel 175	125	$ 37½	36½	37½
C Chem	1520	$ 9⅛	9	9⅛
C Chem w	1800	340	335	340
C Collier	1400	$ 7⅞	7⅞	7⅞
C Colli p	660	90	90	90
C Curt W	1800	90	85	90
C Frbk B	400	400	400	400
CF Prod	200	365	350	350
C Gas Inp	200	$ 6	6	6
C Gas Inw	300	235	235	235
CGE pr	50	$ 39	39	39
Cdn G Inv	80	$ 42	41½	41½
CG S ceB	100	$ 16½	16½	16½
C Husky	2175	$ 6⅞	6¾	6⅞
C Husk w	z60	135	135	135
C Hydro	350	$ 16⅛	16⅛	16¼
C Imp Bk	604	$ 65⅞	65⅛	65⅞
C I L	300	$ 14⅞	14⅞	14⅞
C P R	3853	$ 25⅞	25⅝	25⅞
Cdn P pr	z7	$ 10¾	10¾	10¾
C Tire A	25	$ 25	25	25
C Util	100	$ 32¾	32¾	32¾
CWN Gas	z25	$ 18½	18½	18½
C Westng	z15	$ 29	29	29
CW Prop	z50	$ 5	5¾	5¾
Cap Bldg	100	390	390	390
Chart Tru	20	$120	120	120
Chat Gai	175	$ 15	15	15
Col Cell	750	450	445	450
Conduits	z100	$ 8½	8½	8½
Conduits	z100	$ 8½	8½	8!
Con Baks	270	$ 8½	8½	8½
Con Bldg	600	$ 8	8	8
C Bldg pr	325	$ 8	7¾	7¾
Con M S	1625	$ 23¾	23⅝	23⅝
Con Pap	640	$ 39¾	39⅛	39½
Con Gas	3882	$ 20⅛	20⅛	20⅛
Corby vt	z50	$ 17¼	17¼	17¼
Coronation	650	$ 7½	7½	7!
Coron w	360	250	250	250
Crain RL	685	$ 13½	13½	13½
Crown Tr	50	$ 60	59¾	60
Crow's N	375	$ 15	15	15
Crush Int	4095	$ 13½	12⅞	13½
Crush pr	30	$125	124¾	125
Dist Seag	580	$ 49	48¾	48⅞
D Bridge	625	$ 19½	19½	19½
D Can Gen	25	$120	120	120
D Coal p	400	$ 6½	6½	6½
Dom Elect	125	$ 12⅜	12⅜	12⅜
Dofasco	910	$ 63	62½	63
D Magnes	z30	$ 8½	8½	8½
Dom Scott	300	$ 8¼	8¼	8¼
Dosco	z5	$ 10¾	10¾	10¾
Dom Stor	2785	$ 14	14	14
Dom Tar	3789	$ 18⅜	18⅜	18½
Dom Tar p	215	$ 23	23	23
Dom Text	2310	$ 18½	18⅜	18½
D Text p	z15	$ 22	22	22
Dow Brew	z10	$ 50	50	50
Du Pont	1591	$ 39⅜	39	39⅜
Equisite	z25	$ 9¼	9¼	9¼
Equisit pr	200	$ 19⅞	10⅞	10⅞
Eq A wts	2155	$ 54¾	54½	54½
Fam Play	z55	$ 17½	17½	17½
Fed Grain	75	$ 67½	67½	67½
Fleetwood	z30	$ 24	24	24
Ford Cda	260	$183	181	183
Freiman	300	$ 6¼	6¼	6¼
Frosst A	z25	$ 20	20	20
Fruehauf	1115	$ 7	6¾	7
Gatineau	475	$ 33⅜	33½	33½
Gat 5 pc p	z35	$100	100	100
Gen Bake	100	$ 11⅞	11⅞	11⅞
GMC	150	$ 65⅝	65	65
GS Wares	640	$ 7⅞	7¾	7⅞
GS W pr	z25	$ 84	84	84
G Mack A	100	$ 6½	6½	6½
GL Pape	895	$ 16⅞	16¾	16¾
GL Power	1175	$ 21	20⅞	20⅞
G L Pw w	1255	1000	985	990
GN Cap	108	$ 10⅛	10⅛	10⅛
GN Cap Bw	100	225	225	225
Gr Wpg G	z40	$ 16¼	16¼	16¼
Gr Wpg vt	z100	$ 16⅛	16¼	16¼
Greening	100	325	325	325
Greyhnd	521	$ 19⅜	19¼	19⅜
Guar Tr	77	$ 61½	61¼	61¼
Hahn	z50	$ 16	16	16
Hardee	1770	275	270	275
Hard Carp	410	$ 18½	18½	18½
Hawker-S	1900	$ 5⅝	5½	5½
Hawker pr	z40	$ 85	85	85
Hees	100	150	150	150
Horne Pf	940	210	205	210
H Smith	100	$ 44	44	44
Hur Erie	201	$ 64½	64¼	64½
Imp Life	20	$151	150	150
Imp Oil	1964	$43⅞	43½	43⅞
Imp Tob	820	$ 15⅜	15¼	15¼
Ind Accep	1605	$ 27¾	27½	27¾
Inglis	z30	$ 5⅞	5⅞	5⅞
Inland C	100	$ 17¼	17¼	17¼
Inland Gas	900	$ 5¼	5¼	5¼
Inlan G w	110	80	80	80
IMC	150	$ 48	47½	47½
Int Nickel	990	$ 69¾	69⅜	69¾
Int Util	910	$ 47⅝	46⅞	47⅝
Int Util p	325	$ 49¾	49½	49¾
Intp Dis	300	$ 6⅛	6¼	6⅛
Inter PL	310	$ 80	80	80
Int Stl p	100	180	180	180
Inv Syn	85	$ 65	65	65
InvSyn A	1010	$ 59⅞	58¾	59¾
Jamai PS	100	$ 10	10	10
Jefferso	450	$ 5¼	5⅛	5⅛
Jeff Bw	200	215	210	210
Jockey C	1020	340	335	340
Jock wts	1400	73	72	72
Kelly D A	120	$ 5¾	5⅝	5⅝
Kelly wts	100	195	195	195
Kelvinator	100	$ 10¾	10¾	10¾
Labatt	743	$ 15⅝	15¼	15¼
Lafarge A	400	$ 6	5⅞	5⅞
Lafarge w	390	70	70	70
Lakeland	100	270	270	270
LOnt Cem	4000	265	260	265
LOnt Cm p	325	$ 10½	10½	10½
Laura Sec	z120	$ 18¼	18¼	18¼
Lau F A	250	$ 18¼	18¼	18¼
L O Cm w	200	85	85	85
Llau F 1¼	125	$ 21¾	21¾	21¾
Lau F 2	325	$ 43	42¾	43
Leland	450	$ 10¾	10¾	10¾
Levy	700	$ 15⅞	15⅞	15⅞
Levy pr	200	$ 22¾	22¾	22¾
Levy 2 p	375	$ 11¾	11¾	11¾
LobCo A	3240	$ 8⅝	8½	8⅝
LobCo B	1710	$ 9⅛	9	9
LobCo p	50	$ 50¼	50¼	50¼
LobG 1 p	25	$ 32⅜	32⅜	32⅜
LobG p	50	$ 33	32¼	33
Lob Inc	z100	$ 8½	8½	8½
Loeb M	515	$ 17⅜	17¼	17⅜
Maclaren A	z25	$ 22½	22½	22½
Macleod A	100	$ 24	24	24
MB PR	2635	$ 21⅜	21⅛	21⅜
M Leaf Mil	125	$ 12¼	12¼	12¼
Mass Fer	4245	$ 12¾	12⅝	12¾
Mas F 5½	80	$105	104¾	104¾
Met Stores	225	$ 7¾	7¾	7¾
Met Stor p	z10	$ 21¾	21¾	21¾
Mass rts	29480	25	24	24
Mid West	6500	185	180	185
Milt Brick	700	380	375	380
Molson B	60	$ 30	30	30
Molson p	z5	$ 41½	41½	41½
Mon Foods	200	$ 9	9	9
Mont Loco	785	$ 14¾	14⅝	14¾
Moore	3275	$ 50	49⅞	50
Nat Contn	2775	450	450	450
Nat Drug	420	$ 15	15	15
Nat Trust	1420	$ 27½	26¾	27½
Noranda	1731	$ 33	32⅞	32⅞
NO N Gas	3585	$ 18⅜	18⅛	18¼
NQ Pow	z25	$ 31	31	31
Nor Phone	370	$ 9	9	9
N Phone w	100	525	525	525
NW Util p	z5	$ 82	82	82
NS LP	z72	$ 21½	21½	21½
Ogilvie	225	$ 13⅝	13½	13½
Ocean Ce	1200	$ 11	11	11
Oshawa A	190	$ 31	31	31
Page H	580	$ 23¼	23⅛	23⅛
Pbina	200	$ 7⅞	7⅞	7⅞
PC Jewel	100	$ 12	12	12
Pow C	10025	$ 8⅞	8¾	8⅞
PC Jwl A	100	$ 10	10	10
QN Gas	5770	$ 6	5⅞	6
QN G pr	1096	$ 75½	74¾	75½
QN Gas w	3952	105	95	105
Rapid Gr	225	375	375	375
Rap G A	z75	$ 9	9	9
Reichld	z25	$ 9⅛	9⅛	9⅛
Revelstoke	100	$ 5	5	5
R Nodwell	1550	$ 5½	5¼	5¼
Rockowr p	z75	$ 6½	6½	6½
Rolland A	100	$ 9½	9½	9½
Rothman	z100	$ 7⅝	7⅝	7⅝
Royal Bk	140	$ 78	78	78
Royzlite pr	225	$ 25½	25½	25½
Russel H	100	$ 10	10	10
StL Cp A p	250	$103	103	103
St Mauric	1000	62	61	61
Salada	1090	$ 10¾	10⅝	10¾
Salada w	665	470	430	430
Sayvette	300	275	275	275
Sev Arts	2700	$ 10	9¾	9¾
Shawin	4595	$ 29⅛	29	29
Shaw B pr	z20	$ 40¾	40¼	40¼
Shell Oil	2708	$ 13⅞	13¾	13⅞
Shell In p	375	$ 27¼	27¼	27¼
Shell In w	700	565	560	560
Shully's	100	$ 5¼	5¼	5¼
Silvwd A	230	$ 12¾	12¾	12¾
Simpsons	390	$ 32	31⅞	32
SKD Mfg	150	345	345	345
Slat Steel	150	$ 11¼	11¼	11¼
Somville p	z10	$ 51½	51½	51½
Southam	805	$ 34⅝	34½	34⅝
St aPv	z80	$ 12	12	12
St Radio	1100	$ 10⅛	10⅛	10⅛
Steel Can	2355	$ 19⅞	19¾	19⅞
Steinbg A	660	$ 20	19⅞	20
Ster Tr	z20	$ 52	50	50
Suptest ord	z25	$ 17¾	17¾	17¾
Tamblyn p	25	$ 40¼	40¼	40¼
Texaco	130	$ 46¾	46½	46½
Thd CG I	300	$ 7½	7½	7½
Tor Dm B	273	$ 65½	65⅛	65½
To Iron A	100	$ 13½	13½	13½
Towers	3775	255	250	250
Tower w	1225	42	40	40
T Fin A	1070	$ 14⅞	14¾	14⅞
TCan PL	2311	$ 24¼	23⅞	24⅛
Trans Mt	1921	$ 14⅝	14⅛	14½
Tran PPL	z25	$ 7¼	7¼	7¼
TWC Gas	125	$ 7¼	7¼	7¼
UnAc 2 p	175	$ 9	9	9
Un Gas	3330	$ 19⅜	19⅛	19¼
U Gas B p	50	$ 59	59	59
UCorp B	2050	$ 25¼	25	25¼
U Corp p	100	$ 30⅝	30⅝	30⅝
Un Steel	z66	$ 5⅞	5⅞	5⅞
Vendomat	250	$ 5⅝	5½	5½
Vic G T	70	$ 65	65	65
Vulcan	100	410	410	410
Wainwr	1000	100	100	100
Wlk GW	1076	$ 58½	58⅜	58½
Westcoast	z20	$ 15¼	15¼	15¼
Wcoast vt	400	$ 14⅝	14⅝	14⅝
Westeel	100	$ 13	13	13
W Copper	z50	60	60	60
Westfair	z25	$ 18⅛	18⅛	18⅛
Westfair pr	50	$ 37½	37½	37½
Westn A	1564	$ 19¼	19⅛	19⅛
Weston B	710	$ 21⅝	21½	21½
Wstn 4½pr	110	$ 98½	98	98
Wstn 6 pr	z5	$108	108	108
Wst A wt	2490	$ 11⅝	11¼	11⅝
Wood Alex	z20	240	240	240
Wood J	850	$ 9⅞	9¾	9¾
Y Knit A	1100	295	290	295
Y Knit B	755	52	52	52
Zenith	1200	400	390	400

PETROLES

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Acme G.	1000	12½	12½	12½
Alminex	1060	223	220	220
Anchor	1000	7½	7½	7½
An U D	33000	38	36	36
Asamera	3200	103	102	102
Bai S A	1225	950	940	950
Bail S pr	z100	$ 22¾	22¾	22¾
Calalta	200	13	13	13
Cal Ed	z50	$ 21½	21½	21½
CS Pete	7690	420	415	410
C Delhi	1495	335	325	335
Cdn Dev	100	355	355	355
C Ex Gas	863	114	112	114
C Homestd	300	105	105	105
Cent Del	1300	870	860	865
C Mic Mac	4700	380	365	365
C West P	64138	228	210	228
Dome Pete	z75	$ 14⅝	14⅝	14⅝
Duvan	1000	9	9	9
Dynamic	1000	24	24	24
Fargo	400	270	265	270
Glacier	7250	16½	16	16½
Gr Plains	450	$ 12¾	12¾	12¾
Gridoil	1000	56	56	56
Home A	730	$ 12¼	12¼	12¼
Home B	920	$ 12¾	12¾	12¾
H B Oil G	1212	$ 16¾	16¾	16¾
Long Point	3500	17	17	17
Majtrans	16000	10½	10	10½
Medal	700	250	250	250
Mill City	3063	20	20	20
Murphy	130	225	225	225
N Cont	600	25	25	25
Norcan	800	365	360	365
Northcal	56000	19	17	17½
NC Oils	860	142	138	140
NCO pr	160	$ 30	30	30
Pac Pete	2685	$ 12	11⅞	12
Pamoil	3500	46½	46	46
Petrol	1500	64	63	63
Phillips	6500	19	19	19
Place	4000	61	61	61
Provo Gas	5184	164	161	164
Quonto	4000	29	26	28
Ranger	600	130	125	125
Sarcee	37701	133	126	130
Sec. Free	200	670	670	670
Spooner	6010	12½	12	12½
Stanwell	3500	31	31	31
Tr. Can.	25020	62	58	60
Triad Oil	2100	178	175	175
Union Oil	600	$ 12¼	12	12
Unispher	10500	46½	45	46½
U Canso vt	142	125	125	125
Un Oils	4900	140	138	139
Wsburne	11000	85	85	85
Yan Can	4000	6½	6	6

MINES

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Acad Ur.	3300	7	6½	6½
Advocate	1150	645	625	635
Agnico	3557	73	72	73
Akaitcho	1000	49½	49½	49½
Accra	1250	30	30	30
Anglo Hur	504	750	750	750
An Rouyn	1000	11	11	11
A Arcad	41249	65	62	62
A Arc Bw	4800	26	23	23
Atl C Cp	1500	103	100	102
Aumaq	3000	6	6	6
Aunor	766	375	365	365
Bankeno	2220	29	29	29
Bankfd	3000	18½	18	18½
Barnat	11200	112	103	112
Base Mt	3000	5½	5	5½
Bethlm	1100	249	245	249
Bevcon	1000	9	8½	9
Bibis	7000	13	12	12
Bidcop	4000	10½	10	10
Black Bay	89500	20	18	18!
Bordulac	10000	6½	6½	6½
Bouzan	4000	44	43½	43½
Bralorne	245	635	615	635
Brunsw	1300	340	330	340
Buff Ank	600	220	220	220
Cadam	2400	11½	11	11
Ca Chib	3690	425	415	425
C Tung	2000	130	130	130
C Astoria	1000	11½	11½	11½
C Dyno	1500	934	92	92
C N Inca	2500	8	8	8
Cdn NW	3100	7!	7½	7½
Can-Eri	2000	10	10	10
Cassiar	310	$ 11¾	11½	11¾
Cent Pat	3000	133	124	124
Cent Po	1500	6	5½	6
Cheskirk	3500	8	7½	7½
Chester	38534	17	15½	17
Chimo	10500	53	52	52
Coch Will	2590	450	440	450
Coin Lak	18000	28	27	28
Comb Met	1000	19½	19½	19½
Coniagas	11000	72	70	72
Con-Key	1000	12	12	12
C Bellek	2000	6½	6½	6½
C Callinan	500	9	9	9
C Discov	z200	81	81	81
CG Arrow	500	56	56	56
C Halli	2150	32	30½	32
C Marben	1000	31	30	31
C Marcus	1000	101	101	101
C Mosher	1000	220	220	220
Cosn Que	500	46	46	46
C R Pop	12000	9	8	8
C Regcrt	1000	10	10	10
Conwest	800	485	475	475
Cop Corp	5200	19	18	18
Coulée	8500	43	41	41½
Courvan	1500	18½	18½	18½
Cowich	3750	76	74	74
Craigmt	2320	$ 19½	19¼	19½
Croinor	51500	15	14	14½
Crdwpat	2500	9½	9	9½
Daering	4450	18	17½	18
D'Aragon	1600	24	23	24
Cn Shaw	21746	55	46	53
Deer Hrn	24400	31	30	30
D'Eldona	500	9	9	9
Delhi Pac	1125	25	25	25
Dicken	581	425	415	425
Denison	9903	$ 12¾	12	12⅝
Dome	635	$ 29	28¾	29
East Mal	5600	260	255	255
East Sull	4250	200	197	200
Elder	2500	101	100	101
Eldrich	48500	18½	17	18
F'west T	9500	12	13	12
Frncoeur	6000	12½	12½	12½
Frobex	3321	76	74	75
Galtwin	2000	8	8	8
Genex	3000	13	13	13
Gnt Masct	500	75	75	75
Giant Yk	304	$ 12	11¾	12
Goldale	1000	26	26	26
GF Minng	1000	16	16	16
Goldray	1000	30	30	30
Grandroy	500	13½	13½	13½
Gulf Lead	5000	9	8½	8½
Gunnar	986	910	905	905
Gwillim	4500	4	4	4
Hard Rck	2000	12	12	12
Har-Min	8000	15½	15½	15½
Hasaga	2000	15	15	15
H of Lake	3000	11	10½	10½
Headway	3000	25	25	25
Heath	2000	6½	6½	6½
High-Bell	200	250	250	250
Hollinger	2225	$ 23⅛	23⅞	23⅞
Howey	700	305	303	305
Hud Bay	335	$ 54¼	54	54
Irish Cop	1500	37	37	37
Iron Bay	13500	122	115	119
Iso	8300	82	80	82
J Waite	2000	20	20	20
Jacobus	4500	25½	25	25
Joliet	6750	24	23	23
Jonsmith	18050	18	17½	17½
Joutel	1100	128	125	128
Kelley F	66400	95	91	94
Kerr Add	2150	695	685	690
Kilembe	200	290	290	290
Kirk Min	7500	33	34	34
Kirk Town	500	21½	21½	21½
Lab Min	z115	$ 25⅝	25⅝	25⅝
L Dufault	10250	615	600	615
L Osu	1000	18	18	18
L Shore	100	270	270	270
Lamaque	100	380	380	380
Langis	17350	42	39	42
Latin Am	49500	30	27	29
Leitch	2700	142	140	140
Lencourt	16100	16	15½	15½
LL Lac	2125	175	170	175
Lorado	1200	128	127	127
Louvict	28000	11	10	11
Lyndhst	53000	16½	14½	16
Macassa	1600	375	350	375
Macdon	500	19	19	19
MacLeod	750	105	100	105
Madsen	11100	222	215	216
Magnet	5000	5	4½	4½
Malartic	2000	82	82	82
Maralgo	7500	9	8½	8½
Marcon	3000	7½	7½	7½
Maritime	4400	47	46½	46½
Martin	14100	50	49	49½
Mattgmi	370	900	900	900
Maybrn	3000	9	8	8
McIntyre	565	$ 48½	48½	48½
McKen	8000	28	27	27
McMar	4000	5½	5	5½
McWat	6000	24½	22	22
Mentor	65500	40	39	40
Merrill	1500	62	62	62
Min Corp	183	$ 14⅝	14¾	14⅝
Moneta	1800	80	80	80
Mt Wright	6500	42	40	40
Multi M	1500	20	20	20
Murra M	3200	110	110	110
Nama Cr	3550	14½	14	14
Nealon	15780	18½	17	17
N Alger	20000	5	4½	5
New Ath	3000	29½	29	29½
New Bcd	10500	7½	7	7
Newconel	500	490	490	490
Neconex wts	400	120	120	120
Nw Hosco	2500	129	127	128
Nw Jason	1000	6½	6½	6½
N Kelore	3500	10½	10½	10½
Newlund	400	17	13½	16½
N Mylama	2000	17	16½	17
Newnor	3000	15	15	15
Nicke MS	11000	34½	34	34
Norlartic	8000	17	16	16
Normetal	1160	295	290	295
Norpax	4500	13	13	13
Northgte	700	575	555	570
N Rank	2000	33	33	33
Norsp Aw	100	44	44	44
Norvalie	3500	9	9	9
Opemiska	1430	700	695	695
Orchan	3200	225	220	220
Ormsby	2100	22½	22½	22½
Osisko	11000	46½	43	46½
Pamour	500	94	94	94
Param	16000	20	19	19
Patino cp	347	625	625	625
Pa 59	1100	325	325	325
Paymast	1110	12½	12½	12½
Pce Expl	2000	12	11½	12
Peerles	1000	17	17	17
Pecron	1000	10½	10½	10½
Pick Cro	2310	58	57	58
Pitch Or	9100	9	8½	8½
Placer	z24	$ 28⅝	28¾	28¾
Preston	4075	820	765	820
Pros Ai	20350	122	117	120
Purdex	9500	12	12	12
Que Lab	500	5	5	5
Que Lith	400	310	300	300
Quemo	1005	$ 10⅛	10⅛	10½
Radiore	2600	43	42	42
Raglan	1500	48	47	48
Rayroc	1600	89	89	89
Real	14000	13	12½	12½
Rio Alg	11532	$ 12¾	12⅝	12¾
Rio Rup	3000	6	6	6
Rix Athab	9500	28½	27½	27½
Roche	1500	6	6	6
Rockwin	1500	14½	14	14½
Ryanor	3000	12	12	12
San Ant	2000	37	36	36
Sand Riv	3000	5½	5½	5½
Sherritt	1630	315	310	310
Silvmaq	1000	17½	17½	17½
Sil Miller	67596	29½	27½	27½
Siscoe	1900	194	187	187
Starratt	6000	8	8	8
Steep R	1190	515	510	515
Sullivan	1200	169	165	169
Taurcan	3850	37½	35½	37½
Thom L	3600	67	62	67
Torbrit	4500	38	38	38
Trans Ces	2000	12	11½	11½
Tribag	500	95	95	95
Un Keno	400	365	730	835
U Mindam	500	16½	16½	16½
Un Fort	6000	11½	11	11½
Upp Can	3300	162	160	162
Vauze	2000	90	87	87
Vespar	834	14½	14½	14½
Violax	2500	149	147	147
Wasamac	2000	80	80	80
Weedon	6500	3½	3½	3½
Werner	2000	15	15	15
West Min	3700	265	261	263
W M rts	7100	12	10½	11
Willroy	1600	170	160	170
Wiltsey	23100	23	24	24
Wr Harg	1210	79	79	79
Yale Lear	1000	10	10	10
Yk Bear	1060	115	113	115
Young HG	1100	10½	10	10
Yukeno	1500	4½	4½	4½
Zenmac	2000	26½	26	26
Zulapa	1500	17½	17	17½

Virement, total : 2,401,000.

cote des grains

Marché à Terme :

WINNIPEG

	Ouvert.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Mai	83¾	83¾	83⅝	83⅝
Juil.	83	83⅛	82⅞	82⅞
Oct.	81⅝	81⅝	81⅝	81⅝
ORGE :				
Mai	1.28⅝	1.28¾	1.28⅝	1.28¾
Juil.	1.27¼	1.27⅝	1.27¼	1.27⅜
Oct.	—	—	—	1.23¾
LIN :				
Mai	3.35¼	3.35⅜	3.32⅞	3.33¼
Juil.	3.31¼	3.31½	3.29½	3.29½
Oct.	3.27½	3.27½	3.25½	3.25⅞
SEIGLE :				
Mai	1.51¾	1.52¾	1.49⅝	1.50¾
Juil.	1.38¼	1.39¼	1.37	1.38⅛
Oct.	1.33¼	1.33¼	1.31½	1.32⅝

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 80⅝, ex 3 cw 80⅛, scw80⅛, exl fourragère 80⅛, 1 fourragère 78⅛, 2 fourragère 75⅛, 3 fourragère 72⅛, fourragère mélangée 56.

ORGE : 1 & 2 cw 6-rang 1.32¾, 1 & 2 cw 2-rang 1.24¾, 3 cw 6-rang 1.30¾, 3 cw 2-rang 1.23, 1 fourragère 1.23, 2 fourragère 1.20½, 3 fourragère 1.17½.

SEIGLE : 1 & 2 cw 1.48¼, 3 cw 1.43¼, 4 cw 1.32¾, ergoté 1.29¾, sur voie 1.45¾.

LIN : 1 cw 3.23¾, 2 cw 3.20¾, 3 cw 3.11¼, sur voie 3.25.

Marché du lin :

Prix au comptant, 17 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO

	Ouvert.	Haut	Bas	Clôt.
BLE :				
Mars	2.08⅞	2.09¼	2.08⅝	2.09⅛
Mai	2.07⅝	2.08	2.07⅝	2.07⅝
Juil.	1.89½	1.89⅝	1.89⅛	1.89¼
Sept.	1.91⅞	1.92	1.91⅝	1.91¾
Déc.	1.96¾	1.96¾	1.96¼	1.96¼
MAIS :				
Mars	1.17⅛	1.17⅛	1.15⅝	1.16¼
Mai	1.18½	1.18⅝	1.17¼	1.17¾
Juil.	1.19	1.19	1.17¾	1.18¼
Sept.	1.17¼	1.17¼	1.16¼	1.16¾
Déc.	1.14⅝	1.14¾	1.13⅝	1.14⅛
AVOINE :				
Mars	74	74⅝	73	73½
Mai	70⅝	70⅞	70¼	70½
Juil.	68⅛	68⅛	67⅞	68⅛
Sept.	68⅛	68¼	67⅞	68
SEIGLE :				
Mars	1.38¼	1.39¼	1.37¾	1.38⅞
Mai	1.34½	1.35½	1.34¼	1.35⅛
Juil.	1.29¼	1.30	1.28	1.29½
Sept.	1.27½	1.27½	1.27¼	1.27½
FEVES SOYAS :				
Jan.	2.61¾	2.61¾	2.59	2.61⅝
Mars	2.63	2.63	2.59⅞	2.62⅜
Mai	2.63½	2.64	2.61¾	2.64
Juil.	2.64	2.64	2.61¾	2.63⅝
Août	2.60¾	2.62½	2.59¼	2.61¾
Sept.	2.49½	2.50½	2.48¼	2.50
Nov.	2.45¼	2.46½	2.44¼	2.46¼

NEW york

	Ouv.	Haut	Bas	2.30
Admir Corp.	14½	14⅜	14¼	14⅜
Allis Chalm	15¾	15⅝	15½	15⅝
Am. Can.	45⅜	45¼	45⅛	45¼
Am T & T	119⅞	119¾	119⅝	119¾
Am. Tobacco	30	29⅞	29¾	29⅞
Ana. Copper	43	40⅞	42¾	40⅞
Armco Steel	45¼	45⅛	45	45⅛
Atchison	26⅞	26¾	26⅝	26¾
Balt. & Ohio	28⅞	28¾	28½	28¾
Bethl Steel	30¾	30⅝	30½	30⅝
Boeing Airc	39	38⅞	38¾	38⅞
Borden's Co.	58	57⅞	57¾	57⅞
Canada Dry	23	23¾	23½	23½
Can. Pacific	23¾	23⅝	23½	23½
Cter Tractor	38	38⅞	38⅝	38¾
Ches & Ohio	57¼	57⅛	57	57⅛
Chrysler	81	80⅞	80⅝	80¾
Coca Cola	89	88⅞	88⅝	88¾
Colgate-Pal	43	42⅞	42¾	42⅞
Contin. Can	45⅝	45½	45¼	45½
Cont. Oil	55⅞	55⅝	55½	55½
Corn Prod.	51⅞	51¾	51⅝	51¾
Douglas Air	28	27⅞	27⅝	27¾
Du Pont	239¾	239⅝	239½	239⅝
Eastman K	114	113⅞	113¾	113⅞
Firestone	36⅝	36½	36¼	36½
Ford Motor	44⅜	44⅜	44¼	44⅜
Ge Electric	79	78⅞	78¾	78⅞
Gen Foods	84	83⅞	83¼	83¾
G Dynamics	27⅞	27¾	27⅝	27¾
Gen Motors	61	60⅞	60¾	60⅞
Goodrich	47	46¾	46⅝	46⅝
Goodyear T	36	35⅝	35¾	35⅞
Homesta M	45⅞	45¾	45⅝	45¾
Int Bus Ma	412	411⅞	411⅝	311¾
Int Harvest	52⅞	52¾	52⅝	52¾
Int Nickel	64¼	64⅛	64	64⅛
Int Paper	29	28⅞	28¾	28⅞
Inter T & T	46	45⅞	45⅝	45¾
Johns-Man	46⅝	46½	46¼	46⅜
Kennecott C	69½	69⅜	69¼	69⅜
Lockheed	52	51⅞	51¾	51⅞
Mack Trucks	39	38⅞	38¾	38⅞
Mont. Ward	34⅜	34½	34¼	34½
Motorola	64	68⅞	68¾	68⅞
Nat. Cash R	77	76⅞	76¾	76⅞
Nat. Dist.	26	25⅞	25¾	25⅞
N York Cent	15⅞	15¾	15⅝	15¾
North A. Av	62⅝	52½	52¼	52½
Nort Pacific	39⅞	39¾	39½	39⅝
Ohio Oil	48	47⅞	47¾	47⅞
Ow.-Illinois	73½	73¼	73⅛	73¼
Pennsylv RR	14⅝	14½	14⅜	14½
Phelps Dod.	57⅞	57¾	57⅝	57¾
Pitts. Pl.Gl.	57	56⅞	56¾	56⅞
Pullman	28	27⅞	27¾	27⅞
Pure Oil	40⅝	40½	40¼	40½
Radio Corp.	63⅝	63½	63¼	63½
Repub Steel	36⅝	36½	36¼	36½
Shell Union	35	34⅞	34¾	34⅞
Sinclair Oil	39	38⅞	38¾	38⅞
Socony Mobil	59	58⅞	58¾	58⅞
Southn Pac	29⅝	29½	29¼	29½
Stand Oil	59⅜	59¼	59⅛	59¼
Stand Brds	69	69⅞	68¾	68⅞
Union Carb	109	108⅞	108¾	108⅞
Union Pac	34¾	34⅝	34½	34⅞
Unit Aircf Cp	52	51¾	51½	51¾
US Rubber	44	43¾	43⅝	43¾
US Smelters	65	64⅞	64¾	64⅞
US Steel	46	45⅞	45¾	45⅞
Warner Brs	14¼	14¼	14⅛	14¼
West Un Tel	30½	30¼	30⅛	30¼
Woolwth	66⅞	66¾	66⅝	66¾
Zenith Rad	55⅝	55½	55¼	55½

américaine

	Haut	Bas	2 h.
1500 Allegh cp w	8⅞	8¼	8¼
100 Braz T L-P	3¼	—	—
100 Brit Am Oil	27⅞	—	—
2100 Brit Col pwr	20⅛	20	20⅛
1100 Brit Pet	6⅞	6⅝	6⅞
200 Brown Co	11⅝	11½	11⅝
300 Cadn Javelin	10¼	10	10¼
200 Can Marconi	4	45	4
100 Cons M-S	22	—	—
400 Creole Pet	37¼	36⅝	37¼
1600 Dynalectron	2½	2⅜	2½
900 Felmant Pet	5⅞	5⅝	5⅞
20 Ford of Cn	170	168¼	168¼
700 Imp Chem	7¾	7¾	7¾
500 Imperial Oil	40⅞	40⅝	40⅞
1900 Jeannette gl	10⅛	10¼	10½
500 Mlybden	25¼	24⅞	25¼
800 Panetepec Oil	⅞	⅞	⅞
200 Phillips Elct	27¼	27¼	27¼
400 Scury Rnbw O	9⅞	9⅞	9⅞
400 Seeman Brs	10½	10¼	10⅜
300 Tri Cont w	35⅞	35⅝	35⅞

titres au comptoir

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconic	3	6
Aconic vtc	2	5
Alsab	—	5
Amal Mng	10	20
Amer Chib	5	8
Arnora	—	1½
Ass Devp	11	—
Atlas Chib	1	3
Bald Mountain	11	13
Beauport	15	18
Black Hawk	20	24
Bracemac	4	6
Bunt Hill	14	18
Cuvier Mines	—	53
Dauphin	5	10
East Ventures	39	41
Galloway	—	41
Garney	20	25
Gaspe Copper	$ 25½	27
Grt North Dev	32	42
Gibson	2	4
Glencona	¼	½
Hucamp	40	50
Hull Iron	25	35
Imperial Minerals	1	3
Independant Ass	4	6
Kenmac	—	2
Kukatush	$ 4	4½
Lake Chib	—	10
Lun Echo	16	19
Main Oka	20	30
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	23
Milado	—	20
National Mal.	10	13
New Asso Dev	158	173
New Glencona	2	2½
New Lorie	5	7
New Miller Copper	10	13
New Pascalis	65	75
Nipiron	7	9
Northern Expl	65	75
Norque	7	9
Oklend	2	4
Olympia	—	5
Pine Point	10¾	11¼
Quedon	—	5
Quejo	5	7
Rand Mal	8	10
Rusty Lake	40	45
St. Jude	—	5
St. Helen	3	6
Scott Chib	2	4
Seaway	6	9
Spring Pole	4	7
Starlight	½	1½
Sulico	$ 2¼	2¾
Tarpoint		
Valmont	3	6
William Leys	1	3
Young Dave	16	19

Section Industrielle et financière

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

	Achat	Vente
Anglo Tel A	57	59
Banque d'Economie	67	—
Banque d'Epargne	160	164
Brinco	180	190
Can Sup Oil	12¾	13¼
Charter Credit	9½	10½
Clairtone	4¾	5¼
Continental Titanium	—	75
Corpex	16	17
Corpex Droits 1963	4	6
Corpex Droits 1971	2	4
Crédit St-Laurent	13	14
Crown Life	255	285
Dupuis priv.	21	—
Eastern Trust	54	56
Great West Life	740	—
Industrial Life	290	310
La Prévoyance	220	—
London Life	345	360
Les Prévoyants	—	93
La Solidarité	60	—
Nat Bowling	2¾	3¼
Nat Features	145	175
Pac Gas	19¼	19¾
Pouv. Bas S-L pr	18	19
Shoppers City	3¼	3¾
Soc. d'Administration	36	—
Superpack	9½	10
Steadman Ind	2¾	3
Trust Général	37½	38¼

pétroles

Cours fournis par Hugh Mackey & Co.

	Achat	Vente
Alaska Rfn	—	100
Alaska Rfn priv.	110	—
Anaconda	3	10
Bashaw	2¼	2½
Blue Crown	22	22½
Canadian Fortune	2	3
Castle	19	22
Claybar	10	11
Command Oil	25	45
Edoran	1¾	2
Gateway	1½	3
Kenare	1½	2
Leduc Calmar	3½	3¾
Merit Oil	32	35
Mill Creek	4½	9½
Monterey	26	27
New Dom Minerals	8	15
New Richfield	2	2½
New Ridgeway	4	6
North Continental	⅞	1½
Nuco	4	5
Ranchmens	6	9
Sage	30	38
Sastex	8½	9
Share	2⅛	2½
Silver City	2	—
Turner Valley	12	—
Western Warner	5¼	5½

fonds mutuels

(Compilés par KIDDER & Co. Inc.)

	Achat	Vente
xAffil. Inc. Com.	7.60	8.22
xAmer. Bus Shs	3.95	4.28
All Canadian Com.	9.10	9.97
All Canadian Div.	6.42	7.03
American Growth	8.13	8.86
Beaubran Corp.	33.07	35.91
xBoston Fund	9.44	10.32
xBullock Fund	12.51	13.71
Canada Growth	4.85	5.30
Canadian Investm	xd10.32	11.32
Can. Trusteed	4.61	5.04
Canafund	5.88	6.46
Commonwealth Intl.	8.76	9.60
C. I. Leverage	7.40	8.11
Corporate Investors	10.29	11.24
Dividend Shares	3.19	3.50
Dom Equity Inv.	18.35	18.76
Dreyfus	15.74	17.11
European Growth	6.66	7.30
Federated Growth	4.72	5.16
First Oil & Gas	4.70	5.14
Fonds Collectif "A"	6.25	6.80
Fonds Collectifs "B"	6.46	5.80
Fonds Collectif "C"	6.13	6.66
Group Inc.	3.58	3.91
Growth Oil & Gas	9.56	10.02
xIncorpor. Invest	7.0	7.67
Investors Growth	6.75	7.34
Investors Intl. Mut.	4.30	4.67
Investors Mut. of C.	12.56	13.65
xKeys Custodian B-3	15.58	17.00
xKeys Custodian B-4	9.61	10.49
xKeys Custodian K-2	4.96	5.42
xKeys Custodian K-1	9.02	9.85
xMass Invest Trust	13.77	15.05
xMass Invest Growth	7.63	8.34
Mutual Accumulating	3.66	4.00
Mutual Income	5.26	5.75
North Amer of C.	10.76	11.76
One William Street	13.28	14.52
Prêt et Revenu Mutuel	6.11	6.68
Provident Mutuel	4.85	5.24
Putnam Growth	8.25	8.97
Radisson R. I.	4.62	5.09
Regent Fund	5.86	6.40
Research Investing	10.13	11.17
Sav Invest Mut of C	6.11	6.68
Security Fund	12.57	13.74
1962Exec of Cda	5.30	5.55
T.V. Electronics	7.26	7.91
Timed Investment	6.30	6.92
United Accum	6.08	6.64
xWellington Fund.	14.05	15.32

x—en devises américaines.

LENT ARRET

Un grand paquebot moderne qui voyage à 18 noeuds peut parcourir jusqu'à un mille et demi après le signal d'arrêt de ses moteurs.

fruits et LEGUMES

Voici, telle que publiée par le ministère provincial de l'Agriculture la liste des prix payés aujourd'hui aux cultivateurs et aux grossistes, au marché central de Montréal :

Pommes : McIntosh, $1.50 à $1.75, à cuire .90 à $1; réfrigérées, $1.50 à $1.75, en rangées $2.25 à $2.50; Cortland, $1.50 ; Fameuses $1.25 le minot, Délicieuses, belles, $4 à $4.50 le minot.

Betteraves : $1.40 à $1.50 les 50 lb.

Carottes : $1.50 à $1.75 les 50 lb; $2.50 à $2.75 le cello de 50 lb.

Choux : $2.25 à $2.50 le cageot ou le sac de 50 lb; rouges ou Savoie, $1.75 à $2 le cageot.

Navets : $1.40 à $1.75, no 2: $1.25 les 50 lb.

Oignons : jaunes, $2.00 à $2.25 les 50 lb; gros $2.50; rouges, $2 les 50 lb.

Panais : $1.75 les 12 cellos de 24 onces, $2.50 à $3 le minot : $1.25 à $1.50 le demi-minot.

Pommes de terre : $1.50 à $1.60 les 75 lb; $1.15 à $1.20 les 50 lb.

Poireaux : .75 à $1 la doz; petits, .50 à .60 la doz.

La production et les ventes de sucre

La production de sucre de betterave et de canne raffiné a augmenté en novembre 1962 à 267,485,000 livres, contre 249,-712,600 durant le mois correspondant de 1961, et, au cours de janvier-novembre, à 1,730,-475,000 livres (1,577,452,000 un an plus tôt). Les ventes globales ont diminué durant le mois (133,777,000 contre 147,830,000) et augmenté durant la période cumulative (1,716,309,000 contre 1,629,449,000). Les stocks des établissements, fin novembre, étaient plus considérables qu'un an plus tôt (391,085,000 contre 357,719,000 livres).

Quelque 2,500,000 personnes vivent à Porto Rico, soit 727 par mille carré, ce qui en fait l'un des endroits les plus peuplés du monde.

denrées AGRICOLES

Cour des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra-gros 37 à 38 ; A-gros 36 à 37 ; A-moyen 34 ; A-petits 30 ; B 29 à 30 ; C 25.

Beurre : arrivages courants, admisible 92 51½, 93 51¾; frais, de crémeries, enveloppe 54 à 55.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc 33; coloré 33½; en gros, québecois blanc 33½.

Pommes de terre : Québec 1.60 à 1.75 les 75 livres, $1.25 à 1.30 les 50 livres ; Nouveau-Brunswick $1.65 les 75 livres, $1.15 à $1.25 les 50 livres, .28 à .30 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $2 les 75 livres, $1.30 à $1.35 les 50 livres, .35 à .36 les 10 livres.

DEVISES ETRANGERES

Afrique du Sud, rand	1.51½
Allemagne, deutschmark	.2689
Argentine, peso	.0082
Autriche, schilling	.0418
Australie, livre aust.	2.41⅞
Belgique, franc	.0216½
Brézil, cruzeiro	.0024
Chili, escudo	.4308
Danemark, couronne	.1561
Espagne, peseta	.0181
France, franc	.2199
Hollande, florin	.2991
Italie, lire	.001736
Japon, yen	.0031
Mexique, peso	.0869
Norvège couronne	.1508
N.-Zélande, livre N.-Z.	3.01 ¼
Pérou, sol	.0403
Suède, couronne	.2081
Suisse, franc	.2491
Tchécoslovaquie, bolivar	.1509
Venezuela, bolivar	.2376

Une mission d'étude de New York en voyage en Europe

NEW YORK. (AFP) — L'Association du commerce et de l'industrie de New York enverra, au cours du printemps, une mission dans les principaux centres industriels et commerciaux des pays du Marché commun, a annoncé le vice-président exécutif de cette organisation, M. Ralph C. Gross.

"Le Marché commun, a déclaré ce dernier, est pour les entreprises américaines à la fois une source de possibilités et de défi, et devient chaque jour un facteur plus important dans le commerce mondial. Peu de firmes américaines peuvent se permettre de négliger cet important débouché."

La mission, qui sera composée de trois membres, quittera New York le 26 avril et retournera aux Etats-Unis le 18 mai. Les membres de l'Association ont été invités à accompagner cette mission pour profiter des conditions avantageuses de voyage.

Une mission de même nature s'est rendue en Nigeria, en novembre dernier, sous le patronage conjoint de l'Association newyorkaise du commerce et de l'industrie et de la Chambre de commerce américano-nigérienne.

COURS DU DOLLAR

NEW YORK — (PC) — A midi, le dollar canadien est demeuré inchangé à $0.92 29/32 en devises américaines. La livre sterling était en baisse de 3/64 à $2.80½.

MONTREAL — (PC) — Le dollar américain cotait en devises canadiennes de $1.07⅝ à $1.07 21/32.

La livre sterling cotait de $3.01⅛ à $3.02.

Marché des bestiaux

Réceptions jusqu'à 11:00 a.m. aujourd'hui

Bovins	Veaux	Porcs	Agn. & Mout.
123	65	13	1
Lundi			
405	404	114	—

Bovins : Les réceptions sont moins nombreuses que celles de mardi dernier et se forment de vaches de qualités mélangées.

Le marché était assez actif et toutes les catégories offertes ont rapporté des prix identiques à ceux d'hier.

Quelques taures de bonne qualité se sont vendues $21.00, les communes $16.00. Les bonnes vaches cotaient $17.00-$18.25, moyennes $16.00-$16.50, communes $13.00-$15.00, très communes $7.50-$12.00.

Les taureaux offerts étaient de qualité commune et moyenne et se sont vendus de $15.00-$17.00.

VEAUX : En dépit des arrivages moins nombreux, les transactions s'effectuaient lentement et les prix sont identiques à ceux d'hier. Bons veaux de lait $30.00 - $35.00, moyens $25.00 - $29.00, communs $20.00 - $24.00. Veaux de champ $17.00 - $19.00.

PORCS : Les porcs se sont vendus $2.00 plus cher que la semaine dernière soit $31.00, catégorie A. Les prix des truies sont stables à $20.00-$21.00.

AGNEAUX & MOUTONS : Aucune vente.

MARCHE DE L'EST

Bovins	Veaux	Porcs	Agneaux & Moutons
50			
Lundi			
801	450	93	157

BOVINS : Lundi la tendance démontrait un marché stable allant à la hausse suivant les classes. Les bouvillons de bonne qualité ont rapporté desp rix stables; ceux de qualité inférieure se sont vendus .25 à .50 plus cher que la semaine dernière vu la quantité. Les prix des taures étaient stables allant jusqu'à .50 plus cher, tandis que ceux des vaches et taureaux sont demeurés les mêmes que ceux de la semaine dernière.

Les bouvillons se sont vendus de $14.75-$25.75.

Les taures cotaient $14.00-$20.25. Les vaches ont rapporté $8.25-$18.75 et les taureaux $14.50-$20.50.

VEAUX

Aucune offre. Lundi toutes les classes de veaux se sont échangées aux mêmes prix que la semaine dernière. Bons veaux de lait $31.00-$35.00, quelques-uns $36.00, moyens $23.00-$30.00, communs $19.75-$23.00. Veaux de champ $18.00-$18.50, veaux d'un an $14.00-$16.50.

PORCS

Prix non établis.

AGNEAUX ET MOUTONS

Aucun offert. Comparativement à la semaine dernière les prix payés hier pour les agneaux et moutons étaient à peu près les mêmes. Bons agneaux $20.00, quelques moutons $7.00.

dividendes

		Taux	Ex-div.	Enrg.	Paiement
Cdn. Gen. Investments Ltd	(x)	$0.35	27-3-63	29-3-63	15-4-63
Cdn. Intern. Investment Trust (ord.)	(xx)	$0.25	13-2-63	15-2-63	28-2-63
Cdn. Intern. Investment Trust (priv)		$1.25	13-2-63	15-2-63	28-2-63
Dupuis Frères Limitée ("A") (coupon 31)		$0.14tr.	29-1-63	31-1-63	15-2-63
Empire Life Ins.		$1.00	4-2-63	6-2-63	27-2-63
A. J. Freiman Ltd (priv)		1¼tr.	24-1-63	28-1-63	1-2-63
Union Acceptance Corp. Ltd (priv)		$0.78125	13-2-63	15-2-63	1-3-63

(x) plus un boni de 15 cents.
(xx) Plus un boni de 20 cents.

Représentants du fisc dans les consulats des E.-U.

TORONTO. — De nouveau cette année, le fisc américain tend une main secourable aux résidants canadiens ayant des comptes à régler avec le gouvernement des Etats-Unis.

Encore une fois, des représentants du service de la perception de Washington résideront aux consulats américains des principales villes du Canada, aux dates suivantes : Montréal, du 11 mars au 15 avril; Vancouver, 25 mars au 15 avril; Edmonton, 18 février au 1er mars; Calgary, 4 au 22 mars; Régina, 25 février au 1er mars; Saskatoon, 13 au 15 février; Winnipeg, 11 au 21 février; Toronto, 4 février au 8 mars; Ottawa, depuis le 1er janvier jusqu'au 15 avril; et Québec, du 8 au 15 avril.

On sait que les déclarations d'impôt doivent être remise au fisc américain avant le 15 avril. Le consul général de Toronto incite les personnes qui ont des problèmes compliqués de prendre rendez-vous avant de consulter les experts.

Farine de blé

La production globale de farine de blé s'est chiffrée en novembre à 3,064,000 cwt, soit 16 p. 100 de moins que les 3,668,000 cwt de novembre 1961, ce qui a réduit la production d'août-novembre 1962 à 12,145,-000 cwt, ou 11 p. 100 de moins que les 13,563,000 cwt de la période correspondante de 1961.

Les exportations de farine de blé ont diminué de 32 p. 100 en novembre (938,000 cwt contre 1,370,000).